



Délégation de l'Union européenne en Algérie

Culture et patrimoine



Energie



Edition
2014

Rapport sur la coopération UE - Algérie

Transport



Société civile



Eau et Environnement



République Algérienne Démocratique et Populaire

RAPPORT DE COOPÉRATION UNION EUROPÉENNE – ALGÉRIE

Édition 2014

Publication de la responsabilité de la Délégation de l'Union européenne en Algérie

Direction de la publication : Paulo Martins, Chef des Opérations de Coopération

Ont contribué à la réalisation de ce rapport :

Pour la Délégation de l'UE : Marek Skolil, Zé Alves-Pereira, Amar Aouidef, Zohra Benabdelmoumene, Wafia Benzine, Dirk Buda, Hervé Caiveau, Stéphane Devaux, Elena Di Biasio, Silvia Di Santo, Silvia Favret, Wahiba Ghanem, Sophie Huet-Guerriche, Nabila Khelifi, Abderrezak Khier, Amina Laredj, Safia Ouahmed, Isabelle Ribot, Laetitia Rivagorda, Maria del Mar Roca, Andreas Schmidt, Bernard Segarra.

Pour les États membres de l'UE participants : Pascal Richter et Sarah Rueffler (Allemagne), Herman Boonen, Luc Vanbellinghen et Aurélie Konen (Belgique), Ventura Rodríguez (Espagne), Alexis Andres et Philippe Marquand (France), Fayçal Ezziane (Grande-Bretagne), Carlo Siciliano (Italie), Isabelle van Tol et René Spitzv (Pays Bas), Joao Henriques (Portugal), Randi Adoum (Suède), Petr Matyáš (République Tchèque).

Coordination et gestion : Silvia Favret et Zohra Benabdelmoumene.

PREFACE

L'Union européenne et l'Algérie sont unies par un espace méditerranéen et des destinées communes. Ce n'est pas possible de concevoir le futur européen sans prendre en compte le futur de ses voisins, et vice-versa. L'Algérie, avec ses 38 millions d'habitants et ses 2,38 millions km², est un des plus grands voisins de l'UE. C'est par conséquent normal que l'UE souhaite que, sur son chemin futur, le dialogue et les relations avec l'Algérie soient au niveau élevé qu'ils méritent.

L'Accord d'association, signé en 2002, est le document par lequel ces deux géants voisins détaillent les objectifs politiques, économiques, sociaux et culturels qu'ils souhaitent imprimer à ses relations futures. Cet Accord a permis d'établir et de communiquer aux populations des deux rives les principes de base de cette relation bilatérale, d'engager les deux peuples dans une vision de long terme sur l'évolution de ses relations et les objectifs à atteindre.

Le Plan d'action, en discussion entre les deux parties depuis 2012, devra constituer une fois finalisé la feuille de route pour les actions à accomplir à court et moyen terme pour concrétiser les objectifs de l'Accord d'Association. Ce Plan, qui devra s'inscrire dans la logique des politiques européennes en cours et dans le plan du gouvernement algérien, permettra de concrétiser les objectifs de coopération entre l'UE et l'Algérie dans les années à venir. La coopération est ainsi clairement inscrite comme

l'outil d'appui à la réalisation des objectifs agréés pour les relations bilatérales et pour le

développement de l'Algérie dans le cadre national, régional et global actuel.

Parmi les priorités déjà identifiées par les deux parties pour notre coopération à venir figurent le renforcement de la gouvernance, le soutien au développement de la société civile, l'emploi durable et la diversification économique indispensables au développement soutenu et équilibré de l'Algérie. Ces priorités identifiées pour les quatre années à venir ont déjà permis d'inscrire quatre nouveaux programmes de coopération de l'UE en Algérie, à approuver en 2014 et à mettre en œuvre pendant les cinq années à venir : un nouveau programme d'appui à la réforme de la justice, qui se penchera sur la gestion des tribunaux et l'impulsion aux méthodes alternatives de résolution des conflits ; un programme d'appui aux médias (presse écrite, audiovisuels, et internet) ; un programme d'appui à l'emploi par une meilleure adéquation entre la formation et qualifications des demandeurs aux offres d'emploi générées par l'économie ; et finalement par un nouveau programme d'appui à l'économie par l'amélioration du climat des affaires.

Dans un contexte de graduelle sortie de crise du côté de l'Union européenne, et de l'encore fragile recherche de stabilité et redémarrage du chemin du développement par plusieurs pays de l'Afrique du Nord, l'Algérie et l'Union européenne pourront à nouveau montrer en 2014 leur volonté commune de construire ensemble un voisinage de prospérité et de stabilité durable.

Marek SKOLIL

Ambassadeur, Chef de Délégation
de l'Union européenne en Algérie



Table des matières

INTRODUCTION	8
LES INSTRUMENTS DE COOPÉRATION DE L'UNION EUROPÉENNE	11

PREMIERE PARTIE : LES PROJETS DE COOPERATION DE L'UNION EUROPEENNE EN ALGERIE

CHAPITRE 01	LA TRANSITION ECONOMIQUE ET LE COMMERCE.....	15
▪ Introduction		16
▪ Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association (P3A)		18
▪ Appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies d'information et de communication (PME II)		20
▪ Appui à la diversification de l'économie - Secteurs agriculture, agroalimentaire et tourisme (DIVECO)		26
▪ Appui au développement social et économique local dans le nord-ouest de l'Algérie (PADSEL-NOA).....		30
▪ Appui à la diversification de l'économie - Secteurs pêche et aquaculture (DIVECO 2)		30
▪ Actions pilotes pour le développement rural et l'agriculture en Algérie (ENPARD).....		32
▪ Renforcement des capacités du Centre national de Recherche pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (CNRDPA)		35
▪ Observatoire des filières agricoles et agroalimentaires au sein de l'INRAA		36
▪ Renforcement du dispositif algérien d'accréditation (ALGERAC)		37
▪ Renforcement des capacités opérationnelles de l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur en matière de Commerce Extérieur (ALGEX)		38
▪ Coopération entre la Délégation de l'Union européenne en Algérie et le Cercle d'Action et de Réflexion autour de l'Entreprise (Club CARE)		39
▪ FEMISE (Forum euro-méditerranéen des Institutions de Sciences économiques).....		40
▪ MEDSTAT III		42
▪ Développement du secteur privé dans la région sud de la Méditerranée		44
▪ Appui aux partenariats d'affaires et d'investissement dans le sud de la Méditerranée - EUROMED INVEST.....		45
▪ Soutien au développement de la culture et des industries créatives et des clusters dans le sud de la Méditerranée		46
▪ Coopération industrielle pour renforcer le partenariat 9 ^{ème} Réunion des ministres euro-méditerranéens de l'industrie.		47
▪ Programme de soutien à la consommation et à la production durables dans la région sud de la Méditerranée (SWITCH-Med)		49
▪ Sécurité des investissements dans la région méditerranéenne (ISMED).....		49
▪ Mécanisme euro-méditerranéen de facilitation du commerce et de l'investissement (EUROMED - TIFM)		51

CHAPITRE 02	TRANSPORTS	53
▪	Introduction	54
▪	Appui au secteur des transports II	56
▪	Appui à la Direction de l'Aviation Civile et de la Météorologie (DACM) du Ministère des transports pour le renforcement de son rôle dans le domaine de la sécurité aérienne	57
▪	Les autoroutes de la mer II (MEDA-MOS II)	58
▪	EuroMed transport Route, Rail et Transport Urbain	61
▪	GNSS II - Coopération dans le domaine de la navigation par satellite – projet MEDUSA	62
▪	SAFEMED III – Sécurité maritime et prévention de la pollution	64
CHAPITRE 03	EAU ET ENVIRONNEMENT	67
▪	Introduction	68
▪	Programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement (EAU II)	70
▪	Programme d'appui au secteur de l'environnement (PAPSE)	73
▪	Programme pour la gestion intégrée des ressources en eau (SWIM)	75
▪	Mécanisme de Soutien à la Gestion intégrée durable de l'Eau avec deux composantes (SWIM-SM)	76
▪	Projet de démonstration - Adaptation des systèmes agricoles méditerranéens au changement climatique (ACLIMAS)	78
▪	Projet de démonstration - Collecte de l'eau et techniques agricoles en terres arides : un modèle intégré et durable dans les régions du Maghreb (WADIS-MAR)	79
▪	Système euro-méditerranéen d'information sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau (SEMIDE)	80
▪	La biotechnologie pour l'alimentation durable de l'eau en Afrique (WATERBIOTECH)	81
▪	Initiative Horizons 2020 pour la dépollution de la méditerranée (H2020)	83
▪	Composante renforcement des capacités (CB/MEP)	84
▪	Vers un système de partage d'information sur l'environnement dans le voisinage européen (SEIS)	85
▪	Travailler ensemble pour des aires marines protégées plus efficaces (MedPAN Sud)	87
▪	Programme pour le développement urbain durable (CIUDAD)	88
▪	SWITCH MED	90
▪	Atténuation et Adaptation au changement climatique de la région Sud de la PEV "Clima-Med"	92
CHAPITRE 04	ENERGIE	95
▪	Introduction	96
▪	Promouvoir le développement des énergies renouvelables dans les villes méditerranéennes (CES MED)	98
▪	Evaluation de la récolte de l'énergie Jatropha curcas comme moyen de promouvoir l'énergie renouvelable et durable pour la région méditerranéenne (JATRO MED)	100
▪	Renewable ELelectricity Cooperation (REELCOOP)	102
▪	Soutien aux villes du voisinage méridional dans la mise en œuvre de projets de démonstration de développement urbain en matière d'énergie durable (Sustainable Urban Demonstration Energy Projects SUDEP)	103
▪	Association des régulateurs méditerranéens de l'énergie et du gaz (MEDREG)	104
CHAPITRE 05	SERVICES SOCIAUX DE BASE SANTE, ENSEIGNEMENT, PROTECTION CIVILE	107
▪	Introduction	108
▪	Appui à la réforme de la santé (PASS)	110
▪	Programme d'appui à la politique sectorielle de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique (PAPS-ESRS)	112
▪	Erasmus + pour l'Enseignement supérieur	115



▪ Programme Erasmus Mundus (EM)	116
▪ Programme Tempus IV	118
▪ Programme de prévention, de préparation et de réponse aux catastrophes naturelles et catastrophes causées par l'homme (PPRD Sud II)	120

CHAPITRE 06 BONNE GOUVERNANCE ET JUSTICE.....123

▪ Introduction	124
▪ Appui à la réforme du système pénitentiaire (Justice II)	126
▪ Appui à la Gouvernance Politique et Economique en Algérie (SPRING)	128
▪ Renforcement des structures et du fonctionnement du Centre de Recherche Juridique et Judiciaire (CRJJ)	131
▪ Euromed – Justice III	133
▪ EuroMed – Police III	137
▪ Centres d'excellence pour l'atténuation des risques (CBRN)	139
▪ Task MED (contre la prolifération nucléaire)	140
▪ Projet sur la Politique maritime intégrée en Méditerranée (IMP MED)	141

CHAPITRE 07 SOCIETE CIVILE.....143

▪ Introduction	144
▪ Instrument Européen pour la Démocratie et les droits de l'Homme (IEDDH)	146
▪ Acteurs Non-Étatiques dans le Développement (ANE-AL)	152
▪ Développement social et humain	156
▪ Migration et asile	156
▪ Facilité dédiée à la société civile	157

CHAPITRE 08 JEUNESSE ET EMPLOI159

▪ Introduction	160
▪ Appui au secteur de l'emploi (PASEA)	162
▪ Programme d'Appui à la Jeunesse-Emploi (PAJE)	164
▪ Gouvernance pour l'employabilité dans la Méditerranée en Algérie (GEMM)	165

CHAPITRE 09 PATRIMOINE, CULTURE ET COMMUNICATION.....169

▪ Introduction	170
▪ Projet de protection et de valorisation du Patrimoine culturel algérien	172
▪ Salon International du Livre (SILA)	173
▪ 5 ^{ème} Rencontre euro-algérienne des écrivains	174
▪ Escale littéraire d'Alger	174
▪ 14 ^{ème} Festival culturel européen	174
▪ 15 ^{ème} Festival culturel européen	175
▪ Journée du partenariat «Avançons ensemble»	175
▪ Renforcer le secteur culturel dans la région du sud de la Méditerranée (Med-Culture)	176
▪ EuroMed Audiovisuel III	178
▪ Programme communication	181

CHAPITRE 10 AIDE HUMANITAIRE185

- Aide humanitaire en faveur des réfugiés Sahraouis186
- Direction générale Aide humanitaire et Protection civile (ECHO)186

DEUXIEME PARTIE : COOPÉRATION DES ÉTATS MEMBRES DE L'UE EN ALGÉRIE

ALLEMAGNE190

- Gestion des Ressources Naturelles, Changement Climatique et Energie (PRCE)191
- Innovation Développement Durable Entrepreneuriat Emploi (IDEE)192
- Université Pan-africaine de l'Union Africaine (PAU) : Institut des Sciences de l'Eau, de l'Énergie et du Changement Climatique à Tlemcen (PAUWES).....193
- Promotion du rôle des femmes au Maghreb (PFM).....194

BELGIQUE195

- La coopération gouvernementale195
- La coopération non gouvernementale196

ESPAGNE197

- La coopération espagnole en Algérie en 2013197
- La coopération espagnole avec la population réfugiée Sahraouie198

FRANCE201

- Actions de coopération conduites par la France en Algérie.....201
- I – Renforcement du capital humain202
- II - Renforcement de la gouvernance démocratique, de l'Etat de droit et de la modernisation du fonctionnement de l'administration203
- III – Développement socio-économique et du secteur productif205

ITALIE208

PAYS-BAS211

PORTUGAL.....213

- Camões – Institute for Co-operation and Language (CICL)213
- Coopération Institutionnelle213
- Coopération Culturelle213

ROYAUME-UNI214

- Le Fonds Britannique de Partenariat Arabe en Algérie.....214
- Les priorités thématiques et les agences de coopération.....217

SUÈDE.....217

- I. Développement des ressources humaines et services sociaux.218
- II. Programmes régionaux soutenus par ASDI219
- III. Les programmes de l'Institut Suédois (SI)221



▪ IV. Autres - Programme de formation de juges	222
▪ V. Aide humanitaire dans les camps des réfugiés Sahraouis à Tindouf	222
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	224
▪ Aide au Développement de la République tchèque.....	224
▪ Soutien du Centre Scolaire «Bab El Oued» avec les Sœurs Augustinas	224
▪ Projet « Espace culture »	225

LISTE DES ABRÉVIATIONS	226
LIENS UTILES	230
CONTACTS ETATS MEMBRES DE L'UE EN ALGÉRIE	231



Introduction



Nous sommes fréquemment interrogés sur l'intérêt de l'Union européenne à financer des projets de développement en dehors de l'UE, et notamment en Algérie. Pourquoi l'UE est le plus grand bailleur au monde pour la coopération au développement ? Que gagne-t-elle à subventionner le développement des pays tiers ? Cette aide et cette coopération ne cachent-elles pas une volonté dissimulée de s'accaparer des richesses naturelles des pays tiers ?

La réponse est facile à comprendre.

La motivation de la coopération n'est pas commerciale, où chaque acteur chercherait à maximiser ses profits et où chaque euro dépensé serait immédiatement rentabilisé. La coopération cherche à contribuer au développement des pays et des peuples, basée sur la conviction que des pays mieux développés seront mieux capables de gérer leurs affaires et ainsi mieux éviter les crises, les extrémismes et les conflits. Selon

le « Consensus européen pour le développement », la coopération a comme mission la lutte contre la pauvreté et le développement durable, pour réussir à construire un monde plus stable, plus pacifique, plus prospère et plus juste. Le retour pour les bailleurs de leur investissement dans le développement est ainsi à chercher à long terme, dans les retombées qui devront leur procurer un monde plus équilibré et plus juste.

Cette logique est évidente pour les pays les plus pauvres, mais pourquoi cet investissement en Algérie, un pays à moyen revenu ? La réponse est dans l'observation de la géographie.

L'Algérie et l'UE partagent un même espace physique, la Méditerranée, et sont liées par des relations étroites dans les domaines culturel, humain, économique et commercial. Pour le bon fonctionnement de n'importe quelle relation, l'équilibre est essentiel et doit, pour le bénéfice mutuel, être recherché par les deux parties.

Introduction

Or, dans les domaines indiqués, les relations sont fondamentalement déséquilibrées.

Dans le domaine commercial, malgré l'équilibre actuel des montants totaux des échanges, ceux-ci sont de constitution très déséquilibrée, les exportations algériennes étant constituées quasi exclusivement d'hydrocarbures et les exportations européennes fournissant un éventail très large de produits de tout genre. Dans le domaine économique, et malgré le revenu considérable de la population algérienne, elle reste à moins d'un quart du revenu moyen européen. Dans le domaine culturel et humain, la relation est tout aussi déséquilibrée, avec une pression de déplacement de court terme (touristique et d'affaires) et de long terme (migratoire) bien plus importante du Sud vers le Nord que dans le sens inverse.

La coopération de l'UE en Algérie a ainsi une mission évidente et importante, cherchant à aider l'Algérie à réduire ces déséquilibres, dans une logique européenne de rapprochement avec ses voisins dans tous les domaines. Cette coopération doit prendre

en compte les capacités de l'Algérie à absorber de façon efficace et efficiente les fonds et les instruments mis à sa disposition par l'UE, mais surtout elle dépendra de la volonté politique de ses gouvernants de s'approcher des méthodes et des principes de développement européens. La communion entre les deux pays des mêmes principes de gouvernance est ainsi un facteur déterminant pour le rapprochement et les relations dans tous les domaines.

Dans ce cadre, il est facile à comprendre que la coopération européenne en Algérie soit si importante en termes de fonds investis et si diversifiée en termes de secteurs. Les tableaux ci-dessous indiquent les secteurs et les montants par année octroyés à l'Algérie par les politiques de coopération de l'UE, pour les programmes de développement bilatéraux. Ils n'incluent pas les montants octroyés par l'UE aux programmes de développement régionaux. Ils n'incluent pas non plus les montants octroyés par les États membres dans le cadre de leur coopération bilatérale.

MEDA II*	2000 - 2006 (en millions d'euros)							
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total
Développement et réformes économiques			50			20	55	125
Économie de marché				25	5			30
Éducation et formation		60			17			77
État de droit et bonne gouvernance	30			16	29	20	11	106
Total	30	60	50	41	51	40	66	338

IEVP**	2007-2013 (en millions d'euros)							
Secteurs	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Réforme de la justice et gouvernance	17						10	27
Croissance économique et emploi	40	17,5	14	29	36,5	30	30	197
Renforcement des services publics de base		15	21,5	30				66,5
Développement durable et culture					21,5	34	20	75,5
Total	57	32,5	35,5	59	58	64	60	366

* **MEDA II** : deuxième cadre européen de coopération avec les pays de la Méditerranée

** **IEVP** : Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat

Les montants et la diversité des secteurs indiqués ci-dessus témoignent clairement de l'importance que l'UE octroie à la coopération avec l'Algérie et au rôle qui lui est dévolu dans le rapprochement des politiques des deux rives de la Méditerranée.

Comme le tableau ci-dessus l'indique, 2013 est la dernière année du cadre de coopération 2007-2013 sous l'Instrument européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP). A partir de 2014, une nouvelle période de perspectives financières de l'UE va démarrer et s'étendra pour sept années, de 2014 à 2020. Le cadre de coopération pour les quatre premières années de cette nouvelle période (de 2014 à 2017) sera structuré par un document de programmation actuellement en préparation, basé sur les objectifs de l'Accord d'association et financé par le nouvel Instrument européen de Voisinage (IEV),

successeur de l'IEVP. Cette nouvelle programmation de la coopération devra, vraisemblablement, poursuivre les lignes de force de la coopération précédente, tout en renforçant les liens entre la programmation de la coopération et l'évolution des relations bilatérales UE-Algérie, notamment en ce qui concerne le futur Plan d'Action de l'Accord d'association, dont les négociations sont actuellement en cours.

Dans les pages suivantes, les programmes bilatéraux de coopération de l'UE, financés par les montants présentés dans les tableaux ci-dessus, sont présentés un par un, ainsi que les programmes régionaux de coopération de l'UE et les programmes de coopération des États membres de l'UE. Nous espérons que cette présentation pourra vous apporter une petite idée du nombre, nature et importance des actions financées par l'UE en bénéfice du développement de l'Algérie.

LES INSTRUMENTS DE COOPÉRATION

Comment travaillons-nous ensemble? Définitions clés

Types de coopération : La coopération européenne est constituée et financée selon trois volets complémentaires: Bilatéral - sur des thématiques d'intérêt mutuel entre l'UE et le pays tiers; Régional - pour promouvoir le développement des pays de la région ou sub-région géographique concernée et la coopération entre les états de la région dans des domaines d'intérêt mutuel; et Thématique - des actions spécifiques proposées par des associations, des organisations non étatiques et de la société civile au sens large, suivant des thématiques de coopération qui sont appliquées selon les priorités de chaque pays.

L'assistance technique : On entend par «assistance technique» l'apport de savoir-faire et de compétences apportés par des experts, à court et long terme, la formation, les voyages d'études et la recherche. Les bénéficiaires de ce type de coopération sont les institutions publiques mais aussi les autres acteurs privés ayant un rôle important à jouer dans le domaine d'intervention.

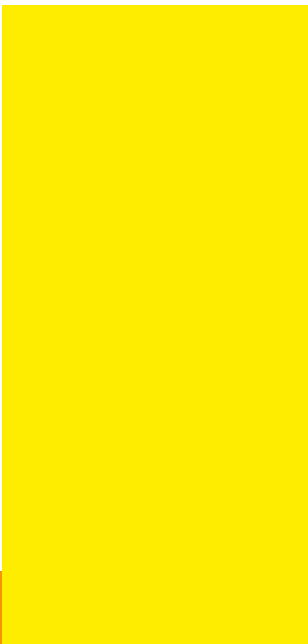
TAIEX : Il s'agit d'un instrument efficace d'assistance technique et d'échange d'informations qui permet la diffusion, à court terme, de savoir-faire et de bonnes pratiques, en particulier dans le cadre de l'élaboration des actes législatifs. Les bénéficiaires de ce type de coopération sont les institutions publiques.

L'appui budgétaire : L'appui budgétaire est centré sur un dialogue des politiques sectorielles, sur l'évaluation des performances et le développement des capacités, dans le cadre d'un partenariat et d'une réciprocité mutuelle. L'appui budgétaire est uniquement versé quand certains indicateurs de performance des politiques publiques, agréés mutuellement avec le pays partenaire, sont atteints. Les bénéficiaires de ce type de coopération sont les institutions publiques nationales.

SIGMA : SIGMA (Appui à l'amélioration de la gestion de la gouvernance) est une initiative conjointe de l'Union européenne et de l'OCDE qui vise au renforcement des systèmes de gouvernance publique et des capacités de son administration. SIGMA couvre cinq thèmes clés : le cadre administratif légal et la gestion du service public, la gestion et l'audit des finances publiques, les marchés publics, la coordination et les politiques publiques, la stratégie et la réforme de la gouvernance publique. Les bénéficiaires de ce type de coopération sont les institutions publiques.

Les jumelages : Les projets de jumelage permettent d'unir les compétences du secteur public des États membres de l'Union européenne et des pays bénéficiaires, afin de renforcer les activités de coopération. Ils doivent produire des résultats concrets pour le pays bénéficiaire, selon les conditions de l'Accord d'Association conclu avec l'UE. Les bénéficiaires de ce type de coopération sont les institutions publiques.

Les subventions de projets : Il s'agit de financer des actions, relevant d'un programme d'aide extérieure à l'Union européenne, qui concernent le respect des droits des enfants, des femmes, de l'environnement et le renforcement du rôle de la société civile. Les bénéficiaires de ce type de coopération sont les associations, les organisations non étatiques, et la société civile au sens large.





01

PREMIERE PARTIE

LES PROJETS DE COOPERATION DE L'UNION
EUROPPEENE EN ALGERIE



Chapitre 01



LA TRANSITION ECONOMIQUE ET LE COMMERCE



Chapitre 1

LA TRANSITION ECONOMIQUE ET LE COMMERCE



Introduction

L'appui à la transition économique et au commerce constitue un axe essentiel de la coopération pour le développement en Algérie, dans le cadre d'un modèle économique qui est encore largement dépendant des exportations d'hydrocarbures.

Dans le cadre de l'Accord d'association (AA), en vigueur depuis 2005, l'Union européenne finance un ensemble de programmes qui vise à renforcer les structures économiques de l'Algérie, tout en poursuivant l'objectif de soutenir l'action de l'Algérie, en vue de son développement économique et social durable.

Ces programmes tels qu'ARIP (Appui à la restructuration industrielle et à la privatisation 2001-2008), MSF (Modernisation du secteur financier 2001-2007), MARA (modernisation et appui aux réformes administratives 2004-2008) qu'AMECO (appui au management de l'économie 2007-2011), FACICO (Appui à la facilitation du Commerce 2009-2011), P3A I, II et III (Appui à la mise en œuvre

de l'Accord d'Association, depuis 2008), PME I et PME II (Appui au développement des PME 2000-2007 et 2009-2014), DIVECO I (Appui à la diversification de l'Économie 2010-2015) et DIVECO II (Appui au développement du Secteur de la Pêche 2013-2017) ont été réalisés ou sont en cours pour contribuer à renforcer la performance de l'économie algérienne et sa diversification pour desserrer la forte dépendance du secteur des hydrocarbures. En 2014 il y a encore deux projets, l'Appui au développement social et économique local dans le Nord-Ouest de l'Algérie (PADSEL-NOA) et l'Actions pilote pour le développement rural et l'agriculture en Algérie (ENPARD) qui ciblent plutôt le développement de l'économie au niveau local ou rural. La date de démarrage est prévue pour le deuxième semestre 2014.

En parallèle, la mise en œuvre de l'Accord d'association a aujourd'hui trouvé son rythme de croisière avec l'utilisation d'instruments privilégiés tels que les jumelages institutionnels entre



administrations, ou des actions ponctuelles et ciblées comme les TAIEX (voir chapitre initial « Les instruments de coopération ») qui connaissent un vrai succès et répondent aux demandes spécifiques des différentes administrations algériennes. Les jumelages, actuellement en cours ou juste terminés, couvrent des domaines si divers que l'administration fiscale, la qualité de l'eau, l'artisanat, les règles concurrentielles du commerce, la recherche agronomique, la pêche, ou la régulation de l'électricité et du gaz.

De plus, des projets régionaux tels que FEMISE (Forum euro-méditerranéen des instituts de sciences économiques) qui encourage le dialogue et la recherche sur les questions socioéconomiques, MEDSTAT III (Coopération Statistique), le TIFT (Mécanisme Euro-Méditerranéen de Facilitation du Commerce et de l'Investissement) et Switch-Med (développement industriel et environnement) s'inscrivent dans cette même logique. Trois nouveaux programmes régionaux (d'une

durée de 3 ans) ont été lancés à partir de janvier 2014, ils visent le développement du secteur privé: (1) - Amélioration du climat des affaires dans le sud de la Méditerranée, (2) - EUROMED INVEST, Appui au développement des affaires et de l'investissement en partenariat dans le sud de la Méditerranée et (3) - L'Appui au développement de la culture, des industries créatives et des clusters dans le sud de la Méditerranée.

Il faut également prendre en considération les actions d'autres bailleurs européens tels que la Coopération Allemande avec le programme DEVED (Promotion du Développement Economique Durable en Algérie) et le projet ECOVERTE FEMME (Projet pilote de promotion des jeunes femmes dans l'économie verte) ainsi que les Coopérations Belge (Environnement, gestion des déchets), Française (Réforme universitaire, développement des compétences professionnelles) ou Néerlandaise (Energie renouvelable).

Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association (P3A)

Programme bilatéral

Montant total: 76 millions d'EUR (dont 74 millions d'EUR de contribution européenne et 2 millions d'EUR de contribution algérienne)

Période de mise en œuvre: février 2009 - décembre 2017

Bénéficiaire: Le Ministère du Commerce est le point focal du programme, mais toutes les institutions publiques algériennes peuvent bénéficier des actions du programme.

Contact: M. Said BENMERAD, Directeur de programme.

Adresse: Palais des Expositions, Pins Maritimes, Mohammadia, Alger.

Tel: +213 (0)21 219 401 / 021 219 402

Fax: +213 (0)21 210 412

Email: info@p3a-algerie.org

Site web: www.p3a-algerie.org



Le contexte

L'Accord d'Association (AA), signé le 22 avril 2002 entre l'Union européenne (UE) et l'Algérie et entré en vigueur le 1^{er} septembre 2005. Il constitue le cadre juridique qui régit les relations entre les parties dans le domaine politique, économique, commercial, social et culturel.

L'Algérie a poursuivi la mise en œuvre de cet accord et s'est engagée dans un effort important de modernisation de son économie afin de se préparer à l'ouverture concurrentielle, née de l'instauration progressive d'une zone de libre-échange avec l'UE.

Dans ce contexte, l'UE finance, depuis 2007, un Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association (P3A) doté de 76 millions d'EUR. Ce programme est conçu pour appuyer l'administration algérienne et toutes les institutions qui contribuent à la mise en œuvre de l'AA.

Les objectifs

L'objectif général du P3A est de favoriser la réussite du partenariat engagé entre l'UE et l'Algérie dans tous ses volets. L'objectif spécifique est d'appuyer l'administration et toutes les institutions publiques algériennes qui contribuent à la mise en œuvre de l'AA en apportant à celles-ci l'expertise, l'assistance technique et les outils de travail nécessaires à la réalisation des objectifs dans le respect des obligations fixées dans l'AA.

En soutenant de manière directe les administrations algériennes par des jumelages ou d'autres opérations d'échanges, le P3A escompte que celles-ci acquièrent la maîtrise nécessaire pour assurer progressivement la relève de l'assistance technique par le personnel national qui mettra en place un système de gestion administrative et financière.

Les activités à ce jour

P3A I (2008-2012): durant cette phase, l'Unité de Gestion du P3A a mené à bien cinq projets de jumelages institutionnels dans les domaines de la concurrence, de la qualité de l'eau, de la conformité industrielle, de l'artisanat traditionnel et des finances. Cette première série de jumelages, clôturée en décembre 2012, a été suivie par le lancement de cinq nouveaux jumelages dans les secteurs



de la justice, de l'agriculture, de la pêche, de l'aviation civile et de l'accréditation.

P3A II (2012-2015): dans le prolongement de la première phase d'autres projets sont en cours dans de nombreux domaines tels que la justice, la médecine vétérinaire, le commerce, l'agriculture, le transport et les finances.

P3A III (2014-2017): la troisième phase du programme permettra de lancer de nouveaux projets de jumelage dans divers domaines, tels que la sécurité routière, la santé, la protection du consommateur, les technologies de l'information et de la communication, le tourisme, la sécurité routière, ainsi que l'énergie.

Cette troisième phase comprend également un volet dédié à la Surveillance et l'Encadrement du Marché crédité d'un budget de 5 millions d'EUR.

Les détails de tous les jumelages en cours de réalisation dans les domaines de la pêche, de l'agriculture, de l'aviation civile, de la justice et de l'accréditation sont repris dans le cadre de chaque chapitre thématique.

Une centaine d'opérations d'Assistance Technique et d'Échange d'Informations (TAIEX), venant compléter les actions de jumelages, ont été réalisées sous différentes formes (missions d'experts, séminaires, visites d'études et rencontres multi-pays) afin de répondre à des demandes d'appui de moindre envergure.

Pas moins de 36 'actions ponctuelles' ont été réalisées traitant de diverses

thématiques à ce jour.

Il s'agit là d'un nouvel instrument de coopération développé et mis en place durant la première phase du P3A, en complémentarité aux autres instruments, afin de prendre en charge des demandes d'appuis urgentes nécessitant une réponse dans un court délai. Il est réalisé à travers des projets d'assistance technique qui font appel à des experts court terme (ECT). Les bénéficiaires sont des administrations, des institutions publiques ou encore des associations professionnelles.

Grâce au P3A, l'Algérie bénéficie également depuis 2012 de l'expertise SIGMA (Appui à l'Amélioration de la Gouvernance et de la Gestion), initiative conjointe de l'UE et de l'OCDE depuis plus de vingt ans, qui renforce le système de gouvernance publique et les capacités de l'administration. Deux projets ont été réalisés en Algérie, depuis l'introduction de cet instrument au bénéfice de la Direction Générale de la Fonction Publique et de la Cour des Comptes.

Enfin, le P3AII compte également un volet dédié à la modernisation des finances publiques en Algérie. Doté d'un budget de 5 millions d'EUR, ce volet finance les actions d'appui au processus de modernisation en cours.

Le réseau d'appui

Pour se faire connaître et surtout étendre la coopération à tous les secteurs d'activités, le P3A s'appuie sur un réseau de plus d'une

trentaine de hauts fonctionnaires de l'administration algérienne dénommés 'Points Focaux'. Formés sur les instruments de coopération, sur les possibilités de partenariat ainsi que sur les procédures européennes, les Points Focaux coordonnent avec l'Unité de Gestion du P3A les tâches d'identification, de préparation et de réalisation des activités de coopération.

Les résultats à ce jour

Plusieurs dizaines d'institutions algériennes et européennes se sont rapprochées.

Le programme a permis:

- le transfert de savoir-faire et de formations pour des centaines de cadres algériens (agents

de fisc/accueil, enquêteurs concurrence, artisans, chercheurs, techniciens de laboratoire, ingénieurs, etc.);

- l'harmonisation des législations et des normes algériennes avec celles de l'Union européenne dans certains domaines (artisanat, matériaux de construction, produits basse tension), et l'harmonisation du système d'information des ressources humaines dans la fonction publique avec les modèles de l'UE.

De plus en plus de secteurs d'activités sont impliqués dans la coopération ainsi que dans la mise en œuvre des dispositions de l'Accord d'Association.

Appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies d'information et de communication (PME II)



Le contexte

Conscient de l'importance des Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans la structuration et le développement de l'économie, dans la dynamique d'amélioration des conditions sociales et de création d'emplois découlant de l'ouverture à l'économie de marché, le Gouvernement algérien a entrepris un ambitieux programme de réformes, appuyé par la mise en place de nombreux instruments de soutien au secteur des PME. Cet effort a été maintenu, par le lancement d'un vaste programme national

d'accompagnement de la mise à niveau de 20.000 PME, d'un montant d'environ 4,5 milliards d'EUR sur une période de 5 ans (2010-2014).

L'UE a soutenu ce processus en finançant un premier projet pilote (PME I), avec une contribution d'un montant de 57 millions €, destiné à appuyer la mise à niveau des PME/PMI et la création d'un fonds de garantie visant à faciliter leur accès aux crédits de financement. Ce projet a pris fin en 2007 et sur la base des bons résultats enregistrés, le Gouvernement algérien et l'UE ont décidé de poursuivre leur coopération par le biais d'un nouveau programme qui est consacré à l'appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (PME II).

Les objectifs

Le Programme PME II, visait le développement et la modernisation du secteur des petites et moyennes entreprises algériennes en vue de contribuer à l'amélioration de leur compétitivité, dans le cadre d'une meilleure insertion de l'Algérie dans le contexte de la Charte Euromed de l'entreprise.

Le PME II s'adresse aux entreprises ayant engagé des programmes de modernisation et relevant d'un certain nombre de filières cibles, dans le but de la dissémination des bonnes pratiques au reste des PME de la filière. Dans son action d'appui direct aux entreprises, il accorde une importance particulière à la mise en place de la démarche qualité et à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Les associations professionnelles

constituent les partenaires privilégiés du programme pour la mise en place de projets de partenariat public / privé, de développement des filières productives et de l'infrastructure qualité.

Pour rappel, il s'agissait de consolider les acquis des programmes précédents ou en cours au bénéfice des entreprises déjà engagées dans un processus de mise à niveau et ce, dans le but de :

- disséminer les bonnes pratiques au reste du secteur.
- mettre en place une démarche qualité / normalisation dans les PME relevant de certaines filières pilotes tout en appuyant les institutions concernées.
- appuyer le développement du marché des services d'appui aux PME, par l'aide à la création ou le renforcement de centres techniques industriels et les associations professionnelles.
- assister les institutions bénéficiaires et les programmes impliqués dans la mise à niveau des PME.

Les résultats à ce jour

Volet «Appui direct aux PME»

235 entreprises ont bénéficié de l'appui du PME II :

- 140 entreprises ont bénéficié d'un diagnostic / plan de mise à niveau
- 86 entreprises ont bénéficié d'une ou plusieurs actions spécifiques de mise à niveau (MAN)

Programme bilatéral

Montant: 44 millions d'EUR (dont 40 millions d'EUR de contribution européenne)

Période d'exécution du programme: 3 mars 2008 – 31 mars 2014

Bénéficiaires: Ministère de l'Industrie et de Mines (MIM) et le Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (MPTIC), ainsi que les organismes opérant sous leur tutelle et les PME

Contact: M. Abdeldjalil Kassoussi, Directeur du programme

Email: DELEGATION-ALGERIA@eeas.europa.eu

Site web: www.algerie-pme2.dz

Détails sur les résultats du PME II: http://eeas.europa.eu/delegations/algeria/more_info/virtual_library/tec_fr.htm

- 110 entreprises ont bénéficié d'une ou plusieurs actions groupées d'assistance technique et/ou de formation, menées en partenariat avec 6 associations professionnelles (UNOP (Pharmacie), APAB (Boissons), ABA (Briqueteries), BASTP (Sous-traitance), AITA (information et technologie) et FCE (Chefs d'entreprises)).

Le partenariat avec les associations professionnelles a permis de mobiliser et de sensibiliser un bon nombre d'entreprises qui n'avaient pas encore entrepris une démarche de MAN et de renforcer l'offre de services des associations professionnelles en direction d'entreprises de leur secteur de compétence.

Entre 2011 et 2013, vingt modules de formation ont été organisés avec l'UNOP (l'Union Nationale des Opérateurs de la Pharmacie) au profit d'une vingtaine d'entreprises de production pharmaceutique, dans les domaines suivants: la métrologie, la mise en place d'une analyse de criticité type AMDEC, FMEA en Maintenance, l'audit fournisseurs et prestataires, les indicateurs de production, l'analyse des risques, l'assurance et contrôle qualité, l'hygiène - sécurité et environnement, et la formation des formateurs.

245 cadres issus de 22 entreprises de cette filière ont bénéficié des formations dispensées par les experts du PME II.

En 2013, deux actions de formation/action ont été organisées avec la BASTP-Centre (Bourse Algérienne de Sous-traitance et de Partenariat) au profit d'une dizaine d'entreprises du

secteur de la Mécanique, dans les domaines de la commande numérique et du management des ateliers de production.

En partenariat avec l'ABA (Association des Briquetiers Algériens), le PME II a organisé une action de formation/action sur le flux de production et le bilan énergétique, ayant impliqué la participation d'une vingtaine d'entreprises.

Dix sociétés de production de boissons ont bénéficié d'une formation sur l'accréditation ISO 17025 de leurs laboratoires, dans le cadre du partenariat PME II/APAB (Association des Producteurs Algériens de Boissons). Ensuite, un audit assorti d'un plan d'action d'accompagnement à l'accréditation ISO 17025 a été élaboré pour chaque entreprise.

En partenariat avec le FCE (Forum des Chefs d'Entreprise) deux actions de formation ont été réalisées au profit d'une quinzaine d'entreprises dans les domaines de la délégation de responsabilités et du «Lean Management».

Entre 2011 et 2013, dans le cadre du partenariat PME II/AITA (Algerian Information Technology Association), il a été réalisé:

- une formation en gestion de projets informatiques et la préparation à la certification PMP (Project Management Professional) d'une vingtaine de cadres d'entreprises de cette filière;
- une formation suivie d'un audit d'une vingtaine d'entreprises, en vue d'une démarche de certification ISO 9001-2008;



- l'accompagnement de cinq entreprises à la mise en place du système de management de la qualité selon le référentiel ISO 9001-2008.

En vue de pérenniser l'action du PME II d'appui aux PME et aux associations professionnelles, une Task Force composée d'experts du Programme et de cadres de l'Agence Nationale de développement des PME (ANDPME) a été mise en place, au sein du PME II, au cours du deuxième trimestre 2013.

Après l'information des cadres de l'ANDPME sur les projets élaborés par le Programme, ces derniers ont été associés à toutes les phases du cycle de gestion (préparation, lancement, suivi et évaluation), ils ont bénéficié de différents modules de formation et ont participé à la finalisation de la base de données des projets qui a été transférée à l'Agence, afin de consolider les actions entamées par le PME II à travers le Programme National de Mise à Niveau.

En 2013, 12 séminaires ont été organisés dont 6 de restitution des résultats du PME II et des bonnes pratiques de la mise à niveau; 3 de diffusion des bonnes pratiques de la mise à niveau dans le secteur pharmaceutique(en partenariat avec l'UNOP), le secteur des TIC (en partenariat avec l'AITA) et le secteur de la mécanique (en partenariat avec la BASTP-Centre); et 3 (à Alger, à Annaba et Oran), en partenariat avec l'ANDPME, de présentation et de diffusion des 8 guides du Programme National de Mise à Niveau (PNMAN) élaborés avec le concours du Programme.



Volet «Appui à la Qualité»

L'appui du PME II à l'infrastructure nationale de la Qualité a contribué à une bonne avancée dans les domaines de l'accréditation et de l'évaluation de la conformité.

L'Agence Algérienne d'accréditation et de certification (ALGERAC) a été appuyé en 2013 à travers plusieurs actions d'assistance technique et de formation:

- formation des Comités d'Accréditation;
- revue et harmonisation de la législation et de la réglementation nationale sur l'accréditation;
- formation d'évaluateurs à l'ISO 17021), en vue de finaliser le processus visant sa reconnaissance internationale par l'European Accréditation (EA).

Une quinzaine d'organismes d'évaluation de la conformité (OEC), notamment des laboratoires et organismes d'inspection, ont vu leur accompagnement finalisé pour l'accréditation ISO 17025 ou ISO 17020.



Une dizaine d'OEC ont obtenu l'accréditation, tandis que d'autres, en nombre équivalent, ont déposé leur demande d'accréditation auprès d'ALGERAC et ont été inscrits dans le programme des évaluations.

Les actions d'appui à la qualité réalisées en faveur du Ministère de l'Industrie et de Mines (MIM) ont concerné:

- l'assistance technique d'appui au Conseil National de Normalisation;
- l'appui à l'élaboration de la nouvelle stratégie nationale de la métrologie;
- la formation des fonctionnaires du Ministère dans le domaine de la sécurité industrielle;

L'Institut Algérien de la Normalisation (IANOR) a bénéficié de plusieurs actions de formation de formateurs dans les domaines comme:

- le système de management de la qualité et de l'environnement;
- la certification et le marquage-produit;
- les systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires;
- une formation spécifique visant à renforcer le système national de la normalisation a été

également réalisée en faveur des coordinateurs et membres des Comités Techniques de Normalisation.

En 2013, l'Office National de la Métrologie Légale (ONML) a été assisté sur le volet de la mise en place et l'exploitation de certains équipements métrologiques, acquis dans le cadre du programme pour un montant de 3 millions €, à travers des essais complémentaires et des formations pratiques sur les sites d'utilisation des équipements concernés (groupes d'épélement).

L'Institut National de la Propriété Industrielle (INAPI) a bénéficié de plusieurs actions d'assistance technique organisationnelle et de formation dans les domaines de:

- la qualité (ISO 9001);
- la gestion électronique des données (élaboration d'un cahier des charges GED);
- les droits de propriété intellectuelle afférents au commerce (ADPIC).

Volet «Appui Institutionnel»

Concernant le volet de l'appui institutionnel, les actions réalisées au profit du MIM ont concerné 7 études dans les domaines suivants:

- l'identification de projets

d'investissement dans le domaine de la sous-traitance;

- la création d'un observatoire de l'industrie;
- les instruments d'évaluation des politiques publiques;
- les filières productives de la nouvelle politique industrielle;
- la conception d'un système d'information pour les besoins des bourses de sous-traitance et de partenariat;
- la mise en place de 4 laboratoires au sein du Centre Technique de la Mécanique;
- l'aménagement des locaux du Centre Technique de la Mécanique.

L'ANDPME a bénéficié de 10 actions d'appui dont 8 concernant l'élaboration des guides de la MAN dans les domaines comme: (1) Le diagnostic et le plan de mise à niveau, (2) Les investissements en matériel de productivité, (3) L'expertise financière, (4) Les technologies de l'information et de la communication, (5) Le développement commercial, (6) Le management, (7) La production, (8) La qualité. Ces 8 guides ont été édités par le PME II et ont fait l'objet de formations et de journées régionales de diffusion.

Les deux autres actions réalisées au profit de l'ANDPME ont porté sur: i) une étude organisationnelle visant à accompagner le dossier de changement statutaire de l'Agence et ii) l'élaboration d'un cahier des charges du système d'information du PNMAN.

L'Agence Nationale d'Intermédiation

et de régulation Foncière (ANIREF) a bénéficié d'une assistance technique pour la conception et la mise en place d'un système d'information géographique (SIG) pour l'aménagement des zones industrielles.

A la demande du Ministère du Commerce, une étude de diagnostic assorti d'un plan d'actions organisationnelles et de formation a été élaborée au profit des Chambres de Commerce et de l'Industrie.

Les fonds de garantie ont été appuyés à travers 5 actions, dont 3 au profit du Fonds de Garantie des Crédits aux PME (FGAR) à travers la Mise en place d'une nouvelle organisation et d'un système d'information, et l'organisation de formation en «Financement Bancaire de la PME» au profit des chargés d'études; et 2 actions au profit de la Caisse de Garantie des Crédits d'Investissement au PME (CGCI) par le biais d'un Appui au développement du Système d'Information et la réalisation d'une étude de la mise en place et l'organisation d'une direction régionale.

Deux actions d'assistance technique ont été réalisées au profit du Forum des Chefs d'Entreprises (FCE) pour la conception et la mise en place d'une cellule de veille juridique, économique et informationnelle.

Une étude de la filière des boissons a été élaborée et éditée au profit de l'APAB. Les résultats de cette étude ont été présentés à l'occasion d'une journée organisée conjointement par l'APAB et le PME II, à l'attention des entreprises et des institutionnels.

Appui à la diversification de l'économie - Secteurs agriculture, agroalimentaire et tourisme (DIVECO)

Programme bilatéral

Montant total : 20 millions d'EUR (dont 17.5 millions d'EUR de contribution européenne)

Période de mise en œuvre : janvier 2011 - mars 2015

Bénéficiaires et partenaires : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR), Ministère de l'Industrie et de Mines (MIM), Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA)

Contact : M. Foued Chehat, Directeur du programme

Adresse: Institut national de Recherche agronomique d'Algérie, 2 rue des frères Ouaddek – Hacén Badi El Harrach - Alger
Tel : +213 (0)21 528 636
Fax : +213 (0)21 521 283

Email : uap.diveco@gmail.com

Le contexte

La diversification de l'économie constitue aujourd'hui l'une des principales priorités pour les autorités algérienne. La dépendance aux hydrocarbures introduit un facteur de risque structurel lié à l'instabilité des prix fixés par le marché international. En effet, le secteur des hydrocarbures a contribué à 50% en moyenne du PIB au cours des cinq dernières années et, en matière de commerce extérieur, le déséquilibre est encore plus significatif puisque le pétrole et le gaz représente 97% des recettes d'exportation.

Pour diminuer progressivement le poids de cette dépendance, préparer l'après-pétrole et exploiter les potentialités qui existent dans d'autres secteurs, les autorités algériennes ont formulé des stratégies sectorielles de développement économique. La mise en œuvre des programmes, mettant l'accent sur la redynamisation des secteurs hors hydrocarbures, a été amorcée.

Coïncidant avec ces stratégies nationales, les secteurs de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et du tourisme ont été choisis pour bénéficier du programme DIVECO, compte tenu de leur potentiel, de leur impact sur l'emploi et des effets directs et indirects sur la croissance.

Les objectifs

DIVECO vise donc à améliorer les performances économiques (compétitivités, création d'emplois, exportations) des secteurs de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et du tourisme à travers une contribution plus élevée à la croissance économique et des exportations hors hydrocarbures.

Pour ce faire, son soutien s'exerce auprès des institutions de tutelle comme le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADR), le Ministère de l'Industrie et de Mines (MIM), le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA), ainsi qu'auprès d'organismes spécialisés et des instituts techniques et également au niveau des professionnels.



Les activités

- le renforcement des capacités institutionnelles des trois ministères en termes de systèmes d'informations et de statistiques, de cadre réglementaire, de qualité et d'amélioration des ressources humaines;
- l'amélioration des capacités d'intervention des instituts et centres techniques spécialisés dans la promotion et la valorisation des filières sélectionnées (Composante Agriculture);
- l'appui au démarrage et à la mise en œuvre du Centre Technique des Industries Agro-alimentaire (CTIAA) (Composante IAA);
- la promotion de l'image de la destination Algérie (Composante Tourisme);
- le renforcement des capacités des organisations intermédiaires (Chambre d'agriculture, Associations professionnelles dans les IAA) et des opérateurs publics et privés (des trois secteurs).

Ces activités s'effectuent par de l'expertise spécifique (diagnostic, audit, stratégies, étude de faisabilité, analyse réglementaire, organisation), par des actions de formation, par des services informatiques, par des actions de communication et par des fournitures d'équipements (informatiques, pédagogiques et de laboratoires).

Les résultats à ce jour

Secteur agricole

Au niveau du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADR), DIVECO a:

- fourni du matériels et mis en place des applications informatiques devant fortement faciliter les activités de trois directions du ministère;
- réalisé un important programme de formation visant à renforcer les capacités humaines et techniques des agents du MADR et des organismes liés (plus de 40 sessions de formations et 590 participants prévus);
- contribué à l'amélioration des réglementations et des pratiques phytosanitaires, phyto-techniques et vétérinaires et au plus grand alignement de ces réglementations nationales sur la législation européenne.

Pour ce qui concerne les Chambres d'Agriculture, le programme a contribué au renforcement des capacités de gestion et de conseil notamment par :

- la préparation des Chambres à réaliser par elles-mêmes des actions de conseil et formation auprès des agriculteurs;
- l'amélioration des actions de communication des Chambres auprès des agriculteurs (notamment par la réalisation de supports de communication);
- le renforcement de la capacité de la «Coopérative des





Huiles d'Olives de Kabylie» à commercialiser l'huile d'olives produit localement;

- l'appui à l'Office National de Commercialisation des Vins dans sa préparation à l'accréditation, y compris par des formations.

Secteur agro-alimentaire

- mise en place d'un système de suivi-évaluation des projets agroalimentaires du MIM, notamment dans le cadre de la stratégie industrielle;
- réalisation (en cours) d'un programme de formation des cadres du secteur dans les domaines de la qualité, la traçabilité, la labellisation et la certification (1 voyage d'étude, 12 sessions avec 203 participants organisés à ce jour);
- amélioration du cadre réglementaire en matière de Sécurité Sanitaire Alimentaire (dans un cadre intersectoriel):

diagnostic, proposition de réformes (en cours);

- au niveau de l'opérationnalisation du centre technique des industries agroalimentaire : étude faisabilité détaillée, coaching au démarrage;
- étude de faisabilité pour la création d'un Centre Technique dédié au conditionnement et à l'emballage;
- renforcement des capacités de gestion et de conseil pour 4 organisations professionnelles pilotes (Oléifacteurs de 3 wilayas (Bouira, Bejaia et Tizi-Ouzou), Transformateurs de viande de la région centre, Industries Laitières de Ghardaia, Conserveries d'olives sigeoises).

Secteur touristique

Le programme a fourni un accompagnement important au Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, notamment par:

- l'appui direct au niveau du «Plan Qualité tourisme» (PQTA) pour lequel DIVECO a révisé et mis à jour les 4 référentiels qualité, fourni de formations pour les 48 formateurs du PQTA, accompagne la préparation de la «Stratégie de Communication du PQTA» ainsi que la



production de supports de communication: guide qualité, affiches, films, spots radios ainsi que le site web «www.qualitetourisme.dz» qui sera lancé prochainement par le MTA

- la livraison de matériel informatique pour la mise en place d'un système d'information statistique du MTA couvrant les 48 wilayas du pays;
- l'appui pour la préparation de la «Stratégie de communication de la destination Algérie» présentée officiellement aux assises du Tourisme en avril 2013;
- le renforcement de capacités des opérateurs de Tourisme (ONAT et GESTOUR) dans les domaines du marketing, gestion des ressources humaines et de gestion des systèmes d'informations sectoriels;
- un audit organisationnel de l'Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT) et l'élaboration



d'un large éventail d'outils d'organisation et de gestion pour son renforcement;

DIVECO est également intervenu dans le domaine du développement du thermalisme en Algérie: il a suivi la préparation de la «Stratégie de développement du tourisme de soins, de santé et de bien-être», qui a été présentée lors de la réunion nationale du Thermalisme à Biskra (février 2014) et mis à niveau de plus de 240 employées des stations thermales par des formations ciblées.



Appui à la diversification de l'économie - Secteurs pêche et aquaculture (DIVECO 2)



Le programme DIVECO 2 vient compléter le programme en cours DIVECO 1 et vise à augmenter la contribution du secteur de la pêche et de l'aquaculture dans la

diversification de l'économie algérienne par un développement durable et en améliorant ses performances économiques.

Le programme, en cours de préparation, devra apporter un appui dans :

- le renforcement des capacités d'encadrement et de gestion des institutions publiques;
- la promotion et la valorisation des filières;
- le renforcement des capacités des organisations professionnelles du secteur de la pêche.

Appui au développement social et économique local dans le nord-ouest de l'Algérie (PADSEL-NOA)

Programme bilatéral

Montant total : 20 millions d'EUR contribution européenne

Période de mise en œuvre : fin 2014 - 2018

Bénéficiaires et partenaires: Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme

Contact : Délégation de l'UE en Algérie
Tel.: +213 21 92 36 40
Fax: +213 21 92 36 81

Email: DELEGATION-ALGERIA@eeas.europa.eu

Le contexte

L'Union européenne a adopté en 2013 le Programme d'Appui au Développement Local et aux Actions Sociales d'un montant de 20 millions d'euros en faveur de l'Algérie.

Ce programme de coopération fait suite à celui réalisé par l'Union européenne avec le Ministère de la Solidarité dans le Nord Est de l'Algérie pendant la période de 2002 à 2009.

Il vise à contribuer aux efforts de développement initiés et menés par le gouvernement algérien pour dynamiser le développement économique et social du pays et prévoit de contribuer à la réduction des disparités sociales et économiques à travers le développement intégré et durable des communes pauvres de la région des Hauts Plateaux.

Ce programme facilitera l'accès des populations à des services sociaux performants en s'appuyant

notamment sur l'amélioration de la formation professionnelle et en facilitant l'accès aux microcrédits. Cet appui devrait permettre de réduire le chômage en particulier celui des femmes rurales en leur offrant une meilleure chance de s'insérer dans le monde de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

«Malgré les revenus remarquables liés aux prix élevés des hydrocarbures, ce bénéfice n'est pas encore arrivé au niveau local pour stimuler l'économie et le développement durable. Je pense que ce programme contribuera à aider l'Algérie à mettre en œuvre une politique de développement ambitieuse en améliorant notamment l'efficacité de l'administration», a déclaré M. Štefan Füle, membre de la Commission européenne chargé de l'élargissement et de la politique européenne de voisinage.

L'Algérie est divisée en quarante-huit collectivités publiques territoriales appelées Wilayas. Les Wilayas sont les plaques tournantes pour une multitude de programmes et d'actions lancés par le gouvernement. Ainsi le présent programme vise à accroître les capacités de l'administration au sein de six Wilayas, à savoir: Saïda, Tiaret, Tissemsilt, Aïn Defla, Chlef, Medea, en particulier en matière de coordination, de planification et de gestion, afin de parvenir à une utilisation durablement efficace des ressources de l'État. Ces efforts pourront être renforcés par un travail en réseau ambitieux et fonctionnel avec l'ensemble de partenaires internationaux impliqués.

Les objectifs

Le programme propose d'intervenir sur trois composantes complémentaires:

- l'amélioration des conditions de vie des populations cible à travers l'accompagnement social et les appuis aux services sociaux et a comme objectif spécifique l'amélioration du bien-être des ménages et de la cohésion communautaire;
- le renforcement de la création d'emplois et la diversification économique. L'objectif est d'une part de créer des synergies entre les dispositifs d'emplois et de lutte contre le chômage avec le développement local. D'autre part d'identifier des filières potentielles et la valorisation des produits des terroirs dans la perspective de la création des emplois et de la diversification économique. Enfin, il s'agira d'aider à informer sur les dispositifs existants de création d'emplois pour faciliter l'accès aux futurs bénéficiaires ainsi que sur la formation professionnelle des bénéficiaires de ces dispositifs;
- l'appui institutionnel et le renforcement des capacités visent un emploi plus efficace et efficient des ressources disponibles pour les actions de développement ainsi que le renforcement de l'efficacité de l'aide.

Actions pilotes pour le développement rural et l'agriculture en Algérie (ENPARD)

Programme bilatéral

Montant total : 20 millions d'EUR contribution européenne

Période de mise en œuvre : fin 2014 - 2018

Bénéficiaires et partenaires: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR)

Contact : Délégation de l'UE en Algérie

Tel.: +213 21 92 36 40

Fax: +213 21 92 36 81

Email: DELEGATION-ALGERIA@eeas.europa.eu

Le contexte

L'agriculture et le développement rural sont toujours une des clés du développement et de la diversification économique durable de l'Algérie. A cet effet la Politique de Renouveau Agricole et Rurale (PRAR), est dotée de moyens importants pour l'approche participative, volontariste et innovante. C'est la population rurale qui investit dans l'avenir du pays et pour nourrir les citoyens. Malgré augmentation des capacités de production, le secteur affiche toutefois une faible proximité avec les consommateurs et peu de produits locaux sont valorisés. Par ailleurs, en s'appuyant sur une démarche ascendante et participative, le renouveau agricole

et rural doit conduire à une évolution des mentalités, tant des agents en charge de l'accompagnement de cette politique que des professionnels eux-mêmes, en termes de prise de responsabilité et d'initiatives. Le Programme d'Action Pilote a été conçu spécifiquement pour renforcer la PRAR dans ces dimensions.

Les objectifs

Dans le cadre de l'appui à la politique de renouveau agricole et rural du MADR, l'objectif général du programme est l'amélioration des conditions de vie par l'augmentation des revenus et de l'emploi en milieu rural dans les Wilayas d'Aïn-Témouchent, Laghouat, Sétif et Tlemcen.

L'objectif spécifique est d'améliorer l'utilisation, la valorisation et la diversification des ressources locales agricoles et non agricoles.

Une attention particulière a été portée à la prise en compte des jeunes et des femmes et à la valorisation durable des ressources territoriales, principes de base du développement local inclusif.

Les actions prévues

Les activités escomptées sont:

- création et équipement au



sein de MADR d'un Centre national de ressources collectant les données sur les PPDR, partageant les informations et données sur les projets potentiels avec les parties prenantes, diffusant les bonnes pratiques recensées au niveau des territoires ruraux et organisant des sessions de formations dans le cadre du renforcement des capacités humaines et techniques;

- création et équipement de cellules du Centre pilote de ressources au niveau des Wilayas mettant à disposition des porteurs de projets, entrepreneurs ruraux et acteurs locaux, les outils d'information pour rationaliser les interventions, les investissements, les soutiens publics et renforcer les liens et les échanges;
- une banque d'initiatives agricoles et rurales documentée, mise à la disposition des porteurs de projet et aux micros et petites entreprises rurales et favorisant la coopération avec les institutions techniques et centres universitaires;
- la mise à jour et la production de paquets pédagogiques existants et leur diffusion par le centre national de ressources;
- organisation d'échanges portant sur les bonnes pratiques entre les acteurs et promoteurs des territoires ruraux du pays, des territoires des pays du Nord et du Sud de la Méditerranée, œuvrant

au partenariat entre territoires nationales et des pays voisins.

Zone d'intervention

Le programme interviendra dans les quatre wilayas d'Ain-Temouchent, Laghouat, Sétif et Tlemcen, qui ont été sélectionnées par le MADR, selon des critères de représentativité des différents milieux agro-écologiques et sociologiques nationaux, de l'existence d'un potentiel de développement pertinent et de ressources humaines suffisantes. Les communes ciblées sont principalement des communes en difficulté (montagnes et piémonts).

Les résultats

Résultat 1: Un processus participatif d'identification de projets de développement rural durable est mis en place dans les Wilayas pilotes.

Les activités à mener dans chacune des 4 Wilayas interviendront principalement en accompagnement des PPDR (Projets de Proximité de Développement Rural Intégré) et comprendront:

- la réalisation de diagnostics territoriaux participatifs et dynamiques qui inclut notamment les dimensions environnementales et climatiques;
- formation des porteurs de projets et surtout les animateurs des cellules d'animation rurale communale (CARC);
- l'appui aux acteurs locaux

- dans l'identification de projets;
- la réalisation d'enquêtes pour établir le system de suivi du projet (au démarrage, mi-parcours et à la fin);
- l'intégration des institutions de recherche nationales (universités, haute écoles) dans le plan de suivi/évaluation du projet ainsi que dans le programme de formation du projet.

Résultat 2: Les produits et ressources locaux sont valorisés et mises en marché avec une qualité améliorée.

Ce résultat mettra en valeur les produits de qualité du secteur alimentaire, artisanal, culturel et touristique: Elle pourra comprendre, à titre indicatif, les activités suivantes:

- diagnostic des faiblesses des chaînes de valeur pour les produits prioritaires;
- accès aux marchés (existants ou à promouvoir): création de boutiques paysannes, de marchés paysans et de manifestations commerciales (foires, ventes promotionnelles...) dédiés aux produits de terroir;
- formations sur les techniques de transformation et de valorisation des produits de terroirs, sur la sensibilisation et l'amélioration de la qualité, sur le marketing des produits et les méthodes de commercialisation, de même que des sessions dédiées aux guides/accompagnateurs pour le développement de projets éco-touristiques;
- appui aux coopératives existantes et organisations

professionnelles des filières de qualité et assistance à la création des coopératives artisanales;

- développement de ressources territoriales spécifiques;
- organisation de la communication autour des filières de qualité par la mobilisation de supports écrits et audiovisuels de même que l'utilisation des canaux traditionnels d'information;
- appui à la mise en œuvre de projets orientés vers l'éco-tourisme de proximité par la création de gîtes ruraux, de sentiers et de parcours pédestres valorisant les ressources territoriales;
- valorisation du patrimoine naturel par la protection de la faune et de la flore pour conserver la biodiversité, de même que la valorisation du patrimoine culturel et historique local à travers des promotions touristiques.

Résultat 3: La communication et l'information sont disponible et accessible sur les initiatives entrepreneuriales des acteurs locaux.

Ce résultat visera la promotion des expériences et projets d'entrepreneuriat rural réussis par la diffusion de leurs résultats par les moyens modernes de publication et la mise à disposition d'outils pratiques facilitant l'accès à l'information. Il va suivre le model LEADER européen avec les réseaux institutionnel.

Renforcement des capacités du Centre national de Recherche pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (CNRDPA)



Le contexte

Depuis sa création en décembre 1999, le Ministère de la pêche et des Ressources Halieutiques (MPRH) a opté pour une approche de développement durable de la pêche et de l'aquaculture. Il a œuvré à en définir les contours à travers la Loi N° 01-11 relative à la pêche et à l'aquaculture, promulguée le 03 juillet 2001.

L'un des principes cartésiens arrêtés par ce cadre législatif est d'asseoir les politiques d'exploitation et de développement des pêches et de l'aquaculture sur des connaissances et des avis scientifiques.

C'est à ce titre et, par la suite, dans le cadre du «Schéma Directeur du Développement des Activités de Pêche et d'Aquaculture à l'horizon 2025» (SDDAPA), que d'ambitieux programmes visant à optimiser

la production halieutique en Algérie (pêche et aquaculture confondues), ont été initiés depuis l'année 2000 par le secteur de la pêche et des ressources halieutiques afin de relever le taux de consommation de poisson par

habitant, en tenant compte des potentialités existantes.

Il est évident que le renforcement des capacités organisationnelles et managériales du CNRDPA contribuera grandement à l'amélioration de la pertinence et de la qualité des avis scientifiques et de l'aide à la décision en matière d'évaluation, d'aménagement et de gestion des ressources halieutiques ainsi que pour l'accompagnement des investissements dans les domaines de haute technicité tels que l'aquaculture et la construction navale.

Les objectifs

Optimiser l'organisation, le management et l'efficacité opérationnelle du CNRDPA en tant

Jumelage

Montant total : 1,14 million d'EUR de contribution de l'UE

Période de mise en œuvre : juillet 2012 - juillet 2014

Bénéficiaires et partenaires: Ministère de la pêche et des Ressources Halieutiques (MPRH), Centre National de Recherche pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (CNRDPA)

Contact : M. Larbi KADRI, Chef de projet

Adresse : CNRDPA, 11, Bd Amirouche, BP 67, Bou Ismail, Tipasa, Algérie
Tel.: +213 (0)24 462 970 / (0)24 462 377
Fax: +213 (0)24 461 906

Email: kadrilarbi@hotmail.com

Site web: www.mpeche.gov.dz

qu'instrument essentiel d'aide à la décision.

Le projet de jumelage doit contribuer à : Assurer un développement et une gestion durables de la pêche et de l'aquaculture en Algérie fondés sur des avis scientifiques pertinents.

Les résultats à ce jour

- le cadre juridique et institutionnel du CNRDPA est examiné, et les recommandations édictées pour une meilleure prise en compte du principe de développement durable de la pêche et de l'aquaculture, préconisé par la Politique de développement du Secteur sont adoptées;
- les ressources humaines et matérielles du CNRDPA sont gérées de manière appropriée

par rapport aux exigences d'une stratégie de recherche appuyant le processus de développement du Secteur;

- les activités de recherche du CNRDPA sont orientées vers le développement avec amélioration de la pertinence de l'information scientifique et technique;
- le CNRDPA renforce sa collaboration scientifique et mène des activités de R et D conjointes avec les organisations régionales de gestion de la pêche, du développement durable et de la conservation de la nature dans la Mer Méditerranée.

Observatoire des filières agricoles et agroalimentaires au sein de l'INRAA

Le contexte

L'Observatoire des filières agricoles et agroalimentaires, positionné à l'INRAA, a pour rôle d'appuyer les décideurs publics (ministères, offices et instituts techniques agricoles) et les opérateurs privés actifs dans le secteur en apportant une connaissance approfondie et fiable. L'Observatoire sert d'outil de production et de diffusion de l'information.

Ce projet de jumelage vise à aider le développement de l'Observatoire, suite à la demande du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) qui souhaite que

l'Observatoire couvre les filières agricoles et agroalimentaires retenues comme prioritaires dans les politiques publiques pertinentes, à savoir: les filières céréales, légumes secs, lait, pomme de terre, olives et dattes. Pour ces filières, l'observation passera par l'ensemble des segments : production, mise en marché, transformation, distribution et consommation. L'observation doit par ailleurs porter sur l'environnement économique des filières : marché mondial, normes techniques et commerciales, dispositions réglementaires régissant les échanges commerciaux.

L'Observatoire visera donc à



contribuer et appuyer la politique algérienne de renouveau agricole et rural en lui apportant de l'information.

Les objectifs

Établissement d'un Observatoire des filières agricoles et agroalimentaires au sein de l'INRAA, sous tutelle du MADR.

Les résultats à ce jour

- mise en place de l'organisation de l'Observatoire: une structure et une organisation fonctionnelle, ainsi qu'un projet de texte réglementaire fondant l'Observatoire ont été proposés;
- renforcement des directions du Ministère en lien avec l'Observatoire, afin d'améliorer leur système de collecte et de traitement des données: méthodes de collecte de l'information, modèles de notes de conjoncture, opération pilote de cartographie par satellite, méthodologie d'évaluation des politiques publiques, séminaire de présentation du projet;
- mise en place d'un dispositif de production de l'information sur les filières agricoles et agroalimentaires: aide à la constitution d'un panel d'exploitations agricoles, d'un répertoire des Industries agro-alimentaires, d'une analyse de la consommation et au suivi des marchés internationaux;
- mise en place d'un plan qualité et d'une politique de communication: définition d'une stratégie de communication, élaboration d'un site internet.

Jumelage

Montant: 1,17 million d'EUR de contribution de l'UE

Période de mise en œuvre: aout 2012/ aout 2014

Bénéficiaires: Ministère de l'Agriculture et du développement rural, l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA)

Contact: M. Foued CHEHAT, chef de projet

Adresse : 02 avenue des Frères Oudek, BP N°200 Hassen Badi, 16200 El Harrach, Alger
Tél : +213 21 52 12 81 / 52 99 62 / 52 86 38
Fax : +213 21 52 12 83

Email :
foued.chehat@gmail.com

Renforcement du dispositif algérien d'accréditation (ALGERAC)

Le contexte

Les discussions entamées par l'Algérie pour adhérer à l'Organisation Mondiale du Commerce ont impliqué la création d'un organisme algérien chargé de l'accréditation (ALGERAC) considéré comme le seul garant de la compétence des organismes de certification, d'inspection et de contrôle ainsi que des laboratoires d'essai, d'étalonnage et du système de certification en management qualité et de certification des personnes et des systèmes de gestion. La certification de la qualité

est donc une condition nécessaire pour que l'Algérie puisse accéder au commerce international.

L'accréditation, consiste en l'attestation de la compétence d'un organisme à exécuter des tâches spécifiques d'évaluation de la conformité.

L'accréditation représente un critère essentiel pour la désignation et la surveillance des organismes notifiés dans le cadre de la mise en œuvre de la Nouvelle Approche et de l'Approche globale en matière d'évaluation de la conformité.

L'accréditation ne garantit pas

Jumelage

Montant: 250 000 Euro

Période de mise en œuvre: fin 2013 - mi 2014

Bénéficiaires: Ministère du commerce, Organisme Algérien d'Accréditation ALGERAC

Contact: M. Noureddine BOUDISSA, chef de projet
Adresse: 17 rue Abdelkader Rakouba, Hussein Dey- Alger
Tel: +213 21 77 42 65
Fax: +213 21 77 42 60

Email: contact@algerac.dz

Site web: www.algerac.dz

uniquement la libre circulation des produits et des services sur le marché international, mais contribue également à améliorer la compétitivité de l'économie nationale.

En Algérie, l'accréditation doit devenir l'outil principal pour démontrer et s'assurer de la compétence d'un organisme ou d'un laboratoire d'essais ou d'étalonnage candidat à une notification ou à un agrément ainsi que d'un organisme d'inspection ou de certification.

Les objectifs

Renforcer l'organisme d'accréditation ALGERAC dans ses capacités organisationnelles, réglementaires et managériales.

Les résultats (attendus) :

- l'édification des bases techniques d'ALGERAC, va lui permettre de faire son entrée et être pleinement accepté dans le réseau international de l'accréditation;
- ALGERAC renforce ses capacités pour encourager l'utilisation des normes européennes et des procédures techniques d'évaluation de la conformité, mais aussi t pour aboutir à la conclusion des accords de reconnaissance dans ces domaines avec l'objectif de faciliter les échanges commerciaux et de protéger les consommateurs.

Nouveau jumelage

Renforcement des capacités opérationnelles de l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur en matière de Commerce Extérieur (ALGEX)

L'Agence française pour le développement international des entreprises UBIFRANCE, en consortium avec la Chambre Economique Fédérale d'Autriche et l'Agence autrichienne ADVANTAGE AUSTRIA ont remporté le 30 octobre dernier l'appel d'offre lancé par la Commission européenne pour un jumelage institutionnel avec l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur algérien (ALGEX).

Ce jumelage institutionnel, d'un

montant de 1,45 million d'euros, porte sur le renforcement des capacités opérationnelles d'ALGEX, en matière de commerce extérieur et traitera de sujets comme l'intelligence économique, la veille stratégique, l'organisation de bases de données ou d'événements pour les entreprises, les règles du commerce international et les négociations de l'OMC. Le jumelage démarrera en avril 2014 pour une durée de deux ans, et mobilisera une trentaine d'experts français et autrichiens.

Coopération entre la Délégation de l'Union européenne en Algérie et le Cercle d'Action et de Réflexion autour de l'Entreprise (Club CARE)

La Délégation de l'Union européenne en Algérie et le Club CARE ont signé en avril 2014 un protocole d'accord dont l'objectif est l'organisation d'événements, la réalisation d'études et l'édition de publications sur des sujets d'intérêt commun aux deux entités. Cette coopération, basée sur les activités susmentionnées, vise à contribuer pour l'amélioration de l'environnement entrepreneurial en Algérie, par le biais de la dynamisation de l'action et de la réflexion autour des thématiques qui sont importantes pour cet environnement.

Les événements organisés dans le cadre de ce protocole veilleront à permettre une participation élargie de tous les acteurs intéressés dans le développement économique et social en Algérie et à permettre l'expression des opinions de tous les participants intéressés à contribuer aux débats.

Depuis le début du partenariat, plusieurs rencontres publiques ont été organisées, sous la dénomination «Les Matinales du CARE», autour de thèmes comme le «Dialogue Public Privé» (mai 2014), le «Financement de l'économie: rôle des institutions » et la «Réforme



Les Matinales de CARE
avançons ensemble



fiscale et rôle du Conseil de la Fiscalité».

Pour les mois à venir, d'autres rencontres seront organisées, selon le calendrier indicatif suivant :

- septembre 2014 - «Le projet de réforme du Code de Travail»;
- octobre 2014 - «Politique économique extérieur de l'Algérie»;
- novembre 2014 - «Politique industrielle et création de valeur ajoutée»;
- décembre 2014 - «Cloud computing»;
- janvier 2015 - «Rôle et place de la femme dans l'économie algérienne».

La Délégation de l'UE en Algérie et le Club CARE organiseront aussi en partenariat un grand événement international dans le domaine économique, en association avec la Banque Mondiale, les Nations Unies et la Banque Africaine de Développement et sous le haut patronage du Gouvernement algérien.

Montant: 150 000 Euro

Période de mise en œuvre:
2014-2015

Bénéficiaires: Cercle d'Action et de Réflexion autour de l'Entreprise (CARE)

Contact: Délégation de l'UE en Algérie
Tel.: +213 21 92 36 40
Fax: +213 21 92 36 81

Email: DELEGATION-ALGERIA@eeas.europa.eu

Site web: <http://care-dz.org/>

CARE est une association algérienne à but non lucratif, qui souhaite réfléchir, agir et communiquer autour des problématiques liées à l'entreprise et son environnement. Les membres de CARE sont des représentants d'entreprises algériens qui ont accumulés une vaste

expérience sur le climat des affaires en Algérie et ils sont prêts à partager leur expérience avec une audience élargie pour mobiliser le potentiel de développement économique et social en Algérie.

FEMISE (Forum euro-méditerranéen des Institutions de Sciences économiques)

Programme régional

Montant total: 4,9 millions d'EUR (MEDA, 2005-2009) et 4 millions d'EUR (IEVP, fin 2009-fin 2012) + 3 millions d'EUR (2013)

Période de mise en œuvre: 2005-2013

Bénéficiaires: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie, Turquie (jusqu'en octobre 2009)

Site web: www.femise.org

Le contexte

Encourage le dialogue et la recherche sur les questions socioéconomiques par le biais du financement d'un réseau d'instituts de recherche, et donne des avis aux pays partenaires méditerranéens (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Territoire palestinien occupé, Syrie, Tunisie, Turquie jusqu'en octobre 2009), concernant leurs réformes. Depuis 2005, un budget de 9 Millions € a été alloué.

sociaux et de leurs répercussions sur les partenaires méditerranéens dans le cadre de la mise en œuvre des accords d'associations et des plans d'action avec l'UE.

Concrètement

Le projet consolide son réseau d'instituts de recherche capables de mettre en place des interactions Nord-Sud et Sud-Sud. Au sein de ce réseau, il a lancé une dynamique de transfert de savoir-faire et de connaissances entre les membres. Le projet mène aussi des études sur les progrès accomplis par les pays partenaires méditerranéens pour ouvrir et réformer leur économie et se préparer aux défis susceptibles de se poser. En outre, il met au point des outils spécifiques permettant d'élaborer des politiques de facilitation du processus de transition économique dans la région euro-méditerranéenne. Les résultats des travaux du réseau FEMISE sont communiqués à toutes les parties concernées.

Les objectifs

Le projet vise à contribuer au renforcement du dialogue relatif aux questions économiques et financières au sein du partenariat euro-méditerranéen, dans le cadre de la politique européenne de voisinage et de l'Union pour la Méditerranée. Plus précisément, le projet cherche à améliorer la connaissance des enjeux prioritaires dans les domaines économiques et



Actions en bref

- soutien d'un réseau de 90 instituts de recherche en économie;
 - organisation d'échanges entre les professeurs des instituts membres du réseau, et de séminaires et ateliers consacrés aux thèmes prioritaires;
 - réalisation de recherches sur les thèmes prioritaires de la coopération économique euro-méditerranéenne, suivant un plan de travail établi en accord avec la Commission européenne;
 - réalisation de recherches à la demande de diverses parties prenantes;
 - développement d'un site Internet convivial offrant un accès aisé aux publications de recherche et un forum interactif où les parties prenantes peuvent échanger leurs idées;
 - organisation de conférences annuelles et d'autres événements publics à l'intention des membres du réseau et des autres acteurs travaillant dans le même domaine.
- les principaux enjeux du thème et son évolution;
 - les analyses du FEMISE (à partir des études par le FEMISE);
 - les recommandations de politique économique dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen.

FEMISE a présenté son rapport 2013 sur l'Euro-méditerranée «Vers une nouvelle dynamique pour le maintien des équilibres économiques et sociaux» le 6 février 2014 à Paris, France. Lors de la journée les auteurs du rapport ont présenté leurs travaux et points de vue sur les voies de modernisation sociale que les pays méditerranéens pourraient choisir afin de répondre aux aspirations de leur population, tout en restaurant de bonnes dynamiques économiques. Des experts de la région ont donné leurs réactions sur les points de vue exprimés dans le rapport et leurs propres visions.

Les rapports de recherche FEMISE

Ces rapports diffusent les résultats de projets de recherche entrepris par les membres FEMISE et financés par la Commission Européenne.

Depuis sa création en 1997 et jusqu'à nos jours, le FEMISE a publié 86 Rapports de Recherche qui furent distribués dans la région Euro-Med et à l'extérieur. 33 rapports ont été produits dans FEMISE I (1998-1999), 37 rapports dans FEMISE II (2000-2005) et jusqu'à présent 16 rapports ont été produits dans le cadre de l'association depuis son établissement

Le Rapport Annuel du FEMISE sur le partenariat euro-méditerranéen

Depuis 1999, le FEMISE publie chaque année un rapport présentant les analyses et propositions du Forum Euro-Méditerranéen des Instituts de Science Economique sur le Partenariat Euro-Méditerranéen et le développement des pays méditerranéens. Pour chaque thème choisi, le rapport dégage:

en 2005. Les activités de recherche FEMISE permettent d'assurer un suivi détaillé et indépendant du partenariat économique entre les pays d'Europe et de Méditerranée, mais aussi de générer et intensifier la coopération entre chercheurs de la région. De 1998 à 2009, près de 5 millions d'euros ont été engagés dans la recherche économique sur la région.

Autres publications

Le Femise publie également depuis son lancement des productions relatives aux Profils Pays, des rapports thématiques réalisés sur le partenariat euroméditerranéen, et enfin une news-

letter « Inside FEMISE » sous forme d'un bulletin électronique distribué à l'intérieur et en dehors du réseau, il englobe les recherches les plus récentes publiées par le FEMISE de façon concise. En outre, il souligne les plus récentes mises-à-jour liées à la région Euro-Med et les nouvelles concernant l'Association incluant toute annonce de la Consultation Interne.

L'ensemble des publications du FEMISE sont disponibles sur le site: <http://www.femise.org>

MEDSTAT III

Programme régional

Montant: 7 millions d'EUR

Période d'exécution:
2010-2013

Bénéficiaires: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Palestine, Tunisie, Turquie

Site web:
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/MEDSTAT_programme

<http://ec.europa/eurostat/medstat>

Le contexte

Le MEDSTAT III vise à renforcer la capacité des autorités compétentes des pays partenaires méditerranéens à recueillir des statistiques actualisées, adaptées et pertinentes, garantissant la fiabilité et la cohérence. Doté d'un budget global de 7 Millions €, ce programme qui a débuté en 2010 s'est achevé en décembre 2013, a vu la participation des organes et institutions en charge des statistiques des partenaires suivants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Territoire palestinien occupé, Syrie, Tunisie.

litiques fondé sur des faits probants et à favoriser un développement démocratique grâce à l'utilisation de données statistiques. MEDSTAT III a augmenté et amélioré la fourniture de données dans six domaines thématiques prioritaires : l'agriculture, l'énergie, les migrations, les statistiques sociales, les transports, le commerce et la balance des paiements – et encouragera une utilisation accrue de ces données. Les statistiques environnementales, qui constituent aussi une priorité, ont été couvertes par un projet parallèle de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), qui a assuré la coordination et a participé aux activités statistiques relatives à l'agriculture, à l'énergie et aux transports.

Les objectifs

Ce programme a visé la promotion d'un processus d'élaboration des po-

MEDSTAT III s'est appuyé sur les réalisations de MEDSTAT I (1996-2003) et de MEDSTAT II (2006-2009)

et a visé à consolider et à renforcer les résultats des précédentes éditions.

Concrètement

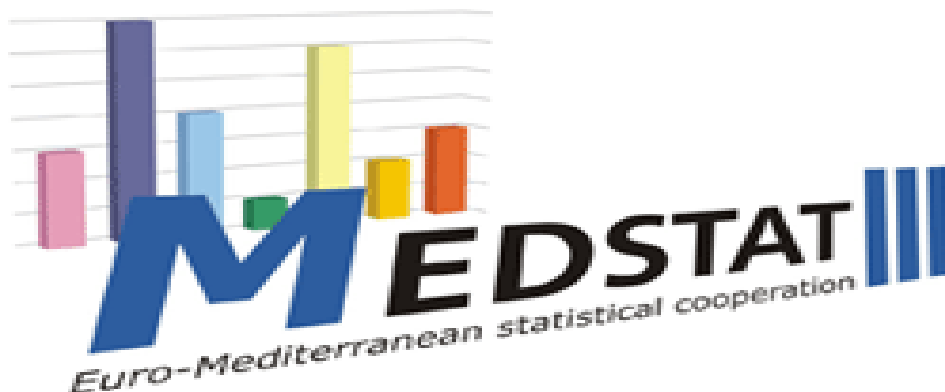
Ce projet a amélioré les capacités statistiques et a renforcé la structure institutionnelle des instituts nationaux de statistiques et du système national de statistiques des pays partenaires méditerranéens afin de recueillir les données actualisées, adaptées, pertinentes et de grande qualité nécessaires aux prises de décisions politiques et à la bonne gouvernance. De plus, il encourage la poursuite de l'harmonisation des données statistiques avec les normes européennes et internationales, ainsi que la consolidation du processus d'échanges de données entre les deux zones.

Les experts du programme MEDSTAT III ont travaillé en étroite collaboration avec leurs homologues des pays partenaires pour réaliser les activités du projet et transférer du savoir-faire et des pratiques par le biais d'une assistance technique ciblée, d'un échange d'expériences, d'ateliers et de séminaires, de cours de formation et de visites d'étude. Le programme a visé en outre à assurer une diffusion plus conviviale des statistiques et à mieux faire comprendre leur importance aux

utilisateurs finaux (classe politique, gouvernements, administration, secteur privé, journalistes, universités, société civile, institutions européennes et internationales).

Actions en bref

- renforcement de la capacité des instituts nationaux de statistique et du système national de statistique des pays partenaires méditerranéens à collecter des données actualisées, adaptées, pertinentes et de grande qualité;
- apport de données dans six domaines thématiques prioritaires : l'agriculture, l'énergie, les migrations, les statistiques sociales, les transports, le commerce et la balance des paiements;
- organisation de formations générales et d'activités de collecte et de diffusion des données dans les secteurs prioritaires;
- offre d'une assistance technique et organisation d'échanges d'expériences, d'ateliers, de séminaires, de cours de formation et de visites d'étude.



Développement du secteur privé dans la région sud de la Méditerranée

Programme régional

Montant: 3 millions d'EUR

Période d'exécution: 2014 - 2016

Bénéficiaires: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Lybie, Maroc, Syrie, Palestine, Tunisie, Turquie

Contact: Délégation de l'UE en Algérie

Tel.: +213 21 92 36 40
Fax: +213 21 92 36 81

Email: DELEGATION-ALGERIA@eeas.europa.eu

Le contexte

La région Sud de l'IEVP comprend 10 pays de la Méditerranée du Sud et 205 millions d'habitants, soit 3% de la population mondiale, et génère environ 1,5% du monde PIB en 2012. En termes de l'échange, l'IEVP-Sud représente 5% du commerce extérieur de l'UE27 (140bn d'EUR), ce qui en fait le 7^e partenaire commercial régional.

Dans les pays du Sud de l'IEVP, les cinq millions de micro et les PME représentent plus de 90% du total emploi. Au cours de la dernière 15 ans, les gouvernements et les institutions de développement ont consacré d'importantes ressources pour faciliter le développement des PME, mais ce tissu économique demeure fragile et les PME de la région sont les premières à souffrir de la volatilité de l'économie mondiale.

Ce programme entend contribuer à développer le secteur privé de la région en vue de créer des emplois indispensables à la jeunesse, un facteur clé pour réaliser un développement plus durable dans la région du Sud de la Méditerranée.

des agences de soutien des micro-entreprises et PME) et microéconomique (soutien aux pôles de compétence régionaux dans les industries culturelles et créatives).

En réponse aux rapports de l'ONU soulignant le potentiel de croissance des industries créatives dans les pays en développement, le programme encourage le développement des industries culturelles et créatives dans la région. Il optimise son impact en tirant profit des pôles de compétence déjà existants dans des domaines tels que les technologies de l'information, l'artisanat, le tourisme, le textile, la mode ou encore les cosmétiques.

Actions en bref

Le programme vise notamment à:

- mettre en place des réseaux euro-méditerranéens de qualité offrant un soutien et des services adéquats aux micro-entreprises et aux petites et moyennes entreprises (PME);
- renforcer le rôle du groupe de travail sur la coopération industrielle euro-méditerranéenne en soutenant et en coordonnant les réformes liées aux PME, développe les capacités des coordinateurs de la Charte euro-méditerranéenne à défendre et promouvoir les micro-entreprises et les PME, informe les micro-entreprises et PME sur les moyens financiers

Concrètement

Le programme régional cible les PME en intervenant au niveau macroéconomique (environnement propice aux micro-entreprises et PME), méso économique (renforcement

qui leur sont disponibles et promeut l'utilisation de ces sources de financement;

- sélectionner et cofinancer les initiatives pilotes les plus prometteuses qui démontrent le potentiel des industries culturelles et créatives pour promouvoir la croissance inclusive et l'emploi dans la région du Sud de la PEV;
- identifier les stratégies sectorielles régionales dans un nombre limité de secteurs prometteurs – en plus des industries créatives et culturelles – pour générer de nouveaux échanges avec l'UE ou intra-méditerranéens, attirer de nouveaux investissements
- et développer davantage les partenariats avec l'UE ou intra-méditerranéens;
- organiser, dans le contexte des stratégies sectorielles régionales identifiées, des événements réunissant des spécialistes des associations sectorielles méditerranéennes, des entreprises et leurs homologues dans l'UE et les autres pays méditerranéens;
- faire connaître les meilleures pratiques de chaque pays méditerranéen, ce qui peut améliorer l'image qu'ont les investisseurs de la région.

Appui aux partenariats d'affaires et d'investissement dans le sud de la Méditerranée - EUROMED INVEST

L'objectif du projet est de stimuler les affaires et l'investissement privé dans la région euro-méditerranéenne et de contribuer à un développement économique inclusif. Les activités du projet visent à habiliter les réseaux d'affaires et d'investissement euro-méditerranéens à mettre en œuvre des stratégies ciblées en faveur du développement des PME dans

des secteurs spécifiques: l'agro-alimentaire, l'eau et les énergies alternatives, le tourisme, les transports et la logistique, industries culturelles et créatives.

Programme régional

Montant: 5 millions d'EUR

Période d'exécution: 2014 - 2016

Bénéficiaires: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Tunisie et Turquie

Contact: Délégation de l'UE en Algérie
Tel.: +213 21 92 36 40
Fax: +213 21 92 36 81

Email: DELEGATION-ALGERIA@eeas.europa.eu

Soutien au développement de la culture et des industries créatives et des clusters dans le sud de la Méditerranée

Programme régional

Montant: 5.6 millions d'EUR

Période d'exécution du programme: 2014 - 2016

Bénéficiaires: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Tunisie et Turquie

Contact: Délégation de l'UE en Algérie

Tel.: +213 21 92 36 40
Fax: +213 21 92 36 81

Email: DELEGATION-ALGERIA@eeas.europa.eu

Le contexte

Les rapports de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation pour le développement industriel des Nations Unies (ONUDI) ont souligné le potentiel de croissance et d'emploi du secteur des industries créatives à plusieurs reprises.

Dans ce contexte, et considéré l'impact positif que le développement de ce secteur pourrait avoir en termes d'emploi, notamment de femmes et de jeunes, l'Union européenne a lancé ce programme d'accompagnement au bénéfice de la région sud de la Méditerranée.

Concrètement

L'objectif du projet est de favoriser la coopération entrepreneuriale dans les industries culturelles et créatives notamment par la promotion d'initiatives pilotes utiles à démontrer le potentiel de développement national et régional de la culture et des industries créatives.

Il est prévu que le programme facilite le développement d'un certain nombre de PME innovantes dans la région (au moins un par pays partenaire), leur offrant de possibilités de coopération et d'intégration, de renforcement des capacités tout en accompagnant les institutions locales dans l'amélioration

des services dans le domaine.

Le projet devra également assurer une forte appropriation par les autorités nationales afin d'intégrer la promotion de clusters dans les cadres de développement du secteur privé national et régional qui faciliteront la reproduction de l'expérience du projet sur une plus grande échelle. Il est prévu que le partenariat public-privé soit également renforcé au moyen d'un dialogue plus intense entre les autorités publiques et les entrepreneurs.

Actions en bref

- compléter/mettre à jour le mapping des clusters et des chaînes de valeur dans les domaines culturel et des industries de la création dans chacun des pays de la région Sud de la PEV;
- sélectionner dans chaque pays au moins un projet pilote. La sélection sera basée sur les réponses reçues à un appel à manifestation d'intérêt;
- soutenir la mise en œuvre du plan d'affaires (business plan) en offrant un accès à des services de conseil aux entreprises;
- concevoir des plans à l'attention des gouvernements nationaux pour la réplique de pilote prometteur initiatives dans

toute la région Sud de la PEV en relation avec les institutions financières;

- diffuser les résultats aux parties

prenantes et aux acteurs concernés.

Coopération industrielle pour renforcer le partenariat: 9^{ème} Réunion des ministres euro-méditerranéens de l'industrie

Des représentants de plus de 30 pays et partenaires euro-méditerranéens se sont réunis à l'occasion de la neuvième session ministérielle sur la coopération industrielle euro-méditerranéenne de l'Union pour la Méditerranée (UpM), organisée le 19 février 2014 à Bruxelles, dans le but de renforcer le soutien aux PME et de progresser encore dans la réalisation de l'ambition ultime de cette Union, à savoir la création d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne. Des associations d'entreprises internationales et nationales ainsi que des organisations internationales ont aussi contribué au débat.

Les conclusions d'une évaluation du climat des affaires dans les pays méditerranéens voisins ont été présentées et entérinées, un programme de travail pour 2014-2015 a été examiné et les ministres ont adopté une déclaration exprimant leur volonté de continuer à développer les activités commerciales de la région.

Évaluation du climat des affaires en Méditerranée

L'évaluation de 2013 du climat des affaires de la région méditerranéenne a montré que les progrès accomplis dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique en faveur des PME n'ont été que modestes, graduels et disparates dans tous les pays et tous les secteurs.

Dans l'ensemble de la région, le dialogue entre les secteurs public et privé est plus ouvert et plus constructif et, d'une manière générale, a contribué à améliorer la qualité de la politique des pouvoirs publics en faveur des petites entreprises.

L'évaluation de 2013 a porté sur l'évolution de la situation au cours des cinq dernières années. Plusieurs centaines d'acteurs du développement des entreprises des secteurs public et privé y ont contribué dans les pays méditerranéens voisins suivants : l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la

Palestine et la Tunisie. L'évaluation a été coordonnée par la Commission européenne, en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Fondation européenne pour la formation (FTE) et la Banque européenne d'investissement (BEI).

Éléments du programme de travail 2014/2015

Les ministres ont également abordé le programme de travail à mettre en œuvre en 2014/ 2015, pour définir les orientations stratégiques de la future coopération industrielle euro-méditerranéenne, y compris les méthodes destinées à poursuivre l'amélioration du climat des affaires et à promouvoir l'entrepreneuriat, l'innovation et les PME, en se fondant sur le « Small Business Act » pour l'Europe.

L'objectif consiste aussi d'encourager les PME à innover, à exporter, à travailler en réseau et à internationaliser, de créer un grand marché pan-euro-méditerranéen pour les produits industriels, d'instaurer des dialogues et d'échanger de bonnes pratiques dans les secteurs d'intérêt commun, tels que l'industrie du textile et de l'habillement et l'industrie de la création.

Déclaration conjointe

À l'issue de cette réunion, les ministres de l'industrie de l'Union pour la Méditerranée ont adopté une déclaration visant à :

- poursuivre la mise en œuvre de la Charte euro-méditerranéenne pour l'entreprise et le

rapprochement avec le « Small Business Act (SBA) » pour l'Europe, en tenant compte des conclusions et des recommandations de l'évaluation de 2013 concernant la mise en œuvre de la Charte et du SBA pour l'Europe, ce qui suppose une formation à l'échelon régional et local ainsi que l'optimisation et la mise en synergie de l'appui financier et de l'assistance technique fournis par l'Union et d'autres donateurs;

- intensifier la mise en réseau des entreprises et des services de soutien aux entreprises dans les pays méditerranéens, qu'ils soient membres de l'Union ou non;
- poursuivre la création d'un grand marché industriel euro-méditerranéen, ce qui comprend la préparation et la négociation des accords sur l'évaluation de la conformité et l'acceptation des produits industriels;
- instaurer des dialogues dans les domaines d'intérêt commun, tels que le dialogue sur l'avenir du secteur du textile et de l'habillement, qui célébrera son 10^e anniversaire avec une conférence sur l'innovation, les 24 et 25 mars 2014, et échanger les meilleures pratiques (par exemple la formation de groupements dans les secteurs de l'industrie de la création).

La déclaration peut être considérée comme une étape importante dans le processus d'évolution vers une région euro-méditerranéenne où les PME peuvent être constituées,

se développer, créer des emplois, des partenariats commerciaux.
exporter, importer, investir et établir

Programme de soutien à la consommation et à la production durables dans la région sud de la Méditerranée (SWITCH-Med)

Dans le cadre du programme régional SWITCH-Med, détaillé au chapitre 3 de ce rapport, une action ciblée a été retenue pour développer d'avantage la méthodologie «MED TEST» - portée par l'ONUDI – utile à stimuler la demande et l'offre de services de production durable pour l'industrie.

Pour rappel, le but du programme SWITCH MED est de faciliter la transition vers un Mode de Consommation et de Production plus Durables – MCPD – dans la région sud de la Méditerranée.

Sécurité des investissements dans la région méditerranéenne (ISMED)

Le contexte

Les infrastructures sont des éléments-clés de l'environnement des affaires et génèrent des emplois, mais l'augmentation sensible des besoins en infrastructures dans la région de la Méditerranée du Sud survient au même moment qu'une baisse de l'investissement privé dans les grands projets, du fait notamment de la conjoncture économique mondiale et de l'incertitude politique dans plusieurs pays de la région.

Les objectifs

lancé en novembre 2012, le Programme de soutien à la sécurité des investissements dans la région méditerranéenne (Programme de soutien ISMED) a pour objectif de promouvoir l'investissement privé dans l'infrastructure dans les pays du sud de la Méditerranée, en fournissant des services de conseil aux gouvernements sur la réduction des risques juridiques liés à des projets spécifiques d'infrastructure, en menant un dialogue public-privé sur les améliorations à apporter au cadre légal et réglementaire général, ainsi qu'en relayant auprès des investisseurs

Programme régional

Montant : 1,5 millions d'EUR

Période d'exécution : 2012 – 2014

Bénéficiaires : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Lybie, Maroc, Palestine et Tunisie

Contacts: M. Alexander Böhmer, Chef du Programme MENA-OCDE pour l'Investissement
M. Carl Dawson, Coordinateur du Projet de soutien ISMED

Email: Alexander.Boehmer@oecd.org; Carl.Dawson@oecd.org

Site web: www.oecd.org/daf/psd/ismed.htm

potentiels une information détaillée sur les instruments de mitigation des risques financiers disponibles dans la région.

Concrètement

Le Programme de soutien ISMED est mis en œuvre par le Programme MENA-OCDE pour l'Investissement, avec un financement de l'Union européenne. Un Comité consultatif permet d'orienter ses travaux et d'assister à la mise en œuvre.

Le Programme consiste à :

- évaluer: Evaluer, par le biais de missions d'évaluation de projets spécifiques et d'études associées, le niveau de protection fourni à l'investissement par les cadres juridiques, réglementaires, et sectoriels locaux;
- recommander: Identifier les insuffisances en termes de protection de l'investissement et proposer des recommandations de politique afin d'y remédier;

- innover: Encourager le dialogue, au sein du Groupe de travail ISMED, sur les innovations potentielles en matière d'instruments de mitigation de risques financiers;
- informer: Mettre à disposition une information ciblée sur l'ensemble des produits de mitigation de risques disponibles dans la région, à destination des investisseurs potentiels.

Parallèlement, l'Union européenne a lancé une « Boîte à outils de partage des risques et des coûts » dans le cadre de sa Facilité d'Investissement pour le Voisinage (FIV). Cette Facilité, opérationnelle depuis mai 2008, est un instrument financier innovant issu de la Politique de l'Union européenne de Voisinage, dont l'objectif premier consiste à financer, par le biais de subventions et de prêts, des projets clés d'infrastructure dans les transports, l'énergie, les secteurs sociaux et environnementaux, ainsi qu'à soutenir le développement du secteur privé (notamment les petites et moyennes entreprises) dans les pays du Voisinage.

La « Boîte à outils » proposera quant à elle des mesures ciblées, tel qu'un soutien aux mécanismes de partage du risque (mise à disposition de fonds susceptibles de réduire l'exposition aux risques des investisseurs) et des programmes de garanties.



Mécanisme euro-méditerranéen de facilitation du commerce et de l'investissement (EUROMED - TIFM)

Le contexte

Le Mécanisme Euroméditerranéen de facilitation du commerce et de l'investissement (EUROMED TIFM) est un projet qui découle d'une action conjointe entre l'Union européenne et le Centre du Commerce International (ITC - Genève) et dont l'objectif général est de faciliter des liens économiques plus étroits entre l'UE et les pays du Sud de la Méditerranée. Il s'agit aussi de soutenir une intégration économique plus large entre et parmi les pays partenaires de l'Europe et qui sont bien placés dans le cadre de la politique européenne de voisinage pour assurer la stabilité partagée, la sécurité et la prospérité dans la région.

Les objectifs

L'objectif spécifique de l'action est le développement et l'ouverture au public de l'Euro-Med «TIFM», service d'information en ligne et associé à un helpdesk.

L'Euro-Med TIFM contiendra des informations complètes sur:

Conditions et taxes: ce qui couvre (le cas échéant) la TVA et des accises et de la législation applicable, les exigences générales pour tous les produits (facture par exemple commercial, documents de transport, liste de colisage, déclaration en douane ...), et les produits ayant des exigences spécifiques (par exemple MNT telles que réglementations sanitaires et phytosanitaires, les règlements en matière d'étiquetage,

les règlements techniques ...);

Les droits d'importation;

Les régimes préférentiels (y compris les tarifs préférentiels, les textes des accords, des documents nécessaires à l'application d'un traitement préférentiel, les règles d'origine...);

Les statistiques du commerce - importation et d'exportation des valeurs, les quantités et d'autres indicateurs pertinents sur le commerce;

Contacts d'affaires: Cela inclut les contacts des institutions concernées, les douanes et les autorités fiscales; chambres de commerce et d'industrie; l'industrie / les associations professionnelles, les marchés en ligne pertinents, et les organisateurs d'événements (par exemple les organisateurs de foire commerciale);

Nouvelles: Cela couvre toutes les annonces, bulletins d'information et événements, dont les points focaux nationaux peuvent faire la publicité.

Pour aider les utilisateurs de l'outil en ligne de résolution de problèmes, un réseau des points focaux basé dans chaque pays sera établi. Le réseau des points focaux sera composé d'établissements désignés par les pays partenaires et sera chargé de répondre aux demandes de renseignements (helpdesk).

Pour l'Algérie, le point focal identifié sera l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX).

Programme régional

Montant: financement en cours

Période d'exécution: 2014 – 2016

Bénéficiaires: Algérie, Egypte, Jordanie, Israël, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie, ainsi que la Turquie

Contacts: Section de recherche et analyse de marchés du Centre du commerce international (ITC): marketanalysis@intracen.org
Pour l'Algérie: ALGEX



Chapitre 02



TRANSPORTS



TRANSPORTS

Chapitre 2

Introduction

Le secteur des transports est un vecteur important dans le développement économique et social de chaque pays mais aussi à l'échelle d'une région. C'est pourquoi, depuis la création du partenariat euro-méditerranéen en 1995, à Barcelone, le développement d'un système de transport intégré, efficace et sûr dans la région méditerranéenne est une priorité fondamentale des relations entre l'Union européenne et ses partenaires du Sud, notamment l'Algérie. Ce développement est essentiel pour l'intégration économique régionale, particulièrement en vue d'instaurer une Zone euro-méditerranéenne de libre-échange.

C'est pour œuvrer à cet objectif commun que les ministres en charge du transport des 43 pays membres de l'Union pour la Méditerranéenne se sont réunis, à Bruxelles, le 14 novembre dernier, à l'occasion de la 2^e Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur le Transport et la première sous l'égide de l'Union pour la Méditerranée afin de suivre les progrès réalisés depuis la 1^{ère} conférence de

Marrakech de 2005 et, dans ce contexte, un rapport d'évaluation pour le Plan d'action régional du transport 2007-2013, ainsi que des recommandations prioritaires pour le nouveau plan d'action régional pour la période 2014-2020 ont été présentés. Les recommandations issues de la conférence contribueront à la définition d'un Réseau de Transport multimodal Transméditerranéen, une action stratégique dans laquelle le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée jouera un rôle important en tant qu'instance technique du Forum Euro-méditerranéen du Transport. Le transport est, en effet, l'une des 6 priorités de l'Union pour la Méditerranée qui soutient des projets visant la construction d'autoroutes, la modernisation des systèmes ferroviaires et le développement de plateformes logistiques et des autoroutes de la mer dans la région. Une attention particulière est accordée à la coopération dans les domaines du transport maritime et du développement urbain.

L'Algérie est un partenaire incontournable de cette coopération et le niveau ainsi que



la qualité de la coopération de longue date reflète cela.

En effet, un 1^{er} programme de coopération a été financé à hauteur de 20 M€ et a donné lieu à de nombreux résultats. Ce programme avait pour objectif de mettre à la disposition de l'administration du secteur des instruments et des outils de pilotage sectoriel. Un des outils phares est le Plan national des Transports à moyen et long termes, outil de planification et de mise en œuvre de la stratégie sectorielle.

Un nouveau Programme de coopération, TRANSPORT II, a été mis en place dont les objectifs cadrent parfaitement avec ceux de la politique du gouvernement car il a pour principal objectif d'appuyer l'Algérie, en bénéficiant de l'expérience européenne et des acquis communautaires, dans la poursuite des réformes engagées et la modernisation de son système de transport au bénéfice du développement économique du pays et des attentes du citoyen algérien. En effet et depuis plusieurs années, l'Algérie a engagé des réformes

importantes dans le secteur des transports et des investissements ont été consentis par le Gouvernement algérien à travers ses différents programmes quinquennaux en vue de moderniser le secteur, d'améliorer la qualité du service et de la sécurité des transports.

L'Algérie participe activement à d'autres actions dans le secteur des transports dans le cadre régional et notamment dans le cadre de programmes régionaux et de groupes de travail issus d'EUROMED TRANSPORT.

De plus et dans le cadre du programme d'accompagnement de l'Accord d'association (P3A II), un jumelage dans le domaine l'aviation civile est en cours de mise en œuvre pour un montant de 2 M€. Le jumelage porte sur un appui technique à la direction de l'aviation civile du ministère des Transports pour la mise en œuvre du Plan national de la Sécurité conforme aux exigences de l'Organisation mondiale de l'Aviation civile (OACI).

Appui au secteur des transports II

Programme bilatéral

Montant total : 16,5 millions d'EUR (dont 13 millions d'EUR de contribution européenne)

Période de mise en œuvre :
décembre 2012 - décembre 2016

Bénéficiaires : Ministère des transports

Contact : M. Améziane AHMED-ALI, Directeur du programme et M. Abdelkrim Rezal, Adjoint au Directeur du programme

Adresse : Ministère des transports, 01 Chemin Ibn Badis, El Mouiz (ex Poirson), El Biar, Alger

Tel : +213(0)21.92.86.36
Fax : +213 (0)21.92.12.83

Le contexte

Dans le secteur des transports, l'Algérie a engagé, en priorité, un processus de libéralisation des activités liées aux transports et, en premier lieu, le sous-secteur routier pour les voyageurs comme pour les marchandises, puis a étendu la libéralisation aux sous-secteurs portuaire et maritime, à l'aviation civile et au transport ferroviaire. Ces réformes engagées par le gouvernement algérien permettront au secteur des transports de jouer pleinement son rôle d'outil de développement social et économique au niveau national et d'avantage concurrentiel au niveau international de telle manière à assurer des services de transport de biens et de personnes qui soient sûrs, durables et compétitifs en termes de fréquence, de prix et de qualité.

Dans ce sens, des efforts considérables et soutenus d'investissement ont été engagés, depuis les années 2000, notamment dans les infrastructures de transport (chemins de fer, transports urbains, routiers et autoroutiers, installations portuaires et aéroportuaires).

En matière de stratégie, le développement du secteur des transports repose sur les options suivantes : (i) le développement économique national, (ii) le désenclavement des régions, en particulier les haut-plateaux et le Sud et (iii) le développement du service public et de sa qualité. Elle

repose, actuellement, sur (1) le Programme quinquennal 2010-2014 du gouvernement, (2) le Schéma National de l'Aménagement du Territoire 2025 (SNAT) et (3) le Plan National des Transports (PNT) 2015-2025, élaboré dans le cadre du précédent programme d'appui de la Commission européenne à ce secteur (Transport I). Avec la mise en œuvre effective du PNT, le système des transports algérien devrait changer radicalement, d'ici 2025, afin de répondre à une mobilité toujours plus exigeante et les réformes proposées devraient contribuer directement au renforcement de l'état de droit et de la bonne gouvernance.

Toutefois, si les outils de prévision à long terme et les instruments de gestion des sous-secteurs le secteur des transports sont, aujourd'hui, disponibles, l'expertise pour mettre en œuvre de manière plus efficiente et moderne la stratégie des transports n'est pas suffisamment disponible en quantité et en qualité. C'est dans ce cadre que s'inscrit le nouveau Programme d'appui aux réformes du secteur des transports (TRANSPORT II) qui a pour but de soutenir la stratégie algérienne du secteur des transports et les réformes engagées.

Les objectifs

L'objectif global du programme est d'accompagner la mise en œuvre de la nouvelle stratégie des transports par des réformes institutionnelles et réglementaires et d'améliorer la sécurité des transports et leur qualité



à travers (i) l'adaptation des réformes institutionnelles aux besoins de l'aménagement de l'infrastructure et du développement de l'économie, (ii) l'adaptation de la réglementation en vigueur aux réformes engagées, (iii) l'amélioration de la sécurité des transports et (iv) l'optimisation de la qualité des services et des produits.

Les résultats attendus

- le Ministère des transports est modernisé et dispose d'un système de management performant;
- les textes législatifs et réglementaires sont harmonisés et mis en cohérence avec la nouvelle politique nationale; les autorités de régulation sont opérationnelles;
- des institutions ou structures chargées de la sécurité sont appuyées et assistées dans leur installation et développement;
- la professionnalisation des métiers du transport est adaptée aux besoins des usagers;
- les autorités, les opérateurs et les usagers sont sensibilisés et responsabilisés sur la nouvelle politique nationale des transports.

Appui à la Direction de l'Aviation Civile et de la Météorologie (DACM) du Ministère des transports pour le renforcement de son rôle dans le domaine de la sécurité aérienne

Le contexte

La gestion de la sécurité de l'aviation civile est une responsabilité de tout Etat contractant de l'OACI, dont l'Algérie. Dans ce cadre, ces États doivent établir un «Programme national de sécurité» (PNS) selon les exigences de la Convention relative à l'Aviation civile internationale de l'OACI.

Le PNS est défini comme étant un ensemble intégré de règlements et d'activités qui visent l'amélioration de la sécurité. Cela comprend des activités spécifiques qui doivent être accomplies par l'État ainsi que la mise en place, toujours par l'État, d'un

cadre réglementaire pour supporter l'acquittement de ses responsabilités en regard de la poursuite efficace et sécuritaire des activités liées à l'aviation. Le PNS fait ainsi fonction de système de gestion de la sécurité au niveau de l'État. Pour gérer la sécurité au sein de l'aviation civile, l'État doit, entre autre, mettre en place une structure d'organisation afin de délimiter et d'attribuer les rôles et responsabilités au sein de l'autorité chargée de l'aviation civile.

A cet égard, la DACM s'est appuyée sur le Programme d'Appui Sectoriel des Transports (PAST) pour progresser

Jumelage

Montant total : 1.45 millions d'EUR

Période de mise en œuvre : avril 2013 – avril 2015

Bénéficiaires et partenaires : Direction de l'aviation civile et de la météorologie (DACM)

Contact : M. Chakib Bouraoui, Chef de projet

Adresse : 01, Chemin El Mouiz Ibn Badis, El BIAR

Tel : +213 21 92 10 54

Email : cbouraoui2002@yahoo.fr

dans l'élaboration et la mise en œuvre du PNS conformément aux normes de l'OACI. Ces efforts ont permis d'atteindre un taux d'implémentation des éléments du PNS de 42%.

Le jumelage s'inscrit ainsi dans la continuité des efforts déjà réalisés pour poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre du PNS.

Les objectifs

Ce jumelage a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la gestion de la sécurité aérienne en Algérie et à accompagner la Direction de l'Aviation Civile et de la Météorologie dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan National de la Sécurité et des Systèmes de Gestion de la Sécurité.

Résultats attendus

- le cadre législatif réglementaire en matière de gestion de la sécurité est examiné pour une
- éventuelle mise en conformité avec les exigences de l'OACI et avec la réglementation de l'Union européenne;
- les études de sécurité par type de prestataire ainsi que le guide de réalisation y afférent sont élaborées;
- les indicateurs de sécurité liés au Programme national de sécurité concordants avec ceux des prestataires sont en phase de définition;
- un plan d'inspections par domaine a été élaboré et des actions de formation y afférentes sont, au fur et à mesure, dispensées;
- les besoins de formation en matière de sécurité pour le personnel de la DACM et des prestataires de services sont en cours d'identification. Un plan annuel de formation en phase d'élaboration;
- des visites d'études dans des institutions similaires en Espagne ont été effectuées.

Les autoroutes de la mer II (MEDA-MOS II)

Programme régional

Montant total: 6 millions d'EUR

Période de mise en œuvre:
octobre 2010 – octobre 2013

Bénéficiaires: Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie

Contact: M. Khaled Ghommidh (DGMM), Point focal national
Email: khaled.ghommidh@gmail.com

Le contexte

Le projet MEDA-MOS II favorise le concept des « autoroutes de la mer » et la création de meilleures liaisons de transports maritimes en Méditerranée afin d'améliorer les liaisons entre l'Europe et ses pays voisins.

Les partenaires de ce projet sont les ministères, les autorités portuaires, les douanes et les certains acteurs du secteur privé.

Ce projet encourage le développement de l'intermodalité des transports dans la région et soutient des initiatives pilotes plus pertinentes, plus matures et plus respectueuses de l'environnement afin d'avoir un meilleur impact.

L'amélioration de la logistique Nord-Sud dans le bassin méditerranéen contribuera à la mise en place d'une zone de libre échange méditerranéenne dans laquelle les autoroutes de la mer et les ports clés

des pays de la rive Sud agiront comme points d'entrées et de sorties du futur réseau de transports régionaux de la Méditerranée.

Les objectifs

Le projet MEDA-MOS II assure le suivi des projets pilotes du premier programme (MEDA-MOS I) en les complétant avec des nouvelles activités. Il aura un accent particulier sur les connexions du port avec l'hinterland et sur les dimensions logistiques et environnementales des projets pilotes existants et nouveaux.

L'objectif principal est de poursuivre l'assistance technique pour les projets pilotes comme celui de Bejaïa – Barcelone/ Marseille, détaillé plus bas.

Les activités à ce jour

En Algérie, les partenaires du projet sont les ports de Bejaïa (Est du pays) et Oran (Ouest du pays), qui ont bénéficié d'actions d'assistance technique pour des actions liées au transport, à la logistique et à la prise en charge des questions environnementales dans le domaine des transports.

Le programme s'articule autour de trois grands axes d'intervention:

- l'amélioration de la logistique opérationnelle;
- l'appui institutionnel;
- la mise en place d'un système informatique portuaire (Port community system) pour faciliter l'échange d'informations entre les acteurs public et privés activant dans le port.

Axe	Objectifs	Actions en Algérie
Volet «Logistique opérationnelle»	Obtenir <u>une connaissance précise et détaillée du mouvement des conteneurs</u> provenant des ports partenaires, et établir une cartographie des flux d'origine à destination.	<u>Diagnostic du système de transport</u> des conteneurs à partir de - vers Béjaïa/ Barcelone / Marseille / La Spezia.
	<u>Perfectionnement du système logistique algérien</u> mis à la disposition des opérateurs économiques, grâce à la revue de l'existant et le benchmark par rapport au fonctionnement de la chaîne dans les ports partenaires (intégration logistique)	<u>Diagnostic du système de transport</u> des conteneurs à partir de - vers Oran / Valence <u>Benchmark</u> avec partenaires européens

Axe	Objectifs	Actions en Algérie
Volet « Appui Institutionnel »	Obtenir une <u>connaissance précise et détaillée du fonctionnement du cadre institutionnel</u> et l'impact en coûts des temps des procédures sur la chaîne logistique : Etablir une cartographie des interventions et des obligations au niveau de la documentation et des contrôles. <u>Perfectionnement du cadre réglementaire et législatif</u> et conditions d'alignement au niveau international	<u>Diagnostic du cadre réglementaire</u> et identification des zones d'amélioration et des besoins <u>Diagnostic des besoins administratifs</u> pour le transport des conteneurs entre l'Algérie et l'Europe (documentation, procédures, contrôles, législation, réglementation) avec une attention particulière de son application pratique. <u>Proposition de nouveaux textes</u> et amendements à la réglementation.
Volet « Port Community System »	<u>L'audit relatif au passage portuaire</u> pour chacun des acteurs privés de la place portuaire, l'administration des douanes et l'autorité portuaire, lors du passage des marchandises à l'import et à l'export. La <u>description des avantages résultants de l'utilisation d'un PCS</u> par type de trafic et par famille professionnelle. <u>Plan d'action</u> pour la mise en place d'un PCS.	<u>Etude de faisabilité</u> préalable à la mise en place d'un PCS dans le port de Béjaïa. Audit des processus portuaires relatifs à la mise en place du PCS dans le port de Béjaïa. <u>Feuille de route</u> pour la mise en place du PCS dans le port de Béjaïa.

De plus, un accompagnement spécifique du personnel administratif et des autorités portuaires a été entamé pour les former aux thématiques environnementales dans le secteur et, plus particulièrement, à l'outil de «Self Diagnostic Method» (SDM) qui permettra d'évaluer la qualité environnementale du port

afin de l'améliorer.

Dans ce cadre, il est prévu une feuille de route pour le port de Béjaïa pour l'introduction d'un système de management environnementale ainsi que un plan de gestion des déchets pour le port d'Oran.

EuroMed transport Route, Rail et Transport Urbain

Le contexte

Le projet régional EuroMed Transport « Route, Rail et Transport Urbain » vise à soutenir le développement du Réseau transméditerranéen de Transport (RTM-T), en définissant le cadre réglementaire approprié et les conditions d'exploitation adéquates, afin de faciliter le transport transfrontalier, d'améliorer la sécurité routière et de promouvoir un transport urbain durable et efficace.

Les objectifs

Dans le cadre du déploiement du Plan d'Action régional de Transport (PART) en Méditerranée, les objectifs poursuivis sont les suivants :

- une meilleure exécution des

actions du PART dans les pays partenaires, dans les domaines de la route, du rail et du transport urbain;

- un dialogue régional renforcé et une meilleure coopération en matière de transport terrestre;
- une interopérabilité améliorée dans la perspective du futur Réseau Transméditerranéen de Transport (RTM-T), en favorisant un cadre réglementaire et des conditions d'exploitations conformes;
- une meilleure sécurité, efficacité et professionnalisation du secteur des transports terrestres et un transport urbain durable et efficace;
- le tableau suivant présente les domaines d'expertise offerte par le programme.

Domaine	Thèmes d'expertise
Transports routiers de marchandises	Libéralisation et harmonisation du fret routier international, sécurité routière, réforme du secteur du transport routier, professionnalisation
Transports ferroviaires	Interopérabilité et sécurité ferroviaire, réforme structurelle du marché ferroviaire
Transports urbains	Plans de déplacements urbains durables, cadre réglementaire et institutionnel, gestion des flottes de transport, promotion du réseau CIVITAS des villes à mobilité durable

Programme régional

Montant: 3.8 millions d'EUR

Période de mise en œuvre: décembre 2011 - décembre 2014

Bénéficiaires: Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie

Contact: M. Ahmed-Ali Ameziane, Point focal national, Directeur de la Planification et de la Coopération, Ministère du Transport

Site web :
www.euromedtransport.org

Les activités à ce jour en Algérie

- accompagnement du ministère des Transports pour l'introduction en Algérie du tachygraphe numérique dans le transport routier;
- participation de la wilaya d'Alger et de l'ETUSA au Forum CIVITAS sur la mobilité urbaine, Vitoria-Gasteiz, 24-26 septembre 2012;
- participation de la SNTF à la formation sur la sécurité ferroviaire à Bruxelles, en 2012;
- participation du ministère du Transport à l'atelier sur les conventions internationales de l'UNECE sur le transport routier, Bruxelles en 2012;
- mission de formulation de l'assistance technique sur la mise en place d'une autorité organisatrice des transports urbains à Alger, en 2013. Cette assistance sera menée d'ici fin 2013;
- missions de formulation d'activités d'assistance technique dans les domaines routier et ferroviaire en 2013. Ces assistances seront menées d'ici fin 2014;
- participation du ministère du Transport, des wilayas d'Alger et de Blida et du bureau BETUR à la formation sur les plans de déplacements urbains durables qui a eu lieu à Ljubljana en juin 2013.

GNSS II - Coopération dans le domaine de la navigation par satellite – projet MEDUSA

Programme régional

Montant total: 2,1 millions d'EUR (pour le projet MEDUSA spécifiquement)

Période de mise en œuvre: décembre 2011 – décembre 2014

Bénéficiaires: Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Lybie, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie

Contact: M. Mohand Ameziane Ahmed Ali, Point focal national

Le contexte

Suite au programme METIS (2006-2009), qui visait à réaliser des actions de soutien pour faciliter l'introduction des services EGNOS et leurs applications dans les pays Euromed, le programme MEDUSA entend soutenir l'introduction et l'utilisation du système mondial de radionavigation par satellite (GNSS) – notamment EGNOS et GALILEO dans la région méditerranéenne et dans différents domaines de transport. Pour rappel, METIS a rassemblé les intérêts de tous les pays de la région

afin de construire un réseau de contacts nationaux/régionaux, intéressés de partager les expériences en vue de l'adoption d'EGNOS. Il a également soutenu les pays Euromed à mettre en œuvre les actions préparatoires pour l'utilisation de services EGNOS, d'un point de vue stratégique et socioéconomique en vue de son exploitation dans chaque pays.

Dans le domaine de la navigation par satellite, GALILEO, actuellement en cours de développement, sera le système mondial utilisé par l'Europe, sous contrôle civil.

Dans ce contexte, EGNOS est un système d'augmentation satellitaire (Satellite-Based Augmentation System – SBAS) qui améliore le signal de guidage satellitaire (actuellement sur GPS) et fournit un service de navigation plus précise et fiable sur la couverture du continent européen. L'une des principales caractéristiques d'EGNOS est sa couverture qui pourrait être étendue à des zones adjacentes de l'actuelle zone de service européen à travers le déploiement de l'infrastructure au sol, partageant ainsi segments spatiaux des systèmes existants. Aujourd'hui, l'extension de la couverture du service EGNOS vient de commencer, avec le déploiement des infrastructures supplémentaires en cours autour du bassin méditerranéen, afin d'étendre la zone de service aux pays euro-méditerranéens.

Les objectifs

Avec le développement des infrastructures nécessaires, le projet Euromed GNSS II «MEDUSA» vise à préparer les pays partenaires à la mise en place et à l'exploitation optimale des services offerts par EGNOS et cela dans la perspective du système de navigation par satellite GALILEO.

Il est à noter que les services GNSS/EGNOS concernent différents domaines et champs d'application, cependant le programme MEDUSA met principalement l'accent sur le secteur de l'aviation et sur l'amélioration de la sécurité et de l'efficacité des opérations.

Suivant la stratégie élaborée dans le programme précédent METIS,

MEDUSA poursuit la mise en œuvre des actions engagées pour :

- permettre à quelques pays Euromed (en particulier les pays de l'Afrique du Nord où la couverture du service EGNOS sera disponible dans les prochaines années) d'adopter EGNOS, en particulier dans l'aviation civile et dans le transport de marchandises, identifiées dans METIS comme applications/marchés;
- soutenir la préparation des autres pays Euromed vers l'introduction des services EGNOS dans la perspective de la disponibilité du service de couverture EGNOS.

Les activités en Algérie

Dans ce cadre, les actions retenues dans le cadre du programme visent:

- l'identification de deux points de contact pour représenter le pays par rapport au GNSS pour l'aviation civile et pour les marchés non-aviation civile;
- l'élaboration d'un rapport sur «Les acteurs de prestation de service GNSS, les utilisateurs et les stratégies» pour l'Algérie, actualisant et affinant la stratégie élaborée dans METIS, par un approche participatif;
- la facilitation de la participation algérienne aux ateliers de démonstration du service EGNOS (pour l'aviation civile, le transport de marchandises) ainsi qu'à l'atelier technique de l'aviation civile et aux différentes rencontres du groupe de travail Euromed GNSS.

Les activités à ce jour en Algérie

Les deux points de contact ont assisté aux:

- 5^{ème} groupe de travail Euromed GNSS II (octobre 2012);

- l'organisation d'un atelier national en Algérie a commencé, avec l'appui du point focal national de l'Algérie et la coopération de la communauté de l'aviation civile en Algérie.

SAFEMED III – Sécurité maritime et prévention de la pollution

Programme régional
Montant total: 3 millions d'EUR

Période de mise en œuvre:
juin 2013 – juin 2016

Bénéficiaires: Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Lybie, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie

Contact: M. Andrea Tassoni,
European Maritime Safety Agency (EMSA)
Tel: +351 21 1209 277
Fax: +351 21 1209 212

E-mail: andrea.tassoni@emsa.europa.eu

Website: http://www.euromedtransport.eu/Fr/sous-groupe-brsaecuritaemaritime_23_9_59

Le contexte

La Commission européenne et les pays partenaires de la Méditerranée ont décidé de poursuivre la coopération établie lors des deux précédents projets SAFEMED en mettant en place un troisième projet (SAFEMED III) pour une durée globale de 36 mois. L'Agence Européenne pour la Sécurité Maritime (AESM), instituée par le Règlement (CE) 1406/2002, est responsable de sa mise en œuvre.

Les objectifs

Le projet s'emploie à améliorer la capacité des administrations maritimes dans les pays méditerranéens partenaires afin de renforcer la sûreté et la sécurité du transport maritime. Il entend également contribuer à la poursuite de la mise en œuvre des mesures de sûreté et de sécurité maritimes, telles que définies dans le plan d'action régional du transport (PART), la feuille de route de la coopération dans le domaine des transports adoptée en 2007 et portant sur la période 2007-2013.

Les activités du projet visent à améliorer la capacité des administrations

maritimes, à réduire la pollution par les navires, à améliorer l'information sur les mouvements des navires et à accroître l'échange de données entre les pays, à réduire les erreurs humaines pouvant contribuer aux accidents maritimes et à améliorer la sécurité et la sûreté des infrastructures portuaires et des navires.

Concrètement

Les activités du projet s'articulent autour de six thèmes :

- application des instruments par l'État du pavillon (c'est-à-dire les responsabilités des états, ceux-ci devant garantir le respect, par les navires de leur flotte, des conventions de l'OMI) grâce à l'évaluation de la situation actuelle et l'offre de formations et d'une assistance à court et à long terme;
- contrôle par l'État du port (le contrôle des navires par les États du port, deuxième ligne de défense contre les États du pavillon non respectueux des normes), avec un soutien et une assistance technique aux protocoles d'accord méditerranéens sur le PSC et ses Membres par une mise à jour des

procédures et des instruments de soutien et en organisant des projets de tutorat incluant des inspections conjointes d'inspecteurs des États membres de l'UE et des pays bénéficiaires;

- système de suivi et d'information sur le trafic maritime, axé sur la mise en place de systèmes de surveillance du trafic au niveau national, sous-régional et régional;
- élément humain en rapport avec le code ISM (gestion de la sûreté internationale) et offre de formations au personnel des administrations maritimes sur des questions clés comme la Convention sur les normes de formation, de certification et de veille (STCW) et la Convention sur le travail maritime de 2006;
- protection de l'environnement marin avec une formation à la législation internationale et européenne dans le domaine de l'environnement et en préparant les bénéficiaires à utiliser les services de l'EMSA (CSN et Réseaux des navires de réserve pour la récupération des hydrocarbures);
- sécurité des navires et des installations portuaires en Méditerranée en soutenant la capacité institutionnelle des bénéficiaires et par le biais de formation au Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (code ISPS).

Actions en bref

- améliorer la capacité des pays partenaires à remplir leurs obligations d'État de pavillon,

d'État portuaire ou d'État côtier afin de les préparer aux audits volontaires (VIMSAS) de l'Organisation maritime internationale (qui visent à vérifier la mise en œuvre des conventions internationales régissant les obligations imposées aux États de pavillon, aux États portuaires et aux États côtiers);

- renforcer les modèles standard destinés aux administrations de l'État de pavillon (y compris la mise en place d'un système de qualité), assurer le suivi des performances de l'État de pavillon et offrir une assistance visant à surmonter les obstacles identifiés;
- organiser des séances d'information sur SafeSeaNet, la plateforme de données électroniques européennes pour l'échange d'informations maritimes, y compris sur le trafic de cargos et de navires;
- offrir une assistance technique pour la mise en œuvre des conventions internationales;
- dispenser des formations pour la promotion de la Convention maritime de l'Organisation internationale du travail (essentiellement axée sur les conditions de vie et de travail à bord) et sur le code international de la gestion de la sécurité (qui contient des dispositions sur la gestion de la sûreté maritime sur les navires et dans les compagnies maritimes en vue d'assurer le respect de la législation applicable).



Chapitre 03



EAU ET ENVIRONNEMENT

EAU ET ENVIRONNEMENT

Chapitre 3



Introduction

La coopération entre l'UE et l'Algérie dans ces domaines a vu son essor en 2006, avec le premier programme bilatéral dédié aux ressources en eau: un partenariat qui a contribué à la satisfaction durable de la demande d'eau de qualité et à l'amélioration de l'exploitation et de l'utilisation de la ressource. Parmi ses résultats, on peut rappeler la mise en place de divers outils de gestion, de planification et d'aide à la décision - notamment par le « Plan national de l'eau ». La révision du cadre législatif et réglementaire pour l'application de la loi sur l'eau de 2005 ainsi qu'un travail important de soutien et de communication institutionnelle ont été mis en place. De plus, un jumelage institutionnel dans le domaine du renforcement de la qualité de l'eau potable a été développé entre 2011 et 2012

entre la Société wallonne de distribution de l'eau et la Société algérienne des eaux.

Coté environnement au sens large, jusqu'à présent les actions de l'UE ont ciblé le renforcement des capacités institutionnelles et la coopération régionale. Comme présenté dans ce chapitre, depuis une dizaine d'années, les programmes se succèdent et se complètent. A ces actions, s'ajoutent les projets de la société civile financés lors du programme « ONG II » qui ont contribué, par exemple, à l'éducation environnementale chez les jeunes (dans les wilayas de Blida, Médea, M'sila, Oran et Tizi Ouzou), à la protection des ressources en eau (à Béchar, Batna, Ghardaïa, Sétif) ou au nettoyage et à la réhabilitation de zones naturelles (à Annaba). De plus, au niveau local, des actions ciblées ont



permis une meilleure gestion des déchets à Sétif et un aménagement moderne de la ville de Sidi Abdallah par l'adoption d'une démarche environnementale intégrée.

Actuellement, les efforts dans ces secteurs ont été renforcés par deux grands programmes bilatéraux, l'un dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et l'autre en appui à la politique sectorielle de l'environnement. Il s'agit, d'ailleurs, des deux premiers programmes d'appui budgétaire sectoriel en Algérie combinés à une forte composante de coopération technique.

Concernant la coopération régionale, des partenariats continuent à se développer dans les domaines les plus diversifiés comme la dépollution de la Méditerranée, considérée comme un espace partagé

d'intérêt commun, le développement d'un réseau des gestionnaires d'aires marines protégées et la mise en place d'un système de partage d'informations sur l'environnement. De nouveaux programmes se sont ajoutés en 2013, notamment dans les domaines du développement durable de villes, du changement climatique et sur les nouveaux modes de consommation et de production plus durable en Méditerranée.

L'environnement et les ressources en eau restent parmi les priorités de coopération de l'Union européenne en Algérie. L'environnement en particulier, fera l'objet d'une attention spécifique lors de la définition des actions de coopération futures dans les différents domaines d'intervention.

Programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement (EAU II)

Programme bilatéral

Montant: 40 millions d'EUR (dont 30 millions d'EUR de contribution de l'Union européenne)

Période de mise en œuvre: septembre 2011 - septembre 2015

Bénéficiaire : Ministère des Ressources en Eau et les organismes sous sa tutelle

Contact: Mme Hassina HAMMOUCHE, Directrice du programme

Adresse : MRE – DAPE, 3 rue du Caire – Kouba – Alger
Tél : +213(0)770 602 185

Email :
hammouchehassina@yahoo.fr

Le contexte

Le secteur de l'assainissement connaît un net essor ces dernières années en Algérie: en dix ans plus de 100 stations d'épuration ont été construites et si seulement 35% de la population algérienne était raccordée à un réseau public d'assainissement en 1970, ce taux serait aujourd'hui de 87%.

Le programme EAU II a été lancé dans le but d'assurer la continuité des efforts dans le domaine de l'assainissement et cela en appui direct à la stratégie nationale du secteur. Il est le premier programme en Algérie en appui budgétaire sectoriel.

Les objectifs

Le programme vise à soutenir la stratégie de l'Algérie sur la question de l'eau et de l'assainissement afin de contribuer à la protection des ressources en eau et participe à la réduction de la prévalence des maladies à transmission hydrique. Il prévoit également l'amélioration du cadre de planification stratégique et budgétaire du secteur et le renforcement des capacités des ressources humaines en matière de gestion des infrastructures et de management des ressources en eau. De plus, le programme entend perfectionner la gestion de la qualité de ses eaux usées épurées de manière

à les réutiliser à des fins agricoles et autres.

Les activités réalisées à ce jour

Les actions du programme se développent autour des volets bien définis. Pour le renforcement de la stratégie nationale du secteur, le programme a lancé:

- l'étude d'élaboration du Schéma National de Développement de l'Assainissement (SNDA) qui aboutira à la réalisation d'un plan à l'horizon 2030 et permettra d'atteindre un taux de raccordement au réseau d'assainissement de 100 % en zone urbaine et de 80 % en zone rurale;
- l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre les inondations en coordination avec tous les acteurs concernés. L'action vise à mettre en place un dispositif cohérent et performant de préventions et protection contre ce phénomène.

Concernant la performance et la transparence dans la planification budgétaire du secteur, EAU II a accompagné la création d'une cellule d'audit de performance au Ministère des Ressources en Eau (MRE) et une cellule à l'Office national d'Assainissement (ONA), ce qui permettra de suivre et d'évaluer la

performance des politiques publiques dans le secteur. Dans ce sens, EAU II a préparé un guide d'audit; des formations et des actions ponctuelles de coaching.

Le programme accompagne le ministère des ressources en eau dans la mise en place d'un Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT) qui oriente le MRE vers une gestion performante axée sur les résultats. Le CDMT permettra d'établir son budget par programme pour les 5 années à venir.

Un groupe de travail interne au MRE animé par deux experts a élaboré une étude sur la rationalisation financière de la fonction eau et assainissement.

La planification budgétaire et le suivi des investissements du Ministère des ressources en eau ont été renforcés par la mise en place d'un système d'information pour la planification des projets d'investissements (SIPPI) et la mise en œuvre du système d'information dédié à planification (SIP).

Une formation à ce système a été dispensée à 170 cadres du secteur (Directions centrales, DRE et agences sous tutelle) en décembre 2013 et janvier 2014.

Pour le volet formation, qui constitue l'un des points principaux du programme EAU II, plus de 10 formations ont été programmées et en partie réalisées pour les formateurs de l'ONA qui sont chargés, à leur tour, de former l'ensemble des ingénieurs et des agents chargés de l'exploitation.

Dans ce sens, il est important de noter:

- l'accompagnement du CFMA (Centre de formation des métiers de l'assainissement) dans son essor, le réaménagement de son organisation, de ses cursus, et la réalisation de plateformes pédagogiques spécialisées. Des formations techniques en immersion ont été dispensés aux formateurs dans le cadre d'un voyage d'étude de 15 jours organisé en France, ce qui leurs a permis de se familiariser avec l'utilisation de ce genre de plateformes et de valider les spécifications techniques de celles qui vont être acquises dans le cadre du programme EAU II (contribution algérienne);
- l'élaboration de 4 malles pédagogiques à destination des formateurs de l'Ecole supérieure de Management des Ressources en Eau (ESMRE) d'Oran;
- la participation au Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau « Pollutec » d'Oran avec l'animation d'une session ciblée sur le renforcement des capacités





des ressources humaine du secteur.

La qualité de l'eau est aussi un axe central du programme, en vue de la réduction des maladies de transmission hydrique. Dans ce cadre, afin d'améliorer la gestion de la collecte et le traitement des effluents, le programme a lancé un marché de fourniture pour l'acquisition d'équipements au profit du laboratoire de l'ONA, ce qui permettra d'assurer un meilleur suivi de la qualité des eaux épurées, de leur traçabilité et de leur réutilisation dans l'agriculture.

Finalement, EAU II a accompagné le lancement d'un débat intersectoriel de discussion sur la thématique de la valorisation de boues des stations d'épuration dont les recommandations finales ont été soumises pour décision au ministre des ressources en eau.

Les résultats à ce jour

- Le programme présenté aux acteurs bénéficiaires a permis de définir les actions prioritaires et garantir la meilleure synergie possible entre les activités des différentes structures. EAU II a permis au ministère des Ressources en Eau (MRE) d'ouvrir le débat avec les autres secteurs (agriculture, environnement etc.) sur la question de la valorisation des

boues, une problématique cruciale pour le domaine de l'assainissement aujourd'hui;

- la formation de 20 formateurs du CFMA (formations en ingénierie pédagogique et formations techniques prenant en compte les nouveaux outils). Dans le cadre de l'activité des formations techniques, une approche participative plus performante sera mise en œuvre en 2014, car les maquettes pédagogiques seront produites par les formateurs eux-mêmes accompagné par un expert dans la thématique concernée;
- le programme EAU II a contribué au renforcement et à la modernisation des capacités de l'ESMRE d'Oran par une étude de faisabilité de la formation ouverte (e-learning) et l'élaboration de 4 maquettes pédagogiques et d'un schéma directeur informatique;
- la création d'une cellule d'audit de performance des politiques publiques au sein de l'ONA et du MRE;
- un projet technique de cogénération de l'énergie électrique à partir de biogaz a été élaboré pour la station d'épuration d'Oran. Il a permis d'ouvrir le débat sur l'introduction systématique de cette technique pour toutes les stations d'épurations en Algérie;
- un guide méthodologique et un projet de circulaire concernant la mise en place des périmètres de protection des ressources en eau souterraines et superficielles ont été réalisés;
- un Document Technique Réglementaire relatif aux règles



de pose des canalisations en plastique destinées aux projets d'assainissement (PVC et polyéthylène a été réalisé par un groupe de travail animé par un expert et comprenant les cadres du secteur, des fabricants de canalisations, des entreprises, des exploitants (ONA, SPA,...) et les autres secteurs concernés a été réalisé en 3 mois. Les procédures administratives nécessaires à l'approbation du document réglementaire permettant sa mise en œuvre au niveau national sont en cours;

- l'amélioration de la gestion des systèmes d'assainissement passe par la mise en place

d'une télégestion centralisée des ouvrages d'assainissement. L'architecture en a été établie avec l'ONA ce qui va permettre de rédiger des spécifications technique et de lancer des appels d'offres pour équiper en premier lieu les villes d'El Oued et de Ouargla;

- la gestion patrimoniale des infrastructures d'assainissement est un enjeu important qui passe par la mise en place d'un SIG. La conception de ce système a été réalisée, les orientations stratégiques ont été arrêtées et la formation des 16 membres de la cellule SIG de l'ONA a été effectuée.

Programme d'appui au secteur de l'environnement (PAPSE)

Le contexte

En se focalisant sur la protection de la zone côtière algéroise, qui abrite près de 5 millions d'habitants, le programme place l'environnement et la lutte contre les dangers du changement climatique au cœur des politiques de développement du pays. Les cas du littoral algérois en est un exemple important, puisqu'il subit de fortes des pressions sur ses ressources (sols, ressources en eaux, biodiversité terrestre et marine). En en réponse à cette situation, en 2006 les autorités algériennes lancèrent le «Programme d'aménagement côtier pour la zone côtière algéroise» (PAC-ZCA), une stratégie qui planifie l'affectation et l'aménagement des sols et l'utilisation

des ressources de façon intégrée dont les priorités ont été reprises dans le cadre des plus récentes stratégies environnementales.

Les objectifs

L'appui européen accompagnera l'amélioration des capacités d'analyse et de suivi des institutions chargés des stratégies environnementales, la transparence financière et la gestion des ressources budgétaires à la disposition du secteur, ainsi que le renforcement de la sensibilisation des populations sur les questions environnementales. Il vise également à aider et accompagner le repositionnement de la question environnementale au cœur des

Programme bilatéral

Montant total: 34 millions d'EUR (hors contribution algérienne)

Période de mise en œuvre: décembre 2013 - novembre 2017

Bénéficiaires: Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE), ses organismes sous tutelle (ONEDD, CNFE, CNL etc.). Néanmoins, la dimension transversale de l'environnement et l'approche intégrée du programme nécessitera l'implication d'autres acteurs concernés publics et privés.

Contact: M. Mohamed Chaieb AISSAOUI, Directeur de Programme et Conseiller auprès de Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Adresse: 4, Rue des quatres canons, Alger
Tel: +213 (0) 21 43 28 98

Email: mcaissaoui@gmail.com

politiques de développement du pays, en fournissant l'orientation et les outils de pilotage, appliqués à la zone métropolitaine algéroise au sens large et qui pourront être étendus après à l'échelle nationale.

Le programme couvre trois volets d'intervention et 11 résultats bien définis:

Volet de renforcement de la stratégie sectorielle pour l'environnement

Résultat n°1.1: Renforcement de la stratégie sectorielle pour l'environnement;

Résultat n°1.2: Renforcement de la performance dans la planification et la transparence budgétaire;

Résultat n°1.3: Accompagnement dans la rationalisation institutionnelle et financière du secteur.

Volet horizontal de renforcement institutionnel

Résultat n°2.1: Renforcement des capacités des institutions et des ressources humaines;

Résultat n°2.2: Renforcement du système d'information environnemental;

Résultat n°2.3: Renforcement du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement dans son rôle d'animateur et coordinateur dans le secteur;

Résultat n°2.4: Renforcement des mécanismes d'incitation et de responsabilisation des acteurs.

Volet d'aménagement intégré à l'échelle des bassins versants de la région littorale algéroise

Résultat n°3.1: Renforcement de l'état de conservation de la biodiversité;

Résultat n°3.2: Amélioration de la gestion intégrée des déchets;

Résultat n°3.3: Réduction de la pollution industrielle et vulgarisation de technologies plus propres;

Résultat n°3.4: Prise en compte des changements climatiques dans l'aménagement du littoral.

Le secteur privé et la société civile seront étroitement associés à la mise en œuvre du programme. Cette action de coopération avec l'Algérie vient en complément des autres programmes financés par l'Union européenne, notamment ceux à vocation régionale.

Les activités à ce jour

Le programme vient de démarrer ses activités, et notamment celles liées aux indicateurs de performance choisis par le Ministère pour mesurer concrètement l'avancée des actions. L'équipe d'appui est prévue pour septembre 2014.

A noter que la phase de préparation du programme a permis de stimuler et de sensibiliser davantage les multiples acteurs du secteur (ceux en charge des questions environnementales, de l'industrie, des ressources en eau, de l'agriculture, de l'intérieur ainsi que les collectivités locales, la société civile, les universités, etc.) par la création d'un espace d'échange et de discussion entre ces acteurs.

Les résultats à ce jour

L'accord de coopération a été signé fin décembre 2013 et la définition des indicateurs du programme a été finalisée...le travail a tout juste commencé!

Pour rappel, une rencontre d'information et validation du programme a été

organisée le lundi 2 décembre 2013. A cette occasion, les participants ont pu débattre des questions environnementales prioritaires

et découvrir les axes de travail principaux de ce programme d'appui à l'environnement en Algérie.

Programme pour la gestion intégrée des ressources en eau (SWIM)

Composantes: le « Mécanisme de Soutien » (SWIM-SM) et cinq « Projets de Démonstration »: SWIM-ACLIMAS, SWIM-All Across the Jordan, SWIM-IMPROWARE, SWIM-Sustain Water MED et SWIM-WADIS-MAR



Le contexte

Le Programme « Gestion intégrée durable de l'Eau (GIRE) » est un programme régional d'assistance technique lancé par la Commission européenne pour contribuer à la large diffusion et à l'application effective des politiques et des pratiques de gestion durable de l'eau dans la région Sud de la Méditerranée.

Ceci dans un contexte de pénurie d'eau croissante, de pressions combinées sur les ressources en eau à partir d'un large éventail d'utilisateurs, de processus de désertification et aussi en relation avec le changement climatique.

Le programme est mis en œuvre dans le cadre de l'Instrument européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP) et fait suite aux conférences ministérielles euro-méditerranéennes sur l'environnement (Le Caire, 2006) et l'eau (Mer Morte, 2008). Il se base sur les résultats obtenus par deux autres programmes régionaux déjà achevés de la Commission européenne, le SMAP (I, II et III) et le MEDA-Eau.

En Algérie le programme SWIM finance deux projets démonstratifs, ACLIMAS et WADIS MAR (voir plus loin).

Programme régional

Montant: 22 millions d'EUR

Période de mise en œuvre: décembre 2010 - décembre 2014

Bénéficiaires: Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie et Tunisie

Contact: M. Stavros Damianidis Directeur du programme ou M. Tahar Aichaoui, Point focal National Ministère des ressources en eau
Tel: +213 (0)21 680 437 ou +30 210 8196742
Fax: +213 (0)21 680 437 ou +30 210 81967409

Email: deah.meda@yahoo.fr ou stavros@ldk.gr

Site web: <http://www.swim-sm.eu>

En Mai 2011, l'Union Européenne a décidé de suspendre toute coopération avec les autorités Syriennes. Suite à cette décision SWIM-ACLIMAS a eu la permission de déplacer partie de ses activités de la Syrie à l'Algérie.

Mécanisme de Soutien à la Gestion intégrée durable de l'Eau (SWIM-SM)

Les objectifs

Les objectifs du programme sont les suivants:

- sensibiliser les décideurs et les parties prenantes dans les pays partenaires sur les menaces existantes et émergentes pesant sur les ressources en eau, la nécessité d'adopter des modèles de consommation plus durables, ainsi que sur les solutions possibles pour relever les défis;
- soutenir les Pays Partenaires dans la conception et la mise en œuvre des politiques de gestion durable de l'eau aux niveaux national et local, en liaison avec les initiatives internationales en cours dans la région concernée;
- contribuer au renforcement institutionnel, au développement des compétences de planification et de gestion et à la facilitation du transfert du savoir-faire;
- renforcer la coopération régionale dans les domaines de la gestion

durable et intégrée des ressources en eau à travers le renforcement institutionnel, le dialogue intersectoriel, la sensibilisation, le renforcement des capacités et la consultation et la participation des parties prenantes.

Les activités réalisées en Algérie

Pendant l'année 2013 l'Algérie a participé aux activités suivantes mises en œuvre par SWIM-Mécanisme de Soutien (SWIM-SM), notamment:

- une évaluation du Coût de la dégradation des ressources en Eau du Bassin de la Seybouse et la présentation de ses résultats préliminaires dans le cadre d'une consultation nationale avec les acteurs clé et les parties prenantes Nationales;
- trois circuits d'études au cours desquels les participants ont été exposés aux bonnes pratiques mises en œuvre par d'autres pays et formés sur :
 - ♦ la gestion participative de l'irrigation (PIM) et le processus de transfert de gestion de l'irrigation (IMT);
 - ♦ l'application des législations sur l'eau et l'environnement par les procureurs et autres spécialistes;
 - ♦ le fonctionnement et la gestion des stations d'épuration.
- une revue régionale relative aux meilleures pratiques en matière de gestion de l'eau non comptabilisée;



- une réunion régionale sur le développement d'un système global de suivi et d'évaluation pour la gestion participative de l'irrigation (PIM) et le processus de transfert de gestion de l'irrigation (IMT);
- deux cours de formation respectivement sur «L'Estimation des coûts des Usines de dessalement par osmose inverse» et sur «La mobilisation par le secteur public, d'investissements de dépollution et la participation du secteur privé».
- participation du secteur privé;
- l'Algérie dispose d'un système de suivi et d'évaluation de la gestion participative de l'irrigation - une approche impliquant les personnes qui utilisent directement l'eau d'irrigation, c'est-à-dire les agriculteurs - et pour le transfert des responsabilités de gestion d'irrigation du gouvernement aux associations des usagers de l'eau;
- des meilleures pratiques Algériennes en matière de gestion de l'eau non comptabilisée ont été diffusées par le biais d'une étude documentant ce type de pratiques dans divers pays partenaires de SWIM;

Résultats à ce jour

- les décideurs et autres parties prenantes algériennes à l'échelle nationale et locale disposent des éléments nécessaires à identifier et prioriser des actions concrètes visant à améliorer la gestion du Bassin de la Seybouse par le biais du financement potentiel de projets liés aux avantages environnementaux;
- un certain nombre de professionnels et de cadres responsables des questions de l'eau et de l'environnement ont été exposés à des exemples réussis et formés sur 1- la gestion participative de l'irrigation et le processus de transfert de gestion de l'irrigation; 2- l'application des législations sur l'eau et l'environnement; 3- le fonctionnement et la gestion des stations d'épuration;
- les capacités de certains professionnels ont été développées en matière d'estimation des coûts du dessalement par osmose inverse et de mobilisation d'investissements de dépollution, y inclus les modalités de
- l'Algérie a bénéficié d'une revue régionale concernant le renforcement de la capacité de mise en œuvre de plans nationaux de l'eau au niveau local en mettant l'accent sur la viabilité financière;
- l'Algérie a contribué aux délibérations tenues lors de la 3eme Réunion du Comité de Pilotage de SWIM et à la validation du plan d'action du projet pour 2014.

De plus, la programme travaille actuellement sur:

- une réunion du groupe d'experts de SWIM-SM, sur les impacts environnementaux cumulatifs du dessalement dans la région de la Méditerranée;
- deux stages de formation sous régionaux, sur l'évaluation des coûts de la dégradation des ressources en eau - un pour les pays de la région du Maghreb et l'autre pour le Mashrek.



Projet de démonstration - Adaptation des systèmes agricoles méditerranéens au changement climatique (ACLIMAS)

Les objectifs

Le projet est coordonné par le Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM), Institut Agronomique Méditerranéen de Bari (IAMB) et a récemment transféré en Algérie les activités prévues initialement en Syrie.

Il est mis en œuvre en Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie et vise à favoriser l'adaptation des systèmes agricoles Méditerranéens aux changements climatiques grâce à une combinaison des techniques de conservation modernes et traditionnelles de gestion de l'eau et de variétés nouvelles et autochtones de céréales et de légumineuses résistantes à des conditions climatiques difficiles.

En Algérie la zone cible du projet est située dans la commune de Khemis Meliana, dans la wilaya de Ain-Defla. Les activités en Algérie sont menées conjointement par l'Institut Technique des Grandes Cultures (ITGC), le Centre International de Recherche Agricole dans les Zones Arides (ICARDA) et l'Université de Barcelone, Espagne (UB).

Les activités réalisées en Algérie

Les activités consistent en la mise en place d'essais de démonstration et de

formation, l'application dans des champs des agriculteurs, l'organisation de journées de visite sur le terrain et des cours de formation. En 2013 les activités suivantes ont été organisées en Algérie :

- un cours de formation sur l'impact du stress hydrique sur les caractéristiques morpho-physiologiques et le rendement du blé;
- activités d'ensemencement dans les sites de démonstration.

Résultats à ce jour

- pour l'essai de formation un dispositif expérimental à 2 facteurs a été adopté (génotype et pratique de gestion de l'eau), avec différents génotypes de blé dur et tendre (cinq variétés pour chaque espèce) et différents niveaux d'apport en eau : Irrigation complète 100%, irrigation complémentaire 50% et régime pluvial;
- un site de démonstration a été choisi au niveau de l'exploitation «Bouhmidi», commune d'Ain Cheikh-Khemis-Meliana (Ain-Defla). La conception de l'essai de démonstration comprend, pour chacune des deux espèces testées (blé dur et tendre), trois variétés et trois niveaux d'apport en eau: Irrigation complète 100%, irrigation complémentaire 50% et régime pluvial.



Projet de démonstration - Collecte de l'eau et techniques agricoles en terres arides : un modèle intégré et durable dans les régions du Maghreb (WADIS-MAR)

Les objectifs

Le projet est coordonné par le Groupe de Recherche sur la Désertification (NRD) Université de Sassari, Italie en collaboration avec l'université de Barcelona, l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), l'institut de Régions arides (IRA) en Tunisie, et l'Agence nationale des Ressources hydrauliques (ANRH) en Algérie.

Le projet vise à contribuer à une collecte intégrée, durable et participative de l'eau et à la gestion de l'agriculture dans les bassins versant de l'Oued Biskra en Algérie et d'Oum Zessar en Tunisie, caractérisés par une surexploitation des eaux souterraines, et ce, en vue de favoriser l'adaptation aux conditions du changement climatique, et en particulier aux sécheresses.

Les activités réalisées en Algérie

Les activités réalisées à ce jour en Algérie comprennent:

- la mise en œuvre du modèle géologique et hydrogéologique de la zone d'intervention à l'échelle régionale et locale;
- la création d'un réseau de surveillance des paramètres physico-chimiques et isotopiques des eaux souterraines du bassin versant de l'oued Biskra;
- le projet de réalisation du système de recharge artificielle de la nappe infero-flux de l'oued Biskra;
- la publication d'un appel d'offres pour l'analyse sur la qualité des eaux et des valeurs piézométrique du bassin versant de l'oued Biskra;
- la création d'un partenariat entre l'ANRH et l'ITDAS (institut algérien de recherche agricole) dans le cadre de la réalisation des activités agricoles du projet;
- le choix de 10 sites de démonstration pour les activités agronomiques;
- le renforcement des contacts avec les autorités locales (par exemple la Chambre de l'Agriculture de la wilaya de Biskra) pour discuter sur les différentes activités participatives, et notamment la participation directe des agriculteurs dans le projet;
- la réalisation d'une analyse agronomique et économique sur les systèmes de production agricole selon les différentes stratégies de gestion/économie d'eau des agriculteurs, des vulgarisateurs et des chercheurs qui seront comparés avec les pratiques traditionnelles locales;
- l'organisation de différentes formations, notamment sur la géophysique, sur la gestion des données géo-hydrologiques, est sur la télédétection (prévue pour l'automne 2014).

Résultats à ce jour

- les modèles géologique et hydrogéologique de l'oued Biskra ont été réalisés;
- les projets de réalisation des systèmes de recharge artificielle de la nappe ont été exécutés et les travaux peuvent être lancés;
- les sites d'intervention agronomiques ont été sélectionnés et les travaux de préparation des activités ont commencé;
- les agriculteurs ont été sensibilisés sur la question d'économie d'eau à travers des activités de rationalisation de l'utilisation pendant toutes les phases d'irrigation.

Système euro-méditerranéen d'information sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau (SEMIDE)

Programme régional

Période de mise en œuvre :
1999 – en cours

Bénéficiaires: Les 27 états membres de l'UE et les 10 Pays Partenaires Méditerranéens (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie et Turquie).

Contact: Eric Mino, coordinateur et l'Agence de Bassin Hydraulique de Constantine, Point focal

Adresse: (Point focal en Algérie)
84 Boulevard Pasteur Bellevue, Constantine
Tel.: +213 (0)31 92 01 84
Fax: +213 (0)31 92 23 52/ 92 33 59

Email: pfalgerie@abhcsn.dz

Site web : <http://www.emwis.org> et <http://www.semide.dz>

Page Facebook: <https://www.facebook.com/pages/Euro-Mediterranean-Water-Information-System/194969840538443>

Le contexte

La gestion de l'eau nécessite des connaissances multiples et de plus en plus élaborées.

Il n'existe pourtant que des informations encore très fragmentaires. Il y a donc un besoin de rationaliser l'information, de la rendre compréhensible, disponible et accessible à tous.

Pour cette raison et afin d'améliorer le dialogue euro-méditerranéen, le SEMIDE fut initié à l'occasion de la conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur la gestion de l'eau qui eut lieu à Marseille en 1996. Les vingt-sept ministres concernés décidèrent de créer un système pour rationaliser l'échange d'information et de savoir-faire.

Un an plus tard, le SEMIDE était approuvé à Naples. Il s'appuie sur une participation active et une mise en commun des informations et des expériences acquises par les partenaires à l'échelle locale, régionale ou nationale.

Les objectifs

Il fournit un outil stratégique pour l'échange d'information et de savoir-faire, dans le domaine de l'eau, entre et au sein même des pays du partenariat euro-méditerranéen.

En particulier, il vise à faciliter l'accès à l'information (par un portail unique web) et à développer l'échange d'information et favoriser les programmes de coopération.

Les activités à ce jour

L'accès aux informations proposées par le SEMIDE est ouvert à toutes les personnes intéressées aux questions de gestion de l'eau. La disponibilité d'internet en fait le support idéal pour un accès facile et rapide à l'information et un échange de savoir-faire.

Le site SEMIDE est multilingue. Actuellement disponible en français, anglais et arabe, il est évolutif vers toutes les langues.

Chaque pays partenaire dispose

d'un serveur d'information permettant d'accéder aux informations et aux savoir-faire nationaux. Tous ces serveurs seront interconnectés sur le réseau Internet mais, pour l'utilisateur, la recherche d'information s'effectue de manière transparente à partir d'un seul point d'accès.

Les résultats à ce jour

Depuis l'année 2000, l'Algérie dispose d'un serveur d'information

permettant d'accéder aux informations et aux savoir-faire nationaux concernant le domaine de l'eau et la réalité nationale. Il fournit de la documentation, liens utiles, législation, structures, actualités, formations etc. (<http://www.semide.dz>) Le portail a reçu à ce jour plus de 475 000 visites.



La biotechnologie pour l'alimentation durable de l'eau en Afrique (BIOTECHNOLOGIE)

Le contexte

La biotechnologie appliquée dans le traitement des ressources en eau polluées peut jouer un rôle important pour relever le défi de la rareté de l'eau en Algérie. En effet, les méthodes biotechnologiques sont régies par les plantes ou les micro-organismes capables d'éliminer les contaminants dans l'eau, les sols, les sédiments et boues. De nombreuses applications de la biotechnologie n'ont pas encore livré des solutions pratiques, principalement en raison de l'absence d'informations sur les avantages de ces technologies ainsi que le manque de diffusion des solutions adaptées aux conditions locales.

Dans ce contexte, l'action vise à réunir des experts et des parties prenantes dans le domaine de la biotechnologie pour le traitement des eaux usées dans les pays d'Afrique et

d'Europe. Le projet vise à promouvoir la coopération internationale entre les organismes de recherche, universités, acteurs sociaux et gouvernementaux dans un contexte européen et africain. En outre, l'échange de personnel entre les partenaires africains et européens WATERBIOTECH est prévu dans le cadre des activités du projet.

Les objectifs

Le projet, par le renforcement de la mise en œuvre des pratiques de gestion durable de l'eau, le transfert de technologie, de savoir-faire pratiques entre l'Europe et l'Afrique et entre les pays africains vise à :

- améliorer les méthodes de traitement de l'eau biotechnologiques afin d'augmenter la disponibilité de l'eau dans les ménages;



Programme de recherche

Montant : 1,3 millions d'Euros (300.000 Euro de contribution du bénéficiaire dont 1 million d'euro de contribution de l'UE)

Période de mise en œuvre: août 2011 – janvier 2014

Bénéficiaire: Le Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER).

Contacts : Pr. Nouredine Yassaa, Coordinateur national du projet

Adresse: Centre de Développement des Energies Renouvelables – CDER, Bouzaréah, Alger, Algérie
Tél.: +213(0)21901503/
+213(0)21901446

Email: n.yassaa@cderr.dz

Siteweb: www.waterbiotech.eu

- promouvoir les innovations en matière de gestion des eaux usées et leurs injections dans le secteur de l'agriculture;
- recueillir et analyser les informations des pays ciblés, nécessaires à la planification de gestion des eaux et à la prise de décision;
- évaluer l'impact des méthodes biotechnologiques à faible coût et déterminer leur faisabilité dans les pays et régions ciblés;
- estimer l'efficacité de l'utilisation de la biotechnologie, adaptées à certaines régions ciblées;
- fournir des outils pour la planification et la mise en œuvre de technologies adaptées;
- renforcer les capacités des parties prenantes pour la mise en œuvre de la biotechnologie traitement de l'eau adapté.

Concrètement ?

WATERBIOTECH est une initiative qui contribue à faire face à la pénurie d'eau dans les zones isolées de l'Algérie en donnant accès aux parties concernées dans l'Ouest, de l'Est et de l'Afrique du Nord au savoir-faire dans les biotechnologies et aux solutions de gestion adaptées aux conditions locales.

L'idée principale est de diffuser les meilleures pratiques en collaboration avec toutes les exigences et la stratégie nécessaires pour la mise en œuvre de biotechnologies sélectionnées spécifiquement selon les régions et les pays ciblés.

Les principaux acteurs qui bénéficieront de cette action en Algérie seront les agriculteurs, les fournisseurs de services de traitement des eaux usées, les autorités et les décideurs, la communauté scientifique spécialisée, les collectivités locales et le grand public qui vivent dans un stress hydrique constant.

Les préoccupations environnementales et de santé de l'Algérie ainsi que des aspects socio-économiques tels que le revenu des ménages, les modes de consommer de l'eau, les méthodes d'irrigation ou d'intérêts dans les ressources en eau sont pris en compte pour la proposition de solutions. Pour cette raison, WATERBIOTECH fournira des solutions basées sur une analyse approfondie de la situation actuelle dans les pays ciblés et analyses coûts-avantages développés au cours du projet en tenant compte des besoins spécifiques des régions locales.

Par ailleurs, afin d'assurer un impact considérable sur les résultats du projet, WATERBIOTECH renforcera les capacités des parties ciblées à travers la mobilité l'organisation de séminaires et d'ateliers spécialisés qui permettent le transfert des connaissances d'experts au sein du consortium dans le domaine de la gestion de l'eau.

L'équipe impliquée va valoriser les résultats par l'acquisition de la technologie SBR (réacteurs séquentiels en bacs) qui va être couplée aux panneaux solaires Photovoltaïques. En conclusion, il serait intéressant de promouvoir la coopération avec la EU.



Initiative Horizons 2020 pour la dépollution de la méditerranée (H2020)

Le contexte

L'initiative Horizon 2020 s'attaque, en priorité, aux sources de pollution majeures, à savoir les déchets municipaux, les eaux usées urbaines, les émissions industrielles qui contribuent, à elles seules, à près de 80% de la pollution en Méditerranée; elle promeut l'intégration de l'environnement dans d'autres secteurs. Elle s'articule autour de trois composantes :

- «Investissements pour réduire la pollution» (Programme MeHSIP)
- «Renforcement des capacités» (Programme CB/MEP)
- «Examen, surveillance et recherche». (Programme SEIS)

En Algérie, la composante «investissements pour réduire la pollution» n'est pas encore actif.

L'initiative Horizon 2020 a été adoptée pendant la Conférence Ministérielle sur l'Environnement qui s'est tenue au Caire en 2006, et est une initiative clé sous l'égide de l'Union pour la Méditerranée (UfM). Elle vise à dépolluer la Méditerranée à l'horizon 2020, en s'attaquant aux sources responsables d'environ 80% de la pollution globale de la Méditerranée à savoir les déchets municipaux, les eaux résiduaires urbaines et la pollution industrielle.

L'initiative H2020 met l'accent sur les quatre piliers suivants:

- l'identification de projets visant à réduire les sources principales de pollution;
- l'identification de mesures de renforcement des capacités pour aider les pays voisins à renforcer leurs administrations nationales et les parties prenantes à développer et appliquer les lois environnementales;
- l'utilisation du budget de la CE pour la de recherche en vue de développer et de partager les connaissances sur les questions environnementales relatives à la Méditerranée;
- le développement d'indicateurs afin de surveiller les progrès.



Composante renforcement des capacités (CB/MEP)

Programme régional

Montant total: 9.250.000 EUR
de Contribution de l'UE

Période de mise en œuvre:
octobre 2009 - octobre 2014

Bénéficiaires: Ministère de l'Environnement, et autres institutions, autorités locales, société civile en Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie, Albanie, Bosnie & Herzégovine, Croatie, Monténégro, Turquie.

Contact: Prof :Michael Scoullos,
directeur du programme

Adresse: 12, rue Kyrristou, 105
56, Athènes, Grèce
Tel: +30 210 32 47 490, +30
210 32 47 267
Fax: +30 210 33 17 127

Email: scoullos@mio-ecsde.org

Site web: www.h2020.net

Les objectifs

Cette composante de l'Initiative H2020 vise à améliorer les capacités des institutions et de la société civile pour faire face aux problèmes de pollution de la Méditerranée. Elle s'intègre dans le cadre des politiques et accords régionaux existants (Politique européenne de voisinage, Convention de Barcelone) et permet de créer des synergies avec des programmes pertinents à l'échelle régionale et nationale.

Les activités à ce jour

De nombreuses formations adressées aux acteurs algériens se sont poursuivies – à l'échelle nationale, régionale, et sous régionale - sur divers thèmes d'actualité. Les activités au niveau régional et sous régionale abordaient des thèmes tels que le tourisme durable et l'écotourisme, l'amélioration des capacités en matière du contrôle des émissions industrielles, le renforcement des politiques sur l'éducation pour le développement durable, le traitement et la réutilisation des eaux usées, le

financement de l'économie verte, le développement durable dans les politiques nationales, la production et la transformation alimentaire durable, le cycle des bio-déchets, le recyclage et les stratégies nationales, qui ont eu lieu dans plusieurs pays méditerranéens et européens. Environ 95 professionnels algériens au total ont pu y participer.

Les résultats à ce jour

Les activités de la composante ont contribué à renforcer les capacités des différents acteurs, notamment par le biais de formations et de séminaires d'approfondissement et d'échange d'expériences qui ont eu lieu en Algérie et ailleurs. Dans ce contexte, on rappelle, à titre d'exemple :

- l'événement organisé à Alger en mars 2012 sur l'Education en vue du Développement Durable axée sur les domaines thématiques d'H2020;
- la visite d'étude des 12 algériens organisée en février 2014 aux Pays-Bas sur le traitement des eaux usées et réutilisation des boues;
- la rencontre nationale «Eco-innovation, écologie industrielle et production propre en Algérie » a eu lieu à Alger le 11 mai 2014.

Pour la période 2014, d'autres formations nationales sont en préparation, notamment sur la réhabilitation de terres polluées par des activités industrielles, sur les technologies propres et la gestion intégrée des déchets solides.



Vers un système de partage d'information sur l'environnement dans le voisinage européen (SEIS)



Les objectifs

Cette composante de l'initiative H2020 vise à moderniser et à simplifier la collecte, l'échange et l'utilisation des données et informations requises pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS).

Le projet contribue au développement des capacités des autorités compétentes dans le domaine de la coopération, de la mise en réseau, du suivi, de la gestion des données, de l'évaluation et de la production de rapports sur l'environnement basés sur des indicateurs.

Il offre, également, des possibilités de coopération durables et de long terme avec des pays partenaires.

Les activités à ce jour

Les partenaires algériens participent de façon régulière à l'ensemble des activités régionales IEVP-SEIS (Comité de pilotage annuel, réunions de groupe de travail, ateliers régionaux). Ces derniers mois les activités se sont essentiellement concentrées sur la préparation et production des six indicateurs de suivi de l'initiative H2020 couvrant la problématique des déchets municipaux urbains, des eaux-usées urbaines et des émissions industrielles. Faisant suite à l'atelier national sur les indicateurs qui a eu lieu à Alger début juin 2013, un important travail de collecte et harmonisation avec les standards internationaux a eu lieu. L'activité de coordination nationale est réalisée à la fois par le Ministère de l'Environnement et l'Office National des Statistiques

Programme régional

Montant total: Contribution de l'UE: 5,7 millions d'EUR

Période de mise en œuvre : septembre 2010 - septembre 2014

Bénéficiaires: les organismes nationaux pour l'environnement et les statistiques responsables de l'information environnementale en Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Palestine, Tunisie et Est; Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Russie, Ukraine.

Contact: Dr Peder Jensen, chef de programme gouvernance et réseaux ou Mme Cécile Roddier-Quéfélec, chef de projet coopération méditerranéenne

Adresse : Agence Européenne pour l'Environnement, Kongens Nytorv 6, Copenhagen, Denmark
Tel : +45 (0)33 36 7135
Fax : +45 (0)23 64 6854

Email : peder.jensen@eea.europa.eu

Site web : www.eea.europa.eu
<http://enpi-seis.ew.eea.europa.eu>

pour la mise en œuvre des activités SEIS, tout en assurant les synergies et complémentarités nécessaires avec les autres composantes de l'Initiative H2020 et les actions des programmes tels que MEDPOL² et SWIM, ou programme de jumelage.

Les résultats à ce jour

Les données préparées par l'ONS et l'ONEDD sont maintenant en cours de validation. Un groupe de travail national « indicateurs et technologie de l'information » est en place et vise à accompagner techniquement la production et la collecte de données, analyser les lacunes (incluant les

besoins en formation nécessaire) et développer le processus de mise en œuvre pour finaliser le jeu de données.

Sous la coordination des deux points focaux nationaux un travail d'analyse et d'évaluation des trois thèmes prioritaires d'Horizon 2020 a été fait et a été intégrée dans le rapport régional «H2020 Méditerranéenne» préparé par l'Agence européenne pour l'Environnement et PNUE/PAM. Ce rapport a contribué à l'évaluation d'Horizon 2020 et a également été discuté lors de la Conférence Ministérielle Euro-Méditerranéenne sur l'Environnement et le changement Climatique, à Athènes en mai 2014.



² Le Programme MED POL (la composante d'évaluation et de maîtrise de la pollution marine du PAM) est responsable du suivi des travaux liés à la mise en œuvre du Protocole «tellurique», le protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution provenant de sources et activités situées à terre (de 1980 et tel qu'amendé en 1996) ainsi que des Protocoles «immersions» et «déchets dangereux». Le MED POL aide les pays méditerranéens à formuler et mettre en œuvre des programmes de surveillance continue de la pollution, y compris des mesures de maîtrise de la pollution, et à élaborer des plans d'action visant à éliminer la pollution d'origine tellurique.

Travailler ensemble pour des aires marines protégées plus efficaces (MedPAN Sud)

Le contexte

Le Projet MedPAN Sud a été créé en réponse au besoin de protéger la biodiversité en Méditerranée et de renforcer l'efficacité de la gestion des aires marines protégées (AMP). Le projet bénéficie de la collaboration d'un grand nombre de partenaires (gouvernements et ONG) provenant de 11 pays différents (hors UE). À ce jour, il s'agit du plus grand projet consacré à la planification de la gestion participative des AMP dans la partie Sud et Est de la Méditerranée.

Les objectifs

Les objectifs principaux du projet sont:

- soutenir 11 pays au sud et à l'est de la Méditerranée pour améliorer l'efficacité de gestion de leurs AMP et promouvoir l'établissement de nouvelles AMP;
- renforcer MedPAN, le réseau des gestionnaires d'AMP en Méditerranée.

Les activités à ce jour

Le projet a permis d'identifier et de surmonter un certain nombre d'obstacles qui entravaient la mise en œuvre fonctionnelle des AMP. À l'échelon régional, le projet a abouti au renforcement des capacités du personnel des AMP, à la consolidation du MedPAN et à la création de mécanismes de résolution des problèmes pour les AMP.

D'autre part, le projet a incité cinq pays (Algérie, Croatie, Libye, Tunisie et Turquie) à faire en sorte que leurs AMP passent d'un état de dormance à un état opérationnel, avec un personnel formé et équipé, des plans de gestion standardisés, un suivi fondé sur une approche scientifique pertinente et des plans de zonage approuvés. Toutefois, la véritable force fut l'engagement des parties prenantes qui a joué un rôle moteur pour assurer l'adhésion des acteurs locaux, obtenir le soutien des administrations, et renforcer le sens de responsabilité à l'égard de l'AMP.

Les résultats à ce jour

Le projet MedPAN Sud vise à supporter le Parc national de Taza, dans la Wilaya de Jijel dans le développement d'un plan de gestion pour l'aire marine adjacente au Parc.

En 2009, le Parc national de Taza (3 807 hectares) a entamé un processus de demande d'expansion en vue d'étendre l'enceinte du parc à l'air marine adjacentes (9 603 hectares). Avec l'appui technique and le programme de renforcement de capacité du projet MedPAN Sud, le personnel du Parc national de Taza ont engagé les représentants de toutes les autorités et parties prenantes locales dans l'élaboration du plan de gestion de la future AMP, avec un processus de consultation qui a duré deux ans.

Cette action a débouché sur la

Programme régional

Montant total: 3,8 million € (Projet MedPAN Sud) ; 3,7 million € (Projet SEA Med)

Période de mise en œuvre: 2009-2013 Projet MedPAN Sud; 2014-2017 Projet SEA Med

Bénéficiaires: Algérie, Égypte, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie, Albanie, Croatie, Monténégro et Turquie

Contact: M. Giuseppe Di Carlo, Directeur du programme.

Adresse : Programme aires marines protégées - WWF Bureau Méditerranée, Rome, Italie
Tel : +39 06 8449 7338
Mobile: +39 347 2972613
Fax : +39 06 8413 866

Email : gdcarlo@wwfmedpo.org

Site web : <http://panda.org/msp>



finalisation du premier plan de zonage, un instrument légal de gestion à usage multiple qui répond à la fois à la protection des habitats sensibles et à la création de zones spécifiques pour l'exploitation durable des ressources naturelles. Pour augmenter la sensibilisation sur la valeur et les avantages de la future AMP et à

obtenir le soutien pour sa création, un certain nombre d'initiatives ont été menées au niveau national et local, y compris la mise en place du premier sentier sous-marins dans le nord Afrique, où les touristes et les citoyens ont la possibilité de découvrir la richesse marine du Parc.

Le WWF continue à soutenir le Parc dans la mise en œuvre du plan de gestion et la promotion et le développement du tourisme durable dans toute la région, avec l'après-projet SEA Med (Sustainable Activities in Mediterranean MPAs). Le tourisme est un moteur économique important dans cette région de l'Algérie et a le potentiel de promouvoir le développement économique local, tout en protégeant son patrimoine environnemental et culturel.

Programme pour le développement urbain durable (CIUDAD)

Programme régional

Montant: 14 millions d'EUR

Période de mise en œuvre :
2009 - 2013

Bénéficiaires: Autorités locales et régionales des pays partenaires du Sud et de l'Est du Voisinage: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Lybie, Maroc, Territoire palestinien occupé, Syrie, Tunisie; Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldavie, Russie, Ukraine

Contact: Délégation de l'Union européenne en Algérie
Tél : +213 21 92 36 40
Fax: +213 21 92 36 81

Email: delegation-algeria@eeas.europa.eu

Site Web: www.ciudad-programme.eu

Le contexte

Faisant suite à de précédentes initiatives telles que le programme MED'ACT, le programme CIUDAD continue d'encourager le dialogue et la coopération entre les sociétés civiles et les autorités locales au sein de l'Union européenne et hors de ses frontières, tout en promouvant simultanément la bonne gouvernance et le développement durable en milieu urbain dans les pays partenaires ENPI.

Le programme se compose d'une équipe d'appui régionale qui assure l'assistance technique et le suivi des actions dans tous les pays partenaires, la diffusion des résultats et la visibilité du programme dans son ensemble ;

21 projets démonstratifs bénéficiant d'un cofinancement (subventions) se concentrent sur les trois priorités thématiques suivantes :

- l'environnement durable et efficacité énergétique;
- le développement économique durable et réduction des disparités sociales;
- la bonne gouvernance et planification du développement urbain durable.

Les partenariats associent, d'une part, les autorités locales, les universités, les ONG, les autres acteurs du développement urbain durable, et d'autre part, l'UE et les pays du voisinage, dans le but de créer de

liens durables entre eux ainsi qu'au sein des partenaires régionaux même.

Les objectifs

Le programme vise à accroître la capacité des autorités locales et régionales à développer et mettre en œuvre des stratégies de développement urbain durable, des politiques d'urbanisme et des projets coordonnés à différents niveaux gouvernementaux.

En parallèle, il soutient le renforcement des capacités pour la modernisation et le renforcement des gouvernements locaux et régionaux. Il tente également de mettre en place de nouveaux partenariats et de renforcer les partenariats existants entre autorités locales et régionales de la région de l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) afin de pérenniser les réalisations au-delà de la durée de vie du programme.

Les actions et résultats à ce jour

GEDUM Promotion d'une gestion intégrée et durable des déchets solides urbains dans les pays du Maghreb (2010 - 2013)

Ce projet a pour objectif d'améliorer de la gestion des déchets solides dans les villes de Sétif (Algérie), Beni Mellal (Maroc) et Sfax (Tunisie), comme partenaires du Sud de la Méditerranée, en coopération avec la ville de Reus en Espagne au Nord.

Le projet stimulera l'échange de savoir-faire et d'expériences tout en cherchant à adapter les options appropriées pour

une gestion de déchets améliorée. Il vise à développer et établir, dans chaque ville du Sud, une gestion intégrée et durable des déchets, en expérimentant avec des systèmes innovateurs de tri et de récupération, et avec la participation et l'intégration du secteur informel (chiffonniers et récupérateurs informels).

En particulier, dès 2011, des actions ont été conçues pour sensibiliser les citoyens des quartiers ciblés dans les trois villes de Beni Mellal, Sétif et Sfax. Ces actions ont été menées avec la participation d'associations locales et les trois villes ont publié des outils de communication pour le grand public (dépliants, affiches publicitaires, etc.).

De plus, Sfax et Sétif ont également lancé une campagne de communication utilisant différents médias et supports, y compris la sensibilisation orale (dans les écoles, porte-à-porte, etc.).

NEW MEDINA : De la ville pilote à la ville durable - réinventer les villes nouvelles. (2010 -2013)

Ce programme souhaite développer les échanges d'expériences acquises en Europe par les architectes et les décideurs lors de la construction et la gestion des villes nouvelles. Il vise également une approche intégrée et la mise en place d'outils pour la création de villes durables dans la région méditerranéenne.

Ce programme se déroule en Algérie (ville nouvelle de Sidi Abdellah-Alger), en Egypte (ville nouvelle du «15 mai»- Le Caire) et au Maroc (ville de Tanger et province de Fahs Anjra pour la ville de Ch'Rafate).

Un panel d'experts et praticiens en urbanisme s'est retrouvé, en 2012, autour du projet de ville nouvelle de Sidi Abdellah près d'Alger. La discussion s'est focalisée sur les thèmes des nouvelles technologies, des politiques environnementales et de l'attractivité économique, en

particulier sur l'analyse des plans et le développement actuel de la ville nouvelle de Sidi Abdellah, qui aspire à être une ville intelligente, écologique, attractive et universitaire qui puisse accueillir, dans le futur, une population de 200 000 habitants.

SWITCH MED

Programme régional

Montant: 22 millions d'EUR
(contribution de l'UE)

Période de mise en œuvre :
2013 - 2015

Organisations bénéficiaires:

Algérie, Egypte, Israël,
Jordanie, Liban, Libye,
Maroc, Palestine, Syrie,
Tunisie.

Contact:

PNUE/PAM : Driss
Haboudane Driss.
Haboudane@unepmap.gr
CAR/CPD : Magali Outters
policy.switchmed@scprac.org
PNUE/DTIE : Luc Reuter
Luc.Reuter@unep.org
ONUDI : Carolina Gonzalez-
Castro C.GONZALEZ-
CASTRO@unido.org

Site Web: www.switchmed.eu

Le contexte

La Région Méditerranéenne a des problèmes et des défis environnementaux communs qui ont conduit à l'adoption du Plan d'action pour la Méditerranée (ci-après PAM/PNUE) en 1975 et la Convention de Barcelone en 1976. Bien que certains progrès aient été réalisés, l'existence d'institutions, d'accords et de stratégies environnementales n'a pas éliminé les problèmes environnementaux auxquelles la Méditerranée fait face. Au contraire, le rythme actuel de développement économique des 21 pays de la Convention de Barcelone combiné avec des processus de production inefficaces et l'adoption de styles de vie de « consommation intensive » augmente la pression sur l'environnement local et régional.

Cette pression se caractérise, entre autres, par la rareté de l'eau, l'augmentation de la production de déchets et un tourisme intensif est aggravée par la croissance démographique et l'urbanisation rapide dans les zones côtières.

Afin de relever ces défis, il est primordial d'offrir une économie verte et socialement inclusive à travers des modes de consommation et production durables (ci-après MCPD), pour ainsi découpler le développement de la dégradation de l'environnement et l'épuisement des ressources. Cette approche a été fortement soutenue par la dernière Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Rio +20), durant laquelle les Chefs d'États du monde ont réaffirmé leur fort engagement avec le « Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables ».

L'approche MCPD est au cœur du concept de l'économie verte car elle



implique une transformation radicale de la manière dont les biens et services sont produits et consommés afin que le développement humain soit effectivement découplé de la dégradation de la planète.

Les objectifs

L'objectif de l'initiative SWITCH-Med est de faciliter la transition vers des modes de Consommation et de Production plus Durables – MCPD – dans la région Sud de la Méditerranée. Le programme vise à changer les pratiques de production et de consommation des biens et des services, dans le but de découpler le développement humain de la dégradation de l'environnement. Ce programme appuiera l'industrie, les entrepreneurs verts, la société civile et les décideurs politiques au travers d'actions telles que le développement de politique et d'activités de démonstration mettant en œuvre les MCPD ou encore la mise en réseau des acteurs concernés.

SWITCH-Med est mis en œuvre par les efforts combinés de l'UE, l'ONU, le PNUE-PAM, le CAR/CPD et le PNUE-DTIE. Tous les pays de l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP) bénéficieront de cette initiative.

1. La composante politique SWITCH-Med (2012-2015) est axée sur le renforcement de la gouvernance environnementale et des cadres réglementaires. La participation active des acteurs concernés permettra de développer/affiner les plans d'action nationaux de MCPD dans les pays bénéficiaires,

et de développer un plan d'action et une feuille de route régionaux dans le cadre de la Convention de Barcelone.

2. La composante de démonstration SWITCH-Med (2014-2018) qui permettra de mettre en place des actions concrètes pour supprimer les obstacles auxquels sont confrontés les acteurs clés responsables de l'adoption des modèles MCPD. Il se compose de trois sous-volets :

- la composante production durable – MED TEST II : stimuler la demande et l'offre de services de production durable pour l'industrie;
- l'entrepreneuriat vert et renforcement de la société civile: favoriser l'adoption de nouveaux modèles d'entreprises vertes socialement inclusives. Ce volet promeut également la consommation durable à travers ses valeurs et ses différentes pratiques auprès du consommateur final et de la société civile en général;



- projets pilotes des plans d'action nationaux sur les MCPD: mettre en place des activités de démonstrations dans chaque pays, basées sur les Plans d'Action Nationaux (NAPs) élaborés avec le soutien des gouvernements dans le volet politique du SWITCH-Med;

3. La composante de réseautage (Networking Facility) de SWITCH-Med appuiera la visibilité, l'efficacité, la viabilité à long terme ainsi que l'impact des éléments du programme SWITCH-Med. Elle permettra d'améliorer la communication, le réseautage, le partage de enseignements tirés des activités ainsi que le développement de leur champs d'action, tout en tenant compte les

synergies avec les programmes jumelés Switch Asia et Switch Africa Green.

Les résultats à ce jour

Une mission de préparation de la composante politique de SWITCH-Med a été organisée à Alger en juillet 2013. Une deuxième mission de présentation de la composante MED TEST a eu lieu en juin 2014.



Atténuation et daptation au changement climatique de la région Sud de la PEV “Clima-Med”

Programme régional

Montant: 5 millions d'EUR

Période de mise en œuvre :
mars 2013 – mars 2017

Bénéficiaires: Institutions, organismes concernées par la thématique ainsi que les acteurs de la société civile et privés

Contact: Mme Annie Roncerel, chef d'équipe

Adresse: CLEMENCEAU
Building 333, 2nd Floor (right),
Clemenceau Street 391, Hamra,
Beirut, Lebanon
Tél : +961 (0) 1 36 60 99
Email: aroncerel@gmail.com
ENPIclimasouthMed@gmail.com

Le contexte

Dans un contexte de développement durable et démocratique le partage d'informations et le renforcement des capacités en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation est cruciale.

L'Algérie est également très exposée aux effets des changements climatiques, puisque c'est essentiellement la distribution géographique des régimes de pluie et de température qui conditionne la répartition et la différenciation des formations végétales et des terres productives, ainsi que celle des peuplements

humains qui en dépendent.

Selon les modèles prévisionnels du GIEC, les changements consisteront probablement en une accentuation de l'aridité et de la violence des pluies extrêmes. La montée de la mer va de son côté accentuer l'érosion côtière et les processus connexes. De manière très schématique, ces tendances se résument donc en un resserrement de l'espace de vie et en un affaiblissement de ses capacités à absorber les pressions environnementales, qui sont déjà en excès par ailleurs.

Les objectifs

Le programme Climat Med apporte son soutien à la transition des pays du sud de la Méditerranée, en faveur du développement sobre en carbone et résilience au changement climatique. Ceci en renforçant la coopération dans ce domaine entre l'UE et les pays de la région méditerranéenne mais entre les pays de la région entre eux.

Des exemples des résultats attendus de la mise en œuvre du programme sont notamment:

- progrès dans l'identification et le développement d'actions nationales pour la mitigation des effets des changements climatiques (NAMAs) et de stratégies de développement à faible émissions (LEDs);
- renforcement des capacités pour mesurer et rendre compte des émissions de gaz à effet serre;
- une meilleure utilisation et le partage de données sur la science du climat et la modélisation dans les stratégies nationales d'adaptation;
- sensibilisation accrue des décideurs et des acteurs clés de la région sur les défis des changements climatiques et des régimes.

Les activités à ce jour

En 2013 les experts du programme ont visité tous les pays bénéficiaires afin de définir les actions prioritaires. Ce processus qui a permis de planifier une vingtaine d'activités spécifiques

dont le démarrage est prévu pour la mi-2014.

Les résultats à ce jour

Les actions prévues pour 2014 pour l'Algérie sont les suivantes:

- développement d'un système intégré d'alerte précoce et de conseils climatiques pour la gestion proactive du risque climatique au sein des ressources forestières et notamment l'aléa « feux de forêts », mais aussi son extension progressive aux aléas climatiques d'impact sur la sécurité alimentaire. Ce dispositif permettra une préservation des ressources forestières ce qui est un facteur d'adaptation mais aussi d'atténuation;
- amélioration des études de vulnérabilité à l'aide de méthodes et outils appropriés, vis des rencontres régionales mais aussi des ateliers de travail dans 4 pays, dont l'Algérie;
- renforcement des stratégies nationales d'adaptation aux effets des changements climatiques, d'une part par l'amélioration de ces stratégies / plans et, d'autre part, par le renforcement de capacités pour le financement de ces plans au niveau national et local.





Chapitre 04



ENERGIE

ENERGIE

Chapitre 4



Introduction

Deuxième fournisseur extérieur de gaz à l'Europe, l'Algérie est, incontestablement, un partenaire stratégique de l'Union européenne dans le domaine de l'énergie.

Le dialogue entre l'UE et l'Algérie dans le secteur de l'énergie a été renforcé le 7 juillet 2013, lors de la visite en Algérie de M. José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne, par la signature d'un accord sur l'établissement d'un partenariat stratégique entre l'UE et l'Algérie dans le domaine de l'énergie.

Cet accord devra, permettre de discuter de l'intérêt mutuel du développement des énergies renouvelables, qui est d'un intérêt mutuel. Avec son immense potentiel et ses moyens conséquents, l'Algérie est à la recherche d'un appui pour la formation et la recherche scientifique en matière d'énergies renouvelables. L'une des priorités de l'UE dans le domaine de l'énergie, est de

favoriser le développement des énergies renouvelables (ER) dans le voisinage Sud pour pouvoir, à terme, importer de l'électricité vers l'UE.

Pour ce faire, l'UE soutient le Plan Solaire Méditerranéen (PSM) qui est l'une des priorités de l'Union pour la Méditerranée. Concrètement, l'UE finance actuellement un programme d'assistance technique régional qui vise à préparer ce plan solaire, programme «Paving the Way to the Mediterranean Solar Plan» (PWMSP) ou « Préparer le terrain pour le Plan Solaire Méditerranéen » et le projet de démonstration sur la culture de la plante Jatropha (JATRO-MED).

L'Algérie ne bénéficie pas de programmes d'appui bilatéraux dans le domaine. Elle profite, néanmoins, de programmes régionaux dans les domaines de l'efficacité énergétique dans le secteur



de la construction (MED ENEC II) et de la régulation de l'énergie (MED REG), de la promotion du développement des énergies renouvelables dans les villes méditerranéennes (CESMED), et de la mise en œuvre de projets de démonstration de développement urbain en matière d'énergie durable (SUDEP).

Un autre programme phare de coopération régionale, mis en œuvre sous la direction de l'Algérie, intitulé «Intégration progressive des marchés de l'électricité de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie dans le marché intérieur de l'électricité de l'Union Européenne » (IMME) s'est achevé en juin 2010. Ce projet, d'un montant de près de 5 millions d'EUR, avait une portée régionale qui couvrait l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Il s'inscrivait dans le cadre des objectifs du partenariat EuroMed et, plus particulièrement, dans le protocole d'accord signé à Rome, en 2003, entre

la Communauté européenne (CE) et les ministères de l'énergie des trois pays du Maghreb concernés.

Le projet visait, dans une première étape, l'harmonisation des cadres législatifs et réglementaires ainsi que les structures industrielles des trois pays bénéficiaires. Dans un second temps, le but était de rendre ces marchés compatibles avec les standards européens afin de pouvoir les intégrer, de façon effective, à ceux de l'Union européenne. La réalisation des objectifs du projet s'est faite à travers des activités de formations et la réalisation d'études. L'aboutissement de ce projet, conclu lors du conseil ministériel, à Alger, fut l'adoption, par ces trois pays concernés, d'une déclaration et d'un programme d'actions 2010-2015 visant à poursuivre le processus d'intégration au-delà du programme IMME.

Promouvoir le développement des énergies renouvelables dans les villes méditerranéennes (CES MED)

Programme régional

Montant: 4.4 millions d'EUR

Période de mise en œuvre :
janvier 2013 – janvier 2016

Bénéficiaires: Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie et Tunisie

Contact: M. Pierre Couté,
Expert collectivités locales
Maghreb

Email: pierre.coute@hd.ces-med.eu

Site Web: www.ces-med.eu

Le contexte

Les défis du développement urbain et de l'énergie durable dans les pays du Sud de la Méditerranée.

Les pays de la région méditerranéenne comptent aujourd'hui quelque 460 millions d'habitants, dont les deux-tiers se concentrent dans des zones urbaines côtières. Les pays de la rive sud de la Méditerranée représentent plus de 30% de la population de la région, et ce pourcentage est en constante augmentation.

La plupart des villes du Sud de la Méditerranée sont confrontées aux mêmes défis du développement urbain, de l'approvisionnement énergétique et de la gestion environnementale, notamment en matière de gestion de l'eau et des déchets. Dans les zones de gestion urbaine, les besoins tels que les systèmes de transport, les réseaux d'eau potable et des eaux usées, l'énergie propre et l'économie d'énergie sont particulièrement significatifs.

D'autre part, et compte tenu de l'augmentation de la population et de l'insuffisance des capacités en matière de planification et de gestion durable, les besoins relatifs au développement urbain et à l'énergie renouvelable devront s'accroître considérablement au cours des prochaines années.

Les objectifs

Fournir l'assistance technique et la formation pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques durables, telles que les politiques suscitées par l'adhésion à la Convention des maires, ainsi que la préparation des Plans d'action en faveur de l'énergie durable (PAED). Soutenir les Autorités locales de la Région Sud de l'IEVP afin qu'elles puissent répondre plus activement aux défis que posent les politiques durables.

Renforcer les capacités des Autorités locales en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques locales plus durables, telles que les solutions d'énergie renouvelable, les mesures d'efficacité énergétiques pour réduire les émissions de CO₂, la gestion efficace de l'eau et des déchets, des transports publics respectueux de l'environnement, etc. Contribuer à mieux sensibiliser les Autorités nationales sur la nécessité d'impliquer davantage les villes dans les questions politiques qui les touchent directement, tel que la gestion locale de l'eau et des déchets, les transports urbains, la consommation locale d'énergie, etc., ainsi que sur les avantages que cette implication comporte.

CES-MED fournit l'assistance technique et la formation à une sélection de

2-3 autorités locales dans chaque pays bénéficiaire pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques durables, telles les politiques suscitées par l'adhésion à la « Convention des maires », ainsi que la préparation des plans d'action en faveur de l'énergie durable (PAED).

Fournit directement une aide spécialisée, la formation aux autorités locales et l'échange des meilleures pratiques en vue de l'élaboration de plans détaillés destinés à résoudre des problèmes urgents en matière d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique, de gestion de l'eau et des déchets, de transport public et de mobilité, et de planification urbaine durable.

Etablit des partenariats efficaces entre les autorités nationales et locales à des fins de développement durable.

Organise des réseaux régionaux d'événements et de séminaires (telles les Journées locales de politiques durables).

Apporte son soutien aux autorités locales dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de développement durable et les aide à adhérer à la Convention des maires.

Recommande des activités d'information et de sensibilisation à l'intention des villes et des populations

locales (telle que la confection sur mesure de matériel portant sur le développement durable urbain).

Les résultats à ce jour

- 18 villes ont rejoint le projet CES-MED aujourd'hui (3 en Algérie, 3 au Maroc, 3 en Tunisie, 3 au Liban, 3 en Palestine et 3 en Israël;
- un premier Atelier de présentation a été organisé dans chaque ville ou pays;
- un deuxième atelier concernant la méthodologie de mise en œuvre d'un plan d'action énergétique durable a été tenu en Algérie (Alger) et a été de même délivré dans les autres pays du projet CES-MED;
- les Conseillers municipaux des villes d'Oujda, Agadir (Maroc) Kairouan, Sfax, Sousse (Tunisie) Kab Elias et Baakline (Liban) ont ratifiés la signature de la charte de la « Convention des maires ». Les villes de Batna et Boumerdès en Algérie ont également décidé de rejoindre la Convention en juin 2014.

En Algérie, le point focal du projet est l'APRUE sous tutelle du Ministère de l'énergie et les APC participantes identifiées en étroite concertation avec la DGCL (MI) sont Sidi Bel abbés, Batna et Boumerdès.



Evaluation de la récolte de l'énergie: *Jatropha curcas* comme moyen de promouvoir l'énergie renouvelable et durable pour la région méditerranéenne (JATRO MED)

Programme régional

Montant : 1.820.000 EUR (€1 165 000 EUR de contribution de l'UE)

Période de mise en œuvre: 2011 – 2015

Bénéficiaire: Egypte, Maroc, Algérie L'organisation bénéficiaire pour l'Algérie est le Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER).

Contacts : Abdelkrim Sadi, Coordinateur national

Adresse: Centre de Développement des Energies Renouvelables – CDER, Bouzaréah, Alger, Algérie
Tél.: + 213 21 90 18 16

Email: a.sadi@cderr.dz

Siteweb: www.jatromed.aua.gr

Le contexte

JatroMed est un projet de démonstration de 4 années basé sur la culture de la plante *Jatropha curcas* L. ayant des effets énergétiques. Cette culture à petite échelle, destinée à des initiatives communes et à des utilisations locales en Egypte, au Maroc et en Algérie. La portée principale du projet est de renforcer et de promouvoir les conditions naturelles et socio-économiques des régions ciblées et donner aux populations locales la possibilité de produire une énergie durable pour leurs propres besoins. Ceci sera accompli en familiarisant les petits fermiers et les communautés rurales avec la culture du *Jatropha* et l'utilisation du biocarburant produit à partir du *Jatropha* et de ses produits dérivés multiples.

Le tourteau et les autres résidus organiques de ces produits peuvent être utilisés comme combustibles, engrais, additifs au sol et pour la production de biogazole.

En outre, le *Jatropha* peut être utilisé pour prévenir et contrôler l'érosion des sols, et pour récupérer des terres marginales et dégradées dans les climats (semi)arides, sans pour autant entrer en concurrence avec les cultures vivrières.

Les objectifs

- Introduire la culture du *Jatropha* aux communautés rurales et aux différents intervenants;
- améliorer leur connaissance sur la gestion de culture et les pratiques agronomiques;
- sélectionner les génotypes mieux adaptés aux conditions environnementales des régions ciblées;
- identifier génétiquement les génotypes examinés;
- Résoudre le problème la récolte mécanisée;
- améliorer l'environnement et réduire l'émission de gaz;
- accomplir l'analyse socio-économique de la viabilité et durabilité de la culture du *Jatropha* dans chaque pays;
- transférer le savoir-faire obtenu par le projet aux groupes ciblés avec l'implication étroite des intervenants;
- assurer la durabilité et la multiplication des plantations du *Jatropha*.

Activités à ce jour

Avec la contribution de CDER, qui

intervient dans presque la quasi-totalité des activités du projet, les résultats à ce jour sont liés aux actions suivantes :

- mise en place d'un «Comité de gestion du projet» composé de 05 personnes (coordinateur international et les coordinateurs «locaux» représentant tous les bénéficiaires du projet);
- sélection et évaluation des génotypes de Jatropha à travers le monde afin de décider lesquelles attribuer à chacun des pays partenaires; cela, sur la base des performances, caractéristiques spécifiques ainsi que les conditions socio-environnementales de chaque région. Les génotypes attribués à l'Algérie sont : Michoacán et Veracruz (non-toxique/Mexique), JCL Max3.0 (Inde) et GHN-D (République Dominicaine);
- la culture, production et le monitoring des plantations constitue cependant le cœur du projet. A cet effet, en Algérie une convention de collaboration a été signée avec l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA) qui a mis à disposition sa station d'Adrar pour des actions comme: le semis des graines en pépinière; la préparation du champ de démonstration; la mise en place d'un système d'irrigation «goutte à goutte» alimenté par de pompes dotées de filtres et d'une cuve de fertilisation; la transplantation et la maintenance des plantes; l'évaluation de l'adaptation des génotypes sélectionnés dans les conditions climatiques et du sol; l'analyse des utilisations potentielles de l'huile produite et des déchets;
- les actions sont également en cours pour analyser la possibilité de récolte mécanisée, pour laquelle il est nécessaire de connaître davantage les problèmes des récoltes, identifier et procéder aux modifications mécaniques aux machines existantes pour les adapter au Jatropha, évaluer et comparer les impacts économiques des récoltes manuelles et récoltes mécanisées;
- en parallèle, le programme travaille sur l'analyse économique et environnementale de la production du Jatropha dans chaque pays (en fonction du sol, des conditions économiques et climatiques et identifier les éléments clés des coûts). A noter que ces analyses contribueront à l'élaboration de suggestions et politiques optimales, pour atteindre des retombées économiques importantes avec un minimum de dommage, et ainsi, assurer la viabilité et pérennité des cultures.
- dissémination et exploitation des résultats: pour ce volet dissémination et exploitation des résultats, en plus des publications (dépliants, newsletters, etc.) et présentations dans des conférences, le projet a: animé le site web du projet (www.jatirmed.ava.gr), publié plusieurs bulletins d'informations, participé à diverses manifestations scientifiques, contribué à la publication d'articles scientifiques et organisé de séminaires de formation pour cadres et agriculteurs locaux.



Renewable ELectricity Cooperation (REELCOOP)

Programme de recherche

Montant : 7 476 500 EUR (5 270 750 EUR de contribution de l'UE)

Période de mise en œuvre:
septembre 2013 – septembre 2017

Bénéficiaire: Les institutions des pays suivants participants à ce programme de recherche: Algérie, Allemagne, Espagne, Italie, Maroc, Portugal, Royaume Uni, Tunisie et Turquie.

Contacts : (en Algérie)
Pr. Noureddine Yassaa,
Coordinateur national

Adresse: Centre de Développement des Energies Renouvelables – CDER, Bouzaréah, Alger, Algérie
Tél.: +213(0)21901503/
+213(0)21901446

Email: n.yassaa@cderr.dz

Siteweb: www.reelcoop.com



Le contexte

Jusqu'à présent 1,2 milliard de personnes (17%) vivent sans électricité, avec 2/3 dans les zones rurales d'Afrique et d'Asie. Depuis 1990 les progrès ont été modestes, et dans le but de parvenir à l'objectif de « l'électricité pour tout le monde » d'ici 2030, le taux d'expansion de l'accès à l'électricité doit doubler. Dans les pays développés la demande d'électricité est supérieure à l'offre et les prix augmentent à des taux élevés. Globalement, seulement 18 % de l'électricité provient de sources renouvelables (20 % dans l'UE).

REELCOOP (REnewable Electricity COOperation) est un projet financé par l'Union Européenne dans le cadre des programmes (EU/FP7) visant à développer des technologies de production d'électricité à partir de sources renouvelables et promouvoir la coopération entre les pays partenaires de l'UE et les pays partenaires méditerranéens.

Le projet REELCOOP non seulement améliorera les connaissances dans le domaine de la génération

d'électricité renouvelable, mais impliquera plusieurs partenaires méditerranéens pour le test des systèmes développés par diverses organisations européennes. Ceci contribuera à l'amélioration de la coopération scientifique entre l'Union européenne et les pays de la région

méditerranéenne ainsi que à développer d'avantage l'intégration dans le réseau électrique des différentes énergies et solutions technologiques.

Les objectifs

Le programme vise à:

- développer la construction et l'essai d'un système photovoltaïque (avec façades ventilées) intégré au bâtiment, d'un système hybride (solaire / biomasse) de micro-cogénération, et d'une mini installation hybride (concentration solaire / biomasse végétale);
- créer des occasions annuelles d'échange - pour les jeunes chercheurs notamment - sur le thème des technologies d'électricité renouvelable, sur le transfert de technologie et sur la diffusion des connaissances;
- développer un prototype combinant les énergies obtenues à partir des ressources renouvelables solaires et bioénergétiques.



Résultats à ce jour pour l'Algérie

Avec l'appui du partenaire algérien CDER, le projet a:

- entamé l'analyse pour intégrer l'électricité produite par des systèmes alternatifs (solaires, photovoltaïques, thermiques décentralisés, solaires centralisés hybrides - thermique et biomasse) au réseau;
- finalisé l'étude d'impact sur le réseau de la massification (ainsi que les synergies des solutions décentralisées et centralisées)

de production d'électricité renouvelable dans les pays partenaires méditerranéens.

Le projet REELCOOP a également participé au lancement du programme H2020 au Caire (avec présentation du poster du projet REELCOOP), organisé un workshop sur les technologies de production d'électricité d'origine renouvelable (Rabat avril 2014) et installée au CDER une mini centrale photovoltaïque (10 KW) connectée au réseau électrique national afin d'étudier les impacts de l'injection d'énergie d'origine photovoltaïque sur le réseau électrique.



Soutien aux villes du voisinage méridional dans la mise en œuvre de projets de démonstration de développement urbain en matière d'énergie durable (Sustainable Urban Demonstration Energy Projects SUDEP)

Le contexte

A l'heure actuelle, les villes méditerranéennes sont confrontées à une série de défis posés par le développement durable et le changement climatique: la population des zones urbaines de la région méditerranéenne a déjà atteint 165 millions d'habitants et il est prévu qu'elle augmente d'encore 80 millions d'ici 2025, avec 80% de la population totale vivant en zone urbanisée. Par conséquent, le besoin d'investissement dans de nombreux secteurs est déjà important et va croître fortement dans les années à venir.

En effet, l'énergie concerne tous les aspects du développement durable - économique, social et environnemental - et joue un rôle central dans le contexte actuel d'augmentation de la demande énergétique et de hausse des prix de l'énergie.

Les villes peuvent jouer un rôle crucial dans l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des sources d'énergie renouvelable.

Programme régional

Montant : 8.25 millions d'EUR
(5 270 750 EUR de contribution de l'UE)

Période de mise en œuvre:
septembre 2015 – septembre 2017

Bénéficiaires: les autorités locales de l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Palestine et la Tunisie.

Contact: Délégation de l'UE en Algérie
Tel.: +213 21 92 36 40
Fax: +213 21 92 36 81

Email:
DELEGATION-ALGERIA@
eeas.europa.eu

Les objectifs

L'objectif du programme est de permettre aux autorités locales des pays partenaires méridionaux de la région du Voisinage de relever les défis en matière de développement durable local liés à l'énergie, cela visant notamment à améliorer :

- l'efficacité énergétique, les économies d'énergie et l'intensification de l'utilisation des sources d'énergie renouvelables ;
- les capacités des autorités locales dans le domaine de l'énergie durable; et
- la diffusion d'actions de démonstration qui peuvent être répétées dans la région.

Les résultats attendus

Par le financement de projets locaux, le programme vise les résultats suivants :

- l'amélioration des performances des autorités locales de pays partenaires méridionaux de la région du Voisinage en termes d'énergie durable (économies d'énergie, efficacité énergétique, part des énergies renouvelables, émissions de CO₂, etc.);
- la réussite d'un ensemble d'actions de démonstration (innovatrices dans le contexte local) qui pourront être reproduites par d'autres autorités locales, provinces ou réseaux de la région;
- le renforcement de la capacité des autorités locales à concevoir et à mettre en œuvre des projets en matière d'énergie durable;
- une sensibilisation accrue des populations locales aux politiques et aux actions de développement durable.

Association des régulateurs méditerranéens de l'énergie et du gaz (MEDREG)

Programme régional

Montant: UE contribue aux actions de l'association

Bénéficiaires: Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Chypre, Egypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Libye, Malte, Monténégro, Maroc, Palestine, Portugal, Slovénie, Tunisie et Turquie

Contact: Tiziana Tronci, secrétariat MEDREG

Adresse: Piazza Cavour 5,
Milano 20121 (IT)
Tel: +39 347 45 32 482
Fax: +39 02 65 565 342

Email: info@medreg-regulators.org
Site web: www.medreg-regulators.org

Présentation

MEDREG est l'association des régulateurs méditerranéens de l'énergie, créée en 2007 avec l'appui de l'Union européenne (programmes MEDREG I&II). Elle regroupe actuellement 24 régulateurs de l'énergie de 21 pays du bassin méditerranéen: Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Chypre, Egypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Libye, Malte, Monténégro, Maroc, Palestine, Portugal, Slovénie, Tunisie et Turquie.

L'Association bénéficie d'un soutien politique explicite en tant qu'organisation de référence en matière de régulation de l'énergie au

niveau régional (cf. déclaration des ministres de l'énergie de la région euro-méditerranéenne à Limassol en 2007 ; déclaration des ministres des affaires étrangères de la région euro-méditerranéenne à Marseille en 2008; «G8+ Round Table des Régulateurs de l'énergie» à Rome en 2009).

Les objectifs

MEDREG a pour but de promouvoir l'harmonisation progressive du cadre réglementaire et législatif euro-méditerranéen, encourageant ainsi l'intégration des marchés de l'énergie et les investissements dans les infrastructures, et permettant d'assurer

la protection des consommateurs MEDREG développe ses activités par un processus de coopération interne et externe structuré avec l'ensemble des acteurs de la région, dont l'objectif est la mise en place des conditions de création d'une Communauté Méditerranéenne de l'Energie fondée sur une stratégie de type bottom-up, en valorisant le consensus entre les membres et les différentes parties prenantes.

MEDREG bénéficie du soutien de ses membres, de l'Union européenne, ainsi que du Conseil européen des Régulateurs de l'Energie (CEER).

Concrètement

En juin 2014 l'Association a finalisé sa stratégie pour la période 2020-2030, définissant le rôle des régulateurs dans l'établissement d'une Communauté méditerranéenne de l'énergie.

Un «Forum méditerranéen sur la régulation de l'énergie» sera organisé, avec le soutien de l'Union européenne, en novembre 2014 à Barcelone. A noter que le Forum MEDREG est conçu comme un outil institutionnel pour renforcer le dialogue avec les organisations publiques et privées.

Des actions de formation et renforcement de capacités ont également été organisées en collaboration avec différents partenaires.

MEDREG soutient activement l'organisation du 6ème Forum mondial sur la régulation de l'énergie qui aura lieu en 2015.

Résultats à ce jour

- Dans un rapport de 2011 du Parlement européen sur la

«Stratégie énergétique du sud de la Méditerranée», MEDREG a été identifié comme l'un des acteurs clé pour la coopération énergétique et l'intégration des marchés dans la région Méditerranée;

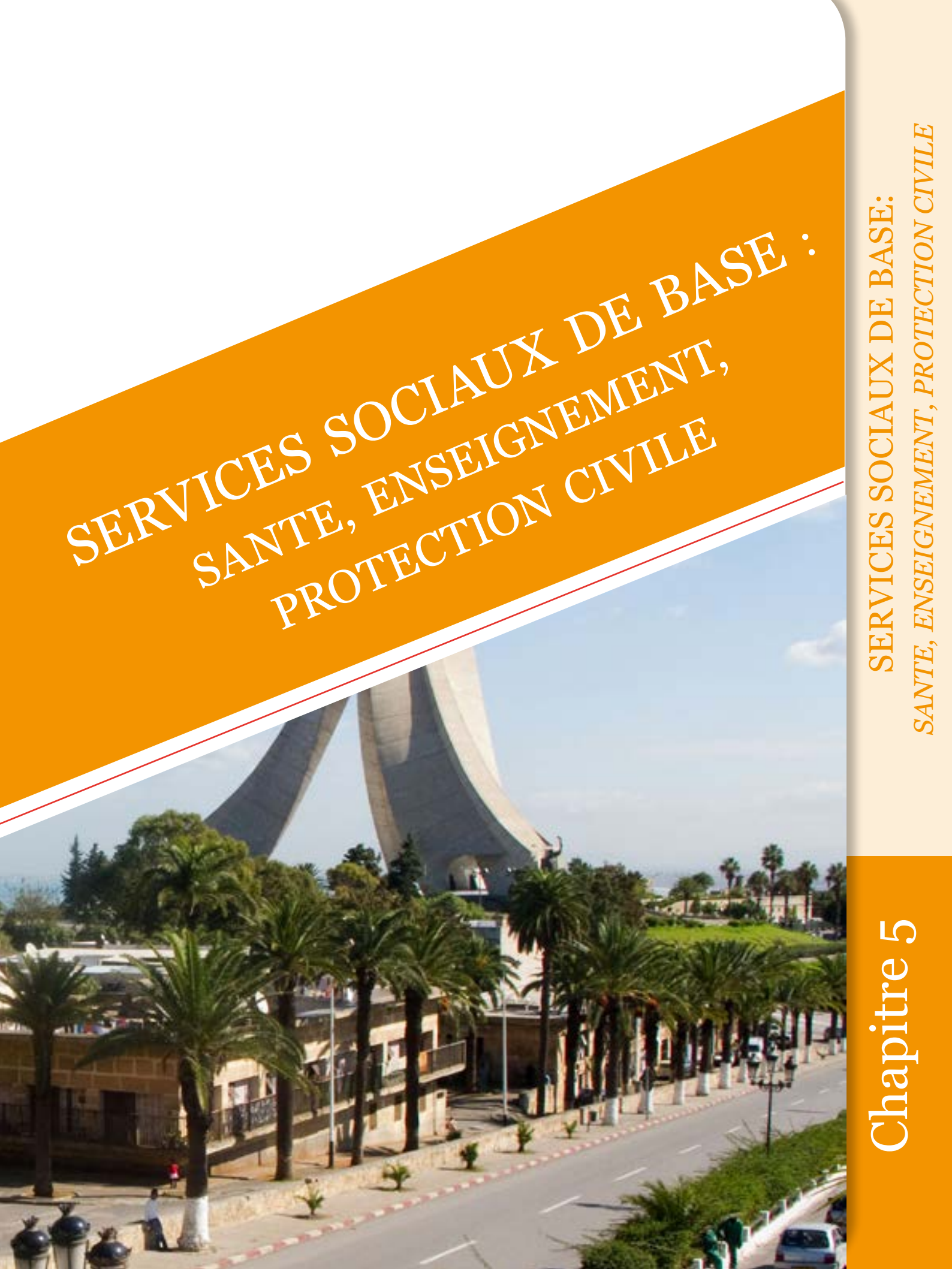
- MEDREG a été admis à l'Assemblée parlementaire méditerranéenne (PAM) en 2008 en tant qu'observateur et participe en tant que partenaire institutionnel à la mise en place du Plan d'action IMME 2010-2015 (Intégration des marchés maghrébins de l'électricité);
- MEDREG est un membre fondateur de la Confédération internationale des régulateurs de l'énergie (ICER) et a reçu le prix «ICER Distinguished Scholar Award 2010» en présentant les effets de l'introduction de mécanismes efficaces afin de promouvoir les énergies renouvelables (RES), la cogénération et l'efficacité énergétique dans les pays hors Union européenne.





Chapitre 05





SERVICES SOCIAUX DE BASE : SANTÉ, ENSEIGNEMENT, PROTECTION CIVILE

Chapitre 5

SERVICES SOCIAUX DE BASE:
SANTÉ, ENSEIGNEMENT, PROTECTION CIVILE



Introduction

Fin 2009, pour la première fois en Algérie, deux programmes bilatéraux de grande ampleur ont été signés dans les domaines clefs de l'enseignement supérieur et de la santé. Ces programmes ont déjà mobilisé une expertise humaine conséquente et sont venus appuyer, conseiller et soutenir les ambitieuses réformes entreprises dans ces secteurs.

Dans le cadre du programme d'appui à la réforme du secteur de la santé, neuf contrats de service ont été passés en 2012 au bénéfice du Ministère de la Santé. Ces contrats couvrent un vaste programme de formation, la mise en place d'un dossier électronique du malade dans plusieurs sites pilotes à travers le pays, le soutien à un programme de lutte contre les maladies non transmissibles ainsi que

plusieurs études de fond sur, notamment, la validation des acquis de l'expérience, la santé reproductive ou encore la qualité des soins. Par ailleurs, le programme soutient également un volet sur la réforme de la gestion des finances publiques du secteur, à travers, là aussi, une mobilisation de l'assistance technique.

Toujours dans le secteur des services sociaux, le programme d'appui à la politique sectorielle de l'enseignement supérieur en Algérie est lui aussi une nouveauté. Il s'agit d'un programme ambitieux pour lequel l'Europe et Algérie apportent une contribution financière conséquente, respectivement 21.5 millions d'EUR pour l'Union européenne et 17.1 millions d'EUR pour l'Algérie.



Tous les contrats de service (8) prévus dans ce programme ont été passés en 2013. Ces contrats permettront de mettre notamment en place un système d'information intégré axé sur les objectifs de la réforme du secteur. Ce dernier est complété par un marché de fournitures dotant 4 sites pilotes de data center, permettant de vérifier en pratique le déploiement de ce système, qui à terme devra se généraliser à toutes les institutions universitaires du pays. Un autre volet cible l'accompagnement et le soutien aux principales réformes et à la modernisation du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. En outre, le programme a un volet plus axé sur les ressources humaines, qui vise un renforcement des capacités des gestionnaires universitaires et des

enseignants, l'introduction des ingénieries de formation et pédagogiques et les TICE (Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement). La mise en œuvre va également s'attacher à la planification de la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences. Enfin, trois plateformes technologiques ont été financées sur fonds européens. La première concerne l'apprentissage et le perfectionnement des médecins spécialistes juniors algériens, au travers des techniques de simulations. La deuxième, mise en place à l'Université de Constantine, vise la maîtrise de l'industrie mécanique et du transport logistique. La troisième, installée à l'USTHB d'Alger, porte sur les nouveaux métiers des radiocommunications et les systèmes d'information et de communication.

Appui à la réforme du secteur de la santé (PASS)

Programme bilatéral

Montant: 15 millions d'EUR

Période de mise en œuvre: avril 2011 – décembre 2014

Bénéficiaires : Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière (MSPRH) et les institutions sous tutelles du Ministère; l'Institut national de la Santé Publique (INSP); L'Ecole Nationale de Management et de l'Administration de la Santé (ENMAS) et l'Institut national pédagogique de la Formation paramédicale (INFPF), INSP, EHU Oran.

Contact: Dr Nasser Grim, directeur du programme

Adresse: BP N° 41 Garidi 2 - Kouba 16056 Alger - Algérie
Tel: +213 (0)21 449 188
Fax : +213 (0)21 449 149,
+213 (0)21 27 60 26

Email : nasser.grim@pass-ue.dz
ou info@pass-ue.dz

Site web : www.pass-ue.dz



Le contexte

En Algérie, comme dans la plupart des pays à revenu intermédiaire, on observe une double transition, démographique et épidémiologique, marquée par l'importance croissante des maladies chroniques, non transmissibles, alors que le système de santé est en cours d'adaptation pour y faire face. Etant donné les investissements nécessaires pour moderniser les services de santé (infrastructures, organisation, et ressources humaines), le Gouvernement algérien a adopté en 2008 le Schéma directeur sectoriel de la Santé (SDSS) d'un volume de près de 19 milliards d'EUR.

Les cinq axes principaux d'intervention de la politique nationale en matière de santé qui ont guidé le développement du programme, sont les suivants :

- rapprocher la santé du citoyen;
- améliorer la qualité des prestations;
- prendre en charge la transition démographique et épidémiologique;
- atteindre les objectifs du millénaire;
- rationaliser la gestion du secteur.

Les objectifs

Le programme vise à renforcer les capacités du ministère afin d'obtenir les compétences et les outils nécessaires en vue d'améliorer la qualité des services de santé préventifs et curatifs; l'idée étant qu'il puisse, à terme, développer et réaliser une stratégie de modernisation du secteur.

Ainsi, les objectifs du programme sont les suivants :

- mettre en place des instruments et des outils de pilotage du secteur et de la réforme du financement des soins;
- assurer la prise en charge de la transition épidémiologique à travers une offre de services préventifs et curatifs de qualité et le renforcement de la veille sanitaire;
- renforcer les compétences du secteur et valoriser les ressources humaines.

Les activités à ce jour

En 2013, le programme d'appui au secteur de la santé a mis en œuvre des activités qui couvrent des domaines très variés tels que le développement d'un dossier électronique médical au niveau de l'Etablissement Hospitalier Universitaire d'Oran (1^{ère} expérience pour les pays nord africains), la mise en œuvre de stratégies spécifiques de lutte intégrée contre les maladies non transmissibles et leurs facteurs de risques.

De plus, un important programme

de formation a également été réalisé, notamment dans le domaine du « Management Hospitalier et Administration de la santé ».

La méthodologie d'évaluation des établissements hospitaliers à statuts spécifiques et la qualité des services des hôpitaux sont deux des thématiques sur lesquelles le programme a apporté son appui aux intuitions nationales.

Par ailleurs, d'autres activités ont été finalisées en 2013, comme celle liée à la préparation d'une étude sur la qualité des services de santé reproductive (comprenant également un plan d'action) et le développement d'une méthodologie et d'une procédure pour la validation des acquis de l'expérience des personnels de la santé.

Les résultats à ce jour

Avec l'appui du programme, l'Algérie dispose aujourd'hui d'instruments et d'outils de pilotage comme :

- un «Guide méthodologique de construction du budget par programme» et une étude de cas «Le Plan cancer» a été réalisé et diffusé aux acteurs du secteur à travers des formations. En outre, les établissements hospitaliers universitaires disposent d'un document méthodologique mis à disposition par le programme pour l'élaboration de leurs projets d'établissements hospitaliers nécessaires tant pour le pilotage que pour le développement;
- la prise en charge de la transition épidémiologique a été améliorée par la proposition d'un plan stratégique de lutte contre les MNT et leurs facteurs de risques dont le plan d'action est en cours de finalisation, ainsi que par une méthodologie pour l'évaluation et le suivi de la qualité des services en milieu hospitalier et de la sécurité des patients;
- dans le cadre des travaux de développement du système d'information sanitaire (SIS), une plateforme avec de multiples applications est mise en place au service du ministère et des structures de santé renforçant ainsi les outils de veille sanitaires. Ces dernières sont basées sur un ensemble d'indicateurs développés avec l'assistance technique du PASS et permettent un suivi épidémiologique et sanitaire des maladies et des services de soins, des équipements, des ressources humaines du secteur et contribuent aux décisions stratégiques et opérationnelles du niveau central et départemental et périphérique des établissements de soins;
- un modèle de dossier électronique médical est développé au sein de l'établissement hospitalier universitaire d'Oran qui a vocation à être généralisé à l'ensemble des CHU et prend en charge les patients par un identifiant personnalisé depuis leur admission par le service des urgences ou à travers les consultations jusqu'à leur sortie ainsi que leur parcours au sein de l'établissement : examen de laboratoire ou de radiologie, pharmacie, interventions chirurgicales etc;
- la réforme est appuyée par le renforcement de la gestion des ressources humaines en santé.

Le système d'information des ressources humaines est en cours de déploiement, et parmi les outils de gestion prévisionnelle, on notera entre autres la nomenclature des emplois de la santé, la validation des acquis de l'expérience et la méthodologie de normalisation pour les effectifs médicaux et paramédicaux. La réforme sectorielle est également appuyée à travers l'élaboration des instruments de gestion financière et budgétaire tels que les comptes nationaux de la santé pour 2011 et 2012 et l'introduction de contrats d'objectifs et de moyens;

- le plan stratégique pour l'amélioration des services de santé de la reproduction réalisé en 2013 répond aux besoins de réduction de la mortalité maternelle en Algérie et des Objectifs du Millénaire pour le Développement

et (OMD-5);

- un vaste programme de formation a été réalisé au profit de plus de 1 000 cadres du secteur à travers l'ensemble du territoire Algérien, et a vu l'identification d'une 'taskforce' (120 référents environ) dans les domaines de la planification stratégique en santé, du management hospitalier, de la qualité et de la sécurité de soins, des systèmes d'information sanitaire et d'ingénierie de la formation;
- des actions de mise en place de partenariat dans différents domaines sont entamées à travers les différents prestataires du programme, notamment avec les instituts de veille sanitaire, l'Université de Heindberg, l'Ecole en management de la santé de Reims, l'Hôpital Européen George Pompidou et bien d'autres ...

Programme d'appui à la politique sectorielle de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique (PAPS-ESRS)



Le contexte

La réforme de l'enseignement supérieur doit permettre à l'Algérie de répondre efficacement aux enjeux de l'économie du savoir. De plus, ce secteur connaît une croissance importante, le nombre d'étudiants étant passé de 720.000 en 2004 à plus de 1.200.000 en 2010. Il est prévu que le chiffre de 2.000.000 soit atteint d'ici 2014. Face à cette problématique, la réponse du ministère de l'Enseignement supérieur

et de la Recherche scientifique (MESRS) comprend les objectifs stratégiques suivants :

- renforcer et élargir rapidement l'accès à l'enseignement supérieur dans la perspective de doubler ses capacités à l'horizon 2014;
- diversifier l'offre, en encourageant les universités à introduire les programmes de Licence-Master-Doctorat (LMD) et accroître la pertinence des formations proposées par rapport aux besoins

des entreprises;

- relever la qualité de l'enseignement dispensé par un contrôle et une augmentation des performances et du rendement.

Cette réforme, qui se veut « globale dans sa conception, participative dans sa démarche, progressive et intégrative dans sa mise en application », cherche à moderniser le système pour le faire passer d'une logique « former pour former » à une logique « former utile et tout au long de la vie ».

Les objectifs

Le programme cible essentiellement l'accompagnement et le soutien des principales réformes du secteur dans le but de :

- moderniser le système universitaire afin de développer les mécanismes d'insertion des jeunes dans le monde de l'entreprise;
- renforcer les capacités des établissements universitaires;
- améliorer la qualité de l'enseignement, autour de 3 volets:
 - ♦ **Volet 1.** Appui institutionnel à l'amélioration des performances et de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique couvrant, en même temps, les aspects structurels, qualitatifs et législatifs;
 - ♦ **Volet 2.** Développement des partenariats universitaires (au plan national et international) et autres instruments, pour le transfert de savoir et de savoir-faire nécessaires au renforcement des ressources humaines, l'amélioration qualitative

du système d'enseignement supérieur et la création de nouvelles filières;

- ♦ **Volet 3.** Développement des partenariats universités/entreprises.

Le programme souhaite :

- élaborer le plan d'appui structurel institutionnel et qualitatif de l'enseignement supérieur, et mettre en œuvre un système d'information intégré (SII) et axé sur les objectifs du LMD;
- renforcer les capacités des ressources humaines (RH), des gestionnaires et des enseignants;
- soutenir la structuration de l'Ecole doctorale, de la recherche scientifique et la participation des chercheurs algériens aux projets de recherche scientifique et au développement technologique des réseaux européens de Recherche et Développement (R&D);
- diversifier l'offre de formation, développer de nouvelles filières porteuses et rapprocher les universités des entreprises pour une meilleure adéquation avec l'emploi et valoriser les résultats de la recherche scientifique.

Le cadre logique du PAPS ESRS repose sur la mise en œuvre d'une démarche de type « bonnes pratiques » s'appuyant sur le développement d'un ensemble de référentiels à travers la valorisation de projets de référence au sein d'établissements ou d'espaces universitaires « pilotes ». Ces « pilotes » où sont expérimentées, valorisées, renforcées, maîtrisées les ingénieries définies dans le cadre des objectifs spécifiques du Programme, sont

Programme bilatéral

Montant: 21.5 millions d'EUR de contribution de l'UE et 17.1 millions d'EUR de contribution algérienne

Période de mise en œuvre: août 2011 - juin 2015

Bénéficiaire: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)

Contact: Mme Fatiha YUCEF ETTOUMI, Directrice du programme

Adresse : Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 11 chemin Doudou Mokhtar, Alger.
Tel : +213 (0)21 94 66 84
Fax +213 (0)21 94 66 84

Email : paps.esrs1@gmail.com



appelés à devenir les futurs Centres de ressources et d'expertise au bénéfice de l'ensemble du secteur lors d'une phase ultérieure de capitalisation et de généralisation.

Les activités à ce jour

Depuis le démarrage des contrats en juin 2013, d'importantes missions d'appui se poursuivent au sein de 15 universités pilotes et sur des représentants du secteur socio-économique, basées sur un ensemble représentatif de la communauté universitaire tant au niveau central que régional et local. Ces missions contribuent pleinement à l'atteinte de l'objectif spécifique du PAPS ESRS visant à améliorer et renforcer les effets et les impacts de la politique de réforme et de modernisation du secteur par le développement avec les parties prenantes, d'approches méthodologiques, de démarches, d'outils et de techniques favorisant le processus de réforme, de modernisation et d'adaptation du secteur, et parallèlement le renforcement des capacités et des compétences nécessaires à leur maîtrise dans l'ensemble des résultats visés.

En cohérence avec la démarche stratégique et la méthodologie commune appliquées à tous les résultats du PAPS ESRS, les voyages d'études pour analyser les pratiques européennes et la formation des formateurs ont débuté en automne 2014 dans la perspective d'une généralisation ultérieure.

Pour assurer la promotion et la visibilité du PAPS ESRS, 3 séminaires régionaux

se sont déroulés en novembre 2013 au niveau de chaque conférence régionale universitaire mobilisant l'ensemble des parties prenantes du programme. Ils ont permis de présenter l'état d'avancement du Programme dans ses différentes composantes et les résultats obtenus (Programmation, Contractualisation) et de lancer officiellement les Projets entrés dans leur phase d'exécution opérationnelle. Ils ont également été l'occasion de valoriser la politique sectorielle, conduite par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, et de témoigner de la volonté et de l'engagement de l'UE à soutenir les réformes engagées par le Gouvernement algérien dans le secteur.

Les résultats à ce jour

- les diagnostics-état des lieux visant à définir les besoins prioritaires ont été conduits au niveau des établissements pilotes pour permettre d'entrer rapidement dans l'exécution des activités des projets;
- un cycle de formation-action destiné à l'ensemble des Responsables opérationnels engagés dans le Programme et ses Projets a débuté en janvier 2014 afin de les familiariser avec les procédures de gestion appliquées du programme, notamment en termes de suivi-monitoring et d'évaluation (tableau de bord). Les formations ont couvert les 3 dispositifs stratégiques transversaux (le management du programme, l'accompagnement du changement et la communication opérationnelle). Le cycle sera



complété par un accompagnement opérationnel quasi-permanent des acteurs sur le terrain ou à distance dans le cadre d'outils collaboratifs;

- dans le cadre du résultat lié à la mise en œuvre d'un système d'information intégré (SII), le développement du futur système d'information est actuellement en cours;
- les actions d'appui à la réforme et à la modernisation du secteur (LMD) et le renforcement des capacités des enseignants et des gestionnaires (RH) progressent (notamment pour les phases: référentiels, dispositifs et formation). Les cursus de formation des groupes cibles ont été arrêtés (socle commun, fondamentaux gestion ou enseignement et TICE, management universitaire, GPEC, ingénierie formation, ingénierie pédagogique,...) ainsi que le plan de formation au niveau des établissements pilotes. Les

contenus de formation sont en cours d'élaboration sur le principe de « mallettes pédagogiques » valorisables et transférables. Les 1^{ères} sessions de formation ont débuté en décembre 2013 et se sont poursuivies sur un rythme accéléré assurant plus de 80 sessions de formations (environ 6 500 jours de formation) pour plus de 600 participants.

Le programme a également financé:

- l'acquisition et l'installation des équipements nécessaires à la réalisation de trois plateformes technologiques opérationnelles (sciences du vivant, sciences et technologies, sciences humaines et sociales); et
- l'acquisition et l'installation d'équipements nécessaires à la réalisation de 4 centres de calcul pour compléter le projet SII.

Erasmus + pour l'Enseignement supérieur

Cette initiative inclut les programmes « Programme Erasmus Mundus », « Programme Tempus IV » et des mesures d'accompagnement

Le contexte

L'Algérie s'engage depuis 2014 dans Erasmus+, le nouveau programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport prévu pour la période [2014-2020], fusionnant ainsi plusieurs programmes européens dont Tempus et Erasmus Mundus.

Erasmus+ financera des partenariats transnationaux entre des établissements et organisations d'enseignement, de formation et de jeunesse afin de promouvoir la coopération et de jeter un pont entre le monde de l'enseignement et celui du travail, comblant ainsi les lacunes actuelles en matière de compétences en Europe. Il

Programme régional

Montant: 19 milliards d'EUR sur 7 ans dont 1,8 milliards d'EUR de coopération internationale

Période de mise en œuvre: 2014 - 2020

Bénéficiaire: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche Scientifique

Contact: M.Baghdad Benstaali, Directeur du programme

Adresse : 11 rue Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger
Tel +213 (0)21 911 482
Fax +213 (0)21 911 482

Email : benstaal@yahoo.co.uk

Site web : <http://services.mesrs.dz/Tempus/index%20entree.htm>

soutiendra également les efforts des pays partenaires pour moderniser les systèmes d'enseignement, de formation et de jeunesse.

Les objectifs

Erasmus+ vise à renforcer les compétences et l'employabilité, ainsi qu'à moderniser l'éducation, la formation et le travail des jeunes. En tant que programme intégré, Erasmus+ offre davantage de possibilités de coopération entre les secteurs de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport; en outre, les conditions de participation et de financement ont été simplifiées par rapport aux programmes précédents. Il présente une architecture simplifiée en 3 actions clés:

- **mobilité des individus :** cette action soutient la mobilité des étudiants, enseignants et personnel administratif et technique et vise à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur européen et à promouvoir le dialogue et la compréhension entre les peuples et les cultures à travers la coopération avec les pays partenaires. Il contribue, en outre, au développement des ressources humaines et soutient la capacité de coopération internationale des

établissements d'enseignement supérieur des pays tiers en augmentant la mobilité entre l'Union Européenne (UE) et ces derniers. Cette action s'inscrit dans la continuité du programme Erasmus Mundus;

- **coopération pour l'innovation:** cette action clé soutient les partenariats stratégiques transnationaux visant à renforcer les capacités à travers des consortia entre des universités européennes et celles des pays voisins avec une composante de mobilité et développer les initiatives abordant un ou plusieurs domaines d'éducation de formation et de jeunesse et promouvoir l'innovation, l'échange d'expérience et de savoir-faire entre les organismes impliqués dans l'éducation, la formation et la jeunesse. Cette action s'inscrit dans la continuité du programme Tempus IV;
- **soutien à la réforme des politiques:** cette action clé soutient le dialogue des politiques avec les pays partenaires en améliorant les capacités des Experts de la Réforme l'Enseignement Supérieur (HEREs). Elle s'inscrit dans la continuité des mesures d'accompagnement offertes dans le programme Tempus.

Programme Erasmus Mundus (EM)

L'adhésion des universités algériennes à ce programme a été progressive depuis 2007. Erasmus Mundus a continué d'attirer, en 2013, les universités algériennes jusqu'à atteindre 15 universités partenaires avec 30 universités et 5 institutions externes associées. Des 15 projets

agréés pour la période 2007-2013 12 sont toujours en cours et 4 nouveaux ont été ajoutés en 2013:

- **EU-METALIC II :** EU-Morocco-Egypt-Tunisia-Algeria-Libya International Cooperation II, 4.14 M€. Le consortium est composé de 20 partenaires , 10 européens

et 10 pays partenaires et s'est fixé des objectifs clairs qui contribueront à l'enrichissement mutuel de l'enseignement supérieur européen et la capacité d'apprentissage des pays partenaires à travers 135 mobilités totales dont 25 pour les institutions algériennes. Le projet répond aux priorités des pays maghrébins et aux attentes des jeunes demandant de meilleures possibilités d'étude et de travail;

- **BATTUTA** : *Building Academic Ties Towards Universities through Training Activities*, 4.01 M€. Le projet Battuta est construit autour d'un consortium de 20 institutions (9 en Europe, 11 au Maghreb). Ce projet vise à renforcer les liens et la coopération entre les institutions des deux rives de la Méditerranée et le renforcement de leurs capacités en gestion de projets internationaux. Il organisera la mise en œuvre de plus de 201 mobilités dont 70 reviennent aux universités algériennes. Ces mobilités concernent les étudiants: tous les niveaux et tous les domaines d'étude et de personnel: académiques et administratifs;
- **UNETBA**: *University Network for Business and Administration*, 4.02 M€. Ce projet permettra d'organiser la mobilité de 234 ressortissants du Maghreb vers les universités de l'UE dont 36 mobilités reviennent aux universités algériennes ainsi que 20 doctorants et personnel européens dans les universités du Sud. L'objectif du projet est le renforcement du potentiel du système d'enseignement dans tous les domaines d'études, en mettant l'accent sur les affaires, la gestion, le tourisme et les entreprises ainsi

que la mise à la disposition des techniques modernes d'enseignement, les bonnes pratiques et un large éventail de la littérature spécifique à l'intérieur de la zone sélectionnée;

- **Al Idrisi II**: *Scholarship scheme for exchange and cooperation between Europe and North Africa*, 4.14 M€. Le projet permettra d'établir une base de mobilité d'un réseau de coopération entre 19 universités partenaires de l'UE et 6 universités partenaires soutenues par 3 institutions associées et les ministères de l'enseignement supérieur dans la région Nord-Africaine. Il soutient 204 mobilités de Licence, Master et Doctorat, Post-doctorants et Personnel académique et administratif pour acquérir une précieuse expérience, des connaissances et des contacts à l'étranger dont 38 algériennes. Il offrira des possibilités d'éducation et de formation améliorées pour les groupes d'étudiants vulnérables et socio-économiquement défavorisés et de promouvoir l'égalité d'accès à l'enseignement



Programme Erasmus Mundus (EM)**Montant:** 16.3 millions d'EUR**Période de mise en œuvre:** 2007 – en cours**Bénéficiaire:** Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.**Contact:** M.Baghdad Benstaali, Directeur du programme**Adresse :** 11 rue Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger
Tel +213 (0)21 911 482
Fax +213 (0)21 911 482**Email :** benstaal@yahoo.co.uk**Site web :** <http://services.mesrs.dz/Tempus/index%20entree.htm>

supérieur pour les étudiants des régions les moins développées;

Pour rappel, les autres programmes en cours sont Al Fihri, EU-METALIC, Green IT et Maghreb-EMMAG (2012 - montant global: 17.3M€); El Idrissi, Mare Nostrum depuis 2012 et Averroès 4 (2011 montant global de 11.5 M€) et Averroès 3 (2010 - montant global 5.2 M€).

Concrètement?

Environ 650 étudiants algériens ainsi que 200 postdocs et personnel ont été sélectionnés, à ce jour, pour participer au programme EM. On constate également une forte augmentation du nombre d'étudiants candidats. Comme exemple, pour une

action de sélection de partenariat en 2010, on a dénombré plus de 4000 candidatures provenant d'étudiants algériens, ce qui témoigne du vif intérêt que suscite ce programme. En effet, grâce à une bonne communication entre le programme et les universités partenaires le programme Erasmus Mundus (EM) est très connu des étudiants et influe positivement sur les flux des étudiants.

**Programme Tempus IV****Programme régional**

Montant global: de l'enveloppe des programmes agréés en 2013 dont l'Algérie est partenaire avec des pays partenaires et des partenaires européens s'élève à plus de 10,5 M€ de contribution de l'UE pour les 6 appels pour l'Algérie dans le cadre du Tempus IV.

Période de mise en œuvre: 2008 – en cours**Adresse :** 11 rue Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger
Tel +213 (0)21 911 482
Fax +213 (0)21 911 482**Email :** benstaal@yahoo.co.uk**Site web :** <http://services.mesrs.dz/Tempus/index%20entree.htm>

Depuis l'adhésion de l'Algérie au programme en 2002, les institutions algériennes ont participé à 56 projets dont 42 projets communs et 14 mesures structurelles. Elles est impliquée depuis 2008 dans 32 projets qui représentent 20% de tous les projets acceptés dans la région Sud de la Méditerranée, sous le programme Tempus IV.

Lors du 6^{ème} appel, neuf projets impliquant les institutions algériennes ont été retenus pour un montant total de 2.6 M€. Le National Tempus Office (NTO) entreprend régulièrement des visites de monitoring sur site des universités bénéficiaires de projets Tempus. En 2013, cinq visites de monitoring ont été organisées par le NTO dont quatre sont effectuées conjointement avec un expert délégué de l'agence exécutive européenne

EACEA. A noter que deux Présidents de Conférences Régionales Universitaires - recteurs de leurs universités respectives ainsi que les représentants des différentes universités partenaires à travers le pays - ont également assisté au monitoring des certains des projets (cf. EUROMILL et SIGNES à l'Université de Tlemcen), ce qui démontre que l'adhésion au programme Tempus des universités algériennes bénéficiaires est notable. L'année 2014 connaîtra treize visites de monitoring planifiées sur les 2 semestres de l'année.

Concrètement ?

l'enseignement supérieur en Algérie a connu l'introduction et la mise en œuvre de nouveaux cursus dans les trois cycles «Licence – Master

– Doctorat» (LMD). Les cursus de licence visent la professionnalisation et répondent à un besoin des diplômés dans les technologies de l'innovation, du e-learning et des technologies de l'information et de la communication. Les masters mis en œuvre ciblent des domaines très variés (sciences humaines, climatologie et environnement, entrepreneuriat, et autres). Les modules introduits dans le cycle doctoral ambitionnent de renforcer les compétences des doctorants dans leur domaines spécifiques de recherche.

Le programme a aussi contribué en Algérie à la formation des enseignants, des étudiants et du personnel administratif. Des stages de formation pour le personnel académique et technique dans les domaines visant à améliorer la gestion des bibliothèques et les services étudiants ont été organisés. Certains projets ont contribué à la formation et au perfectionnement des professionnels de la santé et des cadres des entreprises. De nouvelles structures (BLEU : Bureau de Liaison Entreprise Université) ont vu le jour, à l'intérieur des campus universitaires, en vue de consolider des partenariats université-entreprise et de préparer des diplômés à l'emploi. Les Cellules d'Accompagnement, de Sensibilisation, d'Appui et de Médiation (CASAM) tentent de sensibiliser et de combattre

le décrochage universitaire chez les étudiants cibles et de veiller à une augmentation significative de leur nombre dans les années à venir. Les établissements universitaires ont aussi bénéficié du matériel pédagogique acquis dans le cadre des projets Tempus. Des centres de calcul ont été aménagés et équipés de matériel informatique et de logiciels répondant, ainsi, aux besoins des enseignants et des étudiants.

Mesures d'accompagnement

Le programme soutient aussi des mesures d'accompagnement par la formation dans les pays européens des professionnels du secteur et des d'experts de la réforme de l'enseignement supérieur (Higher Education Reform Experts-HEREs) à travers différents types d'activités (séminaires internationaux et thématiques, séminaires régionaux et visites d'études).

22 HEREs ont été formés, durant 2013, dans 3 séminaires différents. Début 2014, le «Séminaire d'Assurance Qualité» à Bruxelles a compté la participation de 8 experts Algériens en Assurance Qualité.



Programme de prévention, de préparation et de réponse aux catastrophes naturelles et catastrophes causées par l'homme (PPRD Sud II)

Programme régional

Montant: 5 millions d'EUR

Période de mise en œuvre:
septembre 2013- septembre 2016

Bénéficiaires: Algérie, Egypte, Tunisie, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine et Israël

Contact: Lt. Col. Fouad Lalaoui, Directeur du programme, DG la Protection civile- Ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales

Adresse : Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales
Tel: +213 (0)661 697 481

Email :
f.lalaoui@protectioncivile.dz

Site web :
<http://www.euromedcp.eu/>

Le contexte

La coopération euro-méditerranéenne dans le domaine de la Protection Civile (PC) a commencé en 1998 sous les auspices du Processus de Barcelone, avec une succession de programmes financés par l'UE. Dans ce contexte, le «PPRD Sud II» a été conçu pour s'appuyer sur les résultats des programmes Euromed précédents. Il représente la continuation du programme PPRD Sud I et favorise un trait d'union avec d'autres futures initiatives.

Les objectifs

Le programme vise à contribuer au développement d'une culture de protection civile méditerranéenne fondée sur la prévention, la préparation ainsi que la réponse,

notamment par la réduction de la vulnérabilité aux désastres naturels et aux désastres causés par l'homme, ainsi que leurs coûts (sociaux, économiques et environnementaux) en améliorant le développement durable régional et national et l'adaptation au changement climatique.

Le programme se focalise sur le renforcement et l'approfondissement des connaissances des acteurs de la protection civile sur l'exposition de la région méditerranéenne aux catastrophes naturelles et causées par l'homme, et sur la prévention, la préparation et la réponse à celles-ci. Cela par l'utilisation de méthodologies, outils et pratiques de prévention et préparation expérimentés aux niveaux régional, national et local.

Trois niveaux d'intervention :



- niveau européen : implique le renforcement de la coopération institutionnelle entre le mécanisme européen de protections civiles et les systèmes de protections civiles et de pollution marine des pays partenaires ENP sud;
- niveau régional : encouragement de la coopération transfrontalière afin d'aboutir à des réponses coordonnées de la part des pays partenaire affectés par le même désastre;
- niveau national : ce niveau implique le développement d'approches nationales pour la gestion des désastres basées sur la prévention, l'atténuation et la préparation plutôt que sur la réponse elle-même, avec l'implication d'acteurs gouvernementaux ainsi que les parties prenantes de la société civile.

Les activités à ce jour

Les activités spécifiques incluent :

- ateliers régionaux sur des thèmes généraux ;
- conclusions pratiques et mesures recommandées;
- application nationale;
- assistance technique.





Chapitre 06



BONNE GOUVERNANCE ET JUSTICE

BONNE GOUVERNANCE ET JUSTICE

Chapitre 6



Introduction

Suite aux événements qui ont secoué la région depuis 2011, le Gouvernement algérien a réagi afin de faciliter l'ouverture vers un processus politique plus participatif et inclusif. Comme annoncé dans le discours du Président de la République du 15 avril 2011, ces initiatives ont notamment porté sur la révision de plusieurs lois et textes législatifs importants, comme le code de la presse, la loi sur les partis politiques, la loi sur la représentation des femmes au sein des assemblées élues, la loi sur les associations, le code électoral, le code communal et régional et la loi relative aux cas d'incompatibilité avec le mandat électoral. De nouveaux organismes, comme l'Office central de la Répression de la Corruption (OCRC), ont été rendus opérationnels, d'autres, comme la Cour des comptes ou le Conseil national Économique et Social (CNES), ont été investis de nouvelles fonctions.

Dans le contexte actuel algérien, l'UE tient à soutenir les mécanismes étatiques et para-étatiques qui ont pour mission d'assurer la qualité de la gouvernance, le contrôle démocratique des fonctions de l'État et la transparence de l'action du gouvernement.

Compte tenu du cas spécifique de l'Algérie et de l'appui, actuel et passé, de l'Union européenne au pays, un nouveau programme d'appui à la gouvernance, financé dans le cadre de l'enveloppe additionnelle SPRING mobilisée par l'UE

en réponse aux événements dans la région, apportera un appui à certaines institutions et organismes afin de promouvoir une plus grande transparence et participation dans la gestion publique du pays. À l'intérieur ou en dehors de l'État, ces organismes rencontrent parfois des difficultés dans l'accomplissement de leur mission d'appui et de surveillance de la gouvernance.

Parallèlement et considérant que, en Algérie, la gouvernance économique est un des aspects les plus importants pour assurer une gouvernance démocratique durable, un volet spécifique du programme d'appui à la gouvernance portera sur cette dimension. Il s'agit, en d'autres termes, de reconnaître et de faire pleinement jouer le cercle vertueux entre gouvernance et croissance inclusive.

La réforme de la justice a été initiée en 1999 par une Commission nationale de Réforme de la Justice (CNRJ), dont les propositions ont abouti à l'adoption du Plan d'action du gouvernement, fin 2000. La conférence nationale sur la réforme de la justice, qui s'est tenue fin mars 2005, a marqué l'engagement de l'État à poursuivre cette réforme.

Dans ce cadre, la coopération européenne a financé un premier programme bilatéral Justice I de soutien au secteur, qui a contribué à l'amélioration des capacités du système judiciaire algérien en termes de qualité des services, à travers, notamment,



un renforcement d'un système informatisé des juridictions et des parquets et un volet formation des personnels de justice, dont le résultat a été la formation de 130 notaires, 75 huissiers, 232 greffiers, 2021 élèves magistrats et 475 magistrats en poste.

En parallèle, le secteur a bénéficié du programme régional Euromed Justice I (2004-2007) qui a permis d'organiser diverses séminaires et conférences régionales, et du programme Euromed Justice II (2008-2011) axé sur la réforme législative dans le domaine de l'accès à la justice et de l'aide juridique, celui des gardes et des droits de visite dans les conflits familiaux internationaux (transfrontaliers), de la réforme de la loi sur la criminalité et de la prison, avec la réalisation de 67 activités (4 conférences, 12 réunions de groupes de travail, 36 séminaires-sessions de formation, 10 visites d'études et 5 missions d'assistance technique).

Actuellement, l'UE appuie la réforme pénitentiaire du gouvernement (quatrième volet de la réforme de la justice) par le programme bilatéral Justice II (2008-2014) qui vise à améliorer les conditions de vie en détention et favoriser la réinsertion des détenus libérés dans la vie économique et sociale du pays. Cet appui se traduit notamment par l'aménagement des capacités d'accueil du système pénitentiaire algérien, le renforcement des capacités de gestion des établissements,

la modernisation du système de formation professionnelle et de préparation à la réinsertion socio-économique des détenus. Ce programme tend également à améliorer le fonctionnement des établissements par le développement généralisé des systèmes de sécurité et des applications informatiques modernes.

Au niveau euro-méditerranéen, le programme EuroMed Justice III (2011 – 2014) poursuit ses efforts pour le développement d'un espace de coopération en matière de justice dans la région. Il s'articule autour de trois composantes : l'accès à la justice et l'aide judiciaire; la résolution de conflits transfrontaliers en matière familiale ; et le droit pénal et pénitentiaire.

Sur la base des actions de coopération précédentes, les axes envisagés dans le domaine de la justice et gouvernance pour la nouvelle période de programmation de 2014 à 2017, auront pour objectif d'accompagner l'Algérie dans la mise en œuvre des différentes réformes en se focalisant sur trois axes spécifiques :

- consolider les institutions de gouvernance garantissant la démocratie et l'état de droit;
- renforcer l'indépendance de la justice, son professionnalisme et son efficacité;
- augmenter la participation des citoyens à la gestion de la vie publique.

Appui à la réforme du système pénitentiaire (Justice II)

Programme bilatéral

Montant: 18,5 millions d'EUR dont 17 millions d'EUR de contribution de l'UE

Période de mise en œuvre: juin 2008 - Juin 2014

Bénéficiaires: Ministère de la Justice, Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion (DGAPR)

Contact: M. Slimane TIABI, Directeur du programme:
Adresse : DGAPR, Rue du 11 Décembre 1960, El Biar- Alger
Tel : + 213 (0) 21 929 611/22
Fax : + 213 (0) 21 929 618

Email : engtiabi@yahoo.fr

Le contexte

Le Gouvernement Algérien a conforté le travail législatif en modernisant les structures d'accueil des détenus, en renforçant de manière globale les infrastructures et la compétence de l'ensemble des personnels. Cette réforme, qui est en partie inspirée des normes internationales reflétant l'humanisation des conditions de détention, a pour objectif de consolider l'indépendance de la justice, de la rendre plus accessible aux citoyens, de renforcer les instruments juridiques et les moyens d'action, d'optimiser le fonctionnement des juridictions et de moderniser le système pénitentiaire. Le programme vise donc, la mise en œuvre opérationnelle de cette réforme en cherchant à élever de manière durable, au meilleur niveau des standards internationaux l'institution pénitentiaire algérienne et en consolidant l'Etat de droit, la restauration de l'autorité de l'Etat et le rôle de la justice et de ses institutions.

Les objectifs

L'objectif général du projet était de contribuer au renforcement de l'Etat de droit, dans le cadre de la réforme de la justice, par la modernisation de l'institution pénitentiaire. Cela par l'appui à la mise en œuvre de la réforme en participant à l'amélioration des modalités d'exécution des peines, au renforcement de la préparation à la sortie des détenus, à l'optimisation

de la gestion et de la formation du personnel pénitentiaire, et à l'amélioration du fonctionnement et de la sécurité des établissements pénitentiaires.

Les activités du programme se sont structurées autour de 3 composantes coordonnées par le Directeur de Projet:

- Composante 1 : « Prise en charge et réinsertion de la population pénale »;
- Composante 2 : « Organisation Institutionnelle et Formation des Personnels »;
- Composante 3 : « Sécurité Générale et Systèmes d'Information ».

Les activités

Les domaines prioritaires couverts par les activités du programmes ont été définis par la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion (DGAPR) du Ministère de la Justice algérien. Ils concernaient notamment:

- le renforcement du domaine du travail carcéral et l'appui au développement des exploitations agricoles;
- l'accompagnement d'un service extérieur modèle;
- l'ouverture des infirmeries régionales spécialisées et l'établissement d'une charte éthique et du code déontologique médical;

- le processus d'évaluation des condamnés;
- la redynamisation de la fonction des assistants sociaux et du mouvement associatif;
- l'intervention en faveur des mineurs;
- le renforcement de l'ENAFAP et le soutien à la création d'une unité de recherche ;
- l'élaboration d'un référentiel des emplois et de compétences et la gestion prévisionnelle des ressources humaines;
- l'accompagnement aux fins de l'amélioration des systèmes de sécurité statique et dynamique;
- la réalisation de quelques progiciels de gestion logistique, de ressources humaines et de gestion administrative et financière.

Résultats

Le bilan atteste qu'un nombre important d'actions prévues ont pu être réalisées. Divers expertises et constats, confirmant souvent les intuitions du bénéficiaire, ont été réalisés et ont été assortis de propositions concrètes, dont certaines sont déjà en cours de réalisation.

Certains impacts sont d'ores et déjà perceptibles. Les expériences pilotes positives en matière de renforcement et le développement des exploitations agricoles, d'évaluation et de réinsertion des détenus, d'amélioration du fonctionnement des services extérieurs, l'élaboration d'une Charte Ethique et Code Déontologique pour le personnel médical et paramédical et de mise en place des Equipes Spécialisées d'intervention (ESI) contribueront

à terme, par leur reproduction à l'échelle nationale, à la modernisation de l'institution pénitentiaire et à une meilleure applicabilité de la réforme de la justice.

Le programme justice II a été, par ailleurs, un précieux complément au programme national car il met à disposition de la direction pénitentiaire algérienne des expertises de qualité ainsi qu'un dispositif de formation pluridisciplinaire adapté à ses besoins.

Globalement, depuis le démarrage, le programme a:

- réalisé 122 activités d'expertise et plus de 350 missions de terrain;
- organisé 5 séminaires sur des thématiques comme: les juges d'application de peines et la planification stratégique pour cadres de la Direction Général de l'Administration Pénitentiaire de de la Réinsertion (DGAPR - qui inclut également les services d'exploitation agricoles);
- mis en place de 7 exploitations agricoles et redynamisation de 5 exploitations;



- réalisé de 40 ateliers et focus groupes avec plus de 600 participants, tous personnel des différents domaines de la DGAPR;
- organisé 5 voyages d'études au bénéfice des cadres en charge des de sécurité la des établissements pénitentiaires et des services extérieurs;
- formé 20 formateurs du secteur (formations qualifiantes de 180 heures) et 15 médecins (ces derniers sur l'éthique médicale);
- élaboré une Charte éthique et Code déontologique médical;
- appuyé l'ouverture des Infirmeries Régionales Spécialisées (IRS);
- élaboré le référentiel des emplois et compétences du personnel de la DGAPR;
- formé et accompagné les 4 Services d'Orientation et d'Evaluation pilotes aux établissements pénitentiaires;
- élaboré le référentiel des règles pénitentiaires algériennes (RPA);
- mis en place différentes logiciels pour la gestion des ressources humaines et la gestion des bibliothèques des établissements pénitentiaires.

Appui à la Gouvernance politique et économique en Algérie (SPRING)

Programme bilatéral

Montant: 12.45 millions d'EUR (10 millions d'EUR de contribution de l'UE)

Période de mise en œuvre: décembre 2013 - décembre 2016

Bénéficiaires: coordonné par le Ministère des Affaires Etrangères, ce programme vise toute les institutions concernées par la gouvernance politique et économique.

Contact: M. Mokhtar Naoun, Directeur du programme, MAE

Le contexte

Ce programme est en lien direct avec les priorités mises en avant par le gouvernement et il a pour objectif d'intervenir en appui institutionnel auprès des organismes qui ne dépendent pas obligatoirement du gouvernement mais qui ont une influence marquée sur la bonne gouvernance.

La convention de financement, cadre légale de mise en oeuvre du programme, a été signée en décembre 2013 et le démarrage des actions est prévu en 2014. Ce nouvel appui se traduira par un programme de renforcement de la gouvernance politique et économique en Algérie et contribuera à la mise à niveau de divers organes qui l'influencent directement ou indirectement. Ces

deux volets (politique et économique) seront complétés par un troisième volet, transversal, «communication - media - transparence».

Les objectifs

L'objectif du programme est de contribuer à la mise en œuvre des initiatives prises et des actions facilitées par le gouvernement pour une ouverture vers une gouvernance démocratique plus participative et inclusive en Algérie.

Le volet de la gouvernance politique s'articule sur trois domaines d'intervention, correspondant à trois objectifs spécifiques:

- lutte contre la corruption, où l'objectif spécifique est de consolider les institutions spécialisées dans la

lutte contre la corruption au sens large du terme;

- renforcement de la gouvernance démocratique à travers un appui à l'administration de l'APN et aux parlementaires, où l'objectif spécifique est d'améliorer la performance de l'administration de l'APN et des parlementaires;
- accès au droit et à la justice, où les objectifs spécifiques sont de rapprocher de la population le service public de la justice et d'améliorer les prestations des avocats.

Le volet de la gouvernance économique s'articule sur trois domaines d'intervention, correspondant à autant d'objectifs spécifiques :

- les systèmes de gestion financière publique, où l'objectif spécifique est le renforcement des capacités des institutions externes à l'exécutif, des experts et des médias impliqués à différents titres et moments dans le système de gestion financière publique;
- l'élaboration et l'évaluation des politiques économiques et sociales du secteur public, où l'objectif spécifique est la promotion d'une connaissance plus solide des facteurs socioéconomiques permettant le meilleur ciblage de la politique budgétaire, et une participation plus large au débat sur les grandes orientations économiques et sociales de la nation;
- la promotion de la responsabilité sociétale dans le secteur public et privé, où l'objectif spécifique est la meilleure prise en compte

par les organisations, publiques et privées, de leur responsabilité sociétale, avec une attention particulière accordée aux droits et à la contribution des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables dans la vie économique.

Le volet communication - média-transparence s'articule sur les domaines d'intervention suivants, correspondant à trois objectifs spécifiques :

- la professionnalisation des acteurs dans les médias est avancée en Algérie;
- les prestations fournies par les médias contribuent à une plus grande transparence dans le domaine politique et économique en Algérie;
- le volume et la qualité de l'information accessible au public sur les fonctions et les activités des organismes partenaires du présent programme sont accrus.

Les résultats attendus

En ligne avec les objectifs spécifiques de chaque volet, les activités du programme visent à :

Volet gouvernance politique

- appuyer l'opérationnalisation de la Direction des investigations de l'Office central de répression de la corruption;
- améliorer la gouvernance interne en matière d'organisation de l'administration parlementaire et de ses capacités techniques, ainsi que de celles des parlementaires en matière de rédaction des lois conformes aux conventions

internationales applicables en les media Algérie:

- institutionnaliser les mécanismes d'accès au droit à la justice, les capacités des avocats, les politiques de communication et visibilité de l'Ordre des Avocats d'Alger (OAA) définie et mises à exécution;

Volet gouvernance économique

- appuyer une remise à niveau des mécanismes de vérification externe sur la dépense publique, y compris les marchés publics;
- accroître en quantité, qualité et réseautage du réservoir de spécialistes en finances publiques;
- appuyer l'amélioration dans l'usage des outils de connaissance produits par le service statistique public dans le ciblage des politiques sociales, économiques et d'aménagement du territoire;
- renforcer la connaissance et communication aux décideurs et au public des disparités sociales, économiques et territoriales;
- accroître la maîtrise des outils de suivi et évaluation de la performance des services publics et des interventions d'assistance sociale et de promotion de la diversification économique;
- permettre une meilleure prise en compte de la responsabilité sociétale des organisations, publiques et privées, par les différentes parties prenantes.

Volet Communication – Media – Transparence

Par rapport à l'objectif concernant la professionnalisation des acteurs dans

- appuyer la formation d'un noyau de professionnels des média aux principes essentiels de la gouvernance politique et économique;
- appuyer le renforcement de la capacité de management des média;
- contribuer à accroître les capacités de suivi des organes et des professionnels des médias pour accompagner et influencer sur le processus décisionnel des autorités;

Par rapport à l'objectif concernant une plus grande transparence dans le domaine politique et économique en Algérie:

- accroître les missions de journalisme d'investigation;
- encourager auprès du public et des autorités l'élaboration de plaidoyers pour la stricte application des lois en vue d'un meilleur accès à l'information.

Par rapport à l'objectif concernant le volume et la qualité de l'information accessible au public sur les fonctions et les activités des organismes partenaires du présent programme, accompagné par une plus grande transparence dans le domaine politique et économique en Algérie:

- enrichir graduellement la communication institutionnelle de la Cour des Comptes à destination du public sur le contrôle des finances de l'État et des autres établissements publics;
- appuyer la modernisation de la communication aux autres institutions de l'État et au public de

l'information traitée par l'Office National des Statistiques selon les standards internationaux en la matière;

- contribuer à améliorer la diffusion des résultats des études socio-économiques et des études de suivi et d'évaluation des services publics;
- contribuer à enrichir l'espace de communication et de dialogue public entre les parlementaires de l'APN, la population et de manière générale la société civile;
- participer à renforcer les capacités de communication de l'Ordre des Avocats d'Alger avec les professionnels du droit et avec les justiciables;
- apporter un soutien en vue de renforcer les fonctions statutaires de l'institution nationale de prévention de la corruption en matière d'établissement et de diffusion de ses rapports et à destination du public.

Renforcement des structures et du fonctionnement du Centre de Recherche Juridique et Judiciaire (CRJJ)

Le contexte

Depuis une vingtaine d'année, l'Algérie s'est engagée dans de profondes réformes constitutionnelles dont l'objet est de favoriser un enracinement durable de l'État de droit. Le Centre de Recherche Juridiques et Judiciaire (CRJJ) est l'un des vecteurs de cette mutation.

Les missions assignées au CRJJ traduisent le souci de créer un environnement juridique stable et sécurisé. Elles doivent être mises en perspective avec la volonté de "mieux légiférer". D'un point de vue substantiel, il s'agit d'offrir à l'ensemble des opérateurs économiques (nationaux ou étrangers) et des citoyens le plus haut degré de sécurité juridique possible. Dans un contexte se caractérisant par l'inflation et la complexification des contenus normatifs, il est plus que



Jumelage**Montant:** 1 145 000 EUR**Période de mise en œuvre:**
juillet 2013 – juillet 2015**Bénéficiaires:** Ministère de la justice garde des sceaux, Centre de Recherche Juridiques et Judiciaire (CRJJ)**Contact:** M. Ahmed CHAFAI,
Chef de projet**Adresse :** Boulevard Tela Hassene, Cheraga, Alger
Tél : +213 21 37 19 89**Email :** dgcrjj@mjustice.dz

jamais nécessaire de rendre le droit compréhensible à ses usagers. Aussi, l'intervention du CRJJ prend-elle ici tout son relief:

- sollicité en amont, pour sa capacité à mobiliser les moyens d'une recherche approfondie et crédible, le CRJJ soutiendra le Ministère de la Justice et, plus largement, aux institutions impliquées dans l'élaboration de la loi;
- sollicité en aval, le CRJJ apportera son expertise lorsque surgiront des difficultés d'application ou d'interprétation de la loi.

Ajoutons qu'en initiant, par l'effet de ce jumelage, une politique éditoriale volontariste (création d'une revue de référence, organisation de journées d'information "grand public"), le CRJJ devrait contribuer également à une diffusion fluide de l'information juridique et judiciaire et ainsi à un renforcement de la culture de la primauté de la règle de droit.

Les objectifs

Par son appui au Centre de Recherche Juridiques et Judiciaire, le jumelage vise à apporter un support pertinent au système juridique et judiciaire algérien dans les domaines de l'élaboration et de l'application du droit, du renforcement de l'État de droit et de la sécurité juridique.

Les résultats attendus

A la fin du jumelage:

- **Résultat 1** : les résultats et les moyens d'une politique scientifique juridique et judiciaire pluriannuelle sont définis;
- **Résultat 2** : une politique de gestion des compétences et de formation du CRJJ sont développées;
- **Résultat 3** : les termes d'une politique documentaire et d'une stratégie éditoriale sont élaborés;
- **Résultat 4** : une démarche qualité et une politique de communication sont mises en place.

Les actions à ce jour

- Les principes stratégiques devant présider à la politique scientifique du CRJJ et les axes de développement (à court, moyen et long terme) sont en phase de définition;
- dans la perspective du développement de la politique scientifique du CRJJ, les partenaires nationaux pertinents ont déjà été identifiés.



Euromed – Justice III

Le contexte

Ce programme fait suite aux actions précédentes («EuroMed Justice I» et «EuroMed Justice II») financées par l'Union européenne depuis 2004 dans le cadre du renforcement de la capacité institutionnelle et administrative des pays partenaires méditerranéens ainsi que la bonne gouvernance dans le domaine de la justice, notamment la modernisation des systèmes judiciaires, la simplification des procédures judiciaires et l'amélioration de l'accès à la justice.

Les objectifs

Le programme vise le renforcement de la capacité institutionnelle et administrative des pays partenaires dans le cadre de trois volets principaux:

- l'accès à la justice et à l'assistance juridique;
- la résolution des conflits familiaux transfrontaliers et
- l'adaptation de la législation conformément aux conventions internationales d'application en matière pénale et pénitentiaire.

Le projet contribuera aussi à renforcer la coopération et à explorer les possibilités d'établir des liens et créer des synergies/collaborations entre les pays bénéficiaires et les unités et réseaux de coopération judiciaire de l'UE, tels que, entre autres, EuroJust, le Réseau judiciaire européen en matière pénale, le Réseau judiciaire européen

en matière civile et commerciale, le Réseau européen de formation judiciaire (en renforçant les liens avec les centres de formation judiciaire existants dans les partenaires du Voisinage Sud afin d'assurer la reproduction des activités de formation au-delà du mécanisme de formation des formateurs qui sera utilisé pour les sessions de formation). Le projet s'appliquera aussi à rechercher des voies utiles pour faciliter le rôle des magistrats de liaison.

Les résultats attendus

La première composante se penchera sur la nécessité de soutenir le développement de la capacité institutionnelle et administrative et la bonne gouvernance en matière de justice ainsi que la modernisation des systèmes de justice dans les pays partenaires du Voisinage Sud, et accordera une attention particulière à la simplification/accélération des procédures judiciaires et à l'utilisation des nouvelles technologies, à un meilleur accès à la justice et à l'aide judiciaire, ainsi qu'à la qualité de la justice en général.

La deuxième composante du projet s'attachera à développer la coopération judiciaire en matière civile, en particulier en apportant un soutien en matière de droit de la famille, et elle mettra l'accent sur la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale.

La troisième composante du projet renforcera, quant à elle, la coopération

Programme régional

Montant total: 5 millions d'EUR (contribution de l'UE)

Période de mise en œuvre : septembre 2011 - septembre 2014

Bénéficiaires: Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Lybie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie et la Tunisie.

Contact: M. Andres Salcedo Velasco, chef d'équipe

Adresse: Centre européen des régions, l'Antenne de l'IEAP l'Institut Européen d'Administration Publique, Girona - 8010 Barcelona (Espagne)

Tel: +34 93 567 24 00
Fax: + 34 93 567 23 99

Website: <http://www.euromed-justice.eu/home>

judiciaire et soutiendra les initiatives de réforme du droit pénal et du droit pénitentiaire dans les pays partenaires du Voisinage Sud, en vue de faciliter la transposition des conventions internationales pertinentes en droit interne et assurer leur mise en œuvre.

Le renforcement général des contacts existants au sein de la communauté interprofessionnelle de magistrats et professionnels du droit, ainsi que des contacts existants entre les Centres de formation judiciaire dans la région du Voisinage Sud, devraient également représenter un important résultat du projet.

Les activités

Par ailleurs, la mise en œuvre du projet requiert un certain nombre d'activités transversales, notamment l'organisation de conférences régionales et la mise en place et la mise à jour d'un site Internet consacré au projet.

Les groupes cibles du projet sont constitués par des juges, procureurs, avocats, auxiliaires de justice, fonctionnaires des ministères de la Justice et autres autorités et institutions, y compris de la société civile, impliquées dans le fonctionnement et la réforme des systèmes de justice dans les pays bénéficiaires. Etant donné les différences que l'on peut observer dans la structure des professions juridiques dans les différents pays couverts par ce projet, il s'avère impossible de donner une définition stricte d'un groupe cible typique.

Le projet prévoit, en outre, une étroite coopération avec les groupes cibles représentant le ministère de la Justice et le pouvoir judiciaire, et les activités

proposées veilleront à ce qu'il y ait une coordination maximale avec eux.

Parmi les principales activités qui seront mises en œuvre, on peut signaler, à titre indicatif:

Accès à la justice et aide judiciaire

- la rédaction d'un «Rapport de recherche sur la simplification procédurale dans la région du Voisinage Sud» qui sera mis à la disposition des autorités des pays partenaires du Voisinage Sud. Plus particulièrement, le rapport de recherche mettra en exergue les approches que l'on peut considérer comme particulièrement pertinentes dans le contexte des tendances en matière de réforme que l'on peut déjà observer dans l'Union européenne.;
- la mise en place d'un «Groupe de travail sur l'accès à la justice et aide judiciaire» composé de membres des groupes cibles afin de préparer un manuel décrivant les approches et bonnes pratiques en matière d'accès à la justice et aide judiciaire, en particulier sous l'angle des besoins des groupes sociaux les plus défavorisés. Des sessions seront organisées impliquant des participants de chaque pays partenaire du Voisinage Sud, et elles seront consacrées aux questions qui devront être reprises dans le manuel;
- la réalisation d'un «Groupe de travail sur la justice et les nouvelles technologies» composé de membres des groupes cibles. Un certain nombre de sessions seront organisées impliquant des participants de chaque pays

partenaire du Voisinage Sud. Le but de ce groupe de travail sera de préparer un manuel décrivant les approches et meilleures pratiques par rapport à l'utilisation des nouvelles technologies pour la gestion des cas, la circulation des documents et/ou dossiers, la collecte des données dans le domaine juridique et la communication de la jurisprudence au public.;

- l'organisation de sessions de formation sur les technologies spécifiques destinées à améliorer l'accès à la justice, telles que les méthodologies utilisées pour la collecte et l'analyse des données concernant l'administration de la justice, et les méthodologies de gestion des cas. Ces activités de formation seront conçues pour les membres du groupe de travail à partir des besoins recensés lors des sessions du groupe de travail;
- l'organisation de visites d'études dans un certain nombre d'États membres de l'UE sur le thème couvert par cette composante impliquant des représentants de chaque pays partenaire du Voisinage Sud.

Résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale

- l'élaboration d'un Rapport de recherche, réalisé par un ou des experts externes après accord avec les pays partenaires et donnant un aperçu de la situation actuelle dans la région du Voisinage Sud ainsi qu'un inventaire comparatif des expériences nationales en matière de résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale; Une fois terminé, ce rapport sera

mis à la disposition des autorités des pays bénéficiaires.;

- la création d'un «Groupe de travail sur la Résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale» composé de membres des groupes cibles et dont le but sera de faire un inventaire à titre préliminaire des obstacles à l'adoption des conventions de La Haye et de préparer ensuite un manuel de bonnes pratiques concernant la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale, prenant en compte l'expérience de la Conférence de La Haye et du Processus de Malte en la matière;
- l'organisation de sessions de formations sur la législation en vigueur et les conventions internationales d'application dans le domaine des conflits transfrontaliers en matière familiale, impliquant des participants de chaque pays partenaire du Voisinage Sud. Le contenu de ces sessions sera défini en tenant compte des suggestions et contributions faites par les pays bénéficiaires.



- l'organisation de visites d'études dans un certain nombre d'Etats membres de l'UE sur le thème couvert par cette composante impliquant des représentants de chaque pays partenaire du Voisinage Sud.

Droit pénal et droit pénitentiaire

- la création d'un «Groupe de travail sur le droit pénal» composé de membres des groupes cibles et d'experts en droit pénal interne et en procédure nationale. L'objectif n'est pas seulement de promouvoir l'amélioration du cadre législatif, mais aussi de rechercher l'efficacité de la coopération judiciaire en fournissant aux différents acteurs impliqués toutes les informations pertinentes en la matière. Réalisation de réunions d'un groupe de travail composé de représentants de chaque pays bénéficiaire, visant à préparer un instrument équivalent aux «fiches belges» pour les pays bénéficiaires, afin de soutenir la connaissance mutuelle des différents systèmes judiciaires;
- l'organisation de sessions de formation sur des questions telles que les conventions internationales relatives au droit pénal et au droit pénitentiaire, les méthodes permettant un échange efficace d'informations entre les autorités nationales dans le contexte de la coopération judiciaire, les magistrats de liaison, etc. Le contenu de ces activités de formation sera défini en tenant compte des suggestions et contributions faites par les pays bénéficiaires;
- l'organisation de visites d'études

dans un certain nombre d'Etats membres de l'UE sur le thème couvert par cette composante impliquant des représentants de chaque pays partenaire du Voisinage Sud.

Centres de formation judiciaire

- l'organisation de deux réunions réunissant les représentants des Centres de formation judiciaire (ou institutions comparables) de la région euro-méditerranéenne, visant à faire une évaluation de la valeur ajoutée et à proposer de nouvelles voies pour renforcer les premiers contacts établis entre les Centres de formation judiciaire dans la région dans le cadre des deux projets EuroMed Justice précédents, en associant ceux-ci aux activités du Réseau européen de formation judiciaire. Ces réunions devront servir à transférer aux Centres de formation judiciaire des pays partenaires la documentation produite dans le cadre des sessions de formation afin d'assurer la reproduction des activités de formation dans les pays bénéficiaires et, partant, garantir un impact durable.

Activités transversales

- En dehors des actions spécifiques propres à chaque composante, un certain nombre d'activités de valeur générale pour le développement des systèmes de justice seront déployées, dont le but sera de soutenir les avancées de l'ensemble du projet. Le projet verra l'organisation de trois conférences régionales.

EuroMed – Police III

Le contexte

Dans le cadre du processus de Barcelone, auquel a succédé en 2008 le projet d'Union pour la Méditerranée, trois programmes successifs, Euromed Police I (2004/2006), Euromed Police II (2007 - 2010) et Euromed Police III (2011 - 2014) se sont enchaînés.

Les premiers deux projets ont permis de développer des outils de coopération aptes à renforcer les liens entre les organisations de police et de sécurité relevant respectivement des Etats de l'Union européenne (UE) et des Partenaires de la Politique Européenne de Voisinage-Sud (PEVS).

Le programme actuel, Euro Med Police III, et bien que doté d'un budget identique au précédent, prévoit plus encore d'activités que les deux précédents et ce, afin de répondre au mieux aux attentes des pays Sud du bassin méditerranéen en termes de formation.

de se côtoyer tout au long de sa mise en œuvre et, par là même, de créer des liens solides de coopération, tant avec les pays européens de l'Union européenne qu'avec les pays du voisinage Sud.

Les activités réalisées à ce jour

A ce jour, plus d'une trentaine d'activités majeures de formation ont été réalisées, parmi les quelles

- 18 séminaires de formation (durée 5 jours): l'Algérie a participé à toutes ses formations, en envoyant chaque fois 4 stagiaires (soit le maximum). Sur certains, notés ci-dessous, l'Algérie était même un pays partenaire, c'est-à-dire qu'elle a participé activement à la préparation et à la réalisation de la formation.
- Paris, France: méthodologie de la gestion de crise

Programme régional

Montant: 5 millions d'EUR
Période de mise en œuvre : 2011 - 2014

Bénéficiaires: Les pays du voisinage Sud: Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Tunisie.

Contact: M. Pierre Antonmattei, directeur du programme

Adresse : Civipol, 9 rue Notre Dame des Victoires, 75002 Paris
Tel. : + 33 1 70 64 11 98

Email : pierre.antonmattei@euromed-police3.eu

Site web : <http://www.euromed-police3.eu/>

Les objectifs

L'objectif de ce programme, à ambition régionale, est de renforcer les capacités professionnelles des cadres policiers ou de sécurité des pays bénéficiaires dans tous les domaines de la lutte contre la grande délinquance ainsi que dans la gestion des grands événements, afin de leur permettre de constituer un réseau de professionnels aptes à pratiquer la coopération internationale. En cela, le programme Euromed Police III permet aux acteurs du programme



- Madrid, Espagne: lutte contre le cyber Terrorisme (Algérie pays partenaire);
- Rome, Italie : lutte contre la contrebande et la contrefaçon
- Varsovie, Pologne : gestion des grands évènements sportifs
- Bucarest, Roumanie : lutte contre le trafic des êtres humains
- Coventry, Royaume Uni : lutte contre la corruption internationale
- 5 conférences des chefs d'académies de police sur de thèmes tels que « l'environnement du policier », avec deux participants algériens (Algérie pays partenaire);
- 4 sessions d'information, pour les membres des unités spéciales d'intervention à Logrono (Espagne), sur le thème des interventions en cas de situations inattendues, avec trois participants algériens, et près de Paris, sur le thème des interventions en cas d'attaques sur des structures tubulaires (avions, bus, trains, tunnels) (Algérie pays partenaire);
- 3 réunions des directeurs généraux de police/gendarmerie/sécurité des pays du voisinage Sud et des pays membre de l'Union européenne en juillet 2012, à Madrid en Espagne, sur le thème de la lutte contre le trafic de drogues et le blanchiment d'argent associés, à laquelle ont participé deux représentants algériens, un contrôleur général, membre de l'Inspection générale, et un conseiller du Directeur général de la Sécurité nationale.

Concernant 2013 en particulier, on

rappelle le séminaire sur les techniques d'investigation de police technique et scientifique (France), une conférence régionale du projet destinée à faire un premier bilan du programme (Bruxelles), un séminaire de formation sur le thème des stratégies de lutte contre le terrorisme et les phénomènes de radicalisation (Madrid) et une conférence des Directeurs généraux des services de Police/Gendarmerie/Sécurité intérieure sur le thème de « la formation, vecteur de transformation des services de sécurité intérieure » ainsi que d'autres séminaires sur « la lutte contre le blanchiment d'argent », la « lutte contre la criminalité financière », ou « la formation aux techniques et procédures modernes d'investigation ».

Le programme est entré depuis le début de l'année 2014 dans sa dernière phase de mise en œuvre. Des séminaires sur d'autres thématiques sont d'ores et déjà programmés, à savoir « Comment mettre en échec les attaques en mer contre des bateaux », « La lutte contre le Terrorisme », « L'usage des armes non létales » et bien d'autres thématiques sont d'ores et déjà prévues.

Les résultats à ce jour

Depuis son lancement, l'Algérie participe très activement au programme Euromed Police III, en envoyant chaque fois des intervenants très investis et de bon niveau participer aux formations. Le programme EuroMed Police III est désormais dans sa dernière année de mise en œuvre et peut déjà se targuer d'un bilan très positif et d'une implication très active des partenaires du voisinage Sud.

Centres d'excellence pour l'atténuation des risques (CBRN)

Le contexte

Les Centres d'excellence de l'Union européenne (UE) pour la réduction des risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (CdE NRBC) sont une Initiative de l'UE lancée en 2010, mise en œuvre conjointement par le Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne et l'Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice (UNICRI).

D'ici fin 2014, environ 45 projets seront prévus pour l'ensemble des régions, dont 10 actions ont déjà été présélectionnées pour la région Afrique du Nord.

Les objectifs

Cette Initiative a pour objectif la réduction des risques liés aux matières et aux agents NRBC et la préparation à ces événements. L'origine de ces risques peut être criminelle (prolifération, vol, sabotage et trafic illicite), accidentelle (catastrophes industrielles, notamment chimiques ou nucléaires, traitement des déchets, transport) ou naturelle (principalement les pandémies, mais aussi les conséquences des risques naturels sur du matériel et des installations NRBC). L'Initiative CdE NRBC a pour but de promouvoir la coopération aux niveaux national, régional et international et d'élaborer une politique de réduction des risques NRBC commune et cohérente au niveau national et régional. La

réduction des risques comprend la prévention, la préparation et la gestion d'après crise.

Cette initiative, lancée dans huit régions du monde et impliquant plus de 60 pays, consolide une culture régionale de sûreté et de sécurité.

Les centres d'excellence aident les pays à mettre en œuvre une stratégie cohérente et coordonnée pour l'atténuation des risques CBRN en fournissant l'expertise nécessaire, notamment pour ce qui est des bonnes pratiques, des questions d'ordre juridique et du soutien scientifique et technique, et dispensent une formation pratique sur les risques liés à la sécurité.

Les objectifs spécifiques sont de :

- consolider une culture régionale de sûreté et de sécurité en renforçant la participation nationale, l'expertise locale et la viabilité à long terme;

Programme régional

Montant total: 95 millions d'EUR (dont 3 millions d'EUR pour la région Afrique du Nord)

Période de mise en œuvre: 2009 - 2016

Organisations et Pays bénéficiaires et partenaires:
l'UE a commencé à implanter des centres en Asie centrale, en Asie du Sud-est, dans le sud du Caucase/en Ukraine et au Proche-Orient.

Contact : Harro Wittermans, Coordinateur Régional, Centre d'Excellence CBRN Afrique du Nord, bureau du PNUD, Alger.
Tél. : +213 (0)21 925 490;
Fax : +213 (0)21 925 490

Email: wittermans@unicri.it

Site web : www.cbrn-coe.eu



- mobiliser les ressources nationales, régionales et internationales pour créer les conditions de développement de politiques CBRN cohérentes à l'échelon national et régional.

Les résultats attendus

Renforcer la coopération régionale et les réseaux existants dans le domaine de l'atténuation des risques CBRN, notamment pour ce qui est des questions de contrôle des exportations, des trafics et des financements illicites, de la biosécurité et de la bio-sûreté. Tout en renforçant l'engagement de la communauté scientifique.

- accroître la participation des pays en se fondant sur les atouts existants et sur la fourniture d'une expertise de l'UE;
- renforcer les capacités aux niveaux régional et national;
- assurer une viabilité à long terme grâce à un soutien continu de l'UE.

Les activités à ce jour

La première phase de ce programme est pilotée par l'UNICRI, avec une enveloppe de 16 millions d'EUR, destinée à alimenter la première tranche pour l'ensemble des régions. Pour l'Afrique du Nord, 3 millions d'EUR sont alloués et 10 actions ont déjà été présélectionnées. D'ici la fin 2013, 45 projets au total seront financés pour l'ensemble des régions.

A titre d'exemple, on rappelle les actions comme:

- le développement et le transfert des savoir-faire et des bonnes pratiques en matière de sûreté et de gestion des risques biologiques;
- la promotion des bonnes pratiques et les procédures d'évaluation des risques CBRN;
- l'appui au développement d'un dispositif national intégré de sûreté nucléaire;
- la mise en place d'un programme intégré méditerranéen d'intervention et de prévention des risques épidémiologiques.

Task MED (contre la prolifération nucléaire)

Programme régional

Montant : 2 millions d'EUR (pour la partie en Algérie)

Période: mai 2011 – déc. 2014

Bénéficiaires: Pays du voisinage Asie du Sud Est, Proche orient...

Contact : Dr. Hamid Tagziri, EC - JRC, Institute for Trans-uranium Elements – Ispra (It)
Tél. : +39 033 278 6324

Email: hamid.tagziria@jrc.ec.europa.eu

Le contexte

Il est nécessaire de soutenir la recherche et d'améliorer les technologies dans le domaine de la sûreté et de la sécurité nucléaire. Il faut tester et référencer les technologies, y compris dans le domaine commercial, et instruire les futurs formateurs et responsables de première ligne des Etats membres, mettre à disposition des partenaires les technologies appropriées et renforcer les capacités des intervenants.

Les objectifs spécifiques

Le programme TaskMed a pour objectif de combattre le trafic illicite de matières radioactives et nucléaires. L'Algérie est l'un des bénéficiaires de cette initiative, financée sur l'instrument de stabilité.

Cela sera fait par l'organisation et la mise en place de centres de référence dans le domaine de la sûreté et de la sécurité nucléaire.

Concrètement ?

Il s'agit d'une initiative financée et pilotée par la l'Union européenne, notamment par son Centre de Recherche (JRC), son service de coopération (EuropeAid) et son service de relation extérieures (EEAS). Il s'agit de fournir des équipements

appropriés aux autorités algériennes et d'organiser des sessions de formation. Pour plus de détails, contacter le responsable du programme.

Projet sur la Politique maritime intégrée en Méditerranée (IMP MED)

Le contexte

La Méditerranée est le bon exemple d'une région maritime où l'activité humaine pourrait générer un retour économique plus important de la mer avec un impact bien moindre sur l'environnement marin.

Toutefois, la nature transfrontalière des activités et des ressources maritimes implique que le développement d'une telle approche s'accompagne d'un processus de dialogue et de partenariat avec tous les partenaires de la région.

Le projet IMP-MED est conçu pour encourager et soutenir ce processus de dialogue et de partenariat et vise à fournir une assistance technique spécifique et un appui à la politique maritime intégrée aux pays partenaires.

Les objectifs

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la gouvernance maritime en Méditerranée.

Les activités à ce jour

Pour contribuer au progrès de cette politique maritime, IMP-MED implique une série d'actions de soutien et de coopération à plusieurs niveaux (régional, sous-régional et national). Les divers rendez-vous de 2013, ont permis de consolider et de structurer le dialogue autour de l'espace maritime intégré.

En Algérie, les ministères et institutions concernés ont confirmé la décision d'engager et de poursuivre une politique maritime intégrée et d'activer une structure, le Haut conseil de la mer, qui permettra d'animer et de soutenir cette politique.

Programme régional

Montant total: 2,8 millions d'EUR

Période de mise en œuvre: novembre 2010 - novembre 2014

Bénéficiaires: Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Lybie, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie

Contact: . Abdelkrim Rezal, Point focal national (Ministère des Transports)

Site web : www.imp-med.eu





Chapitre 07



SOCIETE CIVILE

SOCIETE CIVILE

Chapitre 7





Introduction

Depuis le début de son intervention en faveur de la société civile en Algérie, l'UE s'est engagée de manière croissante à travers les programmes bilatéraux et thématiques afin de renforcer les capacités des associations algériennes, soutenir la participation de la société civile dans le dialogue avec les institutions et encourager sa présence dans les mécanismes décisionnels.

Grâce aux programmes thématiques «IEDDH – Démocratie et droits de l'homme», «Cofinancement ONG», «Développement social et humain», «Migration et asile», «Acteurs non étatiques et Autorités locales», depuis le début de l'intervention

européenne en faveur de la société civile algérienne, plus de 60 associations actives en Algérie ont pu bénéficier des financements européens, pour un montant total d'environ 20 millions d'euro.

De plus, depuis 2011, les ONG en Algérie ont pu bénéficier d'une allocation supplémentaire « la facilité de voisinage pour la société civile» qui a permis de financer des projets supplémentaires dans le cadre de l'appel à proposition publié par la Délégation de l'UE en Algérie «Acteurs non étatiques et Autorités locales».

Chacun des projets en cours financés par



ces instruments en Algérie sont présentés brièvement dans les pages suivantes.

D'autre part, depuis 2012, la Délégation de l'Union européenne en Algérie organise des formations à la gestion du cycle de projet au profit des associations algériennes afin

de renforcer leurs capacités à concevoir, mettre en oeuvre et assurer le suivi de leurs projets de développement. Cette année, plus de cent associations ont été formées aux quatre coins du pays, dans les wilayas de Tiaret, Alger, Tamanrasset, Constantine et Oran.

La liste des projets financés en Algérie ainsi que les détails concernant les appels à propositions sont disponibles sur le site web de la Délégation de l'Union européenne en Algérie: http://eeas.europa.eu/delegations/algeria/index_fr.htm

Les informations relatives aux appels à propositions globaux financés par la Commission européenne à Bruxelles sont disponibles à l'adresse suivant: <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

Instrument Européen pour la Démocratie et les droits de l'Homme (IEDDH)

Montant : 2.8 millions d'EUR
(projets financés entre période 2011 – 2013)

Bénéficiaires : Organisations non-gouvernementales

Le contexte

L'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme (IEDDH) a été adopté par le Parlement européen et le Conseil européen en décembre 2006 et succède ainsi à l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'Homme, créée en 1994.

L'entrée en vigueur de cet instrument spécifique, au 1^{er} janvier 2007, permet d'apporter un soutien financier aux activités visant à renforcer la démocratie et les droits de l'homme dans le monde, au titre des perspectives financières 2007-2013.

Dans le cadre de l'objectif 2 de la stratégie IEDDH (2007 – 2010), intitulée : «Renforcer le rôle de la société civile dans la promotion des droits de l'homme et des réformes démocratiques et dans l'amélioration de la participation et de la représentation politique», la Délégation en Algérie a lancé, depuis 2009, quatre appels à propositions.

Actuellement, 24 projets présentés par des associations algériennes et européennes sont en cours. Ces microprojets concernent des actions, à petite échelle, qui permettent d'approfondir le soutien aux initiatives de la société civile locale et de renforcer leur contribution au processus démocratique.

Les projets

Promotion du droit associatif par le développement d'un centre ressource dédié aux associations (Association pour la Culture et le Développement communautaire, ACDC) - Le projet vise la promotion du tissu associatif dans le développement local, par la mise en place d'un centre de ressources au bénéfice des acteurs de la société civile de la région de Beni-Abbes. Les activités phares du projet ont été la création du centre ressource inter-associatif Souk Ennachine et l'organisation d'une vingtaine de journée conférence/débat portant sur les thématiques liées à la gestion associative et l'action collective et citoyenne de la société civile.

Tissu associatif, pour un éveil au développement local participatif (Association pour la Culture et le Développement communautaire, ACDC) - Lancée en 2014, ce projet est la suite d'une initiative de promotion du tissu associatif dans le développement local mise en œuvre par ACDC. Dans ce cadre, un nouveau cycle de formation destinée aux acteurs associatifs de Beni Abbes sera organisé, six associations locales seront également bénéficiaires de financement pour mettre en œuvre des micro-projets. Les journées du patrimoine de Beni Abbes, organisés dans le cadre du projet, ont eu lieu du 24 avril au 4 mai 2014.



« *Education inclusive* », une application conforme du droit à l'éducation des enfants en situation d'handicap (Fédération Handicap International, HI) - L'objectif du projet est la reconnaissance, en Algérie, du droit à l'éducation des enfants en situation de handicap. Cette reconnaissance officielle par les autorités compétentes doit être concrètement mise en application par l'ensemble des acteurs concernés, en conformité avec les conventions internationales. Dans ce cadre, des comités de concertation se sont réunis au niveau local et national pour promouvoir ce droit auprès des institutions publiques.

Renforcement des capacités de plaidoyer pour la promotion des droits et l'égalisation des chances des personnes en situation de handicap au sud de l'Algérie (Association el Amel des personnes handicapées El Menea) - L'association El Amel défend une approche de droit ; son objectif est la pleine participation des personnes en situations d'handicap à la vie sociale et au développement de leur communauté. A travers des activités de plaidoyer, El Amel souhaite améliorer la prise en compte et la considération des besoins spécifiques des personnes en situations de handicap par les pouvoirs publics.

Lobbying et plaidoyer de la société

civile pour une amélioration de l'accès aux droits (Ligue algérienne pour la Défense des droits de l'Homme, LADDH) - L'objectif spécifique du projet est le renforcement des capacités de la société civile en matière de défense des droits de l'Homme dans les wilayas d'Alger, Tizi Ouzou, Bejaïa et Oran. Les éléments innovateurs du projet sont la mise en place de cellules de consultations juridiques, ainsi que d'un dispositif de veille et de défense des droits humains pour les populations vulnérables.

Observatoire des procès «Pour un procès équitable » (Ligue algérienne pour la Défense des droits de l'Homme, LADDH) - La LADDH s'appuie sur le réseau formés et le travail de sensibilisation accompli dans son précédent projet, pour former des journalistes, des avocats, des juristes et des membres associatifs aux techniques d'observation des procès afin de sensibiliser l'opinion publique et développer un plaidoyer pour





l'accès aux droits des populations vulnérables. Les observateurs formés suivront notamment des procès d'attention public.

Renforcement des capacités pédagogiques des intervenants dans la prise en charge des enfants autistes

(Association «WAFA» des parents d'enfants en difficultés mentales) - L'objectif de ce projet est la sensibilisation des pouvoirs publics et de l'opinion publique sur la défense des droits des enfants autistes. Des actions de formation et d'information, adressées aux éducateurs, professionnels, enseignants, psychologues, médecins et parents d'enfants, ont contribué à une meilleure prise en charge des enfants autistes.



Un foyer pour vivre ensemble

(Association pour la Réhabilitation psycho-éducative infanto juvénile, ARPEIJ) - Le projet s'inscrit dans la promotion des droits des enfants handicapés et des groupes vulnérables. L'association vise à atténuer l'inégalité des chances au bénéfice des enfants vulnérables et à sensibiliser, informer et impliquer leurs parents. Le service de pédopsychiatrie de l'hôpital Frantz Fanon de Blida est partenaire du projet et l'équipe de l'hôpital prend en charge les enfants identifiés sur le plan thérapeutique.



Création d'un centre d'apprentissage et d'accompagnement pour les femmes démunies

(Fondation nationale pour la promotion de la santé, le développement et la recherche, FOREM) - Ce projet vise la création d'un centre de formation pour les femmes démunies du village de Remka dans la région de Relisane,

qui fut très touchée pendant les années du terrorisme. Cette action vise à sensibiliser les femmes et les pouvoirs publics sur les questions des droits de la femme et à former les plus démunies aux techniques d'artisanat afin d'améliorer leurs insertion sociale.

Amélioration de la prise en charge des enfants en situation de handicap dans les établissements de soins en Algérie

(Fédération Handicap International, HI) - Le projet a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des enfants présents en établissement médico-social particulièrement les enfants en situation de handicap. A travers le soutien des institutions concernés, le projet vise à renforcer les pratiques professionnelles et de coordination de l'ensemble des acteurs concernés, afin d'améliorer significativement le système de la prise en charge institutionnel des enfants handicapés.

Création d'une pépinière de jeunes citoyens sur Akbou et Biskra

(Association Etoile culturelle d'Akbou) Le projet soutient et développe l'engagement citoyen des enfants, en augmentant leurs capacités de compréhension de leurs droits et de leurs devoirs, afin de leur permettre de s'exprimer au sein de leur communauté. Le projet soutient le renforcement des capacités de plaidoyer des Conseils communaux Jeunes auprès des institutions et des pouvoirs publics afin d'impliquer les jeunes activement dans la gestion de leur communauté et les former à défendre leurs droits. Le projet soutient également la mise en place d'une pépinière de jeunes citoyens ainsi que l'école de la deuxième



chance d'Akbou qui permet aux enfants en difficultés d'être soutenues dans leur parcours scolaire.

La Convention d'Ottawa et la Convention relative aux droits des personnes handicapées au service d'un meilleur accompagnement des personnes en situation de handicap en Algérie (Fédération Handicap International) - Le projet a pour objectif de renforcer les capacités et la mise en réseau des associations de victimes de mines et de personnes en situation de handicap (PSH) en Algérie. Les différentes activités mises en place visent à consolider les capacités d'accompagnement des victimes de mines et des PSH de ces associations, et les aident à renforcer leur positionnement comme acteurs crédibles et incontournables pouvant participer à l'élaboration de stratégies et plans d'action de prise en charge.

De telles actions de renforcement ont été menées auprès de plusieurs associations lors de l'année 2013, notamment dans le Sud de l'Algérie (Béchar). Celles-ci portaient une attention particulière à la promotion de la place des femmes. Ces actions ont été prolongées par la définition d'une stratégie de plaidoyer commune, et la participation à l'élaboration d'un plan d'action nationale d'assistance aux victimes de mines antipersonnel.

Renforcement du rôle du mouvement associatif algérien dans la défense des droits de femmes y compris les femmes handicapées et les femmes migrantes (Solidaridad) - Le projet vise à renforcer le rôle du mouvement associatif algérien comme interlocuteur avec les autorités publiques, à travers des activités de vulgarisation et de

sensibilisation au textes internationaux en défense des droits des femmes. Ce programme aspire à renforcer le rôle de la société civile dans la revendication de ses propres droits, et comme force de promotion des droits de l'homme, tout en créant un espace de concertation entre les OSC et les autorités.

Ensemble pour mieux agir (Ligue de prévention et de sauvegarde de la jeunesse et de l'enfance - LPSJE) - Le projet a pour objectif de renforcer les capacités des associations dans le sud algérien à lutter contre la violence faite aux femmes à travers des activités de formation et de sensibilisation. LPSJE offre un espace de partage et d'échange de bonnes pratiques au réseau associatif et institutionnel du Sud pour améliorer la compréhension, la maîtrise et l'intégration de la dimension genre, en matière de promotion d'équité et de communication non violente.

Soutien de l'engagement participatif des acteurs non étatiques et institutionnels dans la prévention de la marginalisation juvénile et pour la promotion et renforcement des droits des enfants (Comitato Internazionale per il sviluppo dei popoli- CISP) - Le projet s'articule autour de la promotion des droits des enfants et des groupes vulnérables et marginalisés en Algérie, l'objectif spécifique étant d'augmenter la coopération et l'engagement de la société civile dans la prévention de la délinquance juvénile, par le renforcement de leur rôle dans la promotion des droits de l'enfant.

Prise en charge des femmes, jeunes filles et petites filles victimes de violences au niveau du centre de



prévention primaire d'information, d'éducation et de communication de lutte contre les violences basées sur le genre

(Association Assala pour la promotion de la famille et des jeunes) - L'objectif général du projet est de lutter contre l'enclavement des femmes rurales. Les activités soutiennent les femmes démunies de la région de Djelfa, en les formant et accompagnant dans la création de micro-entreprises et d'activités génératrices de revenus. Le projet s'inscrit dans une logique de lutte contre la pauvreté et le chômage des femmes.

Mémoires de Femmes pour un plaidoyer en faveur de la prévention de la violence à l'égard des femmes en Algérie

(Association Ecole et famille – AEFPPS) - L'association « Ecole et Famille » et ses trois partenaires ambitionne de créer une plateforme de concertation afin de sensibiliser les employeurs et les autorités au respect des droits de la femme travailleuse en Algérie, notamment dans la région de Ouargla. Le projet met en place un dispositif de soutien aux femmes victimes de violence afin de les aider à connaître leurs droits.

Un réseau de jeunes pour l'égalité entre les hommes et les femmes

(Association féministe pour l'épanouissement de la personne et l'exercice de la citoyenneté – AFEPEC) Ce projet vise à renforcer les capacités des associations de jeunes, membres du réseau « jeunes citoyens engagés », afin de consolider leur rôle dans la diffusion de la culture égalitaire et de non-violence. Les activités s'articulent autour des jeunes (hommes et femmes) militants associatifs des jeunes filles de la région de Oran qui font un travail de proximité à l'université et auprès des jeunes des quartiers. Le projet

permettras également à une vingtaine de jeunes étudiants de suivre un cursus d'études féministes en coopération avec des universités française.

Un monde selon les femmes

(Comitato Internazionale per il sviluppo dei popoli- CISP) - Le projet a pour objectif de garantir le respect des droits de la femme en prévenant les conduites discriminatoires à l'égard des femmes et en soutenant la sensibilisation des problématiques d'égalité auprès des jeunes générations. Les activités du projet s'articulent autour de formations sur les discriminations (Homme-Femmes) et la construction d'un plaidoyer formel sur ces problématiques. Une résidence d'artistes sur le thème de la liberté des femmes sera organisée pendant l'été.

Renforcement l'accès aux droits et aux soins des migrants en Algérie, et spécifiquement des femmes migrantes subsahariennes

(Médecins du Monde) - Lancée en 2014, ce projet soutient le travail d'amélioration des conditions de vie des migrants que Médecins du Monde mène depuis 2011 en Algérie. Ce nouveau financement s'adressent particulièrement aux femmes migrantes vulnérables, pour leur faciliter l'accès aux centres de santé et hôpitaux, et permettre qu'elle soient prises en charge par des soignants avertis de leurs situations socio-économiques.

Renforcement du rôle du réseau des associations algériennes de lutte contre les myopathies (RAAM) dans la défense et promotion des droits des personnes atteintes de maladies neuromusculaires en Algérie

(Association Défi contre les myopathies de la wilaya de Bejaia) - Ce projet s'inscrit dans la continuité



d'un travail mené depuis 2011 de renforcement des capacités du réseau des associations de myopathes en Algérie et de construction d'un plaidoyer pour la mobilisation des autorités nationales et locales pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap et particulièrement celle atteintes de maladies neuromusculaires en Algérie.

Réduction des discriminations à l'égard des femmes, chefs de famille et leur enfants, par l'alphabétisation juridique, l'instruction et l'insertion économique

(Association Amanar pour le développement de la femme rurale) - Ce projet implémenté dans la commune de Tinzerouatine dans le grand sud algérien a pour objectif général d'améliorer la situation des femmes chefs de famille, divorcés ou veuves par la connaissance de leurs droits et par l'insertion économique. Les bénéficiaires du projet suivront des cours d'alphabétisation, d'éducation civique et de droits. Les femmes bénéficiaires développeront des activités génératrices de revenus grâce à des formations à la couture, au tissage, et à la tannerie. Un centre d'accueil pour les enfants, pour qu'ils soient pris en charge lors des activités, est également prévu.

Création et consolidation d'espaces d'expression permettant aux enfants d'être de futurs citoyens engagés dans la vie de la Cité (Association AFAK Si Mustapha) - Le projet vise à favoriser l'engagement citoyen des enfants, en Algérie, afin de soutenir l'avenir et leur devenir en tant qu'acteurs et décideurs de la société. L'intérêt se situe plus spécifiquement dans le soutien des enfants au sein de leur communauté, vers des modalités



non violentes et citoyennes. Les activités phares du projet favorisent l'esprit critique et de liberté à travers la création de pièces de théâtre organisées dans les écoles de la région.

Vivre ensemble pour le développement des droits de l'enfant à une citoyenneté active

(Association AFAK Si Mustapha) - L'association AFAK porte un nouveau projet de diffusion des droits des enfants et à la promotion de leur citoyenneté active à Boumerdès et Béchar. Les activités et outils autour des Droits des enfants développés dans le précédent projet seront diffusés au niveau des écoles et des maisons de jeunes de ces wilayas. Le projet prévoit également la formation de Conseils de Communaux de Jeunes, pour créer un relais entre les réalités des jeunes des quartiers et les autorités locales.



Acteurs Non-Étatiques dans le développement (ANE-AL)

Montant: 1 690 000 EUR
(Budget 2010 - 2012)

Bénéficiaires: Organisations
non gouvernementales et
Autorités locales

Le programme thématique «Les acteurs non étatiques et les autorités locales dans le développement», introduit en 2007, visait à renforcer les capacités des associations de la société civile et des autorités locales, comme condition préalable à l'avènement d'une société plus équitable, plus ouverte et plus démocratique.

La Délégation européenne en Algérie a lancé un premier appel à propositions « Acteurs non-étatiques dans le développement » en 2011 pour un montant total de 750.000 EUR. Un deuxième appel publié en 2013, a permis de financer 7 nouveaux projets pour une valeur totale de 940.000 EUR.

Un total de 14 projets actuellement en cours permettent le renforcement de capacités de la société civile algérienne ainsi qu'un travail collaboratif avec les autorités locales pour la formulation d'initiatives de développement local.

Les projets en Algérie

Dynamisation du mouvement associatif algérien (Solidaridad Internacional) - Le projet vise la dynamisation de la société civile algérienne et ses pratiques de démocratie participative, à travers le renforcement des capacités d'une trentaine d'associations à travers le territoire algérien et les aider à construire une dynamique de réseau entre elles. A la suite d'un appel à proposition lancé par Solidaridad, certaines de ces associations ont mis en œuvre des micro-projets.

Renforcement des capacités des associations du Réseau des Associations algériennes de lutte contre les Myopathies (RAAM) (Fédération Handicap International, HI) - Le projet vise à renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles de neuf associations travaillant toutes dans le domaine de la lutte contre les myopathies. Elles sont regroupées au sein du réseau RAAM depuis 2009, s'étant donné pour objectif de développer des actions communes, visant une amélioration des cadres législatifs et réglementaires liés à la prise en charge et la participation sociale des personnes atteintes de ces maladies.

Ce projet vise à consolider ces jeunes associations particulièrement par des actions de renforcement et de structuration. Pour ce faire, un diagnostic organisationnel de chaque association a été mis en œuvre,



afin de déterminer les besoins de chacune en ce qui concerne leur organisation interne, leur maîtrise de la législation liée aux associations, les actions qu'elles mènent, et leurs relations avec les autres acteurs associatifs et institutionnels. A terme, ces 9 associations pourront élaborer et mettre en œuvre des projets de qualité répondant de manière adaptée aux besoins des personnes atteintes de myopathies et de leurs familles. Le second volet de ce projet est aujourd'hui porté par l'association Défi contre les myopathies de la wilaya Bejaia.

Renforcement du dialogue démocratique et de la participation citoyenne des jeunes dans la gestion des politiques de développement local (Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli, CISP) - L'objectif est d'améliorer la participation citoyenne à travers la mise en place d'un système pilote participatif des jeunes citoyens dans la commune des Eucalyptus et la commune d'Oran. La politique de décentralisation est soutenue grâce à une meilleure définition, monitoring et mise en œuvre de projets de développement local.

Renforcement des capacités (du réseau associatif de développement communautaire et rural) de la wilaya de Bordj Bou Arreridj pour un développement Socio-économique équitable (Association El Ghaith) Le projet est élaboré autour du renforcement du rôle et des capacités de plaidoyer du mouvement associatif Bordjien. Les associations de la Wilaya ont été identifiées et recensées grâce à une campagne de communication de grande portée qui a permis

d'identifier plus de 300 associations actives et ancrées dans la région. Un bon niveau de coopération a été établi entre les autorités locales (présidents d'APC, des directeurs des institutions locales et responsables de la DAS) et la société civile pour la réalisation conjointe de projets bénéfique pour les différentes communes. La dernière année 2014 est consacrée à la réalisation de microprojets qui devront être portés par les associations qui composent le réseau.

Participation de la société civile aux programmes de lutte contre la désertification et de développement rural durable en zone de montagne

(Association de réflexion, d'échanges et d'actions pour l'environnement et le développement AREA-ED) - Le projet vise à former les associations engagés dans le développement durable rural, la lutte contre la désertification et la préservation des ressources naturelles. Ces associations originaires des régions montagneuses, semi-arides et arides/sahariennes ont bénéficié d'un accompagnement et de conseils pour améliorer leur gouvernance et leur gestion et gagner en crédibilité auprès de leur public et leur partenaire.

La participation conjointe des membres des associations et des représentants des services des forêts à la plupart des activités ont permis d'instaurer l'écoute et le dialogue entre ces deux entités. Des activités régulières, et notamment l'organisation de rencontres nationales et régionale, ont permis d'intégrer le groupe des 14 associations bénéficiaires au réseau Maghrébin d'association de développement en milieu rural (REMADEL) et de donner ainsi une nouvelle dynamique à ce réseau ainsi



que avec des perspectives solides de pérennisation du partenariat avec les services forestiers au niveau national et local.

FORM'Algérie (Batik International) - Construit sur un mode participatif, le projet FORM'Algérie vise à renforcer les capacités des acteurs de la société civile à investir le champ de l'intervention sociale de manière structurée et pérenne ; grâce à la mise en œuvre d'un programme de formation articulé à l'initiation d'actions de mise en réseau et d'échanges entre acteurs étatiques et non étatiques. Pour mener à bien ce projet, BATIK International agit en partenariat avec six associations investies sur six régions et qui interviennent dans des domaines d'action différents : l'insertion des infirmes moteurs et cérébraux (l'association Nour de Oran), la sensibilisation à la santé et l'environnement (l'association Flambeau Vert de Constantine et l'association Tej pour la Santé d'El Oued), la défense des droits l'enfant (le réseau Nada à Alger et Adrar) et la promotion d'activités culturelles et citoyennes auprès des jeunes (El Amel de Constantine). Lancé en 2011, ce projet a bénéficié d'un deuxième financement en 2013 afin de pouvoir développer et pérenniser ces activités.

Renforcement des capacités de plaidoyer pour la promotion de droits et l'égalisation des chances des personnes en situation d'handicap en Algérie et au Maroc (Fédération Handicap International, HI) - Les personnes en situation d'handicap au Maghreb doivent être sujets de droit dans un cadre social et réglementaire favorable et conforme aux principes de la Convention relative aux Droits des Personnes handicapées (CRDPH). Le projet qui vise l'application de ces

principes universels est développé simultanément en Algérie et au Maroc. Il appui le travail en réseau d'Organisations de Personnes Handicapées de ces deux pays.

Citoyenneté, renforcement de la démocratie locale et de la vie associative au Maroc et en Algérie (Proyecto Local) - Le projet vise à promouvoir une société participative et autonome pour faciliter la participation des acteurs non étatiques dans un contexte de changement important sur la rive Sud de la Méditerranée. Proyecto Local et ses partenaires visent à accroître l'interaction entre les acteurs étatiques et non étatiques et renforcer les réseaux et plates-formes avec les autorités locales, afin de nouer des alliances transnationales et diffuser les meilleures pratiques.

Ma participation c'est Notre développement (Association Ibn El Haissam) - Ce projet mis en œuvre dans la wilaya de Tamanrasset avec le partenariat des autorités locales vise à créer une dynamique entre le milieu associatif et institutionnel pour développer des activités de développement local durable. Les bénéficiaires seront formés à la gestion du projet et l'administration d'une association ; un appel à proposition sera lancé pour la mise en place de microprojets.

Renforcement de la collaboration entre les acteurs étatiques et non étatiques dans la gestion de projets de développement local en matière de lutte contre le chômage et la précarité (Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli, CISP) - Le projet, mis en œuvre dans l'est et le sud-est du pays, a pour objectif d'aider à renforcer les compétences de la société civile dans la conception et la mise en



œuvre de projet de développement durable, à travers une collaboration avec les acteurs étatiques locaux. Le projet cible les associations de femmes et de jeunes, leur permettant de porter des microprojets afin de faciliter leur insertion professionnelle. Dans la wilaya d'Illizi un diagnostic sur l'emploi des jeunes permettra de développer des formations professionnelles.

Renforcement des capacités des jeunes femmes de Res'Art (Réseau d'Artisanes d'Art Algérien de l'Association Femmes en Communication) - Le projet a pour objectif global d'améliorer la situation des jeunes femmes artisanes membres de la société civile et leurs fournir les compétences et les capacités pour qu'elles soient davantage autonome et puissent installer les conditions préalables à une société plus équitable. Le projet accompagnera les jeunes femmes du Réseau d'Artisanes d'Art Algérien- Res'Art - à travers divers formations techniques et théoriques dans le domaine de l'artisanat et développera le réseau d'association d'économie sociale et solidaire par la création de coopératives et d'union d'artisans.

Structuration d'un réseau d'association d'artisans dans la wilaya d'Adrar (Université Complutense de Madrid) - Par le biais d'un partenariat avec la Chambre d'artisanat d'Adrar, le projet vise à renforcer la structure et le fonctionnement associatif des associations d'artisanat de la région particulièrement par le renforcement des capacités des femmes artisanes d'Adrar ainsi que d'organiser leur représentation dans la configuration du futur Centre National d'Excellence de la Céramique d'Algérie (CNEC).

Solidarité associative et citoyenne Algérie Nord-Sud

(Association Santé Sidi El Houari) - Le projet vise à augmenter la participation des organisations de la société civile dans la sphère publique pour qu'elles soient une force de proposition dans les politiques publiques et dans les processus et dialogue institutionnel. L'association Sidi El Houari travaille actuellement au renforcement des capacités d'associations du Sud et du Nord du territoire pour leur permettre de gérer et développer un calendrier d'animation socioculturelle. Le projet cible également les jeunes en situation de vulnérabilité en leur proposant des formations professionnelles.

Tissu associatif, pour un éveil au développement local participatif

(Association pour la Culture et le Développement communautaire, ACDC) - Lancée en 2014, ce projet est la suite d'une initiative de promotion du tissu associatif dans le développement local mise en œuvre par ACDC. Dans ce cadre, un nouveau cycle de formation destinée aux acteurs associatifs de Beni Abbes sera organisé, six associations locales seront également bénéficiaires de financement pour mettre en œuvre des micro-projets. Les journées du patrimoine de Beni Abbes ont été organisées dans le cadre du projet, en avril/mai 2014.



Développement social et humain

Dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen, les Etats membres du partenariat se sont engagés à mettre en œuvre des mesures visant à améliorer la situation et la participation des femmes dans les sphères civile, politique, économique, sociale et culturelle (Conclusions de la conférence ministérielle d'Istanbul de novembre 2006).

Dans ce contexte, le Programme thématique «Investir dans les Ressources Humaines» a identifié parmi ces priorités le soutien à l'action et au renforcement des capacités des organisations de la société civile actives dans la promotion des droits

des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la rive Sud de la Méditerranée.

Les projets en Algérie

Programme GEPE, Genre et Economies Pluri Elles (CIDDEF Centre d'Information et de Documentation sur les Droits de l'Enfant et de la Femme) - Le projet vise à favoriser l'accès à l'emploi et à la création d'activités génératrices de revenus des femmes résidant en zone urbaine et rurale en Algérie, en Egypte, au Maroc et en Tunisie par la mise en œuvre d'un programme d'émancipation par l'activité économique.

Migration et asile

Le programme thématique de coopération avec les pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile a pour objectif de les soutenir dans leurs efforts pour mieux gérer les flux migratoires dans toutes leurs dimensions. Ce programme est le successeur du programme AENEAS, mené en 2004-2006.

Couvrant toutes les facettes essentielles du phénomène migratoire (migration et développement, migration de la main-d'œuvre, migration clandestine et traite des êtres humains, droits des migrants, asile et protection internationale), ce programme vise le renforcement des capacités et le soutien d'initiatives de coopération dans le cadre desquelles les partenaires des pays d'origine, de transit et de destination développent et partagent des expériences et des méthodes de travail concernant les différents aspects de la migration.

Les projets en Algérie

Renforcer la protection des migrants et les capacités de gestion des flux migratoires mixtes (Conseil Italien pour les Réfugiés CIR) - Ce projet s'articule autour de plusieurs objectifs; renforcer les capacités juridiques et procédurales dans le domaine de la migration et de l'asile pour la gestion des flux migratoires mixtes; améliorer les compétences des autorités et de la société civile dans le domaine de la protection des migrants et des demandeurs d'asile par des formations sur le cadre juridique existant au niveau international et régional ; publier une étude sur les flux migratoires mixtes en Algérie et leurs gestion, et fournir une assistance humanitaire en faveur des groupes vulnérables comme les migrants et demandeurs d'asile.

Soutenir la création d'activité et



l'emploi au Maghreb – La migration au service du développement économique local

(ADER Méditerranée) - Le projet «DiaMed» s'appuie sur la combinaison des capacités innovantes du Nord et du Sud de la Méditerranée et sur les opportunités d'investissement au Sud. Son objectif est de soutenir la création d'activité et l'emploi au Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie). Les principaux moteurs du projet sont l'engagement des acteurs institutionnels et économiques

locaux, l'implication des diasporas maghrébines, la valorisation des jeunes diplômés du Maghreb, la promotion de l'esprit d'entreprise et la circulation des compétences. «DiaMed» entend, d'ici 2015, contribuer au développement local et renforcer le tissu entrepreneurial du Maghreb, au travers d'activités de soutien de projets d'investissements, de transfert de l'innovation, de formation et de coaching, et d'accompagnements personnalisés.

Conclusions de la Conférence ministérielle d'Istanbul

http://ec.europa.eu/external_relations/euromed/women/docs/ Version en français et arabe sous <http://www.euromedwomensrights.net>

Facilité dédiée à la société civile

Une facilité de voisinage pour la société civile, en accord avec l'esprit de la Communications de l'Union européenne 'Une nouvelle réponse à un voisinage en mutation' et 'Un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée'. Le Fonds propose d'englober et renforcer d'une manière globale les initiatives existantes de soutien aux acteurs non étatiques dans le voisinage, et les compléter par de nouveaux éléments. Il vise également à faire des acteurs non étatiques plus visible et structurée, et aller au-delà tout simplement d'une aide financière, pour soutenir le renforcement de l'engagement avec la société civile et l'augmentation de sa participation dans le dialogue politique au niveau des pays partenaires.

La création d'un Centre de Ressources pour la société civile algérienne rentre parfaitement dans le cadre des objectifs de la mesure spéciale 'Facilité pour le voisinage dédiée

à la société civile, notamment la première composante qui soutient le renforcement des capacités de la société civile.

Le Centre se veut un espace physique d'échange et de travail collaboratif œuvrant pour le renforcement des capacités des organisations de la société civile par la mise en place d'un dispositif permanent d'accompagnement, d'information et de proximité. Le CR vise à renforcer la gestion des projets et gestion interne des OSC, améliorer leurs capacités à répondre aux opportunités de financements et encourager le travail en réseau et les échanges. Afin de permettre au centre de développer un ancrage national, l'équipe du Centre va travailler sur des wilayas pilote et sillonné le territoire à la rencontre des associations. L'ambition proclamée du CR est de s'installer dans la durée pour en faire une structure référentielle et pérenne pour tous les acteurs de la société.



Chapitre 08



JEUNESSE ET EMPLOI

JEUNESSE ET EMPLOI

Chapitre 8



Introduction

Répondre aux défis des besoins d'emploi et à ceux de la jeunesse est une priorité croissante dans les sociétés modernes.

Dans les pays méditerranéens, le pourcentage de jeunes dans la population est le plus élevé de l'histoire moderne avec près de 50 % de la population ayant moins de 30 ans; en Algérie, ils constituent 60% de la population. Malgré l'amélioration de leur niveau de formation et les efforts du gouvernement en matière de développement de l'emploi, près d'un quart des jeunes est au chômage et a des perspectives limitées d'intégration socio-économique et d'épanouissement futur. La transition entre l'école et le monde du travail est particulièrement difficile, en raison d'un manque de savoir-faire et de réelles perspectives professionnelles. Cela entraîne des situations d'exclusion, de frustration et de vulnérabilité.

Cette réalité a conduit le gouvernement algérien à inscrire l'emploi et la jeunesse comme priorité de son action à partir de 2008 et de manière plus nette encore depuis 2011, avec pour objectifs de répondre aux besoins de sa population, en développant des politiques et des mesures nouvelles pour faire face aux défis actuels, notamment en faveur de l'intégration et

de l'emploi des jeunes. La coopération entre l'UE et l'Algérie reflète l'importance accrue de ces problématiques dans le contexte national, en apportant en appui technique et financier aux différents acteurs, institutionnels et de la société civile.

Ainsi, à la suite de la conférence des ministres euro-méditerranéens du travail en 2008, et l'adoption par le gouvernement algérien de son « plan d'action pour la promotion de l'emploi et de la lutte contre le chômage », l'UE a inscrit en 2009 un programme d'appui au secteur de l'emploi qui vise à améliorer la promotion et la régulation de l'emploi économique à travers le renforcement de l'Agence nationale de l'Emploi. Il entend, également, perfectionner la collecte et l'analyse de données fiables au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

De même, pour la première fois, l'UE et l'Algérie ont placé en 2012 la jeunesse au cœur d'un programme de coopération bilatérale. Les événements du printemps 2011, au niveau des pays de la région, ont davantage mis en lumière, amplifié et souligné les revendications de la jeunesse, sur les plans politique, économique et social, ainsi que l'urgence d'y apporter des réponses appropriées. A travers son soutien,



l'Union européenne accompagnera le pays dans sa politique nationale en faveur de la jeunesse et pour l'employabilité des jeunes, ainsi que les efforts de la société civile pour une meilleure prise en compte de cette partie de la population.

Sur le plan régional, le programme Euromed Jeunesse a contribué depuis 2000 à développer les espaces d'échanges de jeunes du pourtour méditerranéen, à renforcer les associations de jeunesse en tant que vecteur de mobilisation de jeunes, afin qu'ils deviennent des acteurs permanents du développement de leur société et de la démocratie. Ainsi, les associations algériennes ont été les premiers partenaires dans les différents projets financés durant la phase III, démontrant l'intérêt des associations pour ces initiatives. La coopération en matière d'employabilité est portée par l'Agence européenne de formation (ETF) depuis 1994, à travers la mise à disposition des pays méditerranéens d'expertise pour le développement du système de formation professionnelle.

Le programme «PASEA» est dans sa 1ère phase, avec la préparation du déploiement de l'ensemble des actions de formation des cadres de l'ANEM et du Ministère

du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et l'installation de l'équipement indispensable à modernisation du système d'information du marché de l'emploi.

Sur la thématique de la jeunesse, les activités du programme «jeunesse-emploi» devraient démarrer, avec l'installation des équipes du programme au niveau central et dans chacun des 4 wilayas pilotes en 2014. L'expertise d'appui à la mise en œuvre du programme sera également recrutée en 2014.

Concernant la coopération régionale en cours dans ces secteurs, les actions ciblent essentiellement la jeunesse, à travers la poursuite du programme Euromed jeunesse dans sa 4e phase, prolongée jusqu'à fin 2015. L'agence ETF conduit également depuis janvier 2013 le projet «GEMM» pour la gouvernance en matière d'employabilité des jeunes et des femmes.

L'emploi et la jeunesse figureront incontestablement parmi les priorités de la coopération UE-Algérie au-delà de 2013, de manière directe ou de façon transversale à travers d'autres programmes. Plusieurs programmes régionaux sont également en cours de préparation.

Appui au secteur de l'emploi (PASEA)

Programmes bilatéral

Montant total: 15.34 millions d'EUR (dont 14.1 millions d'EUR de contribution européenne)

Période de mise en œuvre: décembre 2010 – mars 2016

Bénéficiaires: Agence Nationale de l'Emploi (ANEM)

Contact: M. Mourad Lemia, directeur du programme

Adresse : Centre culturel Azzedine Medjoubi, 92, rue Mohamed Zekkal, Sidi M'Hamed, 16014 Alger.
Tel : +213 (0)21 274 360
Fax : +213 (0)21 274 361

Email : pmn.anem@gmail.com

Site web: <http://pasea.overblog.com/>

Le contexte

Dans le cadre de leur partenariat, l'UE et les autorités algériennes ont convenu de la mise en œuvre d'un Programme d'appui au secteur de l'emploi en Algérie (PASEA). Il s'agit de soutenir la mise en place du « plan d'action pour la promotion de l'emploi et de la lutte contre le chômage » adopté par le gouvernement algérien, et d'accompagner, dans sa transformation, l'Agence nationale de l'Emploi (ANEM) à qui la gestion du programme est confiée.

Les objectifs

L'objectif principal de PASEA est d'améliorer la promotion et la régulation de l'emploi économique à travers le renforcement de l'ANEM. Il entend, également, perfectionner la collecte et l'analyse de données fiables au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale (MTESS).

Trois enjeux en découlent :

- professionnaliser les personnels;
- informatiser les processus;
- moderniser les procédures et les services.

Les activités à ce jour

La première année (les activités du programme ont de facto commencé en novembre 2012) a été marquée par la mise en place des instances, l'installation d'une équipe d'experts, la gestion du projet et le début de sa réalisation (passation de marchés, missions d'expertise, programme de visibilité). Le lancement du PASEA s'est fait avec l'implication des bénéficiaires, notamment des directeurs centraux ou des responsables de l'ANEM désignés comme points focaux.

L'équipe du programme a très largement consulté les personnels visés par les actions, via des groupes de travail, des visites de terrain et des questionnaires.

Les résultats à ce jour

A ce jour, plus d'une trentaine de missions d'expertise ont été conduites depuis le démarrage couvrant notamment des actions comme:

- la réalisation d'une étude sur l'organisation actuelle et le réaménagement des organisations des structures locales de l'ANEM;
- l'organisation de l'articulation entre l'ANEM et les agences ANSEJ, ANGEM et CNAC;
- la définition des métiers de l'inter médiation;
- la professionnalisation des managers et des cadres de l'ANEM;



- la professionnalisation de l'ANEM en matière de recrutement dans le cadre de l'implantation de Renault Algérie Production;
- la planification stratégique des politiques territoriales de l'emploi;
- l'appui au développement du système d'information stratégique de l'ANEM;
- la préparation du «Schéma directeur du système d'information» en support de l'ANEM;
- la rédaction d'une procédure sur le traitement des flux migratoires dans le cadre de l'offre de service....

De plus, en 2013 le PASEA a organisé un séminaire national de visibilité à Alger et cinq ateliers régionaux (Oran, Bejaïa, Jijel, Zéralda et Annaba) pour permettre aux bénéficiaires de prendre connaissance des objectifs et des actions du programme. Le séminaire d'Alger a réuni plus de 300 participants alors que les ateliers régionaux ont rassemblé plus de 400 cadres de l'ANEM mais également quelques responsables locaux du MTESS.

Un deuxième séminaire national de visibilité a été organisé en mai 2014 à Alger sur le thème de la Nomenclature Algérienne des Métiers et l'Emploi (NAME) et son articulation avec le système d'information objet de la mobilisation d'une expertise par le PASEA.

Le programme a également financé: la fourniture d'un parc informatique, du matériel pour la formation, la communication et la reprographie (qui seront réceptionnées dans le courant de l'année 2014); ainsi que de nombreuses actions de formation et voyages d'étude pour le personnel, dont le programme de formation a démarré en novembre 2013 et il se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2015.

Au final, 2920 cadres de l'ANEM bénéficieront d'un renforcement de capacités, dont 400 managers (Directeurs, Sous-directeurs, Chefs d'AWEM et d'ALEM, Directeurs d'agence, Chefs de services...), 800 conseillers-Entreprises, 600 conseillers-demandeurs d'emploi, 60 statisticiens et analystes, 300 agents d'accueil et animateurs, 100 informaticiens et 60 futurs formateurs soit 2320 agents.

Des voyages d'études interviendront entre 2014 et 2015 à l'issue des actions de formation et ils cibleront 50 managers et 20 statisticiens analystes qui seront choisis sur la base des évaluations à chaud et à froid.



Programme d'appui au secteur de la Jeunesse et de l'Emploi (PAJE)

Programmes bilatéral

Montant total: 26 millions d'EUR (dont 2,5 millions d'EUR contribution algérienne)

Période de mise en œuvre: décembre 2012 - décembre 2016

Bénéficiaires: Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (coordinateur), l'ensemble des Ministères concernés par la politique nationale de la jeunesse (Jeunesse, Solidarité nationale, éducation nationale, formation professionnelle, ...), agences nationales et locales d'emploi et d'appui à l'entrepreneuriat, structures de jeunes, associations de jeunesse, partenaires sociaux

Contact: Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, DG de l'Emploi, de l'Insertion

Adresse: 44 rue Mohamed Belouizded, Alger
Tel: +213 (0)21 659 999

Site web: www.mtess.gov.dz

Le contexte

En Algérie, 70% de la population totale est âgée de moins de 35 ans. La prise en charge des difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes est de fait l'un des axes principaux du plan d'action du gouvernement. Les événements du printemps 2011, au niveau des pays de la région, ont davantage mis en lumière, amplifié et souligné les revendications de la jeunesse, sur les plans politique, économique et social, ainsi que l'urgence d'y apporter des réponses appropriées.

A travers son soutien, la Commission européenne accompagne le pays dans sa politique nationale en faveur de la jeunesse et pour l'employabilité des jeunes, ainsi que les efforts de la société civile pour une meilleure prise en compte de cette partie de la population.

Les objectifs

L'objectif global du programme « Jeunesse-Emploi » est d'accompagner et de soutenir les réformes et l'action du gouvernement algérien dans sa politique de jeunesse mais aussi les efforts de la société civile, y compris les partenaires sociaux, pour une meilleure prise en compte des jeunes dans la société. Ses objectifs spécifiques sont:

- une meilleure participation des jeunes dans la société;
- l'amélioration de l'employabilité des jeunes;

- le développement de la coopération entre les secteurs pour la mise en œuvre de la politique nationale de la jeunesse.

Les activités à ce jour

Dès 2011, tous les acteurs concernés (les ministères, les agences sous tutelle, structures relevant des wilayas, les associations de jeunes) ont été concertés afin d'identifier, au mieux, les besoins et la formulation du programme.

Le Premier Ministre a confié la coordination du programme au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (MTESS).

Les résultats à ce jour

La convention de financement a été signée par toutes les parties le 6 décembre 2012.

Un travail préparatoire est en cours afin de déterminer :

- la désignation des 4 wilayas pilotes;
- la nomination du directeur de programme;
- le choix des locaux;
- le recrutement de l'assistance technique.

L'Algérie a, d'ores et déjà, alloué la somme d'1 million d'EUR au titre de la contribution nationale.

Gouvernance pour l'employabilité dans la Méditerranée (GEMM)

Le contexte

La vague de protestations de la jeunesse dans la région a mis la question de l'emploi au premier plan des priorités des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Le chômage, combiné à un manque d'emplois décents, notamment parmi les femmes et les jeunes, sont les résultats d'une inadéquation entre les besoins du marché du travail et les compétences fournies par le système d'éducation et de formation. L'un des principaux défis de l'éducation est donc de passer d'un système axé sur l'offre à un système piloté par la demande.

Dans la plupart de ces pays, les systèmes d'éducation et de formation sont très centralisés et l'Etat y joue un rôle prédominant. Les partenaires sociaux et autres acteurs sont rarement impliqués dans la conception et la mise en œuvre des politiques ce qui met la question de la gouvernance des systèmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP) au centre des préoccupations.

Pour faire face à ces enjeux, la Commission Européenne a demandé à l'European Training Fundation (ETF) de développer un projet mettant l'accent sur l'amélioration de la gouvernance des systèmes d'enseignement et de formation professionnels dans neuf pays de la région y inclus l'Algérie. Le projet GEMM, Gouvernance pour l'Employabilité en Méditerranée, se déroule de février 2013 à février 2016.

Les objectifs

L'objectif global est de booster la pertinence de l'EFP, d'améliorer sa qualité et de renforcer les capacités des différentes parties prenantes. Le projet abordera la question de la gouvernance tant au niveau national que sous-national.

En effet, la clé de la modernisation de l'EFP dans la région est de passer à un système d'offre pilotée par la demande. Cela signifie que les entreprises et acteurs de la société civile s'engagent dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation. Deux domaines d'action indispensables – l'assurance de la qualité et le financement – ont été choisis comme domaines clés de la réforme de la gouvernance de l'EFP.

Le projet s'appuie sur deux volets :

- bâtir la capacité des acteurs gouvernementaux et des organisations patronales et syndicales au niveau national, pour travailler en partenariat et accroître ainsi la pertinence et la qualité des systèmes de formation professionnelle;
- renforcer les capacités des acteurs de l'EFP au niveau local pour améliorer l'employabilité des jeunes et des femmes et améliorer les compétences et la capacité des prestataires de formation, et des autres intervenants dans le développement des ressources humaines, pour mieux répondre aux besoins du marché du travail local.

Programme régional

Montant total: 3 millions d'EUR

Période de mise en œuvre: février 2013 – février 2016

Bénéficiaires: Les établissements de formation professionnelle

Contact: M. Abdelaziz Jaouani, chef du projet à l'European Training Fundation (ETF)

Tel: +39 011 6302222

Email: gemm@etf.europa.eu



Les projets pilotes visent à tester et appliquer, au niveau local (sous-national), des modèles de gouvernance de la formation professionnelle et de partenariat pour une formation professionnelle de qualité plus pertinente aux besoins du marché du travail.

Les résultats à ce jour

- un rapport national sur la cartographie de la gouvernance de l'enseignement et la formation professionnelle en Algérie a été complété avec l'appui et la contribution des acteurs de l'EFPP en Algérie. Le rapport a fourni un diagnostic de la gouvernance de l'EFPP au niveau national et sous-national et a permis d'identifier des pistes d'amélioration qui seront prises en compte pour mieux orienter les activités visant le renforcement des capacités des acteurs de l'EFPP au niveau national et sous-national ainsi que le domaine d'intervention du projet pilote;
- les acteurs de l'EFPP en Algérie ont pris part à la première conférence régionale du projet où les besoins en termes de renforcement des capacités ont été discutés et validés;
- le projet pilote pour l'Algérie est en cours d'élaboration. Le domaine choisi porte sur l'articulation des partenariats au niveau local pour la formation professionnelle.

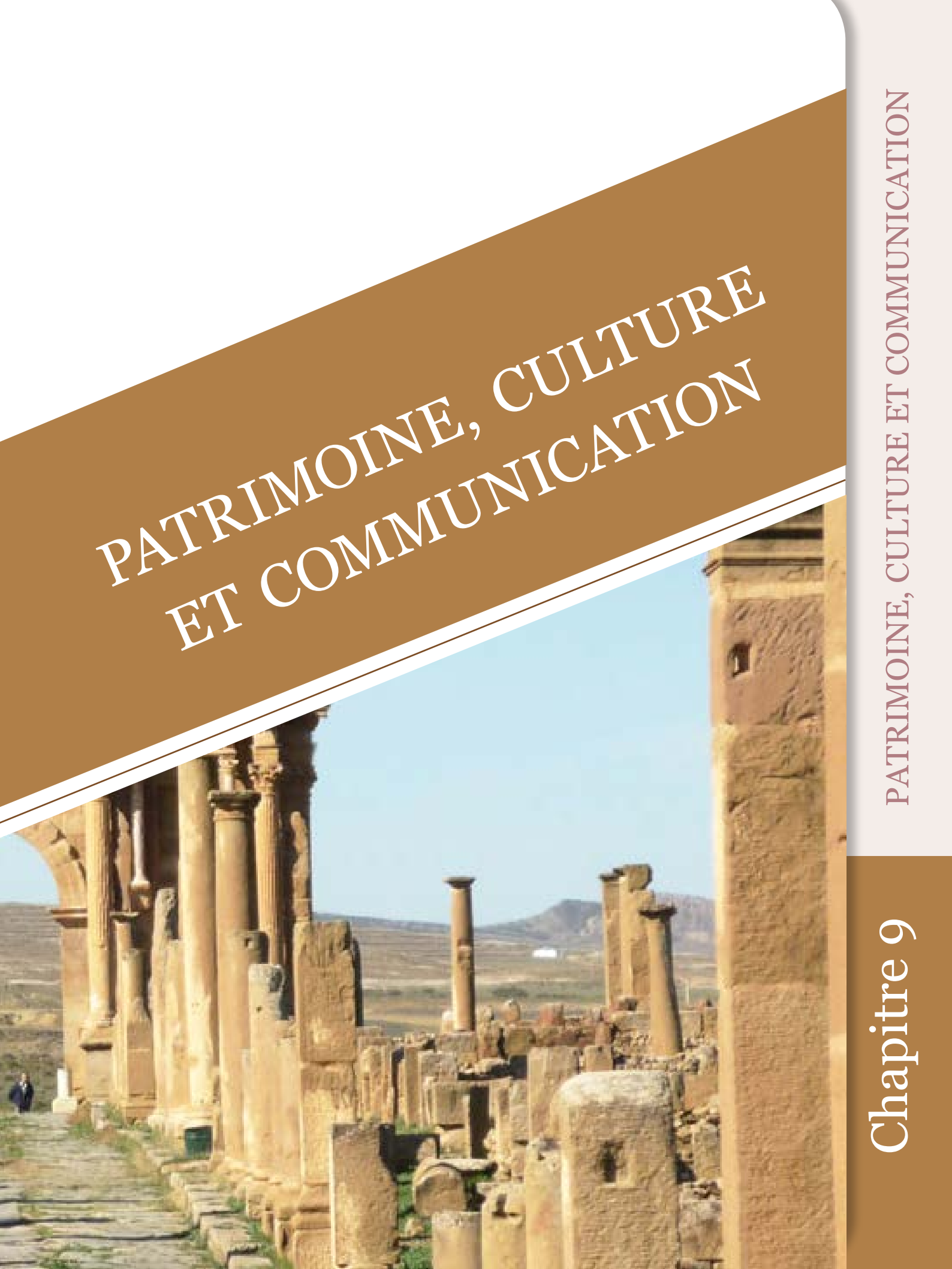






Chapitre 09





PATRIMOINE, CULTURE ET COMMUNICATION

Chapitre 9

PATRIMOINE, CULTURE ET COMMUNICATION



Introduction

En Algérie, le secteur de la culture, en général et du patrimoine en particulier, a vu son rôle renforcé dans les politiques de l'Etat algérien depuis la fin des années 90, après que, pendant des décennies, la question patrimoniale en tant que telle n'a pas été prioritaire dans les politiques de l'Etat. Cela explique, aujourd'hui, le besoin de compétences humaines nécessaires

pour entreprendre une véritable politique de protection et de valorisation sur l'ensemble du territoire. C'est dans ce contexte que s'insère le nouveau programme d'appui de protection et de valorisation du patrimoine culturel algérien, qui a démarré fin 2013, ensemble avec les programmes régionaux en cours depuis maintenant plusieurs années.



Concernant la sphère «Coopération culturelle UE – Algérie», la Délégation de l'Union européenne en Algérie, avec ses différents partenaires, a contribué à la vie culturelle algérienne avec l'organisation de deux Festivals culturels européens en Algérie (en 2013 et en 2014), de la 5ème rencontre des écrivains et, une nouveauté de 2013, la participation de

la Délégation de l'Union européenne au Salon International du Livre d'Alger (SILA) – une expérience positive qui sera répétée en 2014.

Des actions liées à la coopération de l'Union européenne en Algérie ont également été organisées afin d'informer d'avantage le public sur les différents programmes et actions.

Projet de protection et de valorisation du patrimoine culturel algérien

Programme bilatéral

Montant total: 24 millions d'EUR (dont 21,5 millions d'EUR de contribution de l'UE)

Période de mise en œuvre: novembre 2012 – novembre 2016

Bénéficiaires: Ministère de la Culture

Contact: M. Zouhir Ballalou, Directeur du programme

Adresse: Ministère de la Culture, Palais de la culture
Tel : +213 (0)21 29 49 52
Fax : +213 (0)21 29 16 30

Email : opvm@yahoo.com

Le contexte

Le secteur de la culture et du patrimoine en particulier a vu sa prise en compte renforcée dans les politiques de l'Etat algérien depuis la fin des années 90. Le Schéma Directeur Sectoriel de la Culture (SDS) a été approuvé en 2007 et intégré au Schéma National (SNAT 2010) et aux Schémas Régionaux de l'Aménagement du Territoire (SRAT). Cette prise en compte fait suite à des décennies au cours desquelles la question patrimoniale en tant que telle n'a pas été prioritaire dans les politiques de l'Etat ceci expliquant le besoin aujourd'hui d'importants investissements physiques et humains sur l'ensemble du territoire afin de pouvoir engager une véritable politique de protection et de valorisation.

Un important travail législatif été engagé par la loi 98-04 sur le Patrimoine Culturel (1998) et ses textes d'application (2003) donnant à la RADP le cadre permettant le passage d'une gestion centralisée vers une logique de déconcentration du secteur.

L'Algérie doit relever, aujourd'hui, le défi d'inventorier, cataloguer, classer puis gérer et valoriser des patrimoines immobiliers, mobiliers et immatériels considérables en nombre et en typologie et ce sur un vaste territoire. La refondation du secteur ne s'est pas encore traduite par la montée en puissance des nouveaux acteurs et institutions mises en place depuis la loi en place notamment en termes de

gestion des sites classés, d'exécution des missions premières du secteur (inventaire, sauvegarde, entretien et animation des collections) et de coordination avec les autres secteurs (intersectorielle) en particulier au niveau local.

Les objectifs

L'objectif général du Programme est d'accompagner la prise en compte du patrimoine culturel dans le développement économique et humain de l'Algérie à travers la stratégie sectorielle et nationale en contribuant de manière significative aux actions prioritaires de son identification et de sa connaissance (inventaire), de sa protection (outils de protection) et de sa mise en valeur (outils de gestion et Programmes pilotes) par un soutien en outils méthodologiques, en équipements et en formations, au niveau central et local dans une logique intersectorielle.

Les objectifs spécifiques du Programme sont les suivants.

- appuyer l'inventoriage et le classement du patrimoine;
- contribuer à renforcer les capacités et formation (méthodes et outils) des acteurs;
- accompagner la pratique de l'intersectorialité;
- accompagner la valorisation et la pérennisation à travers les actions d'appropriation.

Impact

- la méthodologie de l'inventaire, socle de toute politique patrimoniale, est renforcée;
- les acteurs sont formés aux méthodes et outils et leurs capacités sont renforcées;
- l'intersectorialité est pratiquée à travers l'exécution de Programmes pilotes exemplaires;
- les résultats et produits du Programme sont valorisés et pérennisés.



Activités de coopération culturelle

Salon International du Livre (SILA)

La Délégation de l'Union européenne a participé à la 18ème édition du Salon international du livre d'Alger (SILA) qui s'est tenue du 30 octobre au 9 novembre 2013.

Cette participation, première du genre, s'inscrit dans le cadre des activités culturelles de la Délégation, ayant pour but de promouvoir le dialogue interculturel. La Délégation était présente aux côtés du réseau

européen des instituts culturels nationaux (EUNIC) et des services culturels des Etats membres de l'UE, avec lesquels elle travaille en étroite collaboration.

En marge de ce SILA, la Délégation a organisé un diwan littéraire regroupant une vingtaine d'écrivains européens et algériens.



5ème Rencontre euro-algérienne des écrivains «La littérature et l'évasion»



La Délégation a organisé, les 5 et 6 mars 2013, la 5ème rencontre euro-algérienne des écrivains sur le thème «La littérature et l'évasion».

Cette rencontre, organisée avec la

collaboration des services culturels des Etats Membres représentés en Algérie, a réuni une vingtaine d'écrivains de renommée dont 10 algériens et 9 européens représentant: l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Roumanie, la République Tchèque.

Le public, plus de 200 personnes, était constitué d'écrivains, universitaires, éditeurs de livres, traducteurs et des représentants d'associations culturelles libraires, professeurs, traducteurs, des représentants d'associations culturelles.

Escale littéraire d'Alger

La Délégation de l'Union européenne en Algérie été partenaire de la rencontre littéraire et du premier «Prix Escale d'Alger» organisé le 24 mai 2013. Organisé autour d'une série de cafés littéraires, cette activité vise à favoriser les rencontres littéraires entre écrivains français et algériens, mieux faire connaître de nouveaux écrivains algériens en Algérie et en France, promouvoir les jeunes plumes Algériennes.

L'accompagnement de la Délégation

à cet événement culturel a consisté en la mise à disposition d'un lot de livres, distribué aux membres du jury, aux journalistes et aux écrivains, lors de la rencontre. Le lot de livres comprenait notamment des livres des écrivains en lice pour le Prix Escale d'Alger a permis au jury de départager les auteurs présélectionnés. La contribution de la Délégation à cet événement littéraire a été largement saluée par l'assistance et par les médias qui ont souligné le rôle de l'Union européenne dans la promotion de la culture.

14ème Festival culturel européen

La Délégation a organisé, du 10 au 30 mai 2013, le 14ème festival culturel européen, conjointement avec les services culturels des 16 Etats membres de l'UE représentés en Algérie. Durant ces 20 jours, le

public Algérien est invité à découvrir la diversité de la culture européenne. Une palette riche et variée de spectacles présentée par des artistes européens. Chants, théâtre, danse et musique jazz et ethnique seront au

programme de ce rendez-vous annuel qui se veut un espace de découverte et d'échange.

Placé sous le haut patronage de son excellence, le Président de la République, le Festival se tiendra cette année avec la collaboration de l'Etablissement Arts et Culture

de la wilaya d'Alger et la Radio algérienne. Principalement musicale, cette manifestation, qui fait l'éloge de la diversité, se veut être un espace d'échange interculturel dans un esprit festif et chaleureux, empreint de partage et d'amitié.



15ème Festival culturel européen

La Délégation de l'UE, en coopération avec les services culturels des Etats membres de l'UE a organisé la 15e édition du Festival culturel européen en Algérie (9 – 30 mai 2014).

Placé sous le haut patronage du Président de la République Abdelaziz Bouteflika, le Festival s'est tenu cette année avec la collaboration de l'Etablissement Arts et Culture de la Wilaya d'Alger, la Radio algérienne et la chaîne Canal Algérie ainsi qu'avec le soutien du groupe Echorouk.

L'année 2014 a surtout été marquée par le retour à l'esprit ouvert et varié des premières années du festival en offrant un programme riche avec la musique dans toutes ses formes actuelles, des conférences érudites, de la danse, du théâtre, et du cinéma. Une dimension plus nationale a été donnée à l'événement avec des nombreux spectacles en dehors d'Alger dans 4 grandes villes du pays (Annaba, Constantine, Oran et Tlemcen).



Journée du partenariat «*Avançons ensemble*»

La Délégation de l'Union européenne en Algérie a organisé une journée dédiée au partenariat euro-algérien, lundi 24 février 2014, sous le nom «*Avançons ensemble*», dans le but de marquer l'excellence et la solidité des relations entre l'Union européenne et l'Algérie, tant au niveau politique que technique.

Différents secteurs d'intervention ont présenté leurs expériences de collaboration avec l'Union européenne, en mettant l'accent sur

les résultats obtenus sur le terrain. Une démonstration de l'importance de l'Accord d'association qui couvre un nombre très important de domaines sur les plans politique, social, économique et qui a ouvert la voie à de multiples possibilités de partenariat et de travail en commun.

Actuellement, des dizaines d'actions de coopération sont en cours dans différents secteurs couvrant la diversification de l'économie, la santé, les ressources en eau,





l'environnement, l'enseignement supérieur, les transports, l'emploi, les jeunes, l'énergie, la gouvernance, le patrimoine etc. Ces secteurs étaient en grand partie présents avec leurs stands d'exposition lors de la Journée de partenariat.

Pour les années à venir, l'Union européenne et l'Algérie ont tracé ensemble trois axes de travail principaux, très liés aux objectifs retenus par le Pacte économique et social de croissance signé dimanche dernier par le Gouvernement et les partenaires sociaux. Ces trois axes sont les suivants:

- promotion de l'Etat de droit, réforme de la justice, établissement d'une démocratie solide et durable, ainsi que le développement de la société civile;
- renforcer une croissance

durable et inclusive, ainsi que le développement économique, social et territorial;

- encourager l'accès au travail et renforcer la formation entrepreneuriale.

Plusieurs intervenants de haut niveau ont participé aux discussions lors de notre Journée. Il s'agit notamment de l'Ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, de Marek SKOLIL, M. Michael Köhler, Directeur géographique pour le Voisinage à la Commission européenne et, pour la partie algérienne, l'Ambassadeur Monsieur Ali Mokrani - Directeur de la coopération avec l'Union européenne et les Institutions européennes, au Ministère des Affaires étrangères.

Renforcer le secteur culturel dans la région du sud de la Méditerranée (Med-Culture)

Programme régional

Montant : 17 millions d'EUR

Période de mise en œuvre:
2014-2018

Bénéficiaires : Les acteurs culturels du Sud de la Méditerranée ainsi que les décideurs (dans les secteurs privés et public), les législateurs, et les instituts d'éducation concernés des pays participants Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie

Contact: Christiane Dabdoub Nasser, C.dabdoub-nasser@medculture.eu

Le contexte

Med Culture vient compléter le travail réalisé au cours des initiatives précédentes financées par l'UE tel que Euromed Heritage et Euromed Audiovisuel. Il élargit également le cercle des bénéficiaires puisqu'il est le premier programme qui inclut l'ensemble du secteur culturel au sens large : il concerne les industries culturelles et créatives comme les arts du spectacle, les arts visuels, le stylisme, le patrimoine culturel, les films, les DVD et les vidéos, la télévision et la radio, les jeux vidéo, les nouveaux médias, la musique, les livres et la presse.

Le programme MedCulture adopte une approche participative qui vise à impliquer les différents bénéficiaires des secteurs privé et public et ceux des industries culturelles & créatives. A travers une série de consultations régulières et la mise en place d'outils d'information et du développement de compétences innovantes, il s'agit de favoriser un travail en partenariat pour:

- identifier les priorités en étudiant les besoins, les défis du secteur culturel actuel et les compétences nécessaires pour y répondre;
- définir et mettre en œuvre des plans

de travail / d'actions nécessaires au développement des politiques culturelles en fonction des priorités des pays partenaires du sud de la Méditerranée. Ces plans d'actions devraient permettre de renforcer les liens entre innovation, évolution technologique et le développement économique, tout en tenant compte des contextes qui évoluent rapidement à l'échelle mondiale;

- contribuer à la conception de politiques et stratégies culturelles cohérentes au niveau des pays et de la région.

Les objectifs

Les objectifs du programme :

- accompagner le processus de développement du secteur culturel dans les pays du sud de la Méditerranée et renforcer les compétences des opérateurs publics et privés suivant leurs priorités;
- faciliter la mise en réseau des opérateurs culturels et encourager leurs collaborations avec des collègues d'autres pays de la Méditerranée (Sud-Sud et Nord-Sud);
- rassembler et enrichir la documentation existante dans le domaine culturel de la région et la rendre accessible aux professionnels, aux autorités et au grand public.

Dans le cadre du programme MedCulture, trois projets régionaux recevront également des subventions qu'ils seront chargés de redistribuer via des appels à propositions réguliers

pendant les quatre années du programme. Plus d'informations à ce propos seront disponibles au moment du lancement officiel du programme.

L'impact

L'un des impacts attendus est que ce processus aboutisse à la création d'environnements institutionnel et social favorables à la culture en tant que vecteur du développement économique durable.

Le programme prévoit des consultations publiques, des processus d'apprentissage mutuel, et des activités de mise en réseau, avec l'objectif d'obtenir des résultats concrets en termes de réformes institutionnelles et structurelles, ainsi que le développement des réseaux régionaux. MedCulture vise aussi à inclure dans ces activités les professionnels du secteur actifs sur l'ensemble des territoires de chaque pays, et à ne pas se limiter aux grandes villes.



EuroMed Audiovisuel III

Dans le cadre du programme euromed Audiovisuel, l'Algérie contribue aux projets DOCmed, Dia Sud Med et Terramed Plus

Programme régional

Montant : 11 millions d'EUR

Période de mise en œuvre :
2009-2014

Bénéficiaires : Opérateurs du secteur audiovisuel, Centres, Associations, Universités en lien avec le secteur audiovisuel dans des pays du Voisinage (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie)

Contact: M. Valerio Caruso, Chef d'équipe de l'Unité Régionale de Monitoring et de support

Email: vcaruso@euromedaudiovisuel.net

Site web: www.euromedaudiovisuel.net

Le contexte

Développé sur la base de la Stratégie pour le Développement d'une Coopération Audiovisuelle Euro-méditerranéenne, il s'appuie sur les réalisations d'EuroMed Audiovisuel I et II pour exploiter le potentiel du marché de l'audiovisuel en développement dans la région et pour aider les films méditerranéens à se tailler une place sur la scène mondiale.

Actuellement, ce programme finance six projets (dont certains sont repris plus bas) dont l'objectif est de développer le secteur cinématographique et audiovisuel dans dix pays du sud de la Méditerranée (Algérie, Égypte, Jordanie, Israël, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Palestine et Tunisie). Euromed audiovisuel cherche à contribuer au transfert de connaissances et de bonnes pratiques et ce grâce à une série de formations, ateliers, mises en réseau et renforcement des capacités des professionnels et des autorités nationales. Euromed Audiovisuel

considère que l'industrie du film est un moyen d'expression culturelle et de dialogue interculturel, mais également un outil du développement socio-économique de la région.

Les objectifs

Ce programme vise à contribuer au dialogue interculturel et à la diversité culturelle en soutenant le développement des capacités cinématographiques et audiovisuelles dans les pays partenaires. Il encourage la complémentarité et l'intégration des secteurs cinématographiques et audiovisuels de la région, tout en visant à harmoniser les politiques et législations du secteur public.

Les résultats

Un total de 8 films documentaires ont été réalisés grâce aux formations.

Grâce à la formation, la grande majorité des professionnels formés a pu consolider sa carrière professionnelle. Respectivement 70% et 60% des participants qui ont participé aux formations 2011 et 2012, ont déclaré qu'ils travaillaient sur des nouveaux projets et avaient élargi considérablement leurs réseaux.

50% des projets de l'année 2011 sont en développement et/ou sont cofinancés et en voie de production.

100% des projets de l'année 2012 sont en développement et/ou sont cofinancés et en voie de production.

2011 : 11 bénéficiaires ont signé des contrats de coproduction grâce à la formation.

2012 : 13 bénéficiaires ont signé des contrats de coproduction grâce à la formation.



Projet «DOCmed»

DOCmed est un programme de formation pour des professionnels du documentaire du Maghreb et du Moyen Orient. Au cours de trois sessions de formation sur 12 mois, les participants sont amenés à développer leur projet documentaire. Dix professionnels sont sélectionnés par an. Il organise:

- 1^{er} module (ouvert aux producteurs et réalisateurs) : analyse des projets des participants en termes d'écriture et de développement;
- 2^{ème} module (ouvert uniquement

aux producteurs) : financement et budgets, mode de production, packaging, coproduction et identification de partenaires. Ce module sera réalisé en parallèle à la session de formation Eurodoc (programme de formation financé par le programme MEDIA et destiné aux professionnels européens) ;

- 3^{ème} module (ouvert aux producteurs) : session de pitching à des décideurs (commissioning editors).

Projet régional

Période de mise en œuvre:
janvier 2011 – janvier 2014

Bénéficiaires: Producteurs et réalisateur de documentaires du Maghreb et du Moyen Orient

Contact: Jad Abi-Khalil, Furn El Chebbak, Selim El Khoury Str, Akiki Bldg

Adresse P.O. Box: 116-5118, Beyrouth, Liban
Téléphone + 961 1 293212
Fax: + 961 3 370972

Email: jad@docmed.me

Sites internet :
www.docmed.me

Développement de l'Industrie Audiovisuelle Sud-Méditerranéenne par des formations d'excellence et des rencontres professionnelles (Dia Sud Med)

Il s'agit d'un projet basé sur le partenariat de trois écoles méditerranéennes spécialisées dans les domaines de l'audiovisuel, des arts et du multimédia.

Ces écoles travaillent ensemble afin de fournir aux étudiants et aux professionnels de la région des modules de formation sur la gestion de l'industrie audiovisuelle sur période d'un an (10 participants par cycle et par pays, pour un total de 90 participants).

Le projet vise également à la création de trois bureaux de conseil pour la création d'entreprises de l'audiovisuel et de gestion dans les trois écoles partenaires situées en Tunisie, au Maroc et au Liban.

Mis en œuvre par l'École Supérieure des Arts Visuels de Marrakech - Maroc.

Le projet est le résultat d'un partenariat entre 3 écoles de cinéma au Maroc, Liban et Tunisie. Le projet a plusieurs composantes :

- formation de jeunes à l'écriture et à la production de projets cross média;
- créer les bases pour une formation pluridisciplinaire et commune dans les 3 écoles;
- formation à la création et à la gestion d'entreprises audiovisuelles;
- formation de formateurs pour l'enseignement du cinéma;
- organisation de trois conférences professionnelles.

Projet régional

Période de mise en œuvre:
janvier 2011 – janvier 2014

Contact: Vincent Melilli, vincent.melilli@esavmarrakech.com

Adresse : B.P. n° 4006 40002 Marrakech-Amerchich, Maroc
Tel : +212 (0) 80 200 2006
Fax : +212 (0) 24 29 15 75

Site web: www.diasudmed.com

Les résultats

- développement de 12 projets cross média par des jeunes professionnels et développement de nouvelles figures professionnelles, inexistantes à ce-jours dans les pays du Sud de la Méditerranée;
- mise en place d'une formation permanente à la création et à la gestion d'entreprises audiovisuelles dans 3 écoles;
- réalisation d'un modèle de business et d'un plan pédagogique pour la

création d'un Master cross média dans les 3 écoles partenaires;

- mise à jour de l'enseignement théorique du cinéma dans les 3 écoles partenaires.



TERRAMED Plus

Projet régional

Période de mise en œuvre:
mars 2011 – septembre 2013

Contact: Vincent
Melilli, vincent.melilli@esavmarrakech.com

Adresse: B.P. n° 4006 40002
Marrakech-Amerchich, Maroc
Téléphone + 39 06 36864812

E-mail : b.iovenitti@rai.it

Ce projet a pour objectifs de sensibiliser le public euro-méditerranéen à l'offre audiovisuelle dans la région, en renforçant la coopération entre opérateurs de télévision du sud et du nord de la Méditerranée. Le projet à deux composantes:

1. Création d'une bande annonce hebdomadaire pour la promotion des œuvres diffusés par les télévisions partenaires du projet (Télévisions publiques Algérienne, Marocaine, Française, Italienne, Espagnole et la chaîne franco-allemande ARTE);

2. Création d'un site Vidéo-à-la-demande (VOD) qui diffuse des programmes TV de six partenaires.

Résultats

1. Cette coopération a permis la mise en place de voies de communication et de transmission permanentes de programmes entre les télévisions partenaires;
2. le site de Vidéo-à-la-demande reste en ligne et continue d'être utilisable par les internautes, libre d'accès.



Programme communication

Les objectifs

Ce Programme vise à sensibiliser d'avantage le public et à améliorer sa connaissance de l'UE et de ses relations avec les pays du voisinage afin de renforcer le sentiment d'implication au niveau local ainsi que la responsabilité partagée. Il permet de clarifier les politiques mais aussi de souligner les actions de coopération mises en œuvre par l'UE dans la région. Il facilite la coopération entre les journalistes et les organisations médiatiques, aide à établir des réseaux durables de communication, et renforce la capacité et les compétences des principaux diffuseurs dans le domaine de la communication.

Concrètement ?

Le Programme finance trois projets:

1. la campagne de soutien à l'information – Le Centre d'information pour le voisinage européen (EU Neighbourhood Info Centre) se concentre sur la production et la diffusion d'informations, ainsi que sur le soutien à communication;
2. la formation des journalistes et le

réseautage (Media Neighbourhood), qui permet de former sur le tas les journalistes des principaux médias dans la région;

3. Sondages et veille médiatique (Baromètre du voisinage de l'UE), notamment la surveillance des médias et les sondages d'opinion.

Actions en bref

- Forme les journalistes locaux et développe les réseaux médiatiques afin de renforcer le dialogue et de partager les expériences dans les pays et territoires du voisinage de l'UE;
- produit du matériel de communication prêt à l'emploi dans les langues locales;
- contribue à la couverture médiatique des politiques/reactions/coopération de l'UE;
- renforce et adapte les outils de dissémination (www.enpi-info.eu et les médias sociaux), y compris l'accès à ces derniers dans les langues locales;
- renforce, par le biais de la formation, les capacités et les compétences

Programme régional

Budget: 14 million d'EUR

Période de mise en œuvre: 2011-2014

Sites web :

Neighbourhood Info Centre:
www.enpi-info.eu/

Media Neighbourhood:
www.medianeighbourhood.eu

Baromètre du Voisinage :
www.euneighbourhood.eu



en matière de communication des employés dans le cadre des projets de coopération de l'UE;

- soutient les demandes ponctuelles des délégations de l'UE en ce qui a trait aux activités importantes dans le domaine de la communication;
- assure une surveillance exhaustive des médias et l'analyse du paysage médiatique;
- exécute des sondages d'opinion pour mesurer les perceptions et les opinions des publics-cibles dans les pays et territoires partenaires afin de faciliter l'évaluation de l'impact des politiques de l'UE.

Résultats en Algérie

- un quarantaine de responsables algériens de projet de coopération UE - Algérie ont été formés lors de 2 séminaires de formation en communication;
- un dépliant expliquant la coopération entre l'UE et l'Algérie a été conçu en français et arabe;
- un calendrier 2013 illustrant la coopération entre l'UE et l'Algérie a été conçu;
- un appui en matière de médiatisation a été fourni à la Délégation lors de l'organisation de la journée de coopération UE-

Algérie le 24 Février 2014;

- les informations et événements publiés sur le site de la Délégation sont automatiquement repris (et traduits en arabe, anglais) et publiés sur le site du Centre d'information www.enpi-info.eu
- 4 reportages écrits illustrant des projets de coopération mis en œuvre en Algérie ont été produits;
- 140 photos illustrant les activités de 5 projets de coopération ont été produites. Un sixième projet est en cours de réalisation;
- une carte postale UE-Algérie a été produite;
- une série de posters a été mise à disposition de la Délégation pour ses actions de visibilité;
- des copies du «Panorama des projets européens dans le voisinage», de la revue «Projets en marche» et du dépliant «Coopération régionale» (en français et arabe) ont été fournis.

Le site internet du Centre consacre une page à l'Algérie, regroupant toutes les informations/ publications concernant le pays:

http://www.enpi-info.eu/countrymed.php?country=1&lang_id=469







Chapitre 10



AIDE HUMANITAIRE

AIDE HUMANITAIRE



Chapitre 10

Aide humanitaire en faveur des réfugiés sahraouis

Direction générale Aide humanitaire et Protection civile (ECHO)

Montant total: 10 millions d'EUR par an (DG ECHO); 4,5 millions d'EUR (Coopération espagnole); 1 millions d'EUR (Suède), 0,9 million d'EUR (Italie).

Période de mise en œuvre : 1993 – à définir

Bénéficiaires: 90.000 réfugiés sahraouis

Contact: M. Claus Sorensen, Directeur Général – DG ECHO

Adresse : Rue de la loi, 200 – 1049 Bruxelles
Tel : +32 2 295 44 00
Fax : +32 2 295 45 72

Email : echo-info@ec.europa.eu

Site web : http://ec.europa.eu/echo/aid/north_africa_mid_east/algeria_en.htm

Le contexte

L'Espagne s'est retirée de sa colonie du Sahara occidental en 1975 et en a rendu le contrôle au Maroc et à la Mauritanie. Le Front Polisario a proclamé la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) en 1976 et établi un gouvernement en exil. Quand la Mauritanie se retire du Sahara occidental en 1979, un conflit éclate entre le Maroc et la RASD.

Pour y échapper, la population sahraouie trouve refuge dans le sud-ouest algérien, au sud de Tindouf. Ces réfugiés vivent aujourd'hui dans 5 camps. Malgré la médiation des Nations unies depuis 1991, le conflit n'est toujours pas résolu, rendant un retour des réfugiés de plus en plus hypothétique.

Les objectifs

La DG ECHO intervient auprès des réfugiés sahraouis depuis 21 ans afin de subvenir aux besoins vitaux de la population réfugiée : aide alimentaire, approvisionnement en eau, médicaments essentiels, promotion de l'hygiène, mais aussi logistique pour assurer le transport de l'aide jusqu'aux camps isolés sont les axes essentiels de ce soutien.

Les activités réalisées à ce jour

La programmation de la DG ECHO est annuelle; ainsi les projets financés en 2013 ont été entièrement mis en œuvre et seront achevés fin avril 2014 au plus tard. Environ 70% des financements ont été consacrés à l'aide alimentaire, 12% à la logistique, 10% à l'aide médicale et 8% à l'approvisionnement en eau.

Les résultats à ce jour

Les besoins essentiels de la population sont couverts par l'aide apportée par la DG ECHO et d'autres bailleurs de fonds humanitaires européens (Suède, Espagne, Italie), américains (Etats Unis, Brésil notamment) ou des pays du Golfe:

Les réfugiés reçoivent un panier de nourriture de base de 2.100 Kcal / jour / personne (il inclut notamment de la farine, de l'huile, du sucre, des haricots, des pois, etc.), ainsi qu'une moyenne de 3 kg de fruits et légumes / personne / mois.

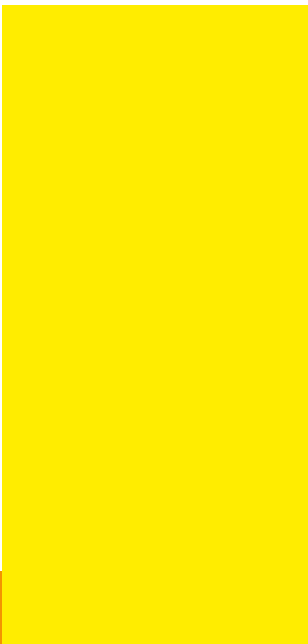
La production et le traitement de l'eau permettent de fournir environ 15 à 20 litres / personne / jour dans des conditions désertiques très difficiles. L'assainissement dans les institutions publiques (écoles ou hôpitaux) est amélioré.

Environ 80% des besoins en médicaments essentiels sont couverts par le financement de la DG ECHO. Le reste est constitué de donations en provenance d'Espagne notamment.

Le parc de camions citernes pour la distribution d'eau est entretenu, et de nouveaux camions sont achetés pour renouveler la flotte progressivement.

Mais l'absence d'emplois pérennes et de perspectives de développement conduisent à une radicalisation progressive de la jeunesse, phénomène contre lequel l'aide humanitaire ne peut pas apporter de réponse. Une approche permettant d'accroître l'autosuffisance en proposant des solutions de plus long-terme est nécessaire.







02

DEUXIÈME PARTIE

COOPÉRATION DES ÉTATS MEMBRES DE L'UE
EN ALGÉRIE



ALLEMAGNE

Programme Développement Economique Local Durable (DELD)

Montant: 2 Mio. EUR

Durée: 04/ 2012 – 06/ 2014

Bénéficiaires: Ministère de l'Industrie et de Mines (MIM)

Contact : Marcus Casel, bureau de la GIZ en Algérie

Adresse: 39, rue Mohamed Khoudi, El Biar, Alger
Tel.: +213 (0) 21 92 09 88/89
Fax: + 213 (0) 21 92 09 90
Email: marcus.casel@giz.de

Le contexte

Les micros, petites et moyennes entreprises, du fait de leur forte présence dans le secteur privé avec 98% des entreprises enregistrées et 70% des employés déclarés, jouent un rôle central dans la création d'emplois. Toutefois, elles n'ont qu'un accès limité aux offres de services financiers et non financiers.

Les objectifs

L'efficacité et la cohérence des systèmes du développement économique local, comme condition préalable pour le développement économique durable, sont améliorées.

Les activités en cours

Le programme réalise, entre autres, les actions suivantes :

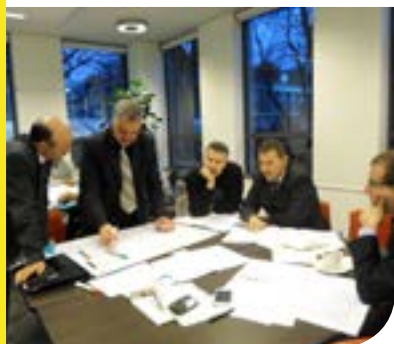
- organisation de voyages d'étude et d'orientation (benchmarking);
- formation de personnels qualifiés et des cadres dirigeants (dans le public et le privé)

sur le thème de développement économique local;

- développement de chaînes de valeurs dans des communes pilotes.

Les résultats escomptés

- le personnel qualifié et les cadres dirigeants des communes, Daïra et Wilaya créent des comités thématiquement orientés et des plateformes destinées au dialogue public-privé;
- les programmes de développement des PME sont réalisés dans trois communes pilotes;
- les acteurs politiques et économiques bénéficient de prestations pour la réalisation de mesures concrètes de développement économique local.





Gestion des Ressources Naturelles, Changement Climatique et Energie (PRCE)

Le contexte

Les universités africaines présentent les taux d'inscription et les proportions de scientifiques les plus faibles au niveau mondial. Or, les universités sont des partenaires indispensables à l'heure de relever les défis mondiaux et régionaux tels que les changements climatiques et l'alimentation en eau et en énergie. Le renforcement de l'enseignement supérieur constitue donc un investissement essentiel pour le développement durable.

En 2008, la Commission de l'Union Africaine (CUA) a décidé de créer une université panafricaine (UPA) qui se composera de cinq instituts thématiques situés dans cinq pays différents répartis sur tout le continent africain. En Algérie, il est prévu de créer un Institut des sciences de l'eau, de l'énergie et du changement climatique intégré à la structure des programmes de l'Université panafricaine (ISEE-UPA) à Tlemcen.

Les objectifs

Fort d'une reconnaissance internationale et inséré dans la structure globale de l'UPA, l'ISEE-UPA contribue au développement de la formation universitaire et de la recherche appliquée dans les domaines de l'eau, de l'énergie y compris le changement climatique en vue de favoriser le développement durable en Afrique.

Les activités

Les activités du module du programme sont les suivantes :

- mise en place des institutions de l'ISEE-UPA;
- renforcement des capacités de la CUA et du rectorat de l'UPA ;
- mise en place de l'enseignement et des programmes d'études à l'ISEE-UPA;
- établissement de la recherche appliquée à l'ISEE-UPA;

Montant total: 3 Mio. EUR

Durée (mois/année): 09/2011-03/2015

Bénéficiaires: Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE)

Contact : Chef de Programme : Ahmed Fekairi, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Adresse: 39, rue Mohamed Khoudi, El Biar, Alger

Tel.: +213 (0) 21 92 09 88/89

Fax: +213 (0) 21 92 09 90

Email: ahmed.fekairi@giz.de



- coopération scientifique de l'ISEE-UPA;
- coopérations de l'ISEE-UPA avec le secteur public et le secteur privé;
- conception et application d'une stratégie de durabilité financière pour l'ISEE-UPA.

Innovation Développement Durable Entrepreneuriat Emploi (IDEE)

Montant total: 3 Mio. EUR

Durée (mois/année): 12/2013 – 03/2016

Bénéficiaires: Ministère de l'Industrie et des Mines (MIM)

Contact : Florian Reil, chef de programme, bureau de la GIZ en Algérie

Adresse: 39, rue Mohamed Khoudi, El Biar, Alger

Tel.: +213 (0) 21 92 09 88/89

Fax: + 213 (0) 21 92 09 90

Email: florian.reil@giz.de

Le contexte

Le principal défi posé à l'économie algérienne est de créer assez d'emplois, notamment pour les jeunes, qui constituent la plus grande partie de la population. Le gouvernement algérien a redoublé d'efforts pour promouvoir l'entrepreneuriat et diversifier le secteur privé.

développement en vue de promouvoir les innovations et l'entrepreneuriat;

- les réseaux d'innovation;
- les services destinés aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et le mentorat de start-up.

Les objectifs

Le secteur privé algérien est en mesure de créer des emplois.

Les résultats escomptés

Par ses activités, le programme vise l'adoption d'une stratégie nationale d'innovation et la création de réseaux multipartites dans les secteurs de l'économie verte. Il promeut en outre la fourniture de nouveaux services et la fondation d'entreprises.

Les activités prévues

L'action soutient

- le dialogue pour le



Université Pan-africaine de l'Union Africaine (PAU) : Institut des Sciences de l'Eau, de l'Énergie et du Changement Climatique à Tlemcen (PAUWES)

Le contexte

Commission de l'Union Africaine (CUA) a décidé de créer une université panafricaine (UPA) qui se composera de cinq instituts thématiques situés dans cinq pays différents répartis sur tout le continent africain. En Algérie, le programme soutient l'établissement de l'Institut des sciences de l'eau, de l'énergie et du changement climatique hébergé par l'Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen.

Les objectifs

Le PAUWES contribue au développement de la formation universitaire et de la recherche appliquée dans les domaines de l'eau, de l'énergie y compris le changement climatique en vue de favoriser le développement durable en Afrique.

Les activités prévues

Le programme réalise, entre autres, les actions suivantes :

- mise en place de l'enseignement et des programmes d'études au niveau Master et PhD;
- établissement de la recherche appliquée et de la coopération scientifique;
- établissement des réseaux pour la collaboration avec le secteur public et le secteur privé.

Les résultats escomptés

- Les étudiants africains seront formés dans les programmes du Master et PhD orientés à l'application et à la recherche pour appuyer le développement durable dans le secteur de l'eau et de l'énergie africain (y inclus le changement climatique);
- l'Institut PAUWES coopère avec des institutions scientifiques dans le secteur de l'eau, de l'énergie et de changement climatique sur le continent pour générer la recherche scientifique qui s'adapte aux nécessités de l'Afrique;
- les solutions pour les challenges actuels sont cherchées par la coopération entre PAUWES et le secteur privé, l'administration et la société civile et par l'intégration dans les réseaux de pratique et des connaissances.

Montant total: 1,4 Mio. EUR

Durée : 07/ 2011 – 06/ 2016

Bénéficiaire: Commission de l'Union Africaine

Contact : Charlotte Siegerstetter, Représentante du projet sur place

Adresse: bureau de la GIZ en Algérie, 39, rue Mohamed Khoudi, El Biar, Alger
c/o Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen, B.P. 119, 13000 Tlemcen
Tél : +213 661 540565

E-Mail: andreas.winkler@giz.de ; charlotte.siegerstetter@giz.de



Promotion du rôle des Femmes au Maghreb (PFM)

Montant total: 4 Mio. EUR

Durée : 11 / 2013 – 12 / 2016

Bénéficiaires: Partenaires politiques définis, institutions et ONG travaillant dans les secteurs-clés

Chef du Programme : Susanne Wahl

Contact : bureau de la GIZ en Algérie

Adresse: 39, rue Mohamed Khoudi, El Biar, Alger
Tél.: +213 (0) 21 92 09 88/89
Fax: + 213 (0) 21 92 09 90

Email: susanne.wahl@giz.de

Le contexte

Les gouvernements de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie ont ratifié la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes. Ils se sont engagés à éliminer la discrimination sexuelle et à assurer la participation des femmes à toutes les sphères sociales en toute égalité. Malgré les progrès importants obtenus au cours des dernières années – notamment dans le domaine de l'éducation – il reste beaucoup à faire pour assurer une véritable égalité des chances entre les femmes et les hommes. En Algérie, au Maroc et en Tunisie, il est fréquent que les femmes soient encore nettement défavorisées par rapport aux hommes. Ainsi, elles accèdent moins facilement au marché du travail et sont moins impliquées dans les processus de décision politique.

Objectif du programme

La participation des femmes en toute égalité est renforcée dans les pôles prioritaires de la coopération allemande au développement en Algérie, au Maroc et en Tunisie (exemples : eau, développement économique durable et l'environnement).

Activités prévues

Le programme régional aide à définir les méthodes permettant d'ancrer l'égalité des sexes et la promotion du rôle des femmes dans les pôles prioritaires de la coopération allemande au développement au Maghreb. Selon les pays, ces pôles prioritaires sont l'eau, le développement économique durable ou l'environnement.

Les résultats escomptés

Les projets du programme régional qui sont mis en œuvre dans le cadre d'actions en cours servent à la promotion des femmes, notamment là où elles sont victimes d'une discrimination structurelle. En outre, le programme régional encourage différents acteurs des niveaux national et régional à échanger leurs expériences et à participer à des processus d'apprentissage en commun en matière d'égalité des sexes et de promotion féminine.





BELGIQUE



La coopération gouvernementale

La mise en œuvre des programmes de coopération gouvernementale est assurée par les institutions gouvernementales algériennes et l'Agence belge développement (CTB).

Programme de coopération 2003-2007

En octobre 2002, une Commission mixte entre les deux pays s'est tenue à Alger approuvant un programme de coopération, qui met l'accent sur la solidarité et la lutte contre la pauvreté, le renforcement des institutions, l'environnement, la santé et l'eau. Au total, douze accords bilatéraux auront été signés. Ils représentent un engagement financier de l'Etat belge de 37,6 M Euro.

10 des 12 projets de ce programme sont clôturés et 2 projets sont toujours en cours d'exécution. Il s'agit de :

Projet de Gestion intégrée des déchets solides de la communauté urbaine de Mascara et des communes avoisinantes

Ce projet, avec 25 % du budget du programme 2003-2007, est le plus

important de ce programme.

La réalisation du projet vise l'amélioration de la préservation de l'environnement par une meilleure gestion des déchets ménagers et assimilés tout en rendant la collecte, le traitement et l'élimination des déchets du groupement urbain de Mascara et des communes avoisinantes plus efficaces.

Le projet s'inscrit dans le programme national de gestion des déchets solides municipaux (PROGDEM), initié par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE). Les services environnementaux de la Wilaya de Mascara et MATE sont les principaux partenaires algériens de la CTB dans la réalisation de ce projet. Contribution belge: 9 M Euro.



Programme de coopération 2014-2017

Vu que l'exécution du programme 2003-2007 touche à sa fin, les deux pays ont décidé lors de la Commission mixte du 10 décembre 2013, d'approuver un nouveau programme de coopération 2014-2017.

Ce nouveau programme est basé sur la nouvelle stratégie de coopération belge avec les pays à revenus intermédiaires et s'articule essentiellement autour de l'échange de connaissances et de savoir-faire.

Le nouveau programme est doté de 20 M Euro et l'environnement constitue dorénavant le seul domaine prioritaire de la coopération belge en Algérie.

Il inclut un soutien à la société civile algérienne active dans le domaine de l'environnement.

A travers la coopération déléguée, la Belgique réserve également un budget de 1.500.000 Euro pour ONU-Femmes (Alger) en vue de lui permettre de réaliser les axes stratégiques suivants :

- le renforcement de la participation politique des femmes,
- la lutte contre la violence à l'égard des femmes et;
- promouvoir la culture de l'égalité dans les médias.

L'année 2014 sera utilisée pour réaliser la phase préparatoire des différentes composantes du programme 2014-2017, dont le démarrage sur terrain est prévu pour 2015.

La coopération non gouvernementale

Il existe également une convention de coopération qui lie la Fédération Wallonie-Bruxelles/Région Wallonne de Belgique à l'Algérie. Les principaux secteurs d'intervention concernent la formation professionnelle et artistique, les échanges culturels, l'environnement, la coopération interuniversitaire et certains domaines de recherche appliquée.





ESPAGNE



La coopération espagnole en Algérie

Le Plan Directeur de la Coopération Espagnole est l'élément fondamental de planification quadriennal de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID). L'année 2012 marque la fin de la période du Troisième Plan Directeur 2008-2012 (IIIPD), afin de commencer le quatrième pour la période 2013-2016, qui prend la relève avec une nouvelle planification. Cela répond au changement des priorités sectorielles et géographiques restreintes en raison de la situation budgétaire, mais toujours dans le but d'y introduire une grande cohérence et spécialisation. En ce qui concerne l'Algérie, le IV Plan Directeur ne considère plus ce pays sous la classification d'«association vaste», cependant il gardera la population sahraouie dans cette catégorie.

Les lignes d'action de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) sont fondées sur la double priorité de soutenir le processus de réforme dans l'ordre institutionnel et social pour renforcer les mécanismes de dialogue et de réconciliation,

en soutenant la société civile et les gouvernements locaux. De même, les réformes dans le domaine de promotion d'emplois, la diversification des secteurs économiques, les politiques publiques, la gestion rationnelle des ressources.

Dans ce sens, l'AECID continue à gérer les programmes pluriannuels en vigueur cadrés dans l'ancien Plan Directeur et le document de Stratégie Pays; maintenant, avec le nouveau Plan Directeur les objectifs des programmes sont notamment marqués par l'appui aux processus des réformes économiques, sociales et institutionnelles de l'Algérie en ayant comme but définitif la réduction des niveaux de pauvreté.

Ainsi, le secteur d'action priorisé est la gouvernance démocratique à travers la mise en place d'un programme à caractère régional intitulé MASAR, programme en appui au processus de gouvernance démocratique dans les pays arabes en transition, structuré autour de deux axes d'action: l'appui aux institutions publiques et aux acteurs de la société civile à travers

leur capacitation et leur renforcement, ainsi que la facilitation de création des mécanismes d'interaction entre les deux.

Durant l'année 2013 l'AECID a mis en œuvre et préparé un programme pour l'exécution des initiatives suivantes:

- renforcement du système judiciaire et du service de médecine légale algérien. Phase II, à travers une subvention d'état destinée à l'Ecole Supérieure de la Magistrature d'Algérie (formation sur la modernisation des techniques de recollection et traitement des preuves sur la scène de crime, Manuel de

Médecine légale à l'usage des Juristes qui n'a pas des précédents similaires en Algérie);

- dans le secteur du genre on a continué à appuyer la participation des experts dans des séminaires et conférences des droits des femmes, en collaboration avec la Fondation CIDEFF (Centre d'information des droits de l'enfant et de la femme);

Coopération Culturelle: 42.830,5 €.

Résumé de l'aide officielle au développement (AOD) espagnole à l'Algérie et les contributions de l'AECID :

Année	AOD brut bilatéral €	Crédits FAD €	AECID €
2008	48.875.685	43.727.210	3.380.940
2009	43.355.712	34.582.340	4.764.876
2010	12.206.755	3.626.033	5.974.075
2011	3.100.000	0	2.325.000
2012		0	56.600
2013		0	197.830

La coopération espagnole avec la population réfugiée Sahraouie

La population réfugiée Sahraouie est incluse comme dans les années précédentes parmi les priorités géographiques du Plan Directeur de la coopération espagnole dans la catégorie d'«association vaste», ce qui permet la canalisation des volumes élevés de l'Aide Officielle au Développement (AOD) et l'usage d'un

vaste spectre d'instruments.

Jusqu'à la révision de la stratégie de la coopération espagnole envers la population réfugiée Sahraouie et selon les directives du nouveau «Plan Directeur», les lignes prioritaires de travail sont toujours celles de la Programmation Annuelle c'est à dire:

Aide alimentaire et humanitaire, qui sont gérées à travers trois mécanismes:

- programme Alimentaire Mondial (PAM), 2,05 millions d'euros pour la distribution de paniers d'aliments de base (Fonds PMA-AECID);
- ARCS, 1 million d'euros pour la distribution de produits frais pendant 4 mois (subvention à une ONG locale);
- 0,2 millions d'euros pour améliorer la sécurité des travailleurs humanitaires dans les camps de réfugiés Sahraouis (CRS);
- 0,5 millions d'euros pour la logistique et le transport de l'aide alimentaire (appel à projets des ONGs);
- projets de coopération, fondamentalement basés sur: santé, plus concrètement dans la santé maternelle infantile et reproductive et pour l'amélioration de l'accès et disponibilité en santé oculaire;
- médecins du Monde MDM (), 0,847 millions d'euros pour réduire les taux de mortalité maternelle et infantile ainsi que les risques et le fardeau de la maladie chez les femmes en âge de procréer dans le CRS;
- ODM (Ojos Del Mundo), 0,14 millions d'euros pour l'amélioration de l'accès et disponibilité en santé oculaire.

Sécurité: Dans ce domaine, la coopération espagnole a donné, également, priorité à la sécurité au bénéfice des organisations humanitaires et à la coordination et

concertation sectorielle avec ECHO, UNHCR, UNDSS et MINURSO (200.000 €).

L'Aide Officielle au Développement espagnole (AOD) destinée à la population réfugiée Sahraouie a évolué durant les dernières années en consolidant un changement qualitatif afin d'améliorer l'impact des activités sur la population bénéficiaire et confirmer l'engagement explicite de la coopération espagnole avec cette dernière. Nous ne disposons pas encore des chiffres définitifs pour la coopération décentralisée pour 2013, mais le budget AECID alloué est de 4,68 millions d'euros pour la population Sahraouie (3,25 millions d'euros de l'Office d'Aide Humanitaire, 0,847 des conventions et 0,59 des projets d'ONGs; répartis par secteur comme suit: 75 % pour la sécurité alimentaire et la logistique, 21 % pour la santé, 4,0 % pour la sécurité des travailleurs humanitaires). Bien que tous les efforts soient déployés par le Gouvernement central et la coopération décentralisée, il est clair que l'AOD espagnole bilatérale brute devrait se concentrer sur des secteurs clés tels que la sécurité alimentaire et la santé. Par conséquent, il est nécessaire de mettre en valeur la collaboration avec d'autres partenaires stratégiques, dans le cadre de l'Union européenne, pour appeler les autres donateurs à appuyer la crise.

Résumé de l'aide officielle au développement (AOD) espagnole à la population réfugiée Sahraouie par acteur.

	2009	2010	2011	2012	2013
AECID	7.416.927	8.792.646	8.388.031	6.787.965	4.680.000
TOTAL €	20.835.166	22.049.065	16.304.389		

Exécution AECID en 2013 par financement et instruments

En ce qui concerne le budget directement géré par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le Développement (AECID), le financement exécuté en 2013, mis à part les frais de coordination et de suivi sur le terrain, s'est élevé à plus de 4,68 millions d'Euros, détaillés dans le tableau des instruments suivant:

Instruments	Budget 2013 €
Aide alimentaire	3.050.000
PAM	2.050.000
Stock de sécurité	1.000.000
Aide humanitaire non alimentaire	449.606
Atelier/workshop de transport	449.606
Coopération au développement	989.450
Conventions ONG	847.850
ODM (Ojos del mundo), 0,14 millions	141.600
Sécurité	200.000
Projet de sécurité au bénéfice des organisations humanitaires (Saving Lives Together)	200.000
TOTAL AECID	4.680.000





FRANCE



Actions de coopération conduites par la France en Algérie

La coopération française en Algérie a suivi les trois axes prioritaires définis à l'occasion du renouvellement, en décembre 2012, du Document Cadre de Partenariat franco-algérien 2013-2017 (DCP) :

- renforcement du capital humain (formation des cadres, coopération universitaire et scientifique, filières d'excellence);
- renforcement de la gouvernance démocratique, de l'Etat de droit et de la modernisation du fonctionnement de l'administration;
- développement socio-économique et du secteur productif.

La conférence intergouvernementale de haut niveau qui s'est tenue à Alger en décembre 2013, a permis aux Premiers ministres français et algérien de prendre acte des avancées dans la coopération bilatérale depuis la visite, en décembre 2012, du président de la République française.

Un nombre important d'actions a été réalisé dans ces domaines,

répondant aux besoins exprimés par les partenaires algériens. L'enveloppe budgétaire apportée par le Ministère français des affaires étrangères et gérée par le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) et l'institut français d'Algérie (IFA) est proche de 15 millions d'euros pour la seule année 2014.

D'autres actions sont financées directement par l'AFD (Agence Française de Développement), ADETEF (Agence pour la coopération technique internationale des ministères économiques et financiers et du développement durable) ou encore ADECIA (Agence pour le développement de la coopération internationale dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux).



Ambassade de France en Algérie
Tél : 00 213 (0) 21 98 17 17
Courriel : chancellerie.alger-amba@diplomatie.gouv.fr
Site web : <http://www.ambafrance-dz.org/>

Service de Coopération et d'Action Culturelle & Institut Français d'Algérie
Tél : 00 213 (0) 21 98 15 22
Courriel : scac.alger-amba@diplomatie.gouv.fr
Site web : <http://www.if-algerie.com/>

Service Economique Régional
Tél : 00 213 (0) 21 98 15 65
Courriel : alger@dgtresor.gouv.fr
Site web : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/algerie>

Agence Française de Développement - Bureau d'Alger
Tél : 00 213 (0) 21 69 43 00/32
Courriel : afdalger@afd.fr
Site web : <http://algerie.afd.fr>

I – Renforcement du capital humain

Dans ce chapitre, la coopération entre les deux pays a été très active dans l'appui à l'enseignement supérieur et la recherche et l'appui au système éducatif.

La coopération franco-algérienne dans l'enseignement supérieur a poursuivi l'accompagnement de la modernisation du secteur avec l'objectif de renforcer les filières professionnalisantes et l'employabilité des jeunes diplômés: rénovation des programmes des grandes écoles algériennes, création d'écoles préparatoires et développement de la relation écoles/entreprises.

Les Instituts technologiques, destinés à la formation de cadres intermédiaires (Bac+3) sont en place: après la rentrée pédagogique de 2013, 4 sites proposant 7 filières accueilleront leurs étudiants en septembre 2014. Autre produit de la coopération franco-algérienne, des réseaux mixtes entre établissements français et algériens ont été mis en place, entre grandes écoles ou pour accompagner les départements de français dans les universités.

Dans le domaine de la recherche, la rénovation des programmes boursiers PROFAS B et PHC Tassili s'est poursuivie en vue d'être effective en 2014. La conférence sur l'enseignement supérieur et la recherche qui s'est tenue à Alger en janvier 2014 sur le thème de l'internationalisation de la recherche a permis de dégager de nouveaux axes de coopération, notamment dans le domaine des

énergies renouvelables, et d'envisager l'ouverture de la coopération franco-algérienne sur des programmes multilatéraux notamment au sein de l'espace euro-méditerranéen en construction.

Dans le domaine de l'éducation nationale, les visites du ministre français de l'éducation nationale à Alger en juin et du ministre algérien de l'éducation nationale à Paris en novembre ont permis de définir un programme de coopération portant sur trois axes prioritaires et dont les premières actions seront mises en place fin 2013 et en 2014 : l'accompagnement dans la formation continue des enseignants algériens de français ; le développement de la formation continue des enseignants et des inspecteurs de mathématiques et de sciences expérimentales.

Le développement des échanges culturels se poursuit et s'appuie sur la mise en œuvre du protocole de coopération ministérielle signé en décembre 2013.

Des projets communs sont menés avec les partenaires institutionnels algériens dans tous les secteurs artistiques, notamment le théâtre, la danse et la musique, les arts plastiques, la littérature, le multimédia. La France est également attentive aux demandes formulées par des opérateurs privés algériens, en particulier associatifs, dès lors que son appui peut favoriser des initiatives structurantes : spécialement en termes de diffusion culturelle et de formation.

Le secteur du livre et de l'écrit bénéficie d'un appui important, selon deux axes prioritaires : appui à la publication et formation des acteurs de la filière livre. L'appui à la publication, s'il privilégie le livre francophone, intègre un volet important de traduction en arabe de livres francophones. La diffusion des livres français est par ailleurs soutenue par le biais de l'aide à l'achat de

livres, à l'attention de partenaires en particulier associatifs (centres de documentation, médiathèques).

L'audiovisuel et notamment le cinéma constitue également un secteur de coopération active, en cohérence avec la stratégie des autorités algériennes en la matière. L'aide à l'émergence des jeunes talents, l'appui à la formation y sont privilégiés.

II - Renforcement de la gouvernance démocratique, de l'État de droit et de la modernisation du fonctionnement de l'administration

Dans ce chapitre, la coopération franco-algérienne a progressé dans tous les domaines couverts par le service de sécurité intérieure (police, gendarmerie et sécurité civile) et de la justice.

La coopération technique entre la police française et la sûreté nationale algérienne a fortement progressé : 64 activités de coopération ont été menées à bien en 2013. La plupart des actions menées ont provoqué un échange de documentation. Quatre formations de longue durée (au sein d'écoles supérieures ou d'instituts) ont été mises en œuvre. La coopération opérationnelle a permis de lever les obstacles à l'échange direct d'informations entre services français et algériens. La coopération entre gendarmeries a aussi été renouvelée, notamment par le développement de l'immersion de cadres algériens au sein de services opérationnels français. Dans le domaine de la Protection Civile, 28 actions de coopération

auront été mises en œuvre au profit de la DGPC en 2013, la plupart en Algérie et par les acteurs définis dans le texte du DCP. Le soutien de la DGPC par son partenaire français dans la conception d'un plateau technique de formation est très actif. Un coopérant technique de haut niveau a été nommé en Algérie. Enfin, l'année 2013 a vu la coopération transversale monter en puissance dans des domaines comme la lutte anti-corruption, la sécurité routière, la prévention de la délinquance et de la toxicomanie ou la cybercriminalité.

La coopération en matière de justice s'est amplifiée dans les domaines suivants :

- établissements de formation : après les jumelages déjà conclus, d'autres actions ont été poursuivies entre écoles de formation (notamment avec l'école nationale de la magistrature, l'école des

greffes et l'école nationale de l'administration pénitentiaire).

- jumelages : finalisation du jumelage entre la Cour Suprême et la Cour de cassation et du jumelage entre les deux inspections générales des services judiciaires. Préparation du jumelage entre les cours d'appel d'Aix en Provence et Sétif;
- stages des auditeurs de justice;
- renforcement des spécialités: renforcement des formations continues en matière de terrorisme, de lutte contre la délinquance financière, la corruption et la criminalité organisée;
- poursuite des échanges entre notaires français et algériens, notamment dans le domaine de la réforme foncière, de l'éthique et de la déontologie.

L'appui à **la société civile** s'est traduit par une dotation de l'AFD de 4,8 M€ pour 3 ans du PCPA Jussour

(programme concerté pluri-acteurs), dont 2,5 M€ au titre de 2013, qui finance la société civile à travers une centaine d'ONG et de collectivités locales œuvrant dans l'éducation, l'insertion, la santé, le handicap.

Les moyens mis à disposition de la société civile ont été renforcés en 2013, plusieurs appels à projets ont été lancés pour des projets associatifs dans les secteurs de l'éducation, de la culture, de l'enfance et du genre. Un projet de Fonds Social de Développement a permis également d'appuyer les acteurs de la société civile en soutenant leurs projets de développement à destination des populations exposées économiquement et socialement (jeunes chômeurs, personnes handicapées...). Le renforcement des capacités opérationnelles des associations est également un objectif visé par ce programme (bourses de formation).

L'Agence Française de Développement (AFD) accompagne par ailleurs des projets de formation dans le domaine des métiers de la banque et de l'aménagement du territoire. Elle accueille au Centre d'Etudes Financières, Economiques et Bancaires (CEFEB) à Marseille des étudiants algériens (cadres supérieurs en activité, sur une année universitaire complète). Elle accueille également chaque année à Marseille des responsables de municipalités dans les cycles de formation intéressant les collectivités locales (planification urbaine, instruments financiers des collectivités locales, gestion des services publics locaux, délégation de service public).



III – Développement socio-économique et du secteur productif

Les avancées dans ce secteur ont porté sur la coopération dans les domaines des finances, du commerce, de l'industrie et des technologies, de l'agriculture, de l'énergie et des transports.

Finances

Avec le renouvellement du Mémoire franco-algérien de coopération financière signé à Alger le 19 décembre 2012, plusieurs séries d'actions (missions d'assurances techniques, visites d'études en France, échange de documentation technique et méthodologique) ont été conduites par les différents départements des ministères des finances français et algérien avec l'appui d'ADETEF. Elles portent notamment sur le secteur de la comptabilité publique (signature d'un accord-cadre de coopération sur la période 2013-2016), des Impôts (administrations nationales, et déconcentrées) et des Douanes, sur le développement d'un programme de coopération dans le domaine des statistiques avec l'INSEE et la définition d'une stratégie de coopération renforcée dans le secteur du cadastre et des domaines dont les premières actions débiteront au cours du 1^{er} trimestre 2014.

Commerce

Un accord de coopération en matière de commerce a été signé à Alger le 28 mai 2013, par la Ministre française du Commerce extérieur et le Ministre algérien du Commerce

et le 1^{er} sous-comité de suivi s'est tenu à Paris le 27 novembre 2013. La coopération en ce domaine s'appuiera sur l'expertise d'ADETEF en lien avec les administrations françaises en charge du commerce et de la consommation et portera sur la protection du consommateur, le contrôle et la régulation des marchés.

Industrie, technologies et partenariats d'entreprises

De nombreuses actions ont été conduites par les opérateurs privés et publics pour le renforcement des relations économiques bilatérales, avec de nombreuses rencontres d'affaires entre entreprises algériennes et françaises. Une mission spécifique a été confiée en mai 2013 par les Ministres français du Commerce Extérieur et du Redressement productif à un « Haut responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne ».



Dans ce cadre, des actions de coopération ont été engagées dans le domaine de la formation professionnelle et du développement industriel, de l'environnement technique et technologique des entreprises (normalisation, qualité, centres techniques, métrologie).

A la demande du Ministère algérien de l'Industrie, l'AFD a envoyé à Alger une mission de conseil sur les modalités de création d'un cluster de PME dans le secteur automobile (région d'Oran).

Agriculture

Suite à la première réunion, en avril 2013 à Alger, du Comité mixte agricole franco-algérien, de nombreuses actions de coopération ont été initiées dans le cadre de 12 accords et conventions de coopération couvrant un vaste champ sectoriel : structuration et développement de la filière bovine algérienne, élevage et valorisation des équidés, formation des vétérinaires, échanges techniques dans le secteur laitier, des viandes et des légumes, production de semences de céréales et légumineuses, relance de l'activité de levurerie en Algérie, production et valorisation des archives audiovisuelles, etc.

Energie

Le groupe de travail bilatéral Energie a tenu sa 6^{ème} session en novembre 2013. Il a notamment permis d'identifier de nouveaux axes de coopération, en particulier dans le domaine des hydrocarbures, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, du nucléaire

civil, et sur les négociations sur le changement climatique. Par ailleurs, le mémorandum de coopération entre l'ADEME pour la France et l'APRUE pour l'Algérie a été renouvelé en mai 2013, et prévoit des actions centrées sur : l'efficacité énergétique (en particulier pour le secteur de l'urbanisme et du bâtiment), l'appui à la création d'observatoires de l'énergie, la formation, et la promotion de la maîtrise de l'énergie.

Transports

Dans le domaine des transports, une Convention de partenariat sur l'assistance technique dans les domaines des transports a été signée le 16 décembre 2013 à Alger. Elle vise à développer des actions de coopération dans les domaines de la logistique et du transport terrestre (ferroviaire, urbain, routier et transport guidé de personnes), du transport maritime et portuaire et de la météorologie.

Eau et Environnement

L'AFD avec l'appui du CEFEB a mis en œuvre un programme de formation et de renforcement des capacités pour un accompagnement de la stratégie de développement du secteur de l'eau en Algérie, en apportant un appui à l'Ecole Supérieure de Management des Ressources en Eau (ESMRE) basée à Oran et à l'Institut algérien des hautes études financières (IAHEF). Une enveloppe de 1 M€ a été consacrée à ce programme dont 0,5 M€ en 2013.

Au plan environnemental, l'Algérie a

enfin bénéficié de deux programmes à travers des financements du FFEM via l'appui au Commissariat national du littoral, pour l'aménagement et la gestion de deux sites pilotes (Iles Habibas à Oran et Mont Chenoua à Tipaza). Deux projets multi-pays, d'un montant total de 3,8 M€, sont en cours, l'un concernant les aires marines protégées pour une conservation de ces territoires et le renforcement de la gouvernance des réseaux MedPAN, le deuxième concernant la gestion forestière et des écosystèmes boisés.





ITALIE

En 2013 la coopération italienne a financé en Algérie trois projets en faveur des réfugiés sahraouis. Chacun d'eux, d'un montant de 300.000 Euro, a été réalisé à travers des organismes internationaux, respectivement le PAM, l'UNICEF et l'UNHCR.

Par ailleurs, deux autres projets réalisés par la FAO dans la zone de la Méditerranée et du Moyen Orient, à travers un financement de la coopération italienne, incluent également l'Algérie.

L'Italie a en outre poursuivi sa coopération culturelle et, dans le cadre des bourses d'étude annuellement offertes par le Gouvernement italien, 84 mensualités ont été accordées pour effectuer des cours de haute formation universitaire, des cours divers de haute formation artistique et musicale, des projets d'étude ou de recherche, des formations post-universitaires de spécialisation et des cours de langue et culture italiennes.

1. PAM "Assistance aux réfugiés du Sahara de l'ouest"

Contribution au Programme Alimentaire Mondial pour assistance alimentaire

d'urgence. Cette contribution, d'une valeur de 300,000 Euros, destinée aux populations sahraouies réfugiées dans les camps de Tindouf, a servi à financer l'achat et la distribution subséquente de biens alimentaires. Les populations sont approvisionnées en denrées alimentaires de base et en produits nutritifs spécialisés pour la prévention de l'anémie et le traitement de la malnutrition.

2.Projet éducation: pour un accès facilité aux écoles pour les réfugiés du camp de Tindouf

Projet éducationnel pour un meilleur accès aux écoles dans les camps de réfugiés de Tindouf. En juin 2013, l'UNICEF Algérie a reçu une subvention de l'ordre de 300,000 Euros dans le cadre de l'appui global fourni par le Gouvernement italien au peuple sahraoui, en particulier aux enfants et à leur éducation. Le don accordé a permis de financer les travaux de réhabilitation de 5 écoles (65 classes) endommagées par des conditions climatiques défavorables connues en 2012. Les principales interventions ont concerné les travaux de rénovation et de renforcement des



salles de classe et la réparation des édifices et des toitures. Les autorités locales, en collaboration avec le CISP (Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli) ont identifié les cinq écoles suivantes situées dans les camps de Smara, Awserd et l'Ayoun.

- Camp de Smara : réhabilitation de dix classes de l'école "Abda Mohamed";
- Camp de Awserd : les interventions ont concerné les écoles de "Victimes of Swito" avec ses six classes et de "Zergo" avec ses quatre classes;
- Camp de l'Ayoun : réparation des dommages et réhabilitation de 39 classes dont 21 auprès de l'école "Mahjoub El Khadir" et dix-huit auprès de l'école "Said Seghier".

3. Aide pour les réfugiés du Sahara de l'ouest accueillis à Tindouf

Le don a été accordé à l'UNHCR pour couvrir partiellement les besoins du secteur hygiénico-sanitaire en faveur d'environ 90.000 réfugiés sahraouis. La contribution italienne a été allouée

pour financer la construction et l'entretien des espaces utilisés pour l'élimination des déchets, l'achat de véhicules pour la collecte et le transport des déchets, la rétribution des praticiens de l'environnement, l'achat de bacs à déchets pour les espaces publics, la sensibilisation des autorités locales et finalement, l'achat et la distribution de fournitures hygiénico-sanitaires aux réfugiés.

4. Le programme régional de gestion intégrée des ravageurs de cultures au Proche-Orient

Programme Régional de Gestion Intégrée des Ravageurs des Cultures au Proche-Orient. Le projet, entamé en 2004 dans six pays du Moyen-Orient (Egypte, Iran, Liban, Jordanie, Palestine et Syrie) a ensuite été étendu à l'Algérie et vise à former les agriculteurs à l'utilisation des méthodes de lutte intégrée contre les ravageurs et à la réduction de l'utilisation des pesticides.

L'initiative est réalisée en collaboration avec l'Institut national pour la protection des végétaux, du Ministère algérien

de l'agriculture et du développement rural, et concerne 84 agriculteurs actifs dans la culture de la tomate et de la menthe dans la région de la Mitidja.

5. La régénération des forêts en Algérie, Egypte, Maroc et Tunisie par l'utilisation des eaux usées traitées

Régénération des forêts en Algérie, Egypte, Maroc et Tunisie par l'utilisation

des eaux usées traitées dans le but de soutenir les moyens d'existence des petits propriétaires et des agriculteurs. Le projet, dont la première phase a pris fin en 2013, a reçu un ultérieur financement de 600.000 dollars de la part du Gouvernement italien visant à financer la réutilisation des eaux usées pour les programmes de reboisement, après un processus de dépuración peu coûteux et efficace d'un point de vue environnemental, visant à améliorer les conditions de vie dans les zones semi-arides.





PAYS-BAS



En 2013, la coopération néerlandaise a entrepris plusieurs initiatives en faveur de l'Algérie et notamment dans les domaines du commerce, de la formation de cadres, de la bonne gouvernance et des droits de l'Homme.

Le commerce

Programmes Government to Government (2010-2014, budget: 1.8 million d'EUR)

En collaboration avec plusieurs ministères algériens, le Gouvernement néerlandais a mis en place des programmes pour le partage du savoir-faire dans le secteur des énergies renouvelables, agricole (développement filières lait, horticole, élevage bovins, pommes de terre) et ressources en eaux.

Programme PUM (2008 – en cours, pas d'enveloppe financière fixe)

Le programme PUM, mis en œuvre par une organisation bénévole néerlandaise d'experts seniors et financé par le gouvernement et le patronat néerlandais, offre ses services aux PME-PMI algériennes dans les domaines de la gestion, technologie, production, environnement, etc. Par

ce programme, une soixantaine d'entreprises algériennes ont bénéficié d'une assistance technique en 2013.

Programme Match Making Facility (2012 – en cours, pas d'enveloppe financière fixe)

Il s'agit d'une initiative néerlandaise pour la création de possibilités de partenariat qui permet aux entreprises qui sont établies en Algérie, et qui recherchent un partenaire approprié dans leur secteur d'activités, d'entrer en contact avec des entreprises néerlandaises, pour stimuler les investissements et les relations commerciales. En 2013, le programme a assuré le suivi pour les trois entreprises algériennes qui avaient été sélectionnées pour bénéficier d'un soutien par un bureau conseil spécialisé.

La formation de cadres

Le gouvernement néerlandais offre des bourses pour suivre des cours de formation de courte durée aux cadres dans le secteur public de la région MENA. En 2013, les universités néerlandaises ont ainsi accueilli une quarantaine d'étudiants dans les domaines de la gestion des eaux,



des sciences et de l'environnement, la gestion des affaires, l'agriculture, la géologie et les sciences de la terre et l'enseignement supérieur. Le programme existe depuis 2010, pas d'enveloppe financière fixe.

La bonne gouvernance

Les Pays-Bas ont offert leur appui au parlement algérien à travers les structures d'ONU Femmes, en vue de renforcer les capacités des femmes élues à l'assemblée législative d'Algérie pour qu'elles intègrent les principes d'égalité et qu'elles puissent participer, par le biais de propositions de lois, à l'amélioration de la situation des femmes en Algérie. Les principaux objectifs de cet accompagnement sont: le renforcement du leadership des femmes élues, l'amélioration du travail en coalition avec d'autres femmes parlementaires ainsi que la capitalisation de l'expérience de ce travail avec les parlementaires afin de

valoriser des bonnes pratiques.

(Financement 62.000 EUR/ 1 an)

Les droits de l'Homme

En 2013, les universités néerlandaises ont ainsi accueilli une quarantaine d'étudiants dans les domaines de la gestion des eaux, des sciences et de l'environnement, la gestion des affaires, l'agriculture, la géologie et les sciences de la terre et l'enseignement supérieur.

Le programme existe depuis 2010, pas d'enveloppe financière fixe. Dans le domaine des droits de l'Homme, les Pays-Bas ont offert un soutien au CISP (Comité international pour le Développement des peuples) qui contribue à surmonter les problèmes sociaux, culturels et économiques ainsi que l'écart technologique au niveau international grâce à la promotion de la coopération et la solidarité entre les peuples. (125.000 EUR/ 3 ans)





PORTUGAL



Camões – Institute for Co-operation and Language (CICL)

La coopération portugaise avec l'Algérie, traditionnellement focalisée sur les activités de culture et de loisir, a connue en 2013 une évolution vers le domaine de la coopération institutionnelle, renforçant le partage

d'expertise dans les domaines des grandes infrastructures et projets publics, ainsi comme dans les secteurs forestier et du développement rural.

Coopération Institutionnelle

Le 24 et le 25 novembre 2013, le Portugal a organisé un séminaire qui a inclus des thèmes tels que: i) projet, construction et réhabilitation de l'infrastructure routière; ii) infrastructures et construction aéroportuaire; iii) glissements de terrains; iv) gestion et fonctionnement de routes et autoroutes; v) entretien et exploration des ouvrages d'art ; vi) génie côtier; vii) port «one stop shop»; et viii) balisage dans le domaine de la signalisation maritime.

Cet événement, en partenariat avec le Ministère des Travaux Publics algérien, a compté avec l'expertise d'entités portugaises comme l'Institut pour la Mobilité et les Transports,

l'entreprise gestionnaire des routes portugaises « Estradas de Portugal », la Marine Portugaise et le Laboratoire National d'Ingénierie Civile. D'autre part, le Ministère de l'Agriculture et de la Mer du Portugal (Institut de la Conservation de la Nature et des Forêts) et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural Algérien (Direction Générale des Forêts) ont entamé un processus de coopération bilatérale en matière de coopération forestière, y compris l'environnement et la recherche forestière, la formation des jeunes agriculteurs, l'innovation et le développement de l'utilisation du liège.

Coopération Culturelle

Camões – Institut pour la Coopération et la Langue Portugaise – a continué à appuyer des activités de culture et de

loisir, notamment dans les domaines de la musique et du cinéma.

Montant total: 37.000 EUR

Période de mise en œuvre : janvier 2012 – décembre 2016

Contact: Camões – Institute for Co-operation and Language (CICL).

Adresse: Avenida da Liberdade, n.º 270, 1250-149 Lisboa, Portugal.

Tel: + 351 21 310 91 03/28/89

Fax: +351 21 314 39 87

Email: secpres@camoes.mne.pt

Site web: <http://www.instituto-camoes.pt>



ROYAUME-UNI

Le Fonds Britannique de Partenariat Arabe en Algérie

Montant total : 1.6 millions d'EUR de contribution de l'UE: (£1.3M)

Période de mise en œuvre : 2013 - 2014

Bénéficiaires : Organisations de la société civile algérienne, institutions médiatiques et gouvernementales et partis politiques.

Contacts: M. Fayçal Ezziane, Chargé de Projets, Ambassade du Royaume-Uni

Adresse: 3 Chemin Capitaine Hocine Slimane, El Biar, Algiers
Tel: +213 (0) 770 085 018
Fax: +213 (0) 770 085 099

Email: faycal.ezziane@fco.gov.uk

Site web: www.fco.gov.uk

Le contexte

L'Algérie dispose d'un nombre important d'atouts qui n'existent pas ailleurs: sa situation géographique, ses richesses naturelles et ses élites. Cependant, la situation socio-économique demeure fragile avec, par exemple, un taux de chômage officiel entre 10 et 12% (20 à 25% pour les jeunes).

Les objectifs

Le programme du Fonds Britannique de Partenariat Arabe en Algérie a pour objectif principal d'accompagner, dans le cadre d'une assistance technique ciblée, le processus des réformes initiées par le gouvernement algérien, en 2011, dans les domaines de l'emploi des jeunes, la participation politique et la liberté d'expression.

Les activités à ce jour

1. Programme pour l'employabilité des jeunes

Le Royaume-Uni a un ambitieux programme qui rassemble un certain nombre d'organisations locales et internationales afin d'aider les jeunes algériens à résoudre les problèmes liés au chômage. Les projets avec les organisations locales cherchent à aider les jeunes entrepreneurs algériens, notamment en travaillant avec des organisations Britanniques comme Mowgli, qui dispose d'une expérience régionale considérable dans ce domaine.

Le programme avec Handicap International vise à faciliter l'accès à l'emploi des jeunes et surtout des femmes en situation d'handicap dans plusieurs régions d'Algérie notamment le sud. Le fonds fournit également un soutien à une organisation locale, ANEJ, qui vise à améliorer l'accès aux fonds propre du gouvernement algérien pour les projets d'emploi en



offrant une assistance technique aux jeunes algériens afin de les aider à surmonter les obstacles de la création d'entreprise.

2. Projets avec les partis politiques algériens

Le fonds Britannique de partenariat travail également avec les partis politiques algériens à travers le National Democratic Institute (NDI) afin de renforcer les capacités de ces partis à mieux élaborer des programmes politiques qui répondent aux intérêts et attentes des citoyens algériens.

3. Projets avec les médias algériens

▪ Radio Algérie

L'ambassade travaille aussi avec Radio Algérie, par le biais de la BBC Media Action, afin d'accompagner la radio algérienne dans ses efforts de devenir une radio de service public, en offrant des émissions de haute qualité et en utilisant les plus récentes techniques de communications.

La BBC Media Action met en œuvre un vaste programme de formation complet et sur mesure pour les journalistes et les managers de la Radio algérienne à travers toutes les radios nationales et les 48 stations

locales. Ce programme a permis à de nombreux journalistes, techniciens ainsi que des gestionnaires de Radio Algérie de visiter le Royaume-Uni et obtenir une connaissance de première main de la part des experts britanniques de service public. Ces formations ont aussi mis l'accent sur les valeurs fondamentales d'une radio publique comme la neutralité politique et l'importance de gagner la confiance du public. Ces valeurs devraient se refléter dans le travail quotidien des journalistes et producteurs de la radio algérienne.

▪ Echorouk TV

L'ouverture des médias audiovisuels au secteur privé a été un développement clé en Algérie en 2011. Grâce au programme de partenariat Arabe, l'ambassade travaille avec Echorouk TV, l'une des premières stations de télévision privées qui ont été lancées cette même année. Ce projet est mis en œuvre par Electoral Reform International Services (ERIS) dans le but de renforcer les capacités surtout des jeunes nouveaux talents de la chaîne afin de fournir une meilleure qualité de programmes à travers un plan de formation in-situ et au Royaume-Uni



▪ La presse algérienne

L'ambassade travaille avec différents medias algériens par l'intermédiaire du Media Diversity Institute (MDI), une organisation très respectée basée à Londres qui apporte une expertise internationale à travers des plans de formations destinés à renforcer les capacités des journalistes de la presse écrite et électronique ainsi qu'aux étudiants des facultés de journalisme.

Les résultats à ce jour

- Des centaines de jeunes ont bénéficié de formations spécifiques en entrepreneuriat et « mentorat » qui a aboutit à la création de nombreuses nouvelles entreprises;
- des centaines de journalistes ont bénéficié de formations en Algérie et en Grande-Bretagne.





SUÈDE



I. Les priorités thématiques et les agences de coopération

La Suède dédie un budget important à la coopération internationale. En 2013, 4,27 milliards d'EUR, soit environ 1% de son PIB, furent ainsi consacrés à la coopération internationale au développement ce qui fait de la Suède l'un des plus importants bailleurs de fonds au niveau international. Environ la moitié du budget est consacré à l'accueil des réfugiés en Suède ou destiné aux organisations internationales comme l'ONU et l'UE. Le reste des fonds est géré par d'autres acteurs.

Le gouvernement suédois a trois priorités thématiques:

- la démocratie et les droits de l'homme;
- l'égalité et le rôle des femmes dans le développement;
- l'environnement et le climat.

L'aide au développement suédois se fait selon des stratégies pays, régionales et thématiques et elle est pour la plus grande partie gérée par l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement et par l'Institut Suédois.

ASDI - Agence suédoise de Coopération internationale au Développement.

L'ASDI a pour mission d'administrer les contributions et autres financements en soutien aux activités de la coopération internationale au développement, en particulier la coopération bilatérale. www.sida.se/English/

Pour ce qui concerne l'Algérie, l'ASDI y mène des projets régionaux et soutient différents projets organisés par des ONG internationales ou locales ainsi que les activités des ONG suédoises intervenant dans les camps de réfugiés sahraouis.

SI - Institut suédois (SI)

L'Institut Suédois organise des activités régionales, notamment des programmes de leadership, tels que Young Leaders Visitors Programme (YLVP), She Entrepreneurs, Social Innovation in a Digital Context (SIDC) ainsi que le programme Creative Force. www.si.se/English/

II. Développement des ressources humaines et services sociaux.

1. International Training Programmes (ITP) - Appui à la formation des cadres.

L'ASDI organise des formations pour des cadres de la région Middle East North Africa (MENA) dans des disciplines considérées essentielles pour le développement des pays de la région.

En 2013, l'ASDI proposait ainsi quatre formations pour cette région:

- l'infrastructure du contrôle de qualité dans un contexte de commerce global;
- les droits d'auteur et droits corrélés dans une économie globale;
- l'infrastructure de contrôle de qualité dans le domaine de l'alimentation;
- ressources génétiques et des droits de propriété intellectuelle.

Chaque formation accueille 25 personnes de toute la région pour chaque session. Les stagiaires définissent un projet de développement au sein de leur organisme. La formation en Suède dure un mois avec des cours et des visites. Cette phase est suivie d'une période de travaux individuels sur les projets choisis et la formation termine par une rencontre d'une semaine dans un des pays de la région. La dernière phase de la formation est l'implémentation et l'évaluation des projets.

L'objectif est de dispenser un savoir aux participants qu'ils pourront à leur tour transmettre à leurs collègues et de leur donner des outils leur permettant de concrétiser leurs projets. En même temps, les participants feront partie d'un réseau régional.

En 2013, douze cadres algériens ont participé à ces formations qui sont très appréciées par la partie algérienne.

Au fil des années, c'est environ 70 cadres algériens venant de différents organismes, tels que le Ministère de l'Industrie, le Ministère du Commerce, le Ministère de la Justice, l'IANOR, l'ALGERAC, l'Institut Pasteur, l'ONDA, etc. qui ont ainsi pu participer au programme et implémenter leurs projets au sein de leurs organismes.

Le Gouvernement suédois alloue un budget considérable à des projets régionaux, notamment dans les domaines de la démocratie et des droits de l'homme.



III. Programmes régionaux soutenus par ASDI

1. La démocratie et les droits de l'homme.

Fondation Euro-Méditerranéenne pour les Droits de l'Homme (EMHRF) - (1,7 million EUR, 2010-2014)

EMHRF soutient des ONG de droits de l'homme et des activistes individuels dans la région Middle East North Africa (MENA) et se propose également d'aider les ONG locaux avec des contacts en réseau et de trouver d'autres moyens de financement.

Plus d'info : <http://www.emhrf.org>

Penal Reform International (PRI): Vulnerable Groups in Detention – (1,6 millions EUR, 2011-2015)

L'objectif principal est de promouvoir le traitement juste et humain des personnes vulnérables en conflit avec la loi à travers l'implémentation des standards internationaux des droits de l'homme par l'administration judiciaire. Les objectifs spécifiques sont des réformes pénitentiaires, la promotion des alternatives à l'incarcération et la collaboration avec les organisations de la société civile sur ces questions.
Plus d'info: <http://www.penalreform.org/worldwide/middle-east-and-north-africa>

Freedom House: «Torture – Never Justified» (750.000 EUR, 2011-2014)

Freedom House travaille sur un projet dont l'objectif est de sensibiliser les populations de la région sur l'utilisation de la torture. Un volet se consacre à

donné aux défenseurs de droits de l'homme des outils pour surveiller et rapporter des cas de torture et pour optimiser l'utilisation des médias.

Plus d'info: www.freedomhouse.org

Arab Institute for Human Rights – Civil society support (553.000 EUR 2011-2014)

Soutien du programme de AIHR «Les droits de l'homme au cœur du changement: développement des ressources et du savoir-faire et renforcement des acteurs de la société civile».

Plus d'info: www.aihr-riadh.org

Transparency International MENA Program (5,2 million EUR, 2011-2015)

L'objectif de ce programme de Transparency International est de renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles ainsi que les réseaux de la société civile afin de lutter de façon plus efficace contre la corruption.

Plus d'info: www.transparency.org

Ensemble Contre la Peine de Mort (ECPM) abolition of death penalty (807.000 EUR, 2011-2014)

Ce programme mené par l'ONG française ECPM a pour objectif d'obtenir l'abolition de la peine de mort dans la région MENA à travers des actions de lobbying et des campagnes de sensibilisation visant les autorités politiques et judiciaires dans la région.

Plus d'info : <http://www.abolition.fr/es/articles/english>

Le Raoul Wallenberg Institute (RWI)/ ILAC: Supporting the application of Human Rights standards by Arab Courts. (9 million EUR, 2014-2016)

RWI organise de programmes de renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme depuis 1999 dans la région MENA. Depuis 2003, les programmes régionaux de RWI sont financés par l'ASDI.

Au mois de novembre 2013, Raoul Wallenberg Institute (RWI) a lancé un nouveau projet régional qui fait partie d'un vaste programme «Building Capacity and Infrastructure» coordonné par International Legal Assistance Consortium (ILAC). La partie du programme gérée par RWI est intitulé « Renforcement de l'application des droits de l'homme par les tribunaux arabes » et son objectif est de renforcer les capacités des institutions et acteurs clés afin de améliorer l'application des standards des droits de l'homme dans les tribunaux de par la formation des juges et de par le renforcement des capacités des juges femmes à promouvoir l'égalité des genres et l'accès des femmes à la justice.

Plus d'info : <http://rwi.lu.se>

2. La Responsabilité Sociétale (RSE) ISO RS MENA

Depuis l'automne 2010, l'ASDI finance un projet pilote portant sur l'implémentation de la norme ISO 26000 dans la région MENA intitulé «ISO SR MENA ». Dans chaque pays, le meneur local du projet est l'Institut national de Normalisation, donc en Algérie l'IANOR.

L'objectif général du projet est de développer des capacités dans chacun des pays choisis concernant l'ISO 26000 et son application, afin de permettre aux organisations d'appliquer les principes de la responsabilité sociétale (RS) dans leurs activités. Le projet s'articule autour de trois principaux axes à savoir la formation d'experts nationaux, l'accompagnement d'organisations pilotes nationales à l'utilisation de la Norme ISO 26000 et l'organisation de séminaires de sensibilisation sur les enjeux de la responsabilité sociétale pour les organisations et pour la société dans son ensemble. Le projet d'une durée de 4 ans, est déployé en deux phases, dont la Phase I a été mise en œuvre en 2011 et la Phase II en 2012.

Quand le projet prendra fin en 2014, 14 organismes pilotes auront implémenté la norme ISO 26000, 8 séminaires nationaux auront été tenus et 17 experts nationaux formés



IV. Les programmes de l'Institut Suédois (SI)

L'Institut Suédois organise des programmes de leadership régionaux visant à renforcer les capacités de leadership dans la société civile:

1. YLVP - Formation des leaders d'opinion

L'Institut Suédois organise depuis 2009 une formation annuelle intitulée Young Leaders Visitors Program (YLVP). YLVP est un programme de leadership interculturel conçu pour donner aux participants de nouvelles perspectives et des outils innovants pour créer des changements tout en renforçant leurs capacités interculturelles et de leadership. Le programme s'adresse aux jeunes faiseurs d'opinion (20 à 35 ans) qui travaillent pour la démocratie et les droits de l'homme comme par exemple des journalistes, blogueurs, jeunes dirigeants politiques, fonctionnaires, avocats, enseignants, chercheurs etc.

12 jeunes algériens ont participé à ce programme depuis son lancement, dont 2 en 2013.

Plus d'info: www.si.se/ylvp

2. SHE ENTREPRENEURS – Formation des leaders féminins

Le programme de leadership, She Entrepreneurs s'adresse aux jeunes femmes entrepreneures en Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Syrie, Tunisie, Maroc, la bande de Gaza, Yémen, Iran et Suède et vise des jeunes femmes qui œuvrent pour un changement social par le biais d'un projet d'entreprise. Le programme offre aux femmes inspiration, outils et réseaux. Les femmes se réunissent

d'abord en Suède où elles rencontrent des associations et autres inspireurs. Ensuite, chacune travaille localement sur son projet avant de se rencontrer pendant une semaine dans l'un des pays de la région.

En 2013, 2 algériennes ont participé au programme.

Plus d'info: <http://eng.si.se/areas-of-operation/leadership-programmes-and-cultural-exchange/she-entrepreneurs/> et <https://www.facebook.com/sheentrepreneurs>

3. International Training program on Social Innovation in a Digital Context à l'Université de Lund

Social Innovation in a Digital Context est un programme académique proposé par l'Institut Suédois en collaboration avec l'Université de Lund. Il met le focus sur les relations entre la technologie numérique et les changements sociaux, notamment sur les possibilités pour les innovateurs sociaux d'utiliser ces relations pour améliorer la société. En 2013, 2 algériennes ont participé au programme qui avait en tout 15 participants de la région MENA.

Plus d'info: <http://www.lu.se/education/sidc/>

V. Aide humanitaire dans les camps de réfugiés Sahraouis à Tindouf

1. PRAKTISK SOLIDARITET (3.6 millions d'EUR, 2008-2013)

Depuis 2008, l'ONG suédoise Praktisk solidaritet soutient le peuple sahraoui. L'objectif est de soutenir la population des camps en fournissant des habits et des chaussures ainsi qu'en ajoutant un complément protéinique aux paniers de base distribués par l'ONU. Les partenaires de Praktisk Solidaritet sont Le Croissant-Rouge Sahraoui et Le Croissant-Rouge Algérien. Praktisk Solidaritet est également engagé dans une coopération proche avec l'organisation humanitaire italienne CISP (Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli) dans le domaine du suivi et de contrôle de qualité de l'aide distribuée dans les camps. Ce soutien se décline en trois volets :

La protéine animale

En 2013, Praktisk Solidaritet a envoyé 44 containers avec 807 tonnes de

conserves de maquereaux.

Ainsi, une boîte de 425 grammes, par personne et par mois, a pu être distribuée à chacun des réfugiés les plus nécessiteux. Ce projet est le seul qui fournit, de façon régulière, de la protéine animale aux réfugiés sahraouis.

Les vêtements et les chaussures

Praktisk Solidaritet organise aussi des collectes de vêtements et de chaussures en bon état dans des foyers suédois afin de les acheminer aux camps de réfugiés du Sahara occidental. 180 tonnes d'habits, chaussures et jouets furent distribués en 2013.

Un atelier de confection de «melfa», l'habit traditionnel des femmes Sahraouies, a été créé en 2012/2013 par Praktisk Solidaritet et CISP, dans le but de donner aux femmes une source de revenus. En huit mois, l'atelier qui emploie 20 femmes a confectionné environ 3300 melfas, dont la plupart a été distribuée aux plus démunies dans les camps et les territoires libérés. Le reste a été vendu.

Les kits bébé (trousseaux)

Les kits bébé sont des trousseaux d'habits pour nouveau-nés confectionnés par différents groupes de volontaires en Suède. En 2013, 3 tonnes de trousseaux furent distribués.

2. PALMECENTRET ET S-KVINNOR (Le Centre Olof Palme et Les Femmes Sociaux-démocrates)

L'École Olof Palme est une initiative de l'association locale Nationale Union



of Sahrawi Women (NUSW) qui fonctionne avec un soutien du Centre Olof Palme en Suède. L'école se trouve dans le camp de réfugiés Sahraoui à Layyouné, près de Tindouf. C'est une école professionnelle pour femmes qui propose un complément de formation par exemples dans les domaines de couture, tissage, informatique, photo etc.

Les femmes sociaux-démocrates suédoises, S-Kvinnor, contribuent aux activités de l'école avec des formations sur la participation et les processus démocratiques.

S-Kvinnor organise aussi des collectes d'habits et de jouets en Suède au profit de la population Sahraouie. Les objets qui ne peuvent être acheminés sont vendus afin de procurer les fonds propres nécessaires à l'organisation pour pouvoir bénéficier du soutien de l'ASDI et du Centre Olof Palme à Stockholm pour leurs activités au Sahara occidental.

Plus d'infos: <http://www.palmecenter.se/>

3. VISION FOR ALL (Lunettes pour tous)

L'ONG suédoise Vision for All compte 1200 membres qui à leurs propres frais sillonnent le monde afin d'améliorer la vue des plus dépourvus. À ce jour, l'organisation a effectué 140 voyages dans 20 pays différents.

En automne 2013, deux opticiens et quatre assistants se rendirent à Layyouné avec les outils pour d'examiner les yeux des Sahraouis. 69 caisses à bananes de lunettes de vue et de soleil récupérées par des opticiens suédois, réparées et nettoyées avaient été envoyées sur place. En quatre jours, l'équipe réussit à examiner pas moins que 866 Sahraouis.

C'est la première fois qu'une ONG distribue les lunettes dans les camps Sahraouis. L'équipe compte revenir en 2014 pour un séjour plus long.

Plus d'info : <http://visionforall.org/>





REPUBLIQUE TCHÈQUE

Aide au Développement de la République tchèque

Soutien du Centre Scolaire «Bab El Oued» avec les Sœurs Augustinas

L'Ambassade de la République tchèque à Alger a soutenu dans le cadre de l'Aide au Développement tchèque en 2013 le projet « Accueil, éducation et soutien scolaire des enfants et femmes de Bab El Oued » avec les Sœurs Augustinas d'une somme de 304 000 CZ (couronnes tchèques), l'équivalent de presque 1 265 000 DZD, pour les matériels et les activités scolaires.

Le Centre de Bab el Oued inscrit chaque année une moyenne de 120 enfants entre 8 et 12 ans. Il offre aux enfants un accueil chaleureux où ils peuvent à la fois être aidés dans leurs études que participer dans diverses activités qui visent leur développement intégral. Le centre accueille aussi environ plus que 100 adultes, la plupart sont des femmes dont l'âge varie entre 20 et 40 ans ou plus. Elles reçoivent aussi des cours de français, quelques-unes sont des professionnelles, mais non francophones.

Le centre vise à former et améliorer la situation des enfants et de femmes pour arriver à une éducation et une autonomie responsable. Leur offrir un lieu pour se former et s'informer, le projet soutien aussi la cohésion sociale, la promotion et la compréhension interreligieuse et favorise l'égalité entre hommes et femmes.

Avec la contribution de la République tchèque le projet a sollicité l'achat d'équipement pratique pour les salles d'éducation pour le Centre de Soutien Scolaire Bab el Oued, pour mieux servir les plus défavorisés du quartier et leur aider à développer leurs potentialités et leurs vocations. Ce renforcement des capacités a été réalisé par l'achat de l'équipement divers pour faciliter le travail pédagogique pour des enfants et des femmes dans des meilleures conditions. L'achat de matériel fait aussi une prémisses pour former et développer les capacités des éducateurs.





Le projet a assuré l'équipement complet de 5 salles, plus amélioration de 5 salles avec cartes du monde, alphabet, et matériel éducatif en général, et aussi l'achat des ordinateurs, projecteur, écran, et photocopieuse, pour l'initiation à l'apprentissage des femmes et des enfants et l'équipement du bureau de l'administration. L'éducation dans les classes bien équipées aide à améliorer la qualité de l'éducation en général offerte par le Centre de Soutien Scolaire de Bab el Oued.

A la fin du projet on a pu constater que les classes sont bien équipées des manuels et du matériel scolaire pour l'enseignement (tableau, chaises,

tables, bureaux...etc), maintenant le centre dispose aussi d'une salle informatique. Grâce au matériel d'équipement et de pédagogie les Sœurs Augustines peuvent mettre en route plusieurs classes bien équipées de plus, au service de la formation des enfants et des femmes et cela par défi dans l'aide pour lutter contre l'alphabétisation des adultes en Algérie. De même le fait de former des enfants de familles démunies, et aussi en danger de l'exclusion sociale, permet d'arriver à améliorer le vécu au sein de chaque famille.



Projet « Espace culture »

En 2012, l'Ambassade de la République tchèque à Alger a aidé à développer le projet « Espace Culture » avec l'association culturelle SOS Bab El Oued, afin de promouvoir et soutenir les espaces culturels et éducatifs pour les enfants et les jeunes algérois dans le quartier populaire d'Alger « Bab el Oued ». L'Ambassade de la République tchèque à Alger a doté l'association SOS Bab El Oued d'une somme de 500 000 CZ (couronnes tchèques), l'équivalent de presque 2 000 000 DZD, pour les matériels et les activités scolaires et l'achat de matériels audio-visuels.

LISTE DES ABREVIATIONS

ABEF	Association professionnelle des Banques et des Établissements Financiers
ADE	Algérienne des Eaux
AECID	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
AEE	l'Agence européenne de l'Environnement
ALGERAC	Organisme algérien d'Accréditation
AMECO	Programme d'Appui au Management de l'Economie
AMP	Aires Marines Protégées
ANAPSMH	Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et Monuments Historiques
ANDPME	Agence Nationale de Développement de la PME
ANEM	Agence Nationale de l'Emploi
ANND	Arab NGO Network for Development (Réseau Arabe des ONG pour le Développement)
ANSS	Agence nationale des Secteurs sauvegardés
APAB	Association des Producteurs Algériens de Boissons
APD	Aide Publique au Développement
APRUE	Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie
ASDI	Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement
BATNEEC	Best Available Techniques Not Entailing Excessive Cost (Meilleures techniques disponibles sans coûts excessifs)
CAERT	Centre Africain d'Étude et de Recherche sur le Terrorisme
CBC	Commission des Biens culturels
CE	Commission européenne
CIDDEF	Centre d'Information et de Documentation sur les Droits de l'Enfant et de la Femme
CISP	Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli (Comité international pour le développement des peuples)
CNEH	Centre National des Études Historiques
CNES	Conseil National Économique et Social
CNM	Centre National des Manuscrits
CNRA	Centre National de Recherche en Archéologie
CNRDPA	Centre National de Recherche pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture
CNRJ	Commission Nationale de Réforme de la Justice
CNRPAH	Centre National de Recherches préhistoriques, anthropologiques et Historiques
CRDPH	Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées
CREAD	Centre de Recherche en Économie appliquée et du Développement
CTB	Coopération Technique Belge (agence belge pour la coopération au développement)
CTIAA	Centre Technique de l'Industrie Agroalimentaire



DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DCW	Direction de la Culture aux Wilayas
DEDAESH	Développement des Droits et Accompagnement des Enfants en Situation de Handicap
DEVCO	Direction Générale de Développement et Coopération de la Commission européenne (aussi appelée « EuropeAid »)
DGAPR	Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion
DGE	Dossier des Grandes Entreprises
DGFIP	Direction Générale des Finances publiques
DGI	Direction Générale des Impôts
DIVECO	Programme d'appui à la Diversification de l'Économie
DUE	Délégation de l'Union européenne en Algérie
EA	Accréditation Européenne
EAF	Equipe d'Assistance à la Formation
EEAS	Service Européen d'Action Extérieure
EGNOS	European Geostationary Navigation Overlay Service (Service européen de navigation par recouvrement géostationnaire)
EMJ	EuroMed Jeunesse
ENAFAP	École Nationale des Fonctionnaires de l'Administration Pénitentiaire
ENMAS	École Nationale de Management et de l'Administration de la Santé
ER	Énergies Renouvelables
ESMRE	École Supérieure de Management des Ressources en Eau
ETUSA	Etablissement de Transport Urbain et Suburbain d'Alger
EuropeAid	Direction Générale de Développement et Coopération de la Commission européenne (aussi appelée « DEVCO »)
FACICO	Programme d'Appui à la Facilitation du Commerce
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
FEMISE	Forum Euro-méditerranéen des Institutions de Sciences économiques
FNPF	Fond National du Patrimoine
GEM	Global Entrepreneurship Monitor (Moniteur Mondial de l'Entrepreneuriat)
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Société allemande pour la coopération internationale)
GIZC	Gestion Intégrée des Zones Côtières
GNC	Groupe National de Coordination
GNSS	Global Navigation Satellite System (Système Mondial de Navigation par Satellite)
IAEA	Agence Internationale de l'Énergie Atomique (International Atomic Energy Agency)

IAHEF	Institut Algérien des Hautes Études Financières
IEDDH	Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme
IEMED	Institut Européen de la Méditerranée
IEVP	Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat
IMED	Institut Méditerranéen
INFPF	Institut National Pédagogique de la Formation Paramédicale
JMDI	Initiative conjointe pour la Migration et le Développement
JRC	Joint Research Center (Centre Commun de Recherche de la Commission Européenne)
LADDH	Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme
LMD	Licence Mastère Doctorat
MADR	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MATE	Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement
MDC	Ministère de la Culture
MENA	Middle East North Africa (Moyen Orient et Afrique du Nord)
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MIM	Ministère de l'Industrie et des Mines
MPRH	Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques
MRE	Ministère des Ressources en Eau
MSPRH	Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
MTA	Ministère du Tourisme et de l'Artisanat
MTESS	Ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale
OCRC	Office Central de la Répression de la Corruption
OGEB	Office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels
ONA	Office National d'Assainissement
ONEDD	Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable
ONG	Organisation non gouvernementale
ONML	Organisme National de Métrologie Légale
ONTE	Office National des Travaux Éducatifs
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisations de la Société Civile
P3A	Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association
PAC-ZCA	Programme d'Aménagement côtier pour la Zone Côtière Algéroise
PAJE	Programme d'Appui Jeunesse-Emploi
PAM	Programme Alimentaire Mondial (Agence de l'ONU)



PART	Plan d'Action Régionale de Transport
PASEA	Programme d'Appui au Secteur de l'Emploi en Algérie
PCS	Port Community System (Système intégré des ports)
PED	Politiques Énergétiques Durables
PEV	Politique Européenne de Voisinage
PGA	Plan Général d'Aménagement
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNT	Plan National des Transports
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP	Public Private Partnership
PPSMV	Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur
PSM	Plan Solaire Méditerranéen
RAFEV	Réseau Algérien des Femmes en Économie verte
RCREEE	Centre Régional des Énergies renouvelables et de l'Efficacité Énergétique
REMDH	Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme
RTM-T	Réseau Trans Méditerranéen de Transport
SDS	Schéma Directeur Sectoriel
SI	Institut Suédois
SIE	Système National d'Information Environnementale
SNAT	Schéma National de l'Aménagement du Territoire
SNDA	Schéma National de Développement de l'Assainissement
SRAT	Schémas Régionaux de l'Aménagement du Territoire
TAIEX	Technical Assistance and Information Exchange Instrument (Instrument européen d'assistance technique et d'échange d'information)
TPE/PE	Très Petite Entreprise/Petite Entreprise
UA	Union Africaine
UAP	Unité d'Appui au Programme
UE	Union Européenne
UNECE	United Nations Economic Commission for Europe (Commission économique des Nations unies pour l'Europe)
UNHCR	Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICRI	Institut inter-régional de recherche des Nations unies sur la Criminalité et la Justice
UPM	Union Pour la Méditerranée





Institutions européennes

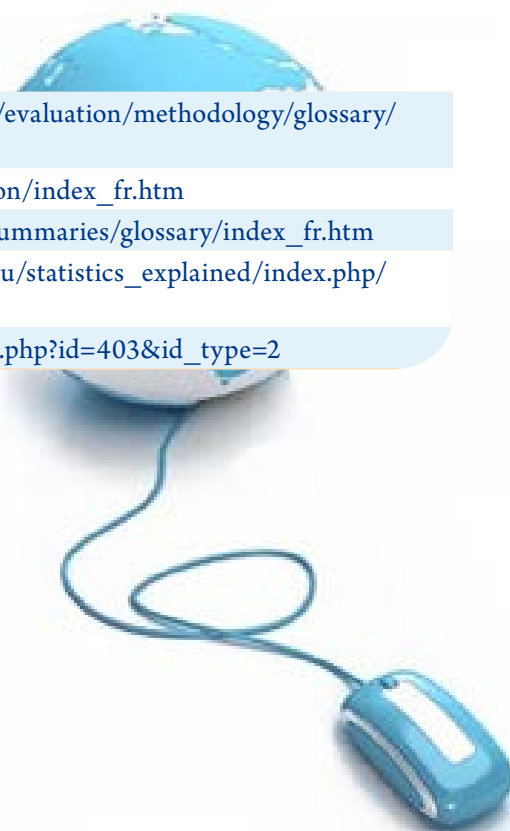
Agences de l'UE	http://europa.eu/about-eu/agencies/index_fr.htm
Banque Européenne d'Investissement	http://www.eib.org
Comité économique et social européen	http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.home
Comité des Régions	http://cor.europa.eu/fr/Pages/home.aspx
ENPI Info Center	http://www.enpi-info.eu
Commission européenne	http://ec.europa.eu
Conseil de l'UE	http://www.consilium.europa.eu
Délégation de l'Union européenne en Algérie	http://eeas.europa.eu/delegations/algeria/index_fr.htm
ECHO	http://ec.europa.eu/echo/index_fr.htm
EuropeAid - Développement et Coopération	http://ec.europa.eu/europeaid
Parlement Européen	http://www.europarl.europa.eu
EEAS	http://www.eeas.europa.eu/

Guides et informations

Appels à propositions et appels d'offre UE	https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome
ENPI Info Center	http://www.enpi-info.eu
Guide des opportunités de financement européen de la recherche et développement	http://cordis.europa.eu/eu-funding-guide/home_fr.html

Glossaires

Coopération	http://ec.europa.eu/europeaid/evaluation/methodology/glossary/glo_fr.htm
Jargon européen	http://europa.eu/abc/eurojargon/index_fr.htm
Termes européens	http://europa.eu/legislation_summaries/glossary/index_fr.htm
Thématiques statistiques	http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/Thematic_glossaries
Voisinage	http://www.enpi-info.eu/main.php?id=403&id_type=2





Délégation de l'Union européenne en Algérie

Adresse : Domaine Ben Ouadah, Avenue du 11 Décembre
1960, Val d'Hydra El Biar, Alger

Tél.: +(213) (0) 21 92 36 40/41

Fax: +(213) (0) 21 92 36 81

E-mail: delegation-algeria@eeas.europa.eu

Site web : <http://eeas.europa.eu/delegation/algeria>
